LE SOLEIL

est membre de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques et de l'Union internationale de la presse catholique.

80e ANNEE — No 126

LE SOLEIL

Premier pour son tirage, Le Soleil est lu dans la quasi-totalité des familles canadiennes-françaises de la région de Québec

★ ★ ★

QUEBEC, MERCREDI 24 MAI 1961

38 PAGES

PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques

Aujourd'hui : Ciel variable avec quelques averses dispersées.

Demain : Ciel variable. Quelques averses. Froid.

(Voir détails en page 37)

Allocation scolaire pour les enfants âgés de 16 et 17 ans

• La loi a été adoptée en première lecture ce matin

L'Assemblée législative a adopté en troisième lecture à l'ouverture de la séance ce matin trois importantes nouvelles lois dont celle instituant l'allocation scolaire en faveur des enfants de seize et dix-sept ans.

Les deux autres projets de lois qui ont franchi l'étape définitive de la troisième lecture ce matin à la Chambre basse sont d'abord celui modifiant la loi des cités et villes et le bill 65 concernant l'aide des corporations municipales à l'industrie. Ces deux nouvelles lois avaient été présentées par le ministre des Affaires municipales et du Travail.

Les trois projets de lois définitivement adoptés ont donné lieu à des débats assez vifs la semaine dernière. La troisième lecture en avait toutefois été différée par suite de l'objection du chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, à ce qu'elle fut faite vendredi dernier.

Il n'y eut pas de discussion ce matin quand fut proposée la troisième lecture. Et l'adoption des trois projets fut l'affaire de quelques secondes.

La Chambre s'est ensuite formée en comité des subsides afin de poursuivre l'étude des crédits de l'Agriculture. La question de la construction d'une nouvelle école d'Agriculture à Oka fut alors soulevée de nouveau par le député de Lotbinière, M. René Bernatchez.

Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a précisé, en réponse au député de Lotbinière, qu'une somme totale de $635,884.75 a été dépensée dans cette construction entreprise par l'Union nationale. On sait que les travaux furent toutefois arrêtés par le gouvernement actuel parce qu'on n'avait pas marché dans la légalité pour l'octroi des contrats, a expliqué M. Courcy. Le ministre a déclaré que le sous-ministre avait signé des contrats et engagé des architectes sans y être autorisé par ordre en conseil.

M. Bernatchez a déclaré pour sa part que la loi décrétant la construction d'une école d'agriculture à Oka fut votée à l'unanimité de la Chambre afin d'encourager la poursuite de l'oeuvre magnifique des RR. PP. Trappistes. Il a affirmé que la population des Deux-Montagnes va être indignée "de la façon partisane dont les travaux furent suspendus avec l'intention peut-être d'aller construire ailleurs".

La rumeur de l'évacuation de l'édifice "A" du parlement de Québec par les fonctionnaires pour l'aménagement d'une maison des législateurs est "un canard", affirme un haut fonctionnaire du ministère des Travaux publics. Cette déclaration a été faite aujourd'hui en marge d'une nouvelle publiée dans un quotidien de Québec à l'effet que les fonctionnaires seraient déménagés d'ici quelques semaines de l'édifice "A" pour aller occuper d'autres locaux dans l'un ou l'autre des trois autres édifices du parlement.

Tous les députés, ministériels et membres de l'opposition, ont leurs bureaux dans l'édifice "A". Certains toutefois partagent le même bureau à deux et même à trois. Il est évident que ce ne sont pas là des conditions idéales. Mais dans les circonstances, il n'est pas facile d'améliorer la situation sans envisager une construction nouvelle. Des plans sont cependant à l'étude pour l'aménagement éventuel d'une cité parlementaire. Mais ce projet ne pourra se concrétiser que graduellement, au cours des années.

Le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, a manifesté son intérêt en diverses occasions pour le projet d'aménagement d'une cité parlementaire: Il ne fait pas de doute que cette initiative sera entreprise l'un de ces jours. Ce sera sûrement l'occasion d'offrir aux représentants du peuple les meilleures conditions de travail.

Le chef de la junte militaire de Corée se rendra aux E.-U.

Séoul, Corée (UPI) Le chef de la junte militaire de la République de Corée a pris les autorités américaines par surprise aujourd'hui en annonçant qu'il se rendra aux Etats-Unis rencontrer le président Kennedy. Ni l'ambassade américaine ni le commandant des forces des Nations Unies n'étaient au courant de ce projet annoncé par le chef de l'état-major de l'armée sud-cor-enne, le général Tchang Do Young, président du comité révolutionnaire qui s'est emparé du pouvoir la semaine dernière.

(A Washington, les autorités ont déclaré que les Etats-Unis n'avaient pas invité le général Tchang, mais qu'il sera accueilli avec les honneurs réservés d'habitude à un premier ministre. Les Etats-Unis ont maintenu leurs relations diplomatiques avec la Corée du Sud par l'entremise du président Posun Yun.

Ben-Gourion au Canada

Ottawa (UPI) — Le premier ministre d'Israël, David Ben-Gourion, est arrivé aujourd'hui au Canada afin de refaire connaissance et discuter des affaires du Moyen-Orient avec le premier ministre John Diefenbaker. A l'aéroport d'Uplands, il a été accueilli par quelques centaines de membres de la communauté juive d'Ottawa et un groupe d'Arabes de Toronto, Hamilton, Montréal, appelé les "Amis du Moyen-Orient". Ceux-ci portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Israël est une menace à la paix" et "Maintenant au programme", "Ben-Gourion dans comment j'ai violé la Palestine". Des agents de la Gendarmerie royale ont tenu à l'écart les piqueteurs, soit à quelques verges de l'avion "Viscount", qui a amené de New York le premier ministre d'Israël.

Diefenbaker, qui a déjà rencontré Ben-Gourion en 1954 lors d'une visite en Israël, a loué le chef du peuple juif. "Ben-Gourion a apporté une grande contribution à la démocratie et a édifié une "vaillante nation grâce à son initiative et à l'immigration," a dit Diefenbaker.

Ben-Gourion, qui était venu au Canada il y a 44 ans alors qu'il était soldat dans l'armée britannique, a déclaré: "Mon gouvernement et mon peuple apprécient beaucoup l'intérêt et la bonne volonté manifestés par le gouvernement canadien et son peuple dans le développement d'Israël. Ma visite, je l'espère, contribuera à renforcer les liens étroits entre nos deux pays."



Ben-Gourion

Meilleure situation de l'emploi au pays

par Gilles NERON

Ottawa. — L'emploi au Québec a augmenté plus que saisonnièrement de mars à avril et le taux de cette augmentation a été plus élevé qu'en toute autre période correspondante depuis 1953. Cette bonne nouvelle accompagnait une aussi bonne nouvelle pour l'emploi à l'échelle nationale.

En effet, l'emploi a augmenté de 170,000 de mars à avril, soit une hausse inaccoutumée pour cette période de l'année. La demande accrue de main-d'oeuvre a été accompagnée d'une augmentation nette de 87,000 dans l'effectif de la main-d'oeuvre.

Cette meilleure situation de l'emploi a fait baisser le chômage de 705,000 au cours de mars à 622,000 en avril, soit une baisse plus marquée qu'au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Le nombre de chômeurs en avril pour l'ensemble du pays, soit 622,000 représente 9.7 p. 100 de la main-d'oeuvre contre 8.8 p. 100 un an plus tôt.

Dans la province de Québec, le nombre de chômeurs au cours du mois d'avril s'établissait à 233,000, soit 12.9 p. 100 de la main-d'oeuvre, à comparer à 12.6 p. 100 un an plus tôt. En mars 1961, les chômeurs québécois étaient au nombre de 267,000. A ce moment, la province de Québec connaissait une baisse de l'emploi très occentuée, alors que l'ensemble du pays était en voie de résorber son chômage. En avril, le Québec s'est redressé et maintenant, il suit la tendance nationale. Plus de 40 p. 100 de la baisse du chômage au pays s'est effectuée dans la province de Québec.

La main-d'oeuvre a augmenté de 18,000 au cours du der-

(Suite à la page 6, 2e col.)

• Un engagement • important fait • 11 morts près • d'Orléansville

Alger — (UPI) — Des forces françaises, qui ne doivent riposter que si elles sont attaquées, ont fouillé les montagnes à l'est d'Orléansville aujourd'hui à la recherche d'un groupe de combattants du FLN qui ont tué 11 soldats et en ont blessé 4 autres dans une embuscade. Les avions français ont mitraillé les cachettes dans la montagne, mais on ne peut dire si les rebelles ont subi des pertes. L'embuscade est le premier engagement majeur depuis la cessation des opérations offensives de l'armée française. Le cessez-le-feu restera en vigueur pendant un mois. De part et d'autre, on espère que les rebelles musulmans suivront l'exemple

(Suite à la page 6, 2e col.)

Eichmann a fait tuer cent enfants

Jérusalem, (Reuter) On n'a jamais été capable de retrouver les quelque cent enfants juifs que les nazis avaient enlevés à Lidice, en Tchécoslovaquie, durant la guerre, et qu'ils avaient déportés en Pologne.

C'est ce qu'a soutenu, aujourd'hui au procès d'Adolf Eichmann le procureur général adjoint, Me Gabriel Bach.

Me Bach a affirmé que c'est Eichmann qui envoya ces enfants en Pologne et les y fit assassiner.

Eichmann subit un procès sous l'accusation d'avoir joué un rôle d'importance capitale dans l'extermination de six millions de Juifs.

Le village de Lidice fut, en 1942, le théâtre de sanglantes représailles de la part des Allemands à la suite de l'assassinat de Reinhard Heydrich, "protecteur" de la Bohème et de la Moravie.

Départ en direction de Jackson des "Voyageurs de la liberté"

Montgomery, Alabama (PUI) "Les Voyageurs de la liberté" ont quitté, aujourd'hui Montgomery, capitale de l'Etat de l'Alabama, à bord d'autobus et ont pris la direction de Jackson, au Mississippi, centre névralgique de la ségrégation raciale dans le sud des Etats-Unis. Seize voitures de la police de la route les ont escortés. Dans chaque voiture avaient pris place trois gardes nationaux et deux agents de la route. Un avion de la Garde nationale et plusieurs autres petits appareil ont sillonné le ciel au-dessus de la caravane.

De nouveaux groupes de "Voyageurs de la liberté" étaient attendus aujourd'hui dans cette ville ségrégationniste, pour poursuivre la tournée en autobus, marquée d'actes de violence, dans le sud des Etats-Unis.

"Nous poursuivons le recrutement", a dit un porte-parole en annonçant que des étudiants et des ministres noirs arrivaient de Charlotte, Caroline du Nord et Nashville, Tennesse, pour grossir le groupe qui a été à deux reprises la cible des foules en colère ici.

"Plusieurs groupements sont en état dalerte — nous les appelons les réserves", a dit Ed King, d'Atlanta, Georgie, secrétaire exécutif du comité étudiant de coordination de non-violence.

Le révérend Martin Luther King, fils, avait déclaré que des "voyageurs de la liberté", blancs et noirs, s'en tenant à leurs projets de partir en autobus pour la Nouvelle-Orléans, malgré l'avertissement du gouverneur Ross Barnett "de demeurer en dehors du Mississippi."

Les gardes nationaux, qui gouvernent à Montgomery, par suite de l'imposition de la loi martiale par le gouverneur John Patterson, patrouillent toujours les rues et protègent le terminus Greyhound où le premier groupe de "Voyageurs de la liberté" a été battu sauvagement par des émeutiers samedi.

James Bevel, un Noir qui s'est identifié comme étant un étudiant de Nashville, a dit qu'il est arrivé ici en automobile hier soir avec quatre autres étudiants pour se joindre aux "Voyageurs de la liberté" et que cinq ministres de Nashville ont également quitté cette ville du Tennessee pour se joindre au mouvement. Le Congrès pour l'égalité raciale a annoncé précédemment que six de ses membres sont ici pour prendre part au "Voyage de la liberté."

UN AVERTISSEMENT

Barnett a fait savoir au procureur général Robert Kennedy que le Mississippi ne veut avoir aucun des quelques 500 policiers fédéraux ici, pour aider au maintien de la paix dans son Etat.

"Vous rendrez un bien mauvais service aux agitateurs et à la population des Etats-Unis si vous ne conseillez pas aux agitateurs de demeurer en dehors du Mississippi", a-t-il dit dans un télégramme à M. Kennedy.

Patterson a déclaré à une conférence de presse que les organisateurs des "voyages de la liberté ont des antécédents communistes . . . et les agents fédéraux le savent très bien."

Et il a ajouté que King "est une menace à la cité . . . la meilleure chose qu'il puisse faire c'est de quitter l'Alabama".

GOUVERNEUR PRIS A PARTIE

En réponse à la demande des délégués de l'Alabama au Congrès que les policiers fédéraux quittent l'Etat, Kennedy a pris le gouverneur Patterson à partie.

Les policiers ont été envoyés sur les lieux seulement après que les autorités de la ville et de l'Etat eurent failli à la tâche de mettre fin à la violence et les agents fédéraux ont empêché "une émeute extrêmement sanglante et coûteuse" au temple, a dit le procureur général.

Kennedy a dit que l'un de ses adpoints, John Seigenthaler, s'était rendu en Alabama comme émissaire du président Kennedy et que Patterson avait donné l'assurance à Seigenthaler qu'aucune aide extérieur n'était requise.

"Douze heures plus tard, M. Seigenthaler était étendu inconscient dans une rue de Montgomery après avoir tenté de rescaper une jeune fille des mains d'une foule en colère et armée".

"Tracteurs pour la liberté"

Kennedy intervient

• Kennedy désire la libération des prisonniers anticastristes
• Levée de l'embargo cubain pour laisser passer les tracteurs

Washington (PA) On mande aujourd'hui que le président Kennedy serait intervenu personnellement dans les manoeuvres de coulisses qui ont conduit à la création du comité "Tracteurs pour la liberté", afin de libérer des prisonniers capturés lors de l'invasion cubaine.

Des informateurs autorisés ont dit que Kennedy était fortement intéressé à obtenir la libération des prisonniers anticastristes, si possible.

Les trois principaux personnages au sein du comité : M. Walter Reuther, Mme Franklin D. Roosevelt et M. Milton Eisenhower — ont refusé de confirmer ou de nier qu'ils aient été en contact avec Kennedy. Mais Reuther a rapporté qu'une autorisation avait été donnée par des autorités non identifiées à Washington.

Tandis que les divers ministères adoptent une attitude neutre, on décèle l'encouragement de Kennedy dans une aide variée accordée par divers organismes fédéraux, ce qui laisse supposer un appui de la Maison Blanche.

1.—Un avion de la garde côtière a servi de moyen de transport pour les représentants des prisonniers.

2.—Le secrétariat d'Etat a dit clairement qu'il lèverait l'embargo cubain pour laisser passer les tracteurs.

3.—Le secrétariat du Trésor cherche des moyens de permettre des réductions d'impôt pour les dons faits au comité.

4.—La Maison Blanche aurait décidé que l'échange ne violerait pas la loi Logan — une loi qui interdit les citoyens américains de transiger avec des gouvernements

(Suite à la page 6, 3e col.)

L'enquête sur l'U.N.

"Peinture Sico" a payé un total de $164,325 en COMMISSIONS

Par Henri Dutil

M. Marcel Deslauriers, vice-président et gérant général de la Peinture Sico, a déclaré ce matin, devant la Commission Salvas, que sa compagnie a payé, durant cinq ans, un total de $164,325 en commissions sur des ventes de peinture à trafic au gouvernement de Québec.

Le témoin a dit que sa compagnie a commencé à vendre au gouvernement en 1956, après une entente avec l'hon. Gérald Martineau pour le paiement d'une commission de $1.50 par gallon à des personnes désignées en même temps qu'on lui remettait les commandes.

SEANCE DU MATIN

Me Taschereau Fortier appelle comme premier témoin M. Charles Dupuis, de Montréal, courtier.

Le témoin déclare que de 1955 à 1960 il a été directeur de la Cie Brandon-Henderson. Il était l'un des actionnaires les plus importants. Avec M. Roger Bélanger il était actionnaire majoritaire.

M. Dupuis déclare que M. Archambault entendu hier était officier de la compagnie.

Me Fortier rappelle que M. Archambault a rapporté les ventes de la B.H. au gouvernement.

M. Dupuis raconte comment sa compagnie a obtenu des commandes. Il déclare qu'il a sollicité des commandes de M. Gerald Martineau, dans des entrevues à Montréal, au Ritz Carleton. Il y a eu sollicitation par téléphone.

Le témoin ignore à quel prix la peinture a été vendue au gouvernement.

Il admet cependant qu'il y a eu des commissions payées, mais il n'en sait pas plus long.

Interrogé par Me T. Fortier, M. Dupuis dit qu'il a été question avec M. Martineau des commissions. Il déclare que c'est M. Martineau qui a demandé que la compagnie paie des commissions mais que le pourcentage n'a pas été discuté.

Le témoin déclare que dans plusieurs cas il a porté lui-même les enveloppes contenant les chèques à M. Martineau au Ritz.

Il admet qu'il a reçu des instructions de M. Martineau quand il fallait préparer ces chèques. M. Martineau lui donnait les noms des bénéficiaires et le montant à payer.

Le témoin ne sait pas quel a été le montant total des commissions payées.

Me Edouard Masson interroge M. Dupuis pour savoir si ces commissions ont été payées dès le début des transactions en 1953.

"En 1953, demande Me Masson, la B. H. a-t-elle reçu des commandes du gouvernement ?"

Me T. Fortier s'oppose à cette question parce qu'elle ne tombe pas dans le cadre de la période assignée à la commission.

Le juge Salvas déclare que même s'il y a eu vente entre 1953 à 1955, la commission n'en tiendra pas compte dans son rapport.

Me Masson demande alors à M. Dupuis si la B. H. a vendu de la peinture de trafic avant 1953, et s'il y avait eu alors une entente ?

M. Dupuis dit qu'il y a sans doute eu des commandes avant 1953.

Me Masson : "Y a-t-il eu alors des commissions ?

M. Dupuis : "Je ne le sais pas. Il faudrait que je voie les livres de la compagnie avant 1955.

Me Masson demande alors au juge Salvas d'assigner les employés de la B. H. avec instruction d'apporter les livres de la compagnie.

Me T. Fortier suggère alors que M. Archambault soit appelé à donner ces détails mais Me Masson ne veut pas entendre parler de ce témoin qu'il déclare intéressé puisqu'il est maintenant à son compte et vend à la province.

Me Masson : "Avez-vous jamais payé quoi que ce soit à M. Martineau.

M. Dupuis : "Non ! Jamais."

Me Masson : C'est pas M. Martineau qui est allé à vous mais vous à lui ?

M. Dupuis : "Oui !"

Me Masson demande qui a fixé le prix de la peinture.

M. Dupuis doit qu'il s'imagine que ça été fixé de concert entre M. Archambault et le service général des achats de la province.

Me Masson s'informe s'il y a différentes qualités de cette peinture.

M. Dupuis : "Evidemment, puisque la nôtre est la meilleure".

Me Masson : "Le prix de la peinture a-t-il varié ?

M. Dupuis : Il n'entrait pas dans mes fonctions de le savoir.

Me Masson : "Vous ne connaissez pas le pourcentage de la commission ?

M. Dupuis : "Non, c'était fixé par M. Archambault, après que j'avais reçu les instructions de M. Martineau.

Me Masson interroge M. Dupuis sur les achats de billes de verre entrant dans la peinture à trafic mais le témoin n'en sait rien, ce qui fait dire à Me Masson que le témoin semble ignorer une foule de choses.

Me Masson : Est-il à votre connaissance que les chèques de commission aient été livrés avant de recevoir les commandes ?

M. Dupuis : "Oui, presque invariablement".

Me Masson : "Votre compagnie a-t-elle déjà payé des dividendes ?"

M. Dupuis : "Sur les actions ordinaires ?"

Me Masson : "Ou sur les actions privilégiées. Est-ce que le dividende était cumulatif ?"

Le témoin répond qu'il ne le sait pas.

Me Masson dit alors qu'une compagnie qui fait des profits de 40 à 50% est censée payer des dividendes. Si elle n'en a pas payés, pourquoi ?

Me Masson : "Quelle était la capitalisation de la compagnie ?"

M. Dupuis : "Je n'ai pas le bilan ici".

Me Masson demande au témoin si le prix de la peinture de B. & H. a été augmenté de 1955 à 1960.

Le témoin ne le sait pas.

Me Masson demande au témoin s'il connait M. Archambault.

Les procureurs du public s'objectent et le témoignage de M. Dupuis prend fin.

M. MARCEL DESLAURIERS

Ce témoin est interrogé par Me Gérard Levesque. Il déclare qu'il est manufacturier de peinture, sous le nom de Sico Limitée. Il en est le vice-président et gérant général, position qu'il occupait de 1955 à 1960.

Sa compagnie vend de la peinture à trafic avec d'autres produits.

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	34 et 35
Bandes illustrées	31
Bridge	2
Décès	37
Editoriale	4
Finance	32 et 33
Météorologie	37
Mots croisés	36
Pages féminines	27 à 29
Patrons	35 et 37
Propos médicaux	5
Rive Sud	14 et 15
Service des signaux	15
Spectacles	22
Sport	8 à 10
Télévision	18

ÉCONOMISEZ PLUS DE $200.00 EN 1961 CHEZ JATO

CETTE SEMAINE

Epargnez $5.03

SUR CES AUBAINES DE "QUALITÉ CERTIFIÉE"

Boeuf de l'Ouest - Ruban Rouge

LE MEILLEUR AU CANADA.



RÔTI HAUT DE CÔTE

Tendre ! Savoureux !

lb 35¢

VALEUR .59 LB – EPARGNEZ .96 SUR 4 LBS

Sucre à Glacer 5 BTES 1 LB 49¢
EN POUDRE — VALEUR 2/.25 — EPARGNEZ .14 SUR 5 BTES

SHORTENING PUR
Crisco BTE 3 LBS $1.00
VALEUR 1.23 CH. — EPARGNEZ .23

Fèves au Lard LIBBY'S 6 BTES 15 OZ $1.00
AVEC SAUCE TOMATE — VALEUR 2/.37 — EPARGNEZ .11

JUS PAMPLEMOUSSES 4 BTES 48 OZ $1.00
"LIBBY'S" SUCRE DE FANTAISIE — VALEUR .31 CH. — EPARGNEZ .24

Biscuits M.M. CHOCOLAT 4 CELLOS 24s $1.00
"PUFF" DE DAVID — VALEUR .29 CH. — EPARGNEZ .16

Céréales Alphabits 3 BTES 10 OZ $1.00
DELICIEUSES ET NOURRISSANTES — VALEUR .37 CH. — EPARGNEZ .11

Mélange à Gâteau 8 PQTS 10 OZ $1.00
"MONARCH" POUCH-PAK SAVEUR AU CHOIX, VAL. 2/.29 — EPAR. .16

Tomates Oakleaf 2 BTES 28 OZ 39¢
ENTIERES DE CHOIX — VALEUR 2/.43 — EPARGNEZ .04

Suçons Pops 80 SUÇONS POUR 49¢
F.B.I. SAC JUMBO — VALEUR .59 CH. — EPARGNEZ .10

NOUVEAU DETERSIF BLEU EN POUDRE
Extra AVEC VERRE LAURETTE GRATIS ! A L'INTERIEUR FORMAT GEANT 83¢
VALEUR .91 — EPARGNEZ .08

NETTOYEUR EN POUDRE
Big Five 2 BTES 14 OZ 29¢
VALEUR 2/.35 — EPARGNEZ .06

CUISSES DE POULETS
FRAICHES ET BLANCHES
LB 47¢
Valeur .79 lb — Epargnez .64 sur 2 lbs

BOEUF DE MARQUE ROUGE
Rôti Talon Epaule
DEMI-DESOSSE
LB 59¢
Valeur .89 lb — Epar. 1.20 sur rôti 4 lbs

Lard Salé
ENTRELARDE
LB 39¢
Valeur .59 lb — Epargnez .40 sur 2 lbs

PATATES NOUVELLES
BLANCHES NO 1 DE LA FLORIDE
10 lbs 43¢
Valeur 10 lbs .59 — Epargnez .16

Céleri Pascal
VERT DE CALIFORNIE, CROQUANT — GR. 48s
2 POUR 23¢
VALEUR 2/.35 — EPARGNEZ .12

Cantaloups
FRAIS, A CHAIR ROSE GR. 45s JUMBO
23¢
Valeur .35 — Epargnez .12

Jato
"où magasiner est un plaisir"

15 Ave Myrand Sud STE-FOY — 2455 Chemin St-Louis SILLERY

Voyez le nouveau catalogue de Primes — JATO UNITED plus de choix! plus fascinant! Demandez le vôtre immédiatement.



"Je ne trouve pas ce travail de bureau épuisant. Au contraire, je le considère comme un havre de paix à côté d'un foyer en désordre, d'enfants qui crient et d'une femme grognon..."

le bridge contrat

PAR NOEL DUCHESNE, MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge: Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

3492 B-1995

Carte appropriée

Les mains de bridge peuvent présenter des tableaux si variés que bien des fois le bridgeur est livré à lui-même. De même que l'artisan choisit ses outils ou ses pinceaux suivant le travail qu'il a à accomplir, le bridgeur doit faire une étude de la meilleure carte d'attaque un peu suivant le cas réellement présent.

Donneur: Sud
Personne vulnérable

NORD
♠ R V 10
♥ D V 3
♦ 10 9 4 3
♣ V 9 4

OUEST
♠ D 6 4 2
♥ 10 7 6 2
♦ A 6
♣ 7 5 2

EST
♠ A 9 3
♥ 9 8 4
♦ 7 5 2
♣ A D 10 8

SUD
♠ 8 7 5
♥ A R 5
♦ R D V 8
♣ R 6 3

Sud	Ouest	Nord	Est
1-S-A(1)	passe	2-S-A(2)	passe
3-S-A(3)	passe	passe	passe

(1) L'ouverture à 1-S-A est acceptable même si la main présente une suite aucunement arrêtée, mais à condition que cette suite compte un minimum de trois cartes. Tout d'abord il est possible de trouver à cette suite un arrêt ou deux chez le partenaire, ou encore que cette suite soit également partagée chez tous les joueurs.

Avec la main ci-haut, les joueurs qui ont un grand souci de la sécurité ont privilège d'annoncer tout d'abord 1-carreau.

(2) Même si le répondant n'est aucunement intéressé aux suites majeures, la convention Stayman trouve encore son application. Avec simplement huit points de compte le joueur doit tout d'abord annoncer 2-trèfles et ramener le contrat à 2-S-A si l'ouvreur annonce l'un ou l'autre des suites.

Sans être intéressé aux suites majeures, le répondant donnera immédiatement 2-S-A s'il apporta plus que le minimum soit neuf points et poussera d'emblée à 3-S-A avec un complément de 10 à 14 points.

Ici Nord peut compter neuf points en considérant les valeurs de ses deux dix.

(3) Sud doit-il pousser à la manche ou se satisfaire du contrat de marque partielle ?

Comme il y a certainement au moins une chance sur trois de réaliser la manche Sud doit pousser à 3 S-A s'il s'agit de bridge à robre au à points cumulatifs. Si cependant le jeu est à un point la donne, comme très souvent au cours des matches entre équipes de quatre, en ce cas il y a plus de chances de gagner cette main en se contentant de rechercher la marque partielle.

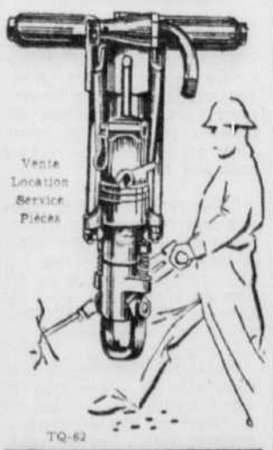
Entame: deux de pique

Le Mort ne fournit que le dix de pique et Est prend de son as. Particulièrement contre un contrat en sans-atout, il est rarement avantageux pour les joueurs en défense de s'attaquer à plusieurs suites, mais ici il est apparent que Ouest ne détenait que quatre piques, ayant entame du deux, et il est évident que le Mort dispose encore de deux arrêts à cette suite. L'espoir pour Est repose plutôt sur la suite trèfle. Quelle doit être la carte d'attaque ? Alors que le valet est au Mort et que même le sacrifice d'une carte d'honneur laisse à Est une tenace contre le valet et le neuf. Est doit attaquer de la dame de trèfle. Sud couvre de son roi et conserve la levée. Comme le déclarant tente d'affranchir sa suite carreau, Ouest prend aussitôt de son as et revient à trèfle. Peu importe la carte que jouera le Mort voici que Est obtiendra trois levées de trèfle et ainsi le déclarant est à court d'une levée. Seule l'attaque de la dame de trèfle pouvait produire ce résultat.

Protestations

New York (UPI) — Une affiche écrite en lettres rouges sur un mur du métro de New York se lisait ainsi hier: "Cuba, si, Alabama, no !"

Talbot Equipment Ltee
Fondée en 1906
DISTRIBUTEURS
Can. Ingersoll-Rand Co.
FOREUSES



205 RUE ST. PAUL
B. P. 6,500, Québec 2
Tél. : 525-4785

A. ROY & FILS
545-549 ST-PATRICE — TEL.: LA 5-6118 — LA 4-4158
AUBAINES CETTE SEMAINE A VOTRE "AMICAL MAGASIN ROY"



POULE FRAICHE "A" (VIDEE) Prête-à-cuire SPECIAL LB .29
ENV. 4 LBS

Fesse Veau lait Frais lb .49
SURCHOIX - COMPLETE OU MOITIE

Rôti de Boeuf "Rouge" lb .45
HAUT COTE - TENDRE - ECONOMIE

Saucisse Fumée "Swift" lb .39
DELICIEUSE - PRIX TRES SPECIAL

SPECIAL ! SPECIAL !
Beaux bas "Michro-Mèche" sans couture, garantis 1ère qualité, couleur en vogue, valeur régulière $1.29 avec $7.00 d'achats et seulement .49

Cigarettes (carton 10 pqts) $3.49
TOUTES LES MARQUES POPULAIRES

Jus Tomate "Del-Monte" 2 pr .59
QUALITE "FANCY" GROSSEUR 48 OZ SPE.

Oranges "Sunkist" (très spec.) 3 doz .99
JUTEUSES TRES SUCREES — GROS. 180

DU NOUVEAU POUR MIEUX VOUS SERVIR.
A. ROY & FILS s'est acquis une succursale située à 395 rue St-Jean. Tél.: 522-1414 où vous pourrez également profiter des grands spéciaux ci-haut mentionnés.

STEAK FILET 1.19
BOEUF SEMI-DÉSOSSÉ

STEAK HACHÉ 59 ET 39
STEAK DÉLICATISÉ 89

POINTE SURLONGE 1.19
STEAK MINUTE 1.27

STEAK BOSTON 1.40
STEAK HAUT DE RONDE 1.45

CROUPE BOEUF 83
PARTIE RONDE 5 À 7 LB

JAMBON 59 CUIT 79
FESSE SEMI-DÉSOSSÉE, 3 LB ET PLUS

JAMBON ÉPAULE 49
SANS JARRET 2 À 7 LB

ÉPAULE PORC 47
RÔTI FILET SEMI-DÉSOSSÉ 69

CUISSE POULET 49
AILE 15 BLANC 73

GROS POULET 53
ABATS ENLEVÉS, 5 À 6½ LB

W. E. Bégin
500 ST-JEAN 524-5271 SUCCURSALE A ST-ROCH 520 DE LA SALLE 529-1331

$105 millions à l'habitation

Par Joseph Voisard

Le gouvernement de la province pourra affecter une somme totale de $105,000,000 pour améliorer les conditions de l'habitation. C'est l'un des objets du bill 62 déposé hier à l'Assemblée législative par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le projet de loi augmente de $25,000,000 les crédits prévus pour promouvoir les conditions de l'habitation. Il prolonge aussi d'une année la date de la fin de la construction d'une maison d'habitation à laquelle s'applique les bénéfices de la loi.

Les Caisses populaires et les sociétés de prêts seront autorisées à prêter jusqu'à concurrence de 95 pour cent des premiers $12,000, de la valeur réelle de toute habitation nouvelle, y compris le terrain et de 70 pour cent de l'excédent. La valeur réelle de la construction et du terrain sera déterminée par la caisse populaire ou la société de prêts, qui consent le prêt. Elle ne pourra toutefois en dépasser le coût.

Les prêts, selon les dispositions du projet de loi, pourront être consentis pour une période n'excédant pas trente ans. L'Office du crédit agricole du Québec pourra, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, faire tout règlement relatif aux conditions auxquelles les avantages de la nouvelle loi seront accordés. Les règlements édictés devront cependant être publiés dans la Gazette officielle de Québec.

La nouvelle loi stipule que les règlements faits par l'Office du Crédit agricole du Québec en mars 1960 et modifiés par des arrêtés en conseil en février 1961 sont déclarés légalement décrétés, sous réserve de modification ultérieure conformément à la nouvelle loi soumise à l'approbation de la Chambre.

La Chambre de Commerce veut une banque de financement et une industrie intégrée de l'acier, fonctionnant à l'électricité

Par ERNEST FONTAINE

La Chambre de Commerce de la province de Québec a présenté à l'improviste hier après-midi, deux mémoires au gouvernement provincial l'un portant sur l'installation d'une industrie sidérurgique et l'autre sur l'institution d'une banque de financement.

La délégation, conduite par le Dr Gérard Letendre, ing. p., fut reçue par le premier ministre, M. Jean Lesage; celui-ci déplora le fait que des questions aussi importantes que celles apportées par la Chambre provinciale aient été soumises à la dernière minute, alors que le travail de la présente session est loin d'être terminé, malgré des séances prolongées et bien que l'on soit rendu à la fin de mai.

Les membres de la Chambre de Commerce ont été ensuite reçus par le procureur général de la province, Me Georges-Emile Lapalme, et par le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque. Ceux-ci se sont dits d'accord avec l'idée préconisée dans les mémoires et ont promis d'étudier sérieusement les documents en question.

Après lecture des deux mémoires par le président Letendre, le procureur général demanda à celui-ci si la Chambre de Commerce provinciale avait pour but, par cette visite au Parlement, de "convertir le gouvernement à l'idée d'établir une industrie sidérurgique ou si, de plus, l'on demandait l'aide gouvernemental, directement ou indirectement". Le Dr Letendre répondit que la Chambre demandait clairement l'appui du gouvernement du Québec, comme cela s'est fait en d'autres pays." M. Lapalme souligna alors que le principe de l'aide gouvernemental sur cette question avait déjà été établi.

D'autre part, le Dr Letendre expliqua à MM. Lapalme et Lévesque qu'il favorise le fonctionnement d'une telle usine à l'électricité, même si, présentement, peu d'industriels le font. "Je me base, dit-il, sur les conditions économiques de notre province où il faut considérer deux facteurs importants, le coût minime de l'électricité et l'impossibilité de vendre le gaz."

ACIERIE

Après étude sur la possibilité de créer chez nous une industrie sidérurgique intégrée, rentable et capable d'alimenter des industries de transformation, la Chambre de Commerce de la province de Québec arrive aux conclusions suivantes:

Il serait possible d'ériger une scierie de faible capacité qui ne laminerait que des barres et des petits profilés pour moins de $25,000,000. Toutefois de tels produits ne peuvent alimenter des industries subsidiaires.

D'autre part, l'établissement chez nous d'une sidérurgie qui ne produirait que de la fonte en gueuse et de l'acier en lingots n'emploierait qu'une main d'oeuvre très restreinte, pourrait difficilement servir de base à des industries subsidiaires et risquerait de compromettre un projet d'acierie intégrée car une acierie nouvelle aurait besoin de tout le marché qu'une industrie de ce genre peut desservir si on veut qu'elle se développe à un rythme convenable. Elle aurait aussi plus de difficulté à se financer si elle était précédée d'une aciérie non intégrée.

D'ailleurs une sidérurgie de produits bruts de fonte et d'acier seulement devrait compter sur l'exportation surtout et si on veut faire de l'exportation, il vaut beaucoup mieux exporter la fonte ou l'acier, non pas sous forme de produits bruts, mais sous forme de machines ou de produits divers, après y avoir incorporé de la main d'oeuvre et de la matière grise: travail de bureau d'études, travail de laboratoire, invention et brevets, comme la Suède et la Suisse le font avec un tel succès. Tout cela offrirait de larges débouchés au savoir et au dynamisme de nos ingénieurs et de nos techniciens après la période d'entrainement requise.

A tout le moins faut-il pousser la fabrication jusqu'au produit laminé tel la tôle qui a un marché stable à un prix rémunérateur, car si l'industrie lourde est centrée sur l'axe Toronto-Hamilton, cela est dû à la présence d'aciéries dans cette région.

Il suffit de penser au rôle joué par l'acier dans les transports, la construction, l'équipement industriel pour voir combien la sidérurgie est basique. L'importance de l'acier dans le monde moderne donne aux progrès réalisés dans la production sidérurgique une large signification sociale.

L'usine préconisée serait appelée à desservir un des deux marchés les plus importants du Canada. Elle comblerait

(Suite à la page 11, 1ère col.)



MM. Georges-Emile Lapalme, René Lévesque et Gérard Letendre



MM. Hector Lavigne, Charles-E. Vachon

Hector Lavigne, président de la Ch. de C. de Sillery

M. Hector Lavigne a été élu hier soir président de la Chambre de Commerce de Sillery pour le terme 1961-62. Il succède à M. Charles-E. Vachon.

Les autres dirigeants sont : MM. Charles Drolet, vice-président; Roland Drolet, trésorier; Jean-Baptiste Cloutier, secrétaire. Directeurs : MM. Paul-Emile St-Germain, Antoine Ouellet, J.-S. Proulx, H.-P. Gauvin, Fernand Giroux, Raymond Drouin, le notaire Jules Baillargeon, Me Jean Bérubé, C.-E. Vachon.

Après le rapport du président sortant C.-E. Vachon, des communications furent faites par les divers officiers sur les questions suivantes: l'éclairage des fêtes; le dépôt de la Commission des Liqueurs, sur l'avenue Maguire; le stationnement et l'élargissement de l'avenue Maguire; les panneaux-réclames; le tourisme; la taxe d'affaires et le développement simultané des différents centres d'affaires de Sillery; la circulation dans la Côte de

(Suite à la page 11, 4e col.)

Ne négligez pas les
FAUSSES DENTS
qui glissent

Vous arrive-t-il que vos fausses dents tombent, glissent ou branlent lorsque vous parlez, mangez, riez ou éternuez ? Ne vous laissez plus ennuyer ou embarrasser par de telles situations. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont on saupoudre les dentiers, maintient les fausses dents plus fermement en place. Procure une agréable sensation de confiance, sécurité et confort. Aucune sensation ou goût gommeux, visqueux ou pâteux. Procurez-vous FASTEETH dès aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie. (ANNONCE)

EXAMEN D'ADMISSION
Séminaire des Pères Maristes
2315 Ch. St-Louis, Sillery, P.Q.
Tél. : 681-4167

Dates d'examens :

Le 27 MAI de 10h.a.m. à 3h.p.m.
Le 28 JUIN de 1h.p.m. à 5h.p.m.

But de l'institution :

"Développer les vocations sacerdotales et religieuses"

CARRE D'YOUVILLE
Vous êtes invités
à une réception ou cérémonie ?
Consultez les experts du
Salon de Gala
ROGER DE BLOIS ENR.
Location de Vêtements de Cérémonie
Un seul SALON DE GALA au
CARRE D'YOUVILLE
523-0382 523-0382



S. H. le maire Hamel; MM. Charles-H. Blais; Maurice d'Amours

Malgré les palais "en glace temporaire" . . . !

Succès financier du Carnaval d'hiver

Par J.-Claude Paquet

M. Charles-H. Blais a été élu hier soir président du huitième Carnaval d'hiver de Québec, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cet organisme. Il succède ainsi à M. Maurice d'Amours. La vice-présidence a été confiée à M. Jacques Morisset; le poste de secrétaire, à M. Pierre Tremblay; et celui de trésorier, à M. Arthur Bédard. Les directeurs sont : MM. Roger Bernier, Pierre Gréco et Jean Roger.

Le président sortant, M. Maurice d'Amours, a dit dans son rapport annuel que le Carnaval correspond à un besoin de la région et que, selon les administrateurs, son avenir est assuré. Il est en bonne position financière, dit-il, et s'identifie bien à notre milieu. M. D'Amours a également fait état de l'apport économique que le Carnaval constitue pour la vieille capitale. Le Carnaval, selon les autorités, a contribué à maintenir le niveau de l'emploi, alors que le nombre des sans-emploi augmentait partout ailleurs.

M. D'Amours a cependant exprimé l'avis qu'il faudra apporter chaque année des améliorations au Carnaval. Certaines manifestations devront être modifiées, dit-il, d'autres ajoutées, toujours en tenant compte de notre milieu québécois, de nos traditions, de nos moeurs et de nos coutumes particulières. Le président sortant a affirmé que notre Carnaval aura une valeur touristique d'autant plus importante qu'il demeurera une période de réjouissances pour notre population avec ses traits et ses goûts typiques, son caractère bien à elle.

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers démontrent que le carnaval d'hiver 1961 a enregistré un surplus net de 39,525 dollars, portant le solde total du Carnaval à 134,836 dollars. En 1961, les revenus du Carnaval se sont élevés à 257,804 dollars, et les dépenses à 215, 815.

De nombreux participants ont émis leurs opinions ou formulé des suggestions pour les carnavals à venir. L'un d'entre eux a dit notamment que les chars allégoriques présentés pendant la parade manquaient d'originalité. Un autre a exprimé l'avis que les thèmes publicitaires gâtent la parade. Le président a répondu que l'organisation de la parade est une chose compliquée, mais que les organisateurs sont conscients de ce problème et que le nouveau conseil a déjà songé à former un comité qui ne s'occuperait que de fournir les idées.

Un autre encore a exprimé son dépit devant les sommes dépensées pour un palais de glace temporaire. Il ressort cependant de la discussion qu'on ne peut en construire en glace éternelle et que, d'autre part, le palais de glace contribue énormement au succès du carnaval. On continuera donc à construire des palais en glace temporaire . . .

Stupéfaction au comité administratif

L'échevin G. Moisan veut une enquête à la Cour municipale – Des preuves

Par BENOIT MASSICOTTE

L'échevin Gérard Moisan a réclamé hier, au comité administratif, une enquête du procureur général de la province à la Cour municipale de Québec en affirmant qu'un juge de la cour condamnait les accusés puis, après le procès, classait l'affaire en suspendant le jugement.

Je suis venu avec cette affaire à plusieurs reprises devant mes collègues, a dit M. Moisan, et à chaque fois on me réclamait des preuves. Cette fois-ci, j'ai des photostats, et j'exige que l'on remette, et rapidement, non les actes de la Cour, mais les cartes d'infraction sous le contrôle entier du directeur de la police.

La déclaration de M. Moisan en a consterné plusieurs. Le chef Roger Lemire et le vérificateur de la Cour municipale, M. Lebel, ont été appelés devant le comité administratif.

D'ici lundi, M. Lebel doit préparer un rapport qui viendra mardi devant les échevins.

S'il y a preuve, a dit le maire, il ne sera pas besoin d'une enquête du procureur général, nous prendrons les mesures qui sont en notre pouvoir.

J'ai des preuves, a répliqué M. Moisan, en montrant sa liasse de photostats et il est temps de faire, à la Cour municipale, ce ménage que je réclame depuis longtemps.

On se rappelle de la dernière tempête à propos de la classification des cartes de stationnement, jeux qui se pratiquait apparemment sur une assez grande échelle, puisqu'on y a mis le holà. Les échevins ont eux-mêmes manifesté leur étonnement puisqu'ils ont cessé d'intervenir, selon leurs déclarations, pour faire régler ces cartes.

Ce ne sont plus des interventions ordinaires, a répliqué M. Moisan, puisque c'est rendu

(Suite à la page 11, 5e col.)

LES PROPRIETAIRES REVENDIQUENT ENCORE UNE GERANCE MUNICIPALE

"Une seule solution s'impose" pour "remettre de l'ordre" dans l'administration de la cité de Québec et c'est une gérance municipale sous la surveillance d'une population plus avertie et plus vigilante".

Au nom de son groupement, le président de l'Association des propriétaires M. Gérard Coulombe vient de se prononcer catégoriquement en faveur d'une gérance municipale à Québec. Dans une déclaration écrite, M. Coulombe s'en prend aux propos du maire Hamel qui, la semaine dernière, avait affirmé: "je suis pour un bon chef des services et contre un gérant qui sera un dictateur "et ne ferait qu'à sa tête devant le conseil".

Pour étoffer sa prise de position, l'Association des propriétaires relève certaines lacunes de l'administration et dénonce l'anarchie qui règne à l'hôtel de ville. Et on ajoute: "si la gérance est une dictature, elle serait souhaitable et nécessaire pour corriger les

(Suite à la page 11, 1ère col.)

VENDEUSES DEMANDEES

Pour femmes mariées qui désirent augmenter leur revenu en travaillant à temps partiel n'importe quel jour de la semaine. Expérience préférable mais non nécessaire. S.V.P. s'adresser chez

MAURICE POLLACK LIMITEE

Encore aucune solution à la grève chez Guilbault

Aucune solution n'a encore été apportée au différend entre employés et employeurs de la compagnie Paul Guilbault Inc. Hier après-midi, M. René Harmégnies, porte-parole du Syndicat des Employés de l'industrie du Camionnage, déclarait que l'arrêt de travail se poursuivait avec "la même efficacité". Me Langis Galipeault, procureur de la partie patronale, déclarait pour sa part que, dans Québec seulement, les employés réguliers de la compagnie avaient "effectué 151 livraisons".

Selon le porte-parole du syndicat, "quelques employés non syndiqués, venant de Grondines, ont obtenu l'aide de la police municipale pour forcer la ligne de piquetage. Aucun travail ne peut s'effectuer.

L'arrêt de travail continue aussi à Montréal et à Trois-Rivières sans aucune défection. Le Syndicat est prêt à reprendre les pourparlers en aucun temps avec l'employeur. Il considère que le règlement d'un tel conflit ne peut se faire que par voie de négociations". Et M. Harmégnies de conclure: "L'employeur doit d'abord accepter la présence du syndicat dans ses établissements C'est d'ailleurs parce que l'employeur refuse d'accepter le syndicat que le conflit en est rendu à ce point."

VERSION PATRONALE

Me Langis Gallpeault, procureur de la partie patronale, déclare pour sa part que les opérations se poursuivent chez Paul Guilbault Inc.

"Deux séances du Conseil d'arbitrage ont eu lieu le 25 avril et le 4 mai. Les deux suivantes avaient été fixées au 1er et au 2 juin. Après la 1ère séance, le 25 mai, il y eut une première grève, et le 28 avril, les employés sont revenus au travail sans condition. Le 16 mai, ils ont déclaré une seconde grève. Par la 1ère grève, le syndicat a perdu son certificat de reconnaissance syndicale, en vertu de la loi des différends entre les Services publics et leurs salariés. S'il ne l'a pas perdu par la 1ère, il l'a quand même perdu par la deuxième."

En vertu de l'article 5 de cette loi, toute grève ou contre-grève est interdite en toute circonstance puisqu'il s'agit en

(Suite à la page 11, 7e col.)



LE DR PIERRE JOBIN (au centre) a été réélu président de l'Institut canadien au cours de l'assemblée générale annuelle, hier soir. Le secrétaire est Me Lucien Darveau (à gauche), tandis que M. Robert Belleau (à droite), a été élu trésorier. MM. J.-M. Laurence et Maurice Boulanger (au second plan) ont été admis au comité exécutif, qui compte aussi le vice-président réélu Me Henri Beaupré, l'hon. juge Joseph Bilodeau, Me G. Esnouf, le Dr G. Lachance, M. C.-R. Fontaine, Me D. Demers, M. J.-C. Bonenfant, Mgr R. Bélanger, MM. M. Lebel, E. L'Heureux, L. Lortie, E. Morin, A. Roy et le Dr E. Morin. La prochaine saison, qui débutera à l'automne, présentera l'ambassadeur de France au Canada, M. F. Lacoste, l'écrivain Vercors, les soeurs Pierra, pianiste et violoncelliste, M. et Mme Jean Bart, diseurs et mimes, les chanteurs de Belvédère et autres. Le gouvernement provincial a octroyé cette année $10,000 pour la bibliothèque de l'Institut qui, en vertu d'une entente avec les autorités de Québec, sert également de bibliothèque municipale.

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

(Annonce)

BEL AVENIR POUR JEUNES GENS !
HUDSON'S BAY COMPANY
demande
JEUNES GENS BILINGUES

intéressés à apprendre le commerce de détail.

Cet entraînement se fera dans des magasins situés dans les régions du Lac St-Jean et de la Côte Nord.
Les aspirants devront être bilingues, célibataires, âgés de 20 à 25 ans, ayant terminé au moins la 11e année. Aucune expérience nécessaire.

Cette offre signifie un emploi stable dans une organisation fiable en pleine voie d'expansion. Les candidats choisis recevront un entraînement complet en vue de devenir gérants de départements.
Bon salaire initial, avec revision périodique, 3 semaines de vacances après 5 ans de service, plan de pension avantageux.

POUR ENTREVUE, téléphoner à M. JEAN DE HAERNE, au Château Frontenac, vendredi, le 26 mai, à partir de 8 h. 30 du matin.

Hudson's Bay Company.
INCORPORATED 2nd MAY 1670

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

"Le Soleil" est publié et imprimé au 390 rue de la Couronne, à Québec, par la compagnie LE SOLEIL LTEE.

"Le Soleil" est sociétaire de la Presse Canadienne et affilié à l'Association des journaux quotidiens du Canada, à l'Audit Bureau of Circulations, à la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, à l'Union internationale de la Presse catholique, à l'Institut international de la Presse au Commonwealth Press Union.

"Le Soleil" puise son information aux sources suivantes: la Presse Canadienne, la Presse Associée, l'agence Reuter, la United Press International et la Conférence catholique canadienne. Il est abonné au service de Téléphoto de la Presse Canadienne. La Presse Canadienne est seule autorisée à reproduire les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, la Presse Associée et l'agence Reuter ainsi que toutes les nouvelles locales publiées par Le Soleil.

(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, par le Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, mercredi 24 mai 1961

La ségrégation dans l'Alabama

L'intégration des noirs aux Etats-Unis est une longue lutte qui doit être poursuivie patiemment. Les récentes manifestations qui se sont déroulées à Montgomery dans l'Alabama témoignent de l'opposition résolue que rencontre la politique de Washington qui vise à faire des noirs américains des citoyens à part entière. A cet égard, le nouveau régime démocrate dirigé par le président Kennedy soutient la même politique libérale que les républicains sous Eisenhower.

Cette politique se heurte à la résistance opiniâtre des Etats du sud, de telle sorte que la ségrégation raciale a toujours cours en plusieurs Etats américains. Mais, avec les années, les noirs deviennent plus exigeants; ils voient de jeunes Etats africains accéder à l'indépendance et exercer leur pleine souveraineté. L'exemple est contagieux et les noirs américains aspirent de plus en plus à être traités d'égal à égal aux Etats-Unis.

Les dirigeants américains eux-mêmes constatent tout le tort qu'une politique de ségrégation raciale peut leur causer à l'étranger, au moment où l'Afrique, en plein réveil, est devenue l'enjeu d'une lutte d'influence Est-Ouest. Les hommes politiques de Washington se rendent compte qu'il serait vain de consacrer une partie importante du budget de leur pays à aider les peuples de couleur des pays sous-développés si en même temps la nation américaine réservait un sort peu enviable aux noirs des Etats-Unis.

Sur le plan intérieur, toute politique qui perpétuerait la ségrégation raciale deviendrait lourde de conséquences pour l'avenir; les dirigeants américains les plus éclairés sont d'avis que la nation se doit de faire l'économie de troubles intérieurs qui affaibliraient la nation.

Voilà pourquoi Washington maintient et maintiendra de façon croissante, semble-t-il, une attitude ferme devant les groupes qui préconisent la ségrégation raciale. Il importe, en effet, que le gouvernement se désolidarise des manifestations racistes. Il faut plus. Dans un pays qui se proclame le champion de la liberté et des droits des gens, les autorités de Washington doivent tout faire en leur pouvoir afin de hâter l'intégration des noirs dans la vie américaine, à tous ses niveaux. L'histoire impose au peuple américain de lourdes responsabilités vis-à-vis des noirs, il doit les assumer pleinement.

La philatélie canadienne

Devant les membres d'un congrès de sociétés philatéliques réunis dans les Cantons de l'Est, le ministre des postes a annoncé que les premières dénominations d'une nouvelle série de timbres, promise depuis longtemps, seront mises en vente d'ici la fin de l'année.

Il est bien entendu que l'effigie de la reine continuera d'y figurer à la place d'honneur. On ne peut du jour au lendemain renier une tradition qui date des premiers jours du Bureau de poste général du Canada, tradition en vertu de laquelle l'effigie du souverain a toujours occupé la place d'honneur sur les dénominations les plus en demande des émissions régulières. Mais cette fois, en plus d'afficher notre statut monarchique, les timbres s'orneront d'un symbole spécifiquement canadien. Pour une fois nos émissions régulières auront un certain cachet d'exclusivité. C'est une amélioration dont se réjouiront certes les philatélistes, mais aussi tous les Canadiens qui ont conscience de former une nation différente des autres et aiment à le manifester à la face des autres, de tout l'univers: satisfaction dont ils ont été jusqu'ici plutôt frustrés (nous n'avons pas encore de drapeau typiquement canadien et nous ne sommes pas encore parvenus à faire l'unanimité autour d'un hymne national autre que le Dieu Sauve la Reine).

Ce sont les seuls détails que le ministre a pu donner sur les nouveaux timbres à venir, ajoutant toutefois que la prochaine série a des chances de remporter un succès particulier dans le monde de la philatélie. C'est un domaine où nous n'avons pas été très souvent à l'honneur, sauf l'an dernier, où les timbres évoquant les Plaines d'Abraham et Dollard des Ormeaux se sont valu des mentions spéciales dans les concours internationaux: ce qui faisait dire au ministre que si nous voulions qu'il en soit encore ainsi nous devrions étudier sérieusement l'histoire de la Province de Québec.

C'est une admission qu'on ne lui pardonnera peut-être pas facilement dans tous les milieux canadiens, mais c'est une admission dont il faut lui savoir gré. Il est évident que l'histoire du Canada français pourrait inspirer des dizaines d'émissions commémoratives ou régulières, dont on a négligé jusqu'ici de s'inspirer, sans doute par crainte de mécontenter l'opinion anglo-canadienne tout, comme on a toujours refusé, par crainte de réaction des anglo-protestants, de refléter la religion du Canada-français qui est aussi celle de la majorité des habitants du pays. On a laissé passer inaperçue l'héroïcité des martyrs canadiens, les anniversaires des fondateurs de l'Eglise canadienne, pour accorder la vedette à des événements qui n'en avaient pas l'importance.

Actuellement encore, en dépit de tous les efforts et de toutes les pressions, on a l'impression dans les milieux intéressés que c'est en vain que se poursuivent les démarches des Pères Oblats pour obtenir un timbre à l'occasion du Congrès Marial International qui se déroulera au Cap-de-la-Madeleine, l'an prochain: timbre que des pays, qui ne sont pas officiellement catholiques, n'ont pas hésité à autoriser pour souligner des événements de caractère religieux d'égale envergure. La crainte des anglo-protestants sera sans doute encore plus forte que les pressions des groupements catholiques, aussi bien de langue anglaise que de langue française.

Serons-nous plus heureux que nous ne l'avons été par le passé lorsque viendra le temps de souligner le centième anniversaire de la Confédération canadienne? Ces célébrations approchent rapidement et il serait opportun d'y préparer les esprits par des émissions annuelles qui retraceraient à larges traits les principales étapes de la vie canadienne et constitueraient en quelque sorte une avant-série à la série commémorative 1867-1967, et qui permettrait des émissions à caractère non seulement canadien-français, mais aussi à caractère canadien-anglais. La Confédération canadienne n'ayant pas été le résultat d'une génération spontanée, elle a une genèse, dont les étapes marquantes mériteraient d'être soulignées. Nous laissons cette suggestion au ministre des postes en souhaitant que les efforts qu'il a faits jusqu'ici pour améliorer notre philatélie, ne s'arrêtent pas abruptement.

L'automatisme dans les industries textiles du Japon

Les manufacturiers de textiles du Japon éprouvent déjà maintes difficultés à maintenir leur production à un niveau qui leur permette de livrer une concurrence profitable sur les marchés étrangers. Ils sont aux prises avec un manque de main-d'oeuvre et d'outillage, en plus des embarras que leur causent les régimes de contingentement de leurs produits que leur imposent plusieurs pays d'Amérique et d'Europe. Comme ils sont actifs et réalistes, ils n'ont pas tardé à saisir les occasions qui se présentent à eux pour vaincre les obstacles qui se dressent contre eux.

Un des moyens qu'ils emploient, c'est celui de mécaniser davantage leurs fabriques et de recourir au système de filage automatique. Ils anticipent ainsi de réduire de moitié leur personnel de tisserands, tout en améliorant la qualité de leurs produits. Le recrutement des jeunes filles dans les fabriques devient de plus en plus ardu, pour la simple raison que les jeunes Japonaises fréquentent plus longtemps la classe et s'orientent vers des occupations plus lucratives, dans le commerce, les professions et les sciences sociales.

D'importantes compagnies de textiles ont décidé de transformer leurs fabriques du tout au tout, de les rendre plus productives encore par le procédé de l'automation, et d'y consacrer plusieurs millions de dollars. Dans les autres pays industrialisés, comme les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne, les procédés japonais suscitent beaucoup d'intérêt auprès des fabricants de produits textiles qui projettent de les employer à brève échéance. Le Japon ne bénéficie plus d'une main-d'oeuvre à bon marché, surtout depuis que les ouvriers ont réclamé des augmentations constantes de salaires dans les grandes usines de textiles; l'industrie japonaise connaît le problème d'ajuster le prix de revient de son exploitation aux conditions nouvelles de la production et du marché.

L'autorité (5)

LE DON DE L'AUTORITÉ À L'HOMME

(Par Mgr Bernard Gingras)

Rappelons, si vous le voulez bien, la conclusion à laquelle nous étions arrivés la semaine dernière. L'autorité ne saurait être une invention des hommes ou de quelques hommes en vue d'exploiter leurs semblables. Dieu ayant créé l'homme pour vivre en société, c'est donc à Lui et à Lui seul que revient la responsabilité d'une telle institution, puisque la vie collective s'est toujours révélée impossible sans gouvernement. Ici l'histoire confirme le témoignage de la raison. La sociologie ne nous apprend donc rien de nouveau. Elle constate un fait universel, que la loi **naturelle** avait déjà révélé aux peuplades les plus ignorantes.

Avant d'étudier le problème pratique posé par cette vérité, qu'on nous permette d'ajouter un dernier argument, qui nous est fourni par la nature même de l'autorité humaine.

L'autorité comporte, pour être efficace, la faculté de lier les consciences par la force morale de l'obligation. Une société ne saurait être gouvernée par la seule coaction physique. Ce serait méconnaître la nature raisonnable de l'homme et admettre que la suprématie de la force physique est l'unique principe de gouvernement.

Or, cette faculté de lier les consciences ne peut prendre sa source dans la volonté humaine. Les hommes sont essentiellement égaux et ne peuvent par conséquent commander en leur nom personnel. Ils ne le peuvent que comme représentants d'une autorité plus haute, laquelle ne peut être que celle de Dieu. Ce faisant, ils admettent implicitement l'origine divine du pouvoir social, de même que ceux qui s'y soumettent.

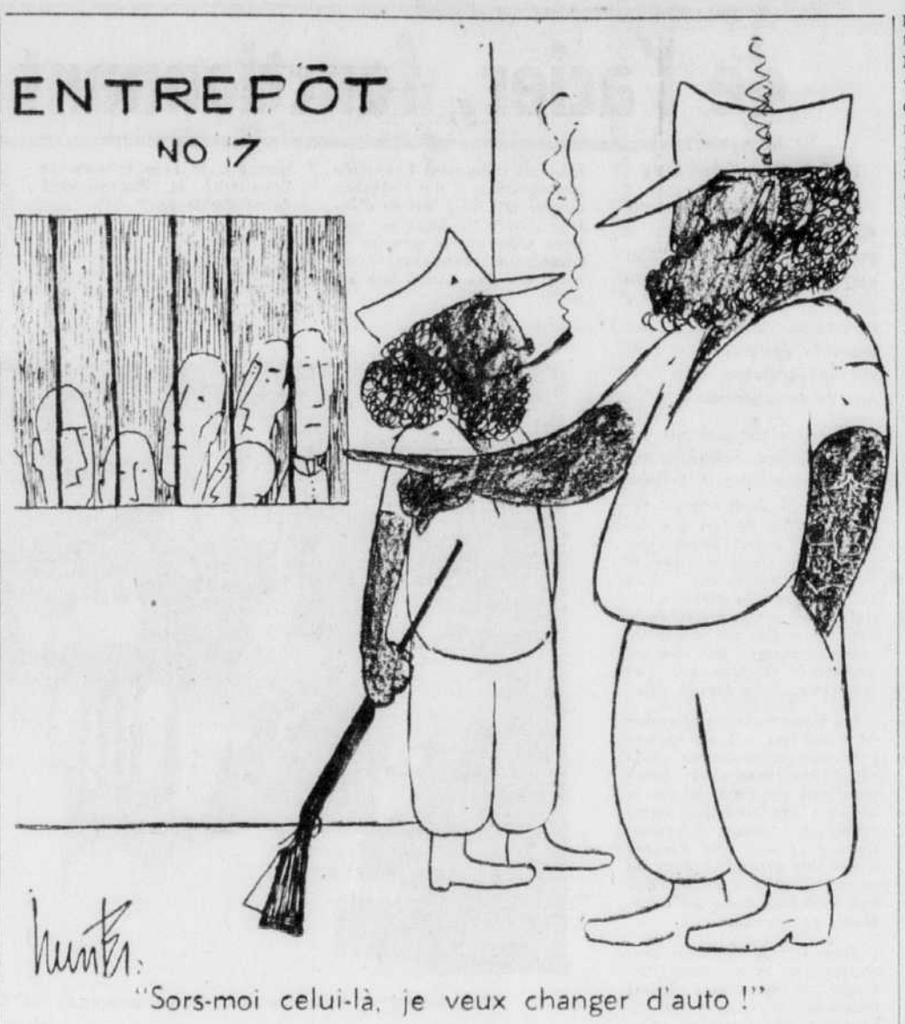
"Ceux qui administrent la chose publique — écrit Léon XIII — doivent pouvoir exiger l'obéissance dans des conditions telles, que le refus de soumission soit pour les sujets une faute morale. Or, il n'est pas un homme qui ait en soi ou de soi ce qu'il faut pour enchaîner par un lien de conscience le libre vouloir de ses semblables. Dieu seul, en tant que Créateur et Législateur, possède une telle puissance. Ceux qui l'exercent ont besoin de la recevoir de Lui".

La transmission

Mais comment vont-ils la recevoir? Comment s'accomplit cette transmission de l'autorité à tel ou tel de ses détenteurs?

L'hypothèse d'une intervention directe de Dieu est à écarter. Rares furent dans l'histoire, les gouvernements institués directement de Dieu. Le cas du peuple juif est unique. De nos jours, la seule hiérarchie ecclésiastique peut se réclamer d'avoir reçu son pouvoir du Ciel même, par le ministère de Jésus-Christ. En dehors de ces faits exceptionnels, il faut donc recourir à d'autres critères. S'il n'y avait que l'autorité familiale qui fut en cause, il me semble que la difficulté serait rapidement résolue. Dans l'enceinte du foyer domestique, la nature parle si haut et si éloquemment! Comment douter que les auteurs de nos jours ne disposent de l'autorité nécessaire pour mener à bon terme leur mission éducatrice. Le don de la vie corporelle n'est pas tout. Il doit être complété par celui de l'éducation, sorte de génération d'ordre spirituel, dont l'autorité est la condition et le ressort. On ne saurait douter par conséquent que ceux qui fondent un foyer ne soient en même temps investis de l'autorité nécessaire au bien familial. Mais quand il s'agit de la société civile, le problème est plus complexe et la solution en paraît plus mystérieuse.

Sans doute, la nature humaine est toujours le fondement de l'autorité, qu'elle exige et justifie, mais elle est muette lorsqu'il s'agit de définir son mode d'exercice. C'est donc dire que, les droits de l'homme étant saufs, les peuples sont absolument libres de se donner le gouvernement qu'ils jugent le meilleur, c'est-à-dire, le plus apte à promouvoir le bien commun national. A eux donc il appartient de décréter la monarchie ou la république, la dictature ou la démocratie. C'est pourquoi, parmi les sociologues qui acceptent l'origine divine de l'autorité civile, trois opinions différentes ont cours à ce sujet.



"Sors-moi celui-là, je veux changer d'auto!"

Trois opinions

Les uns professent que ce sont les circonstances historiques qui déterminent le sujet de l'autorité civile et justifient son accession. C'est la théorie du **titre historique.** D'autres soutiennent que seul le peuple peut transmettre aux gouvernants qu'il s'est choisis le pouvoir dont Dieu l'a d'abord investi. Enfin, une troisième opinion, rejetant la transmission du pouvoir par la multitude, revendique cependant pour le peuple le privilège de choisir lui-même la personne du ou des dépositaires du pouvoir.

Nous dirons maintenant un mot de chacune de ces trois théories.

Le titre historique

Le seul titre à l'exercice légitime du pouvoir civil résiderait — d'après les tenants de la première opinion — dans un événement historique, qui rendrait nécessaire au bien public, l'accession de tel ou tel individu au gouvernement de la nation. Dieu accorderait ainsi la jouissance légitime du pouvoir à celui ou à ceux que les circonstances d'ordre politique ou social auraient désignés. Ces faits historiques tiendraient ainsi le rôle d'instruments providentiels en vue de réaliser les desseins divins.

Il est indéniable qu'il s'est présenté dans l'histoire des cas, où il apparaissait clairement qu'un seul homme pouvait sauver la nation soit à cause de son génie, soit à cause de son influence ou de l'idée qu'il représentait. Ceci explique l'origine de la plupart des monarchies d'autrefois et de quelques dictatures des temps modernes. A différentes époques, en effet, des faits se sont produits, où il devenait un devoir de sacrifier les formalités au salut de la patrie.

Le rôle du peuple en ce cas se réduit à une acceptation plus ou moins enthousiasme du chef que les événements lui imposent. Cette soumission peut se justifier au nom du bien commun et des intérêts supérieurs d'un groupement.

Cette hypothèse — n'est pas purement chimérique. Elle a des bases historiques dans la réalité. Aux époques de crises politiques, sociales, ou internationales, quand menace l'anarchie ou la dissolution des cellules dirigeantes, elle semble être d'une application légitime et même obligée. Nous vivons en démocratie et nous en sommes fiers; cette démocratie est parlementaire et nous ne nous en portons pas si mal relativement aux autres Etats du monde. Cependant, il ne faudrait pas croire que ce soit le seul régime légitime. Trop de nos compatriotes oublient qu'une dictature peut être aussi légitime et aussi bienfaisante, meilleure même dans certains cas. Une dictature respectueuse des libertés fondamentales de l'homme ne répugne aucunement à la nature. Un gouvernement fort n'est pas nécessairement injuste et tyrannique. Le seul problème cependant, c'est celui de son opportunité et au regard de la multitude, la question doit se poser ainsi: dans les circonstances actuelles, quel est le régime le plus favorable au bien commun?

Supposons admis le principe du **titre historique.** Est-il valable vis-à-vis de toute autorité constituée? Il est bien difficile de l'admettre. Tout aventurier politique, tout usurpateur, tout tyran de génie peut se réclamer d'une mission divine, sans parvenir à justifier la possession du pouvoir. Le danger d'une pareille théorie serait d'octroyer à un **fait** accompli la valeur d'un **droit.**

Le suffrage

Ce danger est définitivement écarté, si l'on s'en tient au contraire à la thèse qui veut que le seul titre légitime à l'autorité soit le **Suffrage de la multitude.** On se trouve en face d'une conception totalement différente du fait humain, justificateur de l'autorité concrète d'un chef d'Etat. Pour Suarez et Bellarmin, Dieu transmet directement l'autorité, dont il est l'auteur premier, au peuple, avec mission de la déléguer aux plus dignes et aux plus aptes à l'exercer pour le bien de tous. Dieu demeure la cause principale, source de tout pouvoir. Le peuple devient le sujet premier et temporaire du pouvoir. Il possède réellement le pouvoir, à cet instant de la transmission, mais il ne peut le garder. Canal de l'autorité entre Dieu et le gouvernement constitué, plutôt que dépositaire proprement dit.

La multitude donc, consciente de la dignité dont elle est investie, ayant réalisé un pacte ou une entente entre ses membres, transmet le pouvoir qu'elle a reçu elle-même de Dieu au chef qu'elle s'est choisi. Rien ici qui répugne au **droit naturel,** cependant la doctrine de Bellarmin et Suarez a l'inconvénient de nous présenter une collectivité investie d'un pouvoir qu'elle ne pourra jamais exercer. Cette autorité, elle la possède bien, mais elle ne peut la garder ni l'exercer. Il faut qu'elle la délègue à l'instant. Cet inconvénient explique l'abandon progressif de cette opinion, si populaire autrefois et qui rallia pendant longtemps la grande majorité des auteurs chrétiens.

Une nouvelle théorie a été élaborée qui semble encore plus logique. D'après elle, le gouvernement légitime tient son pouvoir directement de Dieu. Le peuple n'en fait par son suffrage que désigner le **mandataire.** Ainsi est éliminé le point le plus critiquable de l'opinion précédente: le peuple n'est pas investi d'une autorité dont il ne peut se servir. En effet, la transmission du pouvoir a lieu du Créateur au chef d'Etat directement. Le peuple demeure toutefois libre de désigner, par une élection ou par tout autre moyen légitime, la personne des dirigeants politiques qu'il désire. C'est un rôle de désignation de personne et de régime, non de collation de pouvoir. A aucun moment, le peuple, — d'après cette dernière opinion, — n'est en possession du pouvoir, dont le principe et la source est en Dieu. Léon XIII écrit: "Le choix détermine la personne du souverain, il ne confère pas les droits de souveraineté; ce n'est pas l'autorité que l'on constitue, on décide seulement par qui elle doit être exercée".

En somme, aucune de ces théories n'est réprouvable, car elles reconnaissent également le principe essentiel qui assure à l'autorité son efficacité et sa dignité, le mandat divin. Elle sont d'ailleurs parfaitement conciliables. Chacune peut être invoquée à bon droit selon les circonstances. En temps normal, il est tout à fait admissible que le suffrage de la multitude soit considéré comme l'indispensable condition à la légitimité du pouvoir. Comment d'autre part dénier la légitimité à ces glorieuses traditions qui consacrent la primauté bienfaisante d'une dynastie pour des siècles, qui par leur pérennité même sont des gages de stabilité, d'unité et de grandeur. Enfin, aux moments critiques de l'histoire, comment la théorie du fait historique ne pourrait-elle pas s'appliquer, si le bien commun, si le salut de la patrie l'exige? Le salut du peuple n'est-il pas la raison dernière de toute politique et la base même de toute institution?

L'homme avait un coeur solide

M. King Jenkins, 53 ans, directeur d'une Agence d'automobiles à Glendale (Californie) est bricoleur. Il voulait l'autre jour, faire un trou dans une lanière de cuir en l'enfonçant sur un poinçon à glace. Il fit un faux mouvement et tomba sur le poinçon qui se planta dans sa poitrine. Il n'y avait personne pour le secourir.

Alors, King Jenkins, sans s'émouvoir, monta en voiture et partit à l'hôpital. Il traversa les couloirs jusqu'à la salle des urgences.

Le médecin qui l'a soigné a expliqué: "Le poinçon lui a traversé le coeur de part en part. Mais il est hors de danger".

L'opinion du lecteur

L'ennui

Québec, le 15 mai 1961

Monsieur le rédacteur,
Le Soleil,
Rue De la Couronne,
Québec, P. Q.

Il y a une chanson qui commence ainsi: L'ennui c'est une chose ennuyante plus on s'ennuie plus on veut s'ennuyer, etc. Une autre, aussi, dit que les enfants s'ennuient le dimanche, et bien d'autres encore, toutes exprimant à peu près les mêmes lamentations comme dans une tentative pour exorciser ce mal qui s'attaque à l'esprit et fait ses ravages sur le plan moral.

Il semble bien en effet, que cette lassitude morale qu'est l'ennui, ait été une menace constante depuis le début de l'histoire de l'homme. Pendant les époques troublées de l'histoire, alors que l'homme devait s'armer, partir en campagne, conquérir des royaumes ou lutter dans des entreprises aussi aventureuses, revenir ensuite grisé par ses victoires ou même dégonflé par l'humiliation d'une défaite, pendant tout le temps que duraient ces émotions où l'esprit était durement mis à contribution, l'ennui n'avait pas de prise sur l'homme; Toutefois, sitôt que celui-ci devenait inactif et n'avait que faire de ses pensées, de nouveau l'ennui le rongeait.

Notre époque ne semble pas faire exception à la règle même en dépit d'une foule de choses attribuables au progrès, et qui sont de nature à tromper l'ennui. Au contraire, c'est justement l'abus qu'on fait de toutes ces découvertes récentes qui prouve que l'homme est toujours aux prises avec l'ennui. Pour s'en rendre compte il n'y a qu'à regarder la radio qui bourdonne toute la journée durant voir même les jeunes piétons qui ne peuvent s'en passer dans la rue, la TV qui joue de 4 heures à minuit: les cinémas, restaurants, clubs de nuit, automobiles, plusieurs sports même n'ont qu'un but, tromper l'ennui. L'imagination elle-même à l'insu de l'homme, s'ingénie à trouver des stratèges permettant à l'homme d'éviter la solitude et ne pas s'ennuyer. C'est en quelque sorte le grand sympathique de l'âme puisqu'elle peut agir sans le concours de la volonté.

Il y a quelques jours, on interviewait un certain personnage au programme partagé du matin, et celui-ci prétendait que l'ennui dont souffre les hommes naît de la routine d'une occupation quelconque plus que de l'oisiveté comme le prétendent plusieurs poètes et philosophes, le personnage en question étant lui-même un poète.

Sans pouvoir m'attribuer l'un ou l'autre de ces qualificatifs, je veux quand même me situer entre les deux affirmations pour soutenir que l'ennui naît de l'oisiveté comme il peut naître de la routine mais que c'est avant tout et surtout la non participation de l'esprit ou intelligence à une occupation quelconque du corps qui crée cette sensation psychique. Bien que ça semble être le corps, c'est l'esprit qui s'ennuie parce qu'on le laisse seul, sans l'interroger, sans avoir recours à son aide, c'est la désunion de l'esprit et du corps, c'est l'ennui.

Un niveau intellectuel convenable chez l'homme compte pour beaucoup dans cette union de l'esprit et du corps et à défaut de ce degré intellectuel souhaitable, l'analphabète par exemple pourra toujours y suppléer par l'amour au travail que d'autres appelleront peut-être du yoga, mais notre conception de l'amour est si pauvre de nos jours.

Face à l'automation et au progrès de toute la technique moderne, l'homme n'aura bientôt qu'à surveiller les opérations d'une machine ou d'une série de machinerie pour voir l'accomplissement de nos travaux actuels. Muni d'avertisseurs automatiques, lumières ou clochettes d'alarme, l'esprit n'aura encore que très peu de participation et de ce fait exposé à l'ennui.

En vue de prémunir l'humanité contre ce mal à la fois simple et inexorable, on a institué l'enseignement ou l'instruction gratuite et obligatoire en plusieurs pays. Les athées iront même jusqu'à dire qu'on a inventé les religions pour combattre l'ennui. Quoiqu'il en soit, l'un ne doit pas empêcher l'autre, c'est-à-dire religion et instruction, et si aujourd'hui nous sommes tentés d'accuser l'instruction ou science d'avoir fait naître l'automation à cause du chômage qui s'en suit temporairement, ce n'est là qu'une manifestation de ce qu'est réellement l'instruction fécondée par l'imagination et devrait plutôt servir à faire l'apologétique de la science.

L'électorat de la province de Québec qui a compris l'importance de ces questions a agi en conséquence l'été dernier et attend maintenant que se concrétise le principal item du programme pour lequel il a opté. De nombreux étudiants de banlieue et même de ville attendent après cette réalisation (gratuité scolaire) pour poursuivre leur cours secondaire. Devront-ils perdre une année de classe pour attendre les résultats de l'enquête ou si dès septembre prochain ils auront droit à l'instruction?

Sincèrement,
PENSATOR



Propos médicaux

(Par le Dr Walter C. Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo).

PERSONNE SEULE SOUFFRANT D'ARTHRITE



C'est malheureux lorsque l'arthrite atteint une personne âgée et pauvre, vivant seule dans une ou deux chambres. Cette maladie est très difficile à soigner. Devant un tel problème, un médecin consciencieux se sent désemparé. Il se sait impuissant.

J'ai devant moi une lettre qui me fend le coeur. Elle est d'une veuve âgée de 60 ans qui dit vivre seule et ne pas savoir quel côté se tourner. Elle est maintenant invalide à la suite d'un affaissement de la colonne vertébrale: ce qui lui cause une grande douleur, et ses articulations sont raides et douloureuses. Elle éprouve d'atroces crampes aux jambes.

Elle reçoit son chèque d'assistance sociale chaque mois et une petite pension de veuve et elle est fière d'avoir pu, jusqu'ici, payer ses comptes et ses dépenses. Parfois, elle éprouve de telles douleurs qu'elle ne peut se rendre à la chambre de bain ou à la cuisine. Naturellement, bien souvent, elle ne peut se rendre au marché acheter ses vivres. Sa crainte de l'avenir la pousse au suicide presque. Que lui arrivera-t-il si son état empire et si elle est forcée de garder le lit? Malheureusement, elle ne possède pas d'assurance qui lui permettrait d'aller à l'hôpital, et c'est là qu'elle devrait être en ce moment. Seulement, à l'hôpital, pourrait-elle recevoir les soins physiothérapiques dont elle a besoin?

Son coeur se soulève de colère parce que les médecins hésitent à aller la voir, et souvent ne veulent pas y aller. Elle a développé un sentiment d'amertume à leur endroit. Je sympathise avec elle, mais je sympathise aussi avec les médecins. Ils détestent faire cette visite sachant qu'une seule prescription n'aura pas beaucoup de résultats. Il existe très peu de calmants de la douleur qui ne développe pas d'habitude. C'est le cas de la morphine. De plus, on ne connaît pas de médicaments capables de guérir l'arthrite chez les vieillards. La cortisone et les médicaments ressemblant à la cortisone apporteront un certain soulagement dans les cas de rhumatisme, d'arthrite déformante, mais ne guériront pas et on ne doit les donner qu'avec soin et attention.

Si je pouvais rendre visite à cette femme, je ne sais pas ce que je pourrais faire pour l'aider, à moins qu'elle ne vive dans une ville où les services et les hôpitaux sont bien organisés. Je pourrais demander à des spécialistes de lui rendre visite. Peut-être un spécialiste de l'arthrite, un orthopédiste et un physiothérapiste pourraient aller la voir de temps en temps. Mais ces bienveillants spécialistes peuvent difficilement aider une personne seule, parce que d'habitude ils entraînent un parent pour prendre soin de la malade.

Evidemment, si cette femme pouvait se rendre à l'hôpital, on pourrait la soigner mieux. Peut-être, après quelque temps, pourrait-elle sortir du lit. Elle pourrait prendre ses repas à la salle à dîner, faire sa toilette etc. Peut-être qu'à l'hôpital, on pourrait lui donner un médicament pour calmer sa douleur pendant la nuit et surtout lui donner un puissant somnifère afin qu'elle puisse se reposer.

AUCUN MEDICAMENT NE DISSOUT LES CATARACTES

Il est très difficile de se leurrer au sujet d'un article de revue. Par exemple, bien des personnes âgées m'écrivent et me disent qu'un ami a vu dans une revue qu'on a trouvé quelque part un médicament pour dissoudre les cataractes. Mon correspondant en a parlé au médecin et au pharmacien et ils n'étaient pas au courant et ainsi elle a recours à moi.

Je suis convaincu que l'article dont parle cet ami concerne un ferment digestif, qui, pendant une opération, est déposé à l'intérieur de l'oeil par l'ophthalmologiste afin de détacher quelque peu le cristallin. En autant que je sache, il n'existe pas de médicament pour dissoudre la cataracte. Et ainsi, lorsqu'une personne devient plus ou moins aveugle, elle ferait bien d'aller voir un bon ophthalmologiste et se faire enlever le cristallin. Si je souffrais d'une cataracte, je ne craindrais pas une telle opération. C'est une opération rapide et sans douleur. J'ai vu des personnes subir cette opération sans aucun inconvénient, même dans les quatre-vingts.

(Distribué en 1961 par "The Register and Tribune Syndicate")



"Est-ce que j'interromps quelque chose?"

MAURICE Pollack LIMITÉE



VENTE D'ÉTÉ

PAS DE PRIX ! PAS DE CONCOURS ! PAS D'APPATS ! SEULEMENT DES VALEURS HONNETES EN BONNE MARCHANDISE !

Belles chemises sport ou de toilette et pyjamas de marques réputées! A un seul et même prix spécial!



SPECIAUX POLLACK ! CHACUN **3.99**

Chemises sport — Rég. jus. $7.00
Choix de quadrillés de toutes sortes, tissus de coton mélange coton et viscose de toute première qualité, très facile d'entretien. Modèle à manches longues. Bleu, gris, brun, rouge. P.M.G.TG.

Chemises de toilette - Rég. jus. $6.00
Très belle qualité, marque réputée. Modèle à motifs de fantaisie, raye ou quadrillé. Col court, rigide ou mou. Bleu, gris, beige. 14 à 17.

Pyjamas de qualité - Rég. jus. $7.00
Qualité et durabilité supérieures . . . avec ces confortables pyjamas de marque réputée. Jolis motifs de fantaisie ou attrayants rayés. Choix de bleu, rouge, ou gris. Tailles : B à E.

Pollack — MERCERIE POUR HOMMES — Rez-de-chaussée



Jeu d'échecs en bois importé de France — Modèle Staunton

Rég. $3.50 **2.69**

Les amateurs d'échecs ne voudront pas manquer cette offre ! Pièces en riche bois admirablement travaillé et poli. Se compare à des jeux valant beaucoup plus cher. Hauteur du roi 3¼ pouces. Coffret à glissière.

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TEL.: 529-9292

Pollack — ARTICLES DIVERS — Rez-de-chaussée



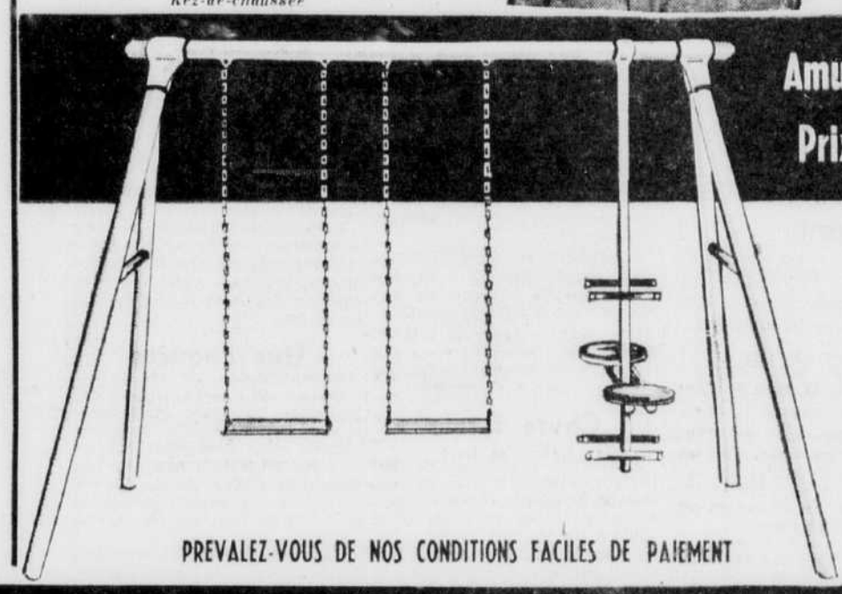
Rég. $2.98 la pre **1.99**

Pratiques souliers de toile, trois styles pour dames

Profitez de cette occasion pour vous prémunir d'une ou plusieurs paires de ces souliers très légers avec semelles de caoutchouc et coussinés à l'intérieur. 1 - Modèle lacé, noir, rouge, vert. 2 - Modèle "pump" avec élastique sur l'avant, noir, rouge, turquoise. 3 - Modèle lacé noir, rouge, vert. 4 à 9.

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TEL.: 529-9292

Pollack — SOULIERS POUR DAMES — Deuxième étage



Amusant gymnase en métal solide pour enfants! Prix vraiment spécial! Au quatrième étage!

SPECIAL — AU COMPLET **19.50**

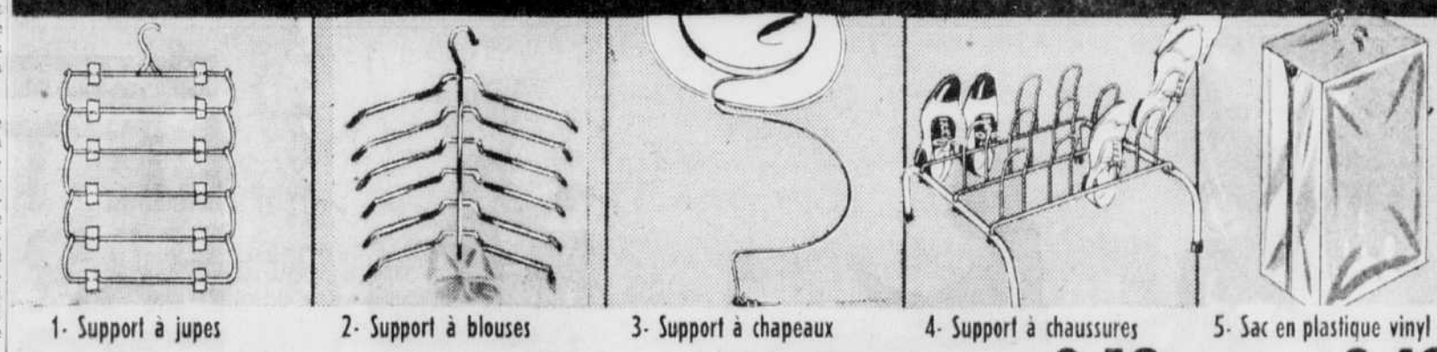
Vos jeunes seront ravis si vous leur offrez cet amusant gymnase de construction de métal, solide peinture métallique, douille en nylon, manches plaquées, barres fixes plaquées, balançoires soutenues de chaînes solides, sièges plaqués. Le siège des balançoires est directement attaché aux chaînes.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — JOUETS — Quatrième étage

PREVALEZ-VOUS DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

Rabais exceptionnels sur ces utiles articles ménagers au sous-sol!



1- Support à jupes
Rég. $1.19 **.79**
En métal, crochet pour suspendre, pinces solides pour retenir. Peut soutenir 6 jupes.

2- Support à blouses
Rég. $1.19 **.79**
En métal, crochet pour suspendre, très pratique, il peut soutenir 6 blouses.

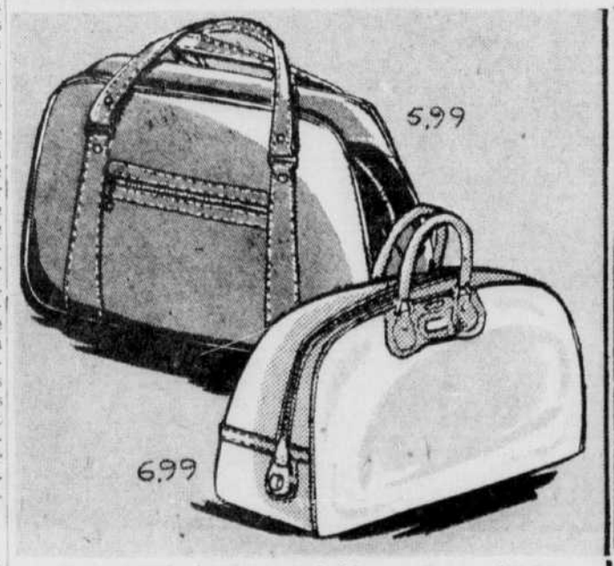
3- Support à chapeaux
Rég. $1.19 **.79**
En métal fini lustré, solide et très pratique. Se fixe au mur. Pour deux chapeaux.

4- Support à chaussures
Rég. $2.98 **2.59**
En métal fini lustré, pattes à embouts caoutchoutés. Vous pouvez y ranger 6 paires de chaussures pour hommes.

5- Sac en plastique vinyl
Rég. $3.98 **2.49**
Pour vêtements, cadre de métal avec 2 crochets. Sac de cristaux de 12 oz. 100% Paradechlorobenzene. Longueur : 54", Couleur marine.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — ROYAUME DE LA MENAGERE — Sous-sol

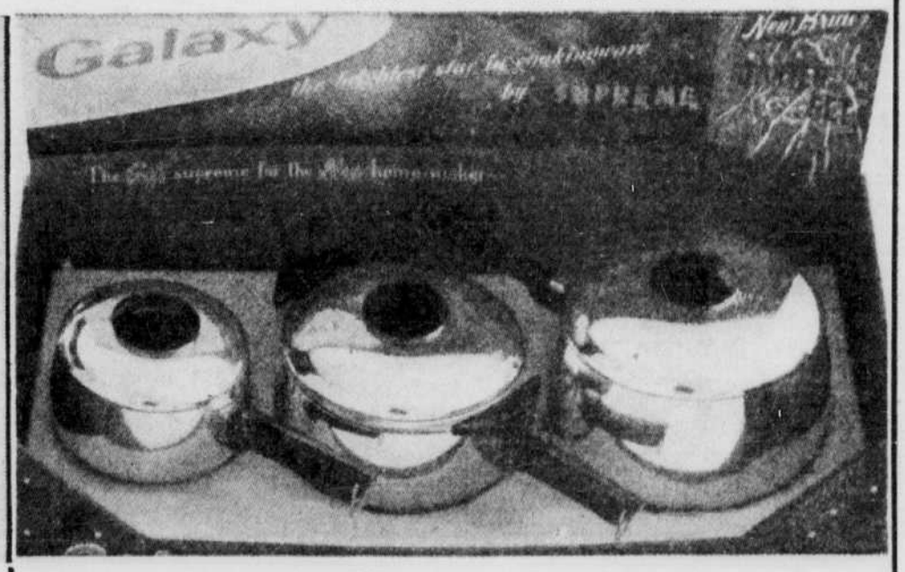


Sacs utilitaires en plaid — Rég. $7.98
Plaid ou plastique à base de vinyl, fabrication anglaise de belle qualité. Profitez de ces valeurs opportunes ! **5.99**

Sacs de sport en cuir — Rég. $11.98
Cuir véritable. Très belle qualité, grandeurs pratiques. Teintes : ginger et Ranch Tan. Venez tôt faire votre choix. **6.99**

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TEL.: 529-9292

Pollack — SACS ET VALISES — Rez-de-chaussée



Nouvel ensemble "Galaxy" en aluminium Supreme

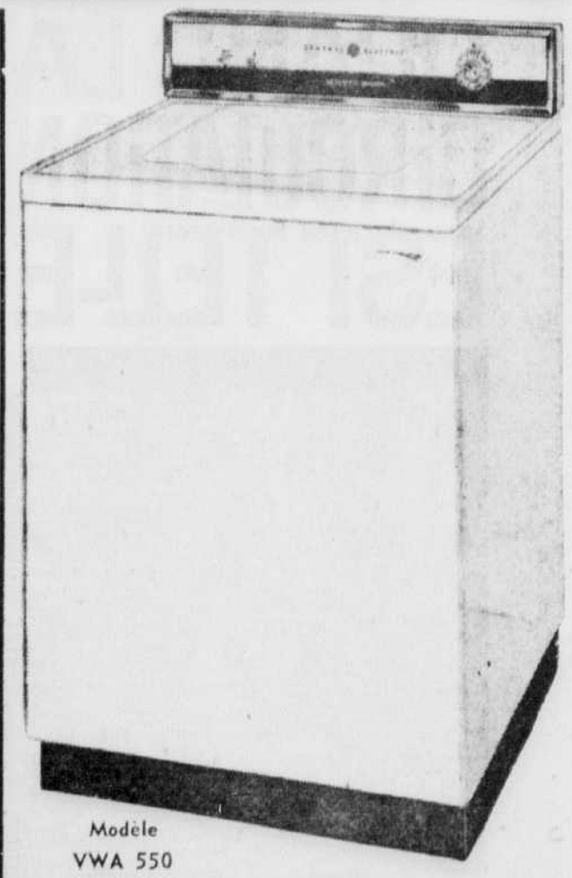
Pour la ménagère moderne cet ensemble de trois morceaux est indispensable ! Il comprend 1 bain-marie d'une capacité de 2 chopines, et 2 casseroles, l'une d'une capacité de 2 chopines et l'autre de 6 chopines. Fabrication en aluminium épais de qualité supérieure. Poignées isolantes résistant à la chaleur. Nouveaux anneaux de suspension.

Rég. $17.95 l'ensemble **14.95**

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — ROYAUME DE LA MENAGERE — Sous-sol

Une autre aubaine CANADIAN GE



Modèle VWA 550

Superbe lessiveuse automatique garantie par General Electric

Prix de liste: $359.95 **239.**

Action nettoyante 3-zones. Choix de minutage jusqu'à 15 minutes. Capacité de 10 livres. Choix d'eau chaude ou très chaude pour blanchissage. Panier, cuve et dessus en porcelaine émaillée. Système de retour de l'eau savonneuse, modèle VWA 555. Largeur 27". Hauteur du cabinet : 36". Pdr : 27½.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT — PAYEZ AUSSI PEU QUE $11.75 PAR MOIS.

Pollack — APPAREILS G.-E. — Quatrième étage

"Peinture Sico" a payé un total de $164,325...

(Suite de la première page)

M. Deslauriers déclare que de 1955 à 1960 sa compagnie a vendu au gouvernement de Québec. La première commande lui fut donnée en juillet 1956 pour 600 gallons, plus 20,000 gallons pour livraison en 1957.

En 1957, la Sico a vendu 31,600 gallons; en 1958, 32,500 gallons, et en 1960, 25,000 gallons.

Cette peinture devait rencontrer les exigences du devis fédéral GP-74. Elle était même meilleure que cela.

Me Lévesque demande comment il s'y est pris pour vendre au gouvernement. Le témoin déclare qu'il est allé voir M. Martineau à son bureau de la rue St-Pierre.

M. Deslauriers explique que M. Martineau lui a dit que Sico avait droit de vivre, et il a alors demandé à M. Martineau de le recommander au service des achats. Il a refusé.

Le témoin ajoute qu'en juillet 156, il a été appelé au bureau de M. Martineau, qui lui a donné une première commande de 600 gallons en disant : "On va vous essayer ! Si vous faites bien cela, vous en aurez d'autres plus tard."

Le prix était de $6.00 le gallon, et le témoin produit la commande.

Me Lévesque : "Le prix de $6.00 était fixé ?"

M. Deslauriers : "Oui."

Le témoin raconte que M. Martineau lui a alors dit qu'à l'avenir il faudrait prévoir une commission de $1.50 par gallon "pour nos amis."

Plus tard, M. Martineau lui remettait des listes de noms à qui il fallait payer des commissions. M. Martineau remettait toujours lui-même les listes, non pas le service des achats.

La première commande comportait un prix de $6.00. Par la suite, ce fut $6.10.

Le témoin dit que dans la majorité des cas, les chèques ont été remis à M. Martineau.

Me Lévesque : "Quel était le prix de vente aux autres ?"

M. Deslauriers : "Environ $4.25 le gallon. Aujourd'hui c'est meilleur marché, parce qu'on est mieux équipé".

Alors, dit Me Lévesque, sans la commission payée, le prix de votre peinture était de $4.25 ?"

M. Deslauriers déclare que la Peinture Sico a payé en commissions $164,325 en cinq ans.

Me Masson : "Vous avez dit que vous étiez libéral ?"

M. Deslauriers : "J'ai jamais dit cela. Je ne fais pas de politique."

Me Masson : "Vous n'avez jamais payé quoi que ce soit à M. Martineau ?"

M. Deslauriers : "Non, jamais."

Avant de finir, M. Deslauriers déclare que la Cie Sico a demandé, avant de payer ces commissions, l'opinion des moralistes.

Me Lévesque s'oppose en disant que ce n'est pas un examen de conscience.

Me Masson : "Vous avez la conscience en paix ?"

M. Deslauriers : "Oui, je suis prêt à monter au ciel."

Au moment où nous allons sous presse, l'enquête continue.

Meilleure situation de l'emploi au...

(Suite de la première page)

nier mois dans cette province. Le bureau fédéral de la statistique attribue la hausse de l'emploi à une activité plus grande dans la fabrication des produits de consommation, les textiles, la transformation des produits de fer et la construction.

Dans le pays, on attribue le gain de l'emploi à l'agriculture, la construction. Les services et la fabrication ont joué aussi un rôle important. La main-d'oeuvre totale s'établit maintenant à 6,440,000 travailleurs contre 6,353,000 en mars.

• Un engagement important fait 11 morts près...

(Suite de la première page)

de la France et ordonneront pendant les négociations pour mettre fin aux hostilités en Algérie.

Mais la délégation rebelle participant à la conférence d'Evian-les-Bains, station estivale réputée dans les Alpes, a qualifié ce cessez-le-feu unilatéral de "manoeuvre de propagande" a déclaré que les combats se poursuivront en Algérie jusqu'à entente complète. Les pourparlers ont été ajournés à demain matin parce que c'est aujourd'hui la fête religieuse musulmane d'"Aid-el-Kébir."

Le premier ministre adjoint du Gouvernement provisoire algérien, Belkacem Krim, a réitéré le refus des rebelles d'accepter le partage de l'Algérie. Le président Charles de Gaulle a déclaré que cette mesure pourrait être nécessaire pour protéger les citoyens français en Algérie advenant la rupture totale des liens avec la France. Krim a qualifié la décision française de cessez-le-feu comme une manoeuvre pour "démoraliser" l'armée rebelle en Algérie et les négociateurs à Evian-les-Bains.

L'embuscade en Algérie s'est déroulée dans un col de montagne, 60 milles à l'est d'Orléansville lundi. Sept militaires ont été tués et trois blessés avant de pouvoir sauter de leurs véhicules. L'un d'eux a été renversé et a écrasé quelques-unes des victimes. Dissimulés derrière de gros galets, les rebelles ont fait feu sur les militaires. Le tumulte des coups de feu a éveillé l'attention des soldats du poste avoisinant de D'Ain N'Sour et des renforts ont été acheminés vers la scène de l'escarmouche. Les rebelles ont couvert leur retraite en lançant des renades sur les troupes escaladant la montagne. A Alger, un porte-parole de l'armée a affirmé que cette embuscade ne provoquera pas de changements des ordres de limiter les opérations à la chasse aux terroristes et à la protection de la population.

Kennedy intervient

(Suite de la première page)

étrangers dans toute affaire en conflit avec les Etats-Unis.

WASHINGTON NEUTRE

D'autre part, M. Sam Rayburn, du Texas, président de la Chambre des représentants, a dit que Kennedy a déclaré aux chefs du Congrès, à une conférence à la Maison Blanche hier, que le gouvernement "est en dehors de cette affaire et le demeurera".

Que l'aide vienne ou non des autorités supérieures, la proposition connaîtra sûrement encore des moments tumultueux.

Le sénateur Hubert Humphrey, démocrate du Minnesota, a prédit aujourd'hui que Castro reviendra sur sa décision. C'est le premier ministre cubain qui a proposé le premier l'échange de 1,200 prisonniers pour 500 tracteurs. Il a cependant bien précisé qu'il ne s'agissait pas d'un échange mais d'une indemnisation pour les dégâts causés par les envahisseurs lors de l'invasion ratée.

A Baltimore, le membre du comité, M. Eisenhower, a déclaré à une conférence de presse "qu'il était peiné et surpris" des critiques formulées par ses collègues républicains.

Eisenhower, président de l'Université John Hopkins, a exprimé l'espoir que les critiques "ne nuiront pas aux efforts du comité".

Il a comparé l'échange à la situation d'une mère qui verse une rançon pour obtenir son enfant enlevé.

"PERSPECTIVES" MONDIALES

Canonisations en perspective

Cité du Vatican (Reuter) — La Sacré Congrégation des Rites du Vatican a revisé hier les causes de béatification d'une quarantaine de martyrs catholiques anglais et gallois du 16ème et 17ème siècles. Aucune décision n'a été annoncée après la réunion; mais des observateurs ont indiqué que la Congrégation se prononcerait probablement en faveur de la canonisation de ces martyrs.

Entretien de Kennedy et Ikdea

Tokyo (Reuter) — Le premier ministre du Japon, M. Hayato Ikdea, aura des entretiens officiels avec le président des Etats-Unis, M. John F. Kennedy, à Washington le 20 et le 22 juin prochain, rapporte aujourd'hui l'agence de nouvelles japonaise Kyodo.

Il n'y a plus d'enfants !

Rome (PA) — La police italienne a rapporté avoir découvert une maison de prostitution où de très jeunes filles recevaient des adolescents. Les policiers ont précisé que cinq des jeunes filles étaient de la même famille et étaient âgées de 13 à 22 ans. C'est leur mère qui leur avait demandé d'aller travailler dans cette maison de débauche.

"La barque de France ne sombrera pas"

Cité du Vatican (UPI) — "La crise algérienne a ballotté le navire de l'Etat français, mais j'ai foi qu'il ne sombrera pas", a déclaré le pape Jean XXIII hier, devant une délégation du Conseil de ville de Paris. La Ville de Paris a pour emblème un vaisseau et comme devise : "Battu par les flots, mais ne sombre pas." "Votre vaisseau rencontrera sans doute d'autres tempêtes," a dit le pontife, "mais espérons qu'il ne sombrera jamais."

Ecrasement d'un "Globemaster"

Tacoma, Washington (UPI) — Au moins 17 hommes ont été tués lorsqu'un "C-124 Globemaster" s'est écrasé ce matin peu après être décollé de l'aéroport McChord, tout près de Tacoma. L'appareil a atteint une altitude de 500 pieds avant de piquer vers le sol. Seize des victimes ont péri sous le choc et la dix-septième était morte à son arrivée à l'hôpital général de Madigan. Une personne a été portée disparue et quatre autres reposent dans un état grave à l'hôpital.

Verwoerd prévoit des émeutes

Le Cap (PA) — Le premier ministre de l'Afrique du Sud, M. Hendrik Verwoerd, a donné l'avertissement hier que tous les Noirs et les Métis devront faire face à la puissance combinée de l'armée et de la police s'ils mettent à exécution, la semaine prochaine, leur projet de grève pour manifester leur opposition à la politique d'apartheid. M. Verwoerd a déclaré devant le Parlement que la grève produira inévitablement des émeutes. Il a accusé des "agitateurs et des intimidateurs" d'être les responsables de ces manifestations populaires.

Chute fatale

Maniwaki — (PC) — M. Guy Lavigne, âgé de 36 ans, de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson a perdu la vie lundi au cours d'une chute à lac Massines, à 150 milles au nord d'ici. M. Lavigne, qui faisait partie d'un groupe parti en excursion de pêche, s'est fracturé le crâne lorsqu'il a glissé et s'est heurté la tête sur une pièce de bois dans un camp de pêche. Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

Optimisme à Charlesbourg

Le problème de l'eau serait bientôt réglé

Par J.-Claude Rivard

Le problème de l'eau potable est de nouveau revenu à l'étude hier soir à Charlesbourg, alors que le conseil municipal siégeait en réunion régulière. Celle-ci s'est cependant terminée sur une note plus optimiste, car il semble bien que la présente situation pourra bientôt être corrigée, du moins selon les propos échangés entre le conseil et un entrepreneur québécois. Ce dernier a affirmé qu'il connaissait de nombreux ingénieurs capables de trouver en quantité de l'eau pour alimenter la municipalité de Charlesbourg.

Un constructeur québécois venu demander au conseil l'approbation d'un projet de lotissement sur des lots du cadastre de Charlesbourg, situés le long de la 60e rue-est, aux limites de Charlesbourg et d'Orsainville, a ainsi déclaré qu'il y avait quantité de sources d'eau à Charlesbourg et qu'il ne s'agissait plus que de les trouver. "Nombre d'ingénieurs québécois sourient lorsqu'on leur parle de pénurie d'eau potable à Charlesbourg" a-t-il dit.

Il demanda en outre au conseil une preuve écrite de l'ingénieur pouvant démontrer que, dans un prochain avenir, il sera très facile de répondre aux besoins de la population. "Cette preuve, a-t-il ajouté, doit prouver aux compagnies prêteuses, dont la Société centrale d'Hypothèque, que Charlesbourg ne traverse qu'une mauvaise impasse comme celles qu'ont eu à envisager la plupart des grandes villes, à quelque moment de leur existence. Malheureusement, les dirigeants de ces compagnies, sont très mal informés par une publicité défavorable. Pour la plupart, il ne connaissent Charlesbourg que de nom, et ils ne veulent maintenant plus consentir des prêts pour construction domiciliaire que moyennant certaines conditions particulières et difficile, pour les résidents éventuels de Charlesbourg.

Le conseil a donc résolu d'informer adéquatement les compagnies prêteuses des efforts constants du conseil pour solutionner le plus tôt possible ce problème et du mal fondé de la publicité par laquelle ils ont été trompés.

Quant aux sources d'approvisionnement que l'on croit pouvoir exploiter avec fruit, une rencontre du contracteur en question et des autorités municipales doit avoir lieu incessamment.

COMPTEUR D'EAU

Au cours de la même réunion, l'échevin Henri Casault a présenté une résolution destinée à autoriser l'ingénieur à préparer des estimés en vue de l'installation de compteur d'eau. Comme on le sait, ces compteurs d'eau devraient diminuer considérablement les gaspillages qui se font en ce domaine.

Ste-Foy

Nouveaux tarifs à la Cour municipale

A la suggestion du juge municipal et du greffier, le conseil de la cité de Ste-Foy a accepté de nouveaux tarifs pour la cour municipale. Ils deviennent uniformes avec les tarifs en vigueur dans d'autres cours municipales de la banlieue de Québec.

Pour "déprendre" les machines de la cité qui tombent souvent en pannes, la cité de Ste-Foy se propose d'acheter une remorque au coût de $8,000.

Le conseil a passé une résolution pour l'engagement du personnel des terrains de jeux au cours de l'été. Il se composera de 45 personnes et du directeur, M. André Ouellette.

La cité a été informée que les travaux de construction du boul. Henri IV nécessiteront le déplacement de la piscine et du terrain de jeux du parc Jacques Berthiaume. Les travaux du boulevard sont faits par le Ministère de la Voirie.

L'évaluation imposable au rôle actuellement en vigueur à Ste-Foy est de $73,890,235. Douze nouvelles maisons viennent d'être mises en chantier depuis 15 jours dont une de $30,000.

Une enquête

Ottawa (PC) — Le ministre des Ressources naturelles, M. Dinsdale, a déclaré aujourd'hui qu'il fera enquête pour déterminer s'il est vrai que la maison natale de sir Wilfrid Laurier à St-Lin, qui est devenue un monument historique, était fermée hire, jour de la fête Victoria.

C'est le député libéral de Richelieu-Verchères, M. Lucien Gardin, qui avait soulevé la question en demandant s'il ne serait pas possible de faire en sorte de tenir ouverts les monuments historiques les jours de fêtes pendant la saison touristique.



RÉSERVÉ STRICTEMENT à L'ÉPARGNE...

Un compte qui ne doit servir qu'en cas d'urgence ou pour des occasions spéciales... voilà la sorte de compte d'épargne qui est à la base de la sécurité financière de nombre de clients de la B de M. Ils y déposent les fonds qui les protégeront contre l'adversité... ou qui leur permettront de profiter d'une occasion unique. Un compte de ce genre... réservé strictement à l'épargne ...qui d'entre nous pourrait vraiment s'en passer ?



MON ARGENT, JE LE METS À... "MA BANQUE"

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Il y a 10 BUREAUX de la B de M pour vous servir dans QUEBEC et le DISTRICT

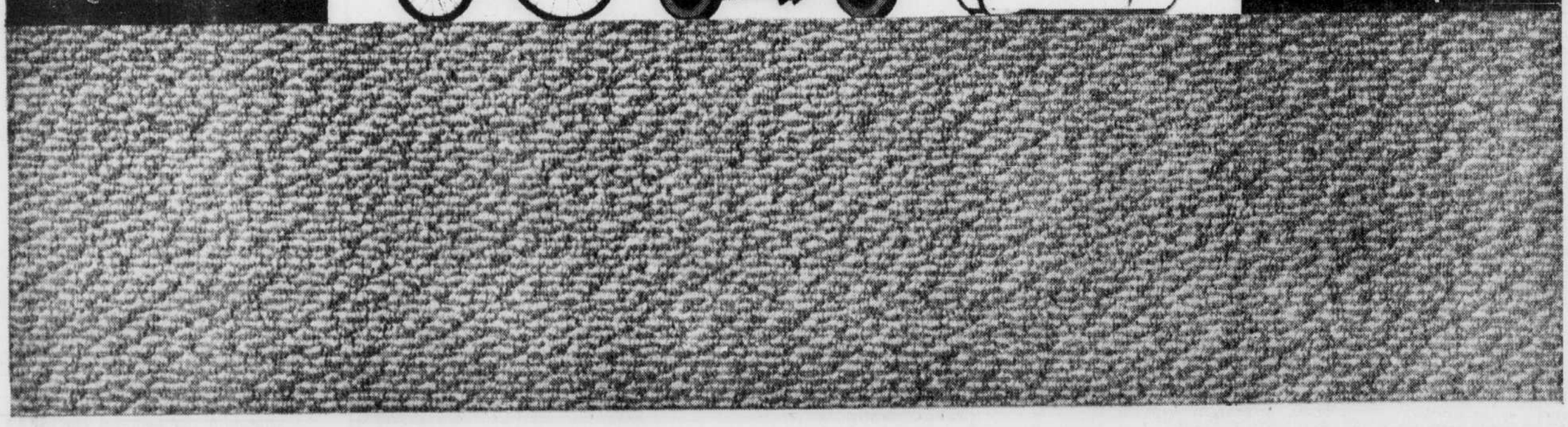
AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

D-3228F

QUAND LA CIRCULATION EST TELLE



LE TAPIS HARDING EXCELLE



LE TAPIS FAIT D'ACRILAN EST IDÉAL POUR LES FAMILLES VIVANTES

Les enfants peuvent s'ébattre, rouler, courir ou marcher sur le tapis Harding fait d'Acrilan . . . il s'en sort toujours intact. L'Acrilan est la fibre à tapis la plus élastique qui soit. Elle résiste bien aux poussières et à la saleté. Elle se lave facilement. Elle n'est pas allergène et les mites ne peuvent l'attaquer. Les tapis d'Acrilan sont à la fois beaux et confortables.

Allez admirer les tapis d'Acrilan Harding chez le vendeur Harding. Grand choix de magnifiques couleurs sur fonds unis ou en relief, avec textures et motifs variés, ainsi que poils tors. Sous chaque tapis, vous trouverez la signature Harding qui vous donne la certitude d'obtenir la meilleure qualité possible au Canada. Pour des tapis d'une beauté et d'un confort hors pair, exigez la marque Harding.

Allez le voir chez le VENDEUR DE TAPIS HARDING

Les tapis Harding ont été vérifiés et approuvés par Good Housekeeping et le Chatelaine Institute.

CARPET PILE MADE WITH A ACRILAN ACRYLIC FIBER • REG. T.M. OF CHEMSTRAND

4731-F

Objet du bill 74

EVITER TOUTE CONFUSION ENTRE LES PRODUITS DU LAIT ET LES SUCCEDANES

(Par Joseph Voisard)

L'objet du bill 74 déposé hier à l'Assemblée législative par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation est d'écarter tout danger de confusion entre les produits laitiers et les succédanés. Une réglementation sévère préviendra la possibilité d'induire en erreur le commerçant et le consommateur.

Par une disposition de la nouvelle loi, nul ne pourra fabriquer ou vendre en gros tout aliment qui, par ses caractères extérieurs et son mode d'emploi, offre de l'analogie avec le lait ou un autre aliment tiré du lait", à moins d'avoir obtenu du ministre un permis de fabrication ou, selon le cas, un permis de vente. Ces permis seront annuels et expireront le 30 décembre de l'année pour laquelle ils auront été emis. Ils seront aussi sujets à révocation dans le cas d'infractions.

Tout succédané mis en vente devra répondre "aux normes de composition, de qualité, de forme et de présentation fixées par les règlements et porter sur le récipient, l'emballage ou l'enveloppe, l'indication, en français et en anglais, du nom, de l'origine, de la quantité et de la composition du produit".

Dans un établissement où l'on sert à manger moyennant rémunération, nul ne pourra offrir ou servir un succédané sans en prévenir le consommateur par une indication sur le menu ou, à défaut de menu, une affiche ou une étiquette".

Il y aura interdiction d'employer pour désigner un succédané les mots "lait", crème", "beurre", "fromage", "mélange" ou un dérivé de ces mots. De même aussi, il ne sera pas permis d'employer, pour désigner celui qui fabrique ou vend un succédané les mots "laiterie", "crémerie", "beurrerie", "fromagerie". Il sera également interdit d'utiliser pour désigner un succédané des appellations ou des images évoquant l'industrie laitière.

C'est dire que la nouvelle loi permettra la vente des succédanés des produits laitiers, mais dans la limite de règlements bien définis. Un contrôle sévère sera établi, en vertu de la nouvelle loi. Des inspecteurs surveilleront étroitement la fabrication, l'entreposage et la livraison de ces succédanés à la consommation. Des peines frapperont les auteurs d'infractions et elles pourront aller jusqu'à l'emprisonnement dans le cas de récidive.

Produits laitiers

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a présenté aussi le bill 73 "modifiant la loi des produits laitiers". Ce projet a d'abord pour but de permettre l'examen des livres d'une fabrique par les inspecteurs et les comptables de la Commission de l'industrie laitière. Il assure aussi la protection requise à ces fonctionnaires et aux inspecteurs de produits laitiers dans l'exercice de leurs fonctions.

La nouvelle loi prévoit qu'il sera interdit de fabriquer ou de détenir dans une fabrique et ses dépendances, pour quelques fins que ce soit, même pour consommation personnelle, des succédanés de produits laitiers, des huiles ou matières grasses végétales, des substances destinées à la préparation des succédanés de produits laitiers ou des appareils pouvant servir à les fabriquer.

Nouveau coroner

Le Dr Albert Royer, de St-Pacôme, a été nommé coroner conjoint pour le district judiciaire de Kamouraska. Le Dr Royer aura juridiction sur le district électoral de Kamouraska exclusivement.

Neuf conseils en loi de la Reine

Neuf membres du Barreau de la province viennent d'être nommés conseils en loi de la Reine.

Ces avocats à l'honneur sont: MM. Gabriel Mercier et Luke MacDonald, de Québec; Me Robert Cliche, de St-Joseph de Beauce; Me Charles N. Barbès, d'Amos; Me Fernand Côté, de Lartic; Me Stanislas Déry, de Saint-Jean; Me Armand Sylvestre, de Berthierville; l'hon Sarto Fournier et Me Maximilien Caron, de Montréal.

Nouveau consulat

OTTAWA (UPI) — L'hon. George Hees a annoncé hier que le Canada établira un nouveau consulat à Philadelphie, le 5 juin. Le pays compte 63 postes du genre dans 47 pays.

Malgré les lois

LONDRES (UPI) — Plus de 250 personnes ont perdu la vie sur les routes d'Europe au cours de la dernière fin de semaine en dépit de nouvelles lois sur le trafic édictées par quelques pays.

LES PEINTURES MT. ROYAL PRÉPARENT 1223 TEINTES DIFFÉRENTES POUR TOUS USAGES

1223

A l'arbitrage

DELAIS MOINS LONGS

(Par Joseph Voisard)

L'aliénation ou la concession totale ou partielle d'une entreprise, autrement que par vente en justice, n'invalidera aucun certificat émis par la Commission des relations ouvrières, aucune convention collective, ni aucune procédure en vue de l'obtention d'un certificat ou de la conclusion ou de l'exécution d'une convention collective. C'est l'un des objets du bill 78 "modifiant la loi des relations ouvrières", déposé, hier après-midi, à l'Assemblée législative par le ministre du Travail et des Affaires municipales, M. René Hamel, député de St-Maurice.

Ainsi, sans égard à la division, à la fusion ou au changement de structure juridique d'une entreprise, le nouvel employeur sera lié par le certificat ou la convention collective, comme s'il y était nommé. Il deviendra par le fait même partie à toute procédure se rapportant à la convention collective, aux lieu et place de l'employeur précédent. La Commission des relations ouvrières pourra rendre toute ordonnance jugée nécessaire pour constater la transmission de droits et d'obligations.

Une clause prévoit explicitement l'époque où l'avis de négociation pour le renouvellement d'une convention collective peut être donné: soit dans les 60 jours précédent l'expiration de cette convention.

La nouvelle loi supprimera l'intermédiaire de la Commission des relations ouvrières pour l'avis requérant l'intervention d'un conciliateur. Cet avis sera désormais transmis directement au ministère du Travail.

Une stipulation de la loi fixe à 45 jours, au lieu de trois mois, le délai dans lequel un conseil d'arbitrage doit lui faire rapport sur un différend relatif à la conclusion ou au renouvellement d'une convention collective. De plus, le rapport de ce conseil ne renfermera plus de recommandations. Il constatera simplement qu'il y a eu entente ou que le différend persiste.

Avant une grève ou une contre-grève, on ne devra pas nécessairement attendre 14 jours après la réception du rapport du conseil d'arbitrage. Il suffira qu'il se soit écoulé 75 jours depuis la réception de l'avis requérant une intervention conciliatrice. Dans le cas d'une première convention, ce délai sera de 90 jours.

Pendant ces délais, il sera interdit aux associations de salariés de conseiller à leurs membres de ne pas continuer à fournir leurs services aux mêmes conditions, tout comme il est interdit aux employeurs de changer les conditions de travail.

L'arbitrage des griefs résultant de l'interprétation ou de l'application d'une convention collective liera toujours les parties et l'interdiction de la grève ou de la contregrève devient en conséquence absolue pendant la durée de la convention.

Pour hâter le travail de la Commission des Relations ouvrières, le bill 78 prévoit la nomination d'un second vice-président. Cela permettra à la Commission de tenir simultanément trois séances.

En vertu de la nouvelle loi, la Commission sera tenue de motiver ses décisions et de les rendre accessibles au public, sauf lorsqu'il s'agira d'autorisation de poursuites pénales.

Les nouvelles dispositions pour l'arbitrage des griefs ne s'appliqueront pas aux conventions collectives actuellement en vigueur.

Enfin, une stipulation spéciale de la nouvelle loi retarde au premier août prochain l'entrée en vigueur des articles relatifs aux procédures de conciliation et d'arbitrage ainsi qu'au droit de grève et de contre-grève.

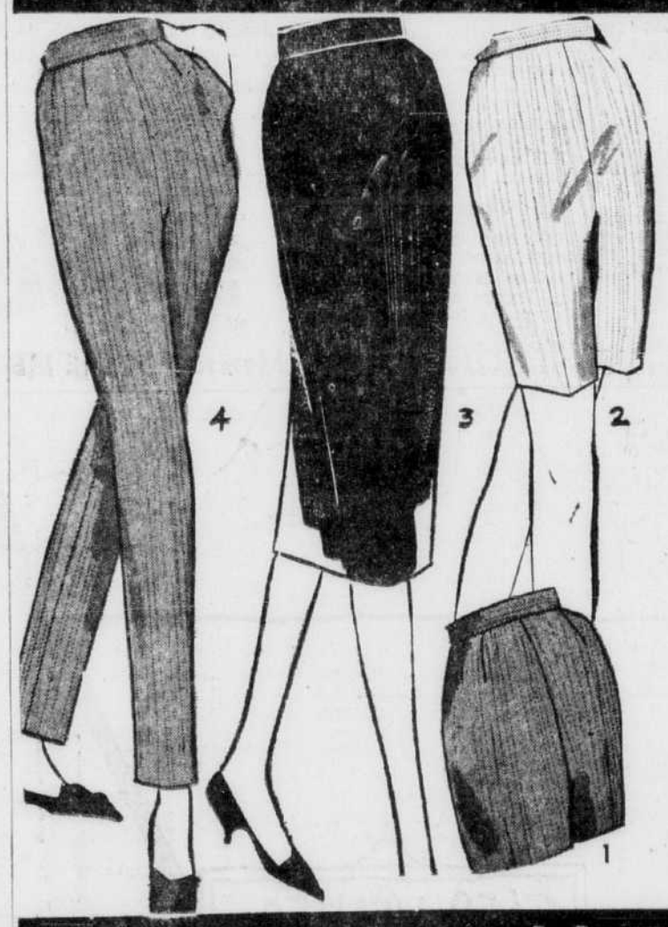
MAURICE Pollack LIMITÉE



VENTE D'ÉTÉ

PAS DE PRIX ! PAS DE CONCOURS ! PAS D'APPATS ! SEULEMENT DES VALEURS HONNETES EN BONNE MARCHANDISE !

Les plus populaires vêtements sport pour l'été à bas prix hors pair! Deuxième étage!



Slacks et Jamaïca Rég. jus. $4.98 cha, 2.99

Jupes et Pantalons fuseau Rég. jus. $5.98 cha. 3.99

1 - Shorts : En beau coton peigné "Whiprord". Très belle qualité. Facile d'entretien. Choix de couleurs en vogue : rose, blanc, vert, jaune, aqua. 10 à 18. 2.99

2 - Jamaïca : Coton souple, 100%, fin cordé, facile d'entretien. Choix de rose, jaune, blanc, vert, aqua. 10 à 18. 2.99

3 - Jupe : Coton cordé de belle qualité, coupe droite, souple et légère elle est idéale pour l'été. Choix de jaune, rose, blanc, vert, mauve, aqua. 10 à 18. 3.99

4 - Pantalons fuseau : Tissus de belle qualité, coton cordé ou tissé. Style très étroit, coupe seyante. Choix de teintes à la mode. Aqua, jaune, vert, lilas. 10 à 18. 3.99

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — VETEMENTS SPORT POUR DAMES — Deuxième étage

Exceptionnelle valeur pour la sportive élégante



Car coat en cuir suède importé d'Angleterre

SPECIAL 21.99

Mademoiselle ne voudra pas manquer cette occasion de se procurer un confortable car-coat de très belle qualité, fait en véritable suède anglais. Col chemisier ou ouvert, boutons recouverts, poches aux côtés. Spécialement traité pour être nettoyer à sec. Teintes : moka, vert loden, brun. 10 à 20.

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TEL.: 529-9292

Pollack — CAR-COATS POUR DAMES — Deuxième étage

Cardigans de 1ère qualité



VAL. REG. $7.98 4.99

Pour bien compléter une garde-robe estivale, un chandail en banlon vous est indispensable. Choisissez un modèle comme celui-ci avec encolure en V, petit collet, manches ¾, boutons nacrés. Facile d'entretien. Choix de noir, blanc, marine, vert, brun, mauve. Tailles : 14, 16, 18, 20.

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TEL.: 529-9292

Pollack — CHANDAILS POUR DAMES — Rez-de-chaussée

Vaste choix de sandales attrayantes et confortables à prix vraiment imbattable



VAL. RÉG. $3.98

LA PAIRE 2.99

Pensez à vos futures vacances et procurez-vous une ou plusieurs paires de ces pratiques sandales, indispensables pour la campagne, le voyage, les courses, etc. Elles sont faites de cuir souple aux couleurs variées: rouge, brun, beige, blanc, noir. Talons compensés, styles variés à courroies. Talons plats, wedge, etc. Aussi cuir verni noir. 4 à 9½ A et B.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — SOULIERS POUR DAMES — Deuxième étage



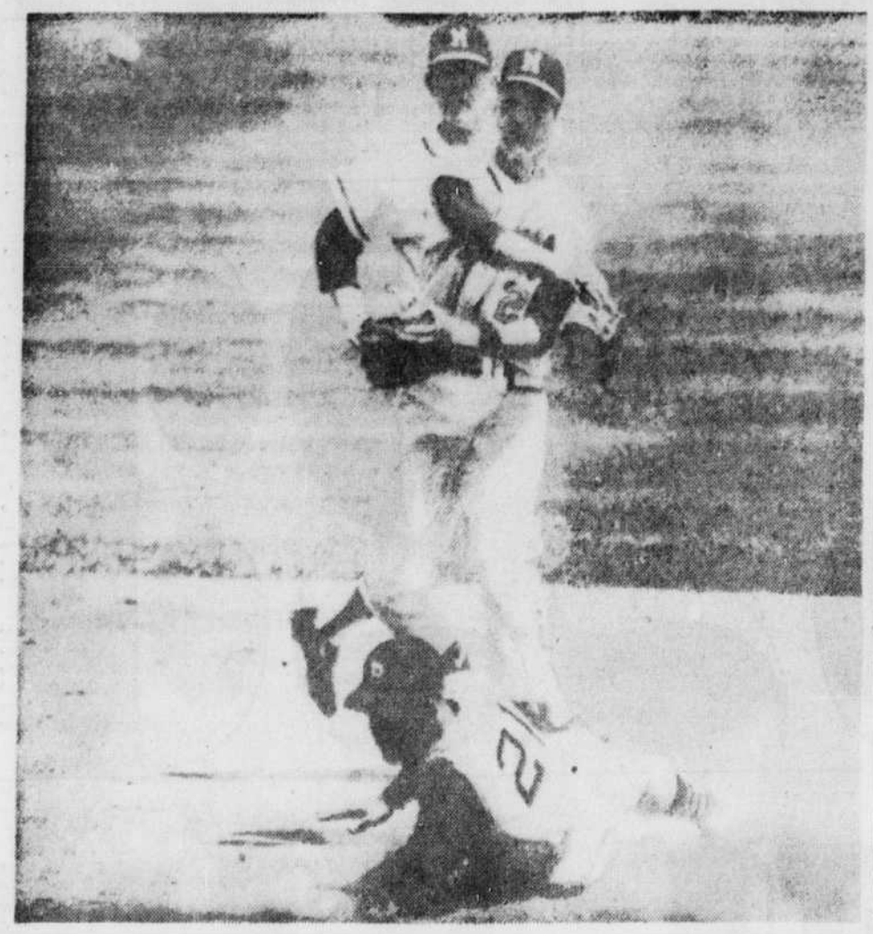
Très beaux 'dusters' en nylon ou coton gaufré

VAL. REG. $5.98 3.99

Pratiques et élégants, ces dusters se portent à merveille à la maison. Choix de très jolis modèles à manches courtes, coupe droite ou raglan, col rond ou Peter Pan. Nylon ou coton gaufré, motifs de fantaisie, rayures, ou quadrillés. P. M. G.

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — LINGERIE POUR DAMES — Deuxième étage



LE DEUXIEME BUT FRANK BOLLING des Braves de Milwaukee lance au premier but pour compléter un double-jeu en retirant Bill Mazeroski des Pirates de Pittsburgh, pendant que Roberto Clemente glisse au deuxieme sac dans une vaine tentative. Cette scène fut saisie dans la deuxième manche de la joute d'hier à Milwaukee. On peut aussi voir l'arrêt-court Roy McMillan des Braves qui regarde par-dessus l'épaule de Bolling. (Téléphoto PA)

Baseball

HIER

Ligue Américaine

Chicago 1, Baltimore 3
Detroit 5, Minnesota 2
Washington 7, Kansas City 3
Cleveland à Los Angeles (soir)

Ligue Nationale

Milwaukee 1, Pittsburgh 0
Philadelphie 2, Chicago 1
Los Angeles 9, Cincinnati 2
San Francisco 4, St-Louis 12

Ligue Internationale

Richmond 2, Buffalo 1
Charleston 2, Rochester 1
Jersey City 3, Syracuse 7

Ligue Provinciale

Thetford à Québec (froid)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Boston à New York
Chicago à Baltimore (2, soir)
Detroit à Minnesota (soir)
Washington à Kansas City (soir)
Cleveland 0, Los Angeles 9

Ligue Nationale

Pittsburgh à Chicago
San Francisco à Cincinnati (soir)
Philadelphie à Milwaukee (soir)
Los Angeles à St-Louis (soir)

Ligue Internationale

Columbus à Toronto
Richmond à Buffalo
Charleston à Rochester
Jersey City à Syracuse

Ligue Massicotte

Saillant vs St-Pascal
Ste-Foy vs Beauport

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	21	13	618	—
Los Angeles	23	15	605	—
Pittsburgh	19	13	594	1
Cincinnati	20	16	571	1½
Milwaukee	18	16	500	4
St-Louis	14	18	438	6
Chicago	12	22	353	9
Philadelphie	10	23	303	10½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Detroit	26	11	.703	—
Cleveland	21	15	.583	4½
New York	18	15	.545	6
Baltimore	19	18	.514	7
Minnesota	18	18	.500	7½
Washington	18	20	.474	8½
Boston	15	18	.455	9
Kansas City	13	18	.419	10
Chicago	14	21	.400	11
Los Angeles	13	21	.382	11½

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Columbus	17	11	.607	—
Charleston	16	13	.581	1½
Rochester	16	12	.571	1
Richmond	16	15	.516	2½
Jersey City	13	13	.500	3
Buffalo	14	18	.483	3½
Toronto	11	17	.433	5
Syracuse	10	21	.323	8½

LIGUE MASSICOTTE

	G	P	Moy.	Diff.
Beauport	2	0	1.000	—
St-Pascal	2	0	1.000	—
Ste-Foy	1	1	.500	1
Beaver	1	1	.500	1
Saillant	0	2	.000	2
Québec-Ouest	0	2	.000	2

Clifford Bradley décédé à London

London, Ontario (PA) — Clifford R. Bradley, surveillant général de la Canadian Trotting Association, est décédé à l'âge de 65 ans dans un hôpital ici avant-hier soir.

M. Bradley, resident d'Oakville, a subi une crise cardiaque le 17 mai dernier. Il était ici pour assister à l'ouverture de la saison des courses sous harnais à la piste de l'Exposition.

Né à Little Current, Ontario, Bradley avait été nommé surveillant général de la C.T.A. en 1955.

Baseball majeur

Ken McBride permet aux Angels de blanchir les Indiens par 9-0

LOS ANGELES (UPI) — Ken McBride a lancé une partie de trois coups sûrs hier cependant que ses coéquipiers de Los Angeles obtenaient 11 coups sûrs, dont trois circuits, pour permettre aux Angels de blanchir les Indiens de Cleveland par 9-0.

C'était la première victoire par blanchissage pour les Angels cette saison et leur plus grand total de points à date pour une partie. La victoire a mis fin à une série de six victoires du Cleveland et c'est la première fois que les Indiens sont blanchis cette année.

Les gros cogneurs des Angels ont été Leon Wagner, qui a frappé un circuit à la première manche et deux simples; Ken Hunt et Earl Averill ont obtenu des circuits de trois points chacun.

McBride, enregistrant sa quatrième victoire contre deux défaites, n'a jamais été en difficultés sérieuses bien qu'il ait accordé cinq buts sur balles.

Jim Perry, lanceur débutant du Cleveland, a officié pendant cinq manches et a encaissé sa troisième défaite contre deux victoires. Il a été relevé par Russ Heman à la moitié de manche des Angels à la sixième.

PLUSIEURS CIRCUITS

ST - PAUL - MINNEAPOLIS — (UPI)—Norm Cash, Steve Boros et Dick Brown ont frappé des circuits successifs alors que les buts étaient déserts à la neuvième manche hier pour égaliser un record des majeures et aider Detroit à l'emporter 5-2 contre les Twins du Minnesota.

La parade des circuits a débuté après que Minnesota eut égalisé le compte 2-2 à la huitième et que les gérants Bob Scheffing et Cookie Lavagetto eurent essayé de se déjouer l'un et l'autre. Scheffing a utilisé trois lanceurs pour Detroit dans cette manche et Lavagetto a compté sur trois frappeurs d'urgence et un coureur de relève.

Hank Aguirre, le quatrième lanceur du Detroit, a été le gagnant. Il a un record de 2-3. Moore a été débité de sa deuxième défaite en cinq décisions.

Les trois circuits consécutifs du Detroit marquent la troisième fois que le club accomplit cet exploit. Ce record est détenu par plusieurs clubs.

Lenny Green a frappé un simple pour Minnesota à la quatrième session pour poursuivre sa série de coups sûrs à 20 parties consécutives.

WASHINGTON 7-3

KANSAS CITY (UPI) — Les Sénateurs de Washington ont chassé le droitier Ray Herbert du monticule avec une poussée de quatre points à la huitième manche hier pour défaire les Athletics de Kansas City par 7-3.

Cette série de points a brisé un duel de lanceurs entre Ed Hobaugh du Washington et Herbert. Les Sénateurs menaient 2-1 lorsque tout s'est écroulé pour les Athletics.

Les Athletics avaient un alignement remanié contre les Sénateurs, y compris le lanceur Don Larsen au champ gauche soit son premier poste au champ extérieur depuis 1953 alors qu'il évoluait avec les anciens Browns de St-Louis.

Les Sénateurs ont mis ensemble deux erreurs, un coup sûr, un triple par Tasby, un simple par Long et un double par Billy Klaus pour obtenir leurs quatre points à la huitième manche et en récolter un de plus à la neuvième sur un double de Veal et un simple de Earl Hinton.

Kansas City a envoyé Hobaugh aux douches à la huitième lorsque Howser a débuté avec un double, Jerry Lumpe avec un simple et Lou Klimchock un double. Mais Marty Kutyna est survenu pour mettre fin au ralliement et préserver la victoire d'Hobaugh, sa deuxième en quatre décisions.

Herbert a subi la défaite, sa troisième contre trois gains.

SON PREMIER GAIN

BALTIMORE, (PA) — Dick Williams et Jerry Adair ont frappé chacun un coup de circuit et ont conduit hier soir les Orioles de Baltimore à une victoire de 3-1 sur les White Sox de Chicago.

Billy Pierce, un gaucher de 34 ans, a affiché une superbe tenue dans la défaite. Il a retiré 12 Orioles sur des strikes en six manches, avant d'être remplacé par un frappeur d'urgence alors que les Sox avaient rempli les buts, à la septième. Les Sox ne purent toutefois pas compter dans cette manche.

Adair a cogné son circuit à la deuxième manche, après un simple de Dave Philley.

Billy Hoeft, qui a alloué cinq coups sûrs et le point des Sox, a lancé six manches et a reçu le crédit de sa première victoire de la saison.

CUBS DEFAITS

CHICAGO (PA) — Les Phillies de Philadelphie ont défait hier les Cubs de Chicago au compte de 2-1 grâce à un triple de Bob Malkamus à la 10e manche.

Glen Hobbie s'est vu coller son cinquième revers contre deux victoires lorsque Malkamus a fait compter Charlie Smith à la 10e manche, après deux retraits. Smith avait commencé la manche par un simple.

Frank Sullivan, avec l'aide de Chris Short à la 10e, a reçu le crédit de sa deuxième victoire de la saison, toutes deux aux dépens des Cubs.

Ernie Banks, participant à sa 688e partie consécutive, a fait ses débuts au champ gauche. Il a effectué quatre retraits de routine.

Le seul point des Cubs a été un circuit de Billy Williams à la première manche.

GAIN DE BURDETTE

MILWAUKEE (PA) — Lew Burdette a lancé une partie de quatre coups sûrs et a remporté son premier blanchissage de la saison alors que les Braves de Milwaukee ont blanchi hier les Pirates de Pittsburgh au compte de 1-0. Ce faisant, les Braves ont gâché la première joute commencée par Bobby Shantz en deux ans.

C'était la première fois depuis la deuxième joute de la série mondiale de 1957 que Burdette et Shantz se faisaient face. Burdette l'a emporté grâce à un point dans la première manche, alors que Frank Bolling a frappé un triple et Eddie Mathews un simple.

Shantz a retiré 16 frappeurs d'affilée après un simple à la deuxième manche. Il a été remplacé par un frappeur d'urgence à la huitième.

Shantz a enregistré sept strikeouts et n'a alloué qu'un but sur balles, mais ses coéquipiers ont été absolument incapables de maîtriser les offrandes de Burdette.

Burdette a enregistré trois strikeouts et a alloué deux buts sur balles. Bill Mazeroski a été le seul Pirate à atteindre le troisième but, après avoir cogné un double à la cinquième manche.

HUNT EN VEDETTE

Cincinnati (PA) — La recrue Ken Hunt, avec l'aide de Bill Henry en relève, a tenu hier soir les Dodgers à cinq coups sûrs et les Reds de Cincinnati ont blanchi Los Angeles au compte de 2-0.

Les Reds n'ont frappé que sept coups sûrs aux dépens de Don Drysdale et Ron Perranoski mais trois ont été groupés à la sixième manche, alors qu'il ont marqué les deux seuls points de la joute.

Hunt a enregistré six strikeouts, mais il a alloué six buts sur balles et c'est son manque de contrôle qui a amené Henry à sa rescousse à la huitième manche.

ST-LOUIS GAGNE

St-Louis (PA) — Bill White a fait compter cinq points avec un coup de circuit, un double et deux simples et a conduit les Cardinals de St-Louis à une victoire de 12-4 sur les meneurs dans le classement de la ligue Nationale, les Giants de San Francisco.

Les Cards ont chassé Sam Jones du monticule avec une poussée de cinq points à la troisième manche, alors qu'ils ont pris une avance de 7-1. Don Taussig a également cogné un coup de circuit pour les Cards.

Ray Sadecki a remporté sa troisième victoire contre trois défaites et Jones a encaissé son troisième revers contre le même nombre de victoires.

Harvey Kuenn et Orlando Cepeda ont frappé chacun un circuit pour les Giants. Celui de Cepeda était son 12e de la saison.

Agenda

PETITES QUILLES

Centre Limoilou — A 8.30 p.m. assemblée générale de la ligue Québec-District, classe "A".

BASEBALL

Parc Victoria — A 6.30 p.m. ouverture des ligues Optimiste.

SOCCER

Ligue de la Cité — A 6.30 p.m., Loups vs Aigles au Parc Bardy.

Important triomphe

Harris va au plancher trois fois et Cléroux gagne par knockout

Houston, Texas, (UPI) — Le boxeur poids lourd canadien Robert Cléroux a déclenché ses attaques comme un taureau furieux hier pour malmener durement Roy Harris de Cut'n Shoot, Texas, avec une vicieuse attaque au corps et remporter une victoire par knockout technique à la cinquième ronde.

La défaite d'Harris, qui a déjà affronté une fois Floyd Patterson pour le championnat mondial poids lourd, a virtuellement mis fin à sa carrière de boxeur professionnel.

L'ancien professeur d'école du Texas a maintenant perdu trois de ses quatre derniers combats, y compris un knockout à la cinquième ronde aux mains de Cléroux il y a un an à Montréal.

Harris tentait d'obtenir une bataille revanche avec Cléroux depuis quelque temps après avoir parlé de sa défaite précédente aux mains du robuste Canadien comme "mon plus embarrassant combat".

Cléroux, pesant 205 livres, a commencé la première ronde avec une attaque agressive au corps d'Harris, fonçant directement vers le rapide jab de gauche d'Harris.

Il a envoyé Harris au plancher pour un compte de huit avec un dur crochet de gauche à la figure et Harris a semblé étourdi à partir de ce point. Cléroux a essayé visiblement de remporter un knockout mais la troisième ronde s'est terminée avant qu'il ne l'obtienne.

Harris a été au tapis pour un autre compte de huit au milieu de la quatrième ronde sur une droite à la figure et une gauche à la mâchoire. Ensuite Cléroux a poursuivi ses attaques au corps avec des punches et Harris est retourné au plancher pour le compte alors que la cloche annonçait la fin de la ronde.

Après que les médecins autour de l'arène eurent examiné Harris à la fin de la quatrième ronde, il fut décidé que Cléroux avait gagné par knockout technique.

Harris qui pesait 191 livres, a fourni sa meilleure performance à la deuxième session. Il a porté une série de solides gauches à la figure de Cléroux pour le faire saigner du nez abondamment, toutefois ses coups n'ont aucunement ralenti l'allure de l'agressif Canadien.

Cléroux, qui est classé huitième chez les aspirants du monde dans la division poids lourd, a ainsi porté son record à 26 victoires, deux défaites et une nulle. Ses victoires comprennent 18 knockouts.

Milwaukee a un problème

MILWAUKEE, (UPI) — Les Braves de Milwaukee, le premier club de la ligue Nationale à dépasser deux millions d'assistances, se préparent à faire tout ce qui sera possible pour améliorer leurs assistances qui ont subi un déclin depuis les trois dernières années.

Du total de 2,215,404 en 1957, ils ont eu une baisse à chaque année pour en arriver au total de 1,497,799 l'année dernière.

Cette année, l'assistance est de 78,000 personnes de moins que l'année dernière. Pour améliorer immédiatement leur chiffre d'assistance, les Braves offriront encore des spectacles aux amateurs, comme des feux d'artifice et musique d'orchestre, le tout débutant en fin de semaine lors de la visite des Dodgers de Los Angeles.

En plus, ils ont l'intention d'utiliser un avion pour présenter des annonces et distribuer des cadeaux aux joutes des dames.

En 1953, quand les Braves ont quitté Boston pour déménager ici, ils attirèrent 1,826,397 amateurs. Pour les deux années suivantes, ils ont dépassé le chiffre de deux millions. En 1958, l'assistance a baissé à 1,971,101. Dans leur treize parties locales jusqu'ici cette saison, les Braves ont attiré 154,575 personnes soit 75,328 de moins qu'à la même date la saison dernière.

Dispute au golf

Palmer et Player ne joueront pas à Memphis

Cleveland, Ohio (UPI) — Arnold Palmer et Gary Player, les deux golfeurs professionnels qui ont gagné le plus d'argent cette année sur le circuit, ne participeront pas au tournoi open de Memphis le mois prochain. La nouvelle a été annoncée hier par leur procureur. Les officiels du tournoi en question ont refusé de commenter immédiatement la nouvelle.

On sait que le tournoi de Memphis sera joué en même temps que la classique internationale pour la coupe Canada qui sera disputée à Porto Rico du 1 au 4 juin et Mark H. McCormack, le procureur de Palmer et de Player, a dit que ni l'un ni l'autre ne s'étaient engagés en aucune façon à jouer à Memphis.

McCormack a ajouté: "Palmer et Player ne sont liés par aucune obligation morale ou légale de se rendre à Memphis". La déclaration de McCormack met fin à plusieurs jours de spéculation à savoir si les deux golfeurs risqueront d'écoper d'une suspension de six mois et d'une amende de $500.

Le procureur a ajouté que les deux golfeurs ne font pas face à une suspension automatique s'ils ne jouent pas dans le tournoi de Memphis. "Selon les réglements de la P. G. A. les suspensions sont discrétionnaires et non mandatoires et par conséquent, la P. G. A. ne violerait pas ses obligations envers les organisateurs du tournoi de Memphis en ne suspendant pas Palmer et Player."

McCormack a cependant ajouté que ni Palmer ni Player n'avaient encore décidé s'ils iront jouer à Porto Rico. Il a dit qu'ils prendront une décision vers la fin de la semaine. McCormack a dit que les deux golfeurs espèrent que l'on pourra en venir à un compromis "de façon qu'ils puissent aller jouer à Porto Rico".

McCormack a ajouté que Palmer est membre de la P. G. A. et qu'il veut suivre les réglements de cette association mais qu'il s'était engagé à aller jouer à Porto Rico avant le début de cette dispute au sujet du tournoi de Memphis. McCormack a dit que Palmer aimerait représenter les Etats-Unis dans ce tournoi international.

Il a ajouté que ces matches sont regardés en Afrique comme les Jeux Olympiques et que Player se trouve dans une impasse puisque le gouvernement de son pays compte sur lui pour représenter l'Afrique du Sud à Porto Rico.

Lou Strong de Rochester, N. Y. président de la P. G. A. a fait remarquer que le comité exécutif de l'association avait étudié la question et il croit que des mesures seront prises si les réglements ne sont pas respectés.

Strong a ajouté: "L'Association possède certains réglements qui doivent être observés et nous devons honorer les contrats que nous avons avec les organisateurs des tournois".

Au tennis

Victoires importantes de Pietrangeli et Lundquist

Paris (UPI) — Le meilleur joueur semé Nicola Pietrangeli d'Italie et Jan Erik Lundquist de Suède ont avancé hier en ronde semi-finale des simples masculins au tournoi international de tennis de France.

Pietrangeli, qui défend son championnat ici, a été forcé de jouer quatre sets avant de vaincre Gérard Pilet de France, 6-4, 6-8, 6-3, 6-1. Lundquist a gagné son match de quart-de-finale contre Carlos Fernandez du Brésil, par 6-4, 6-4, 6-4.

Le deuxième semé Rod Laver d'Australie et Manuel Santana d'Espagne se rencontreront dans l'autre match de semi-finale, après s'être qualifiés pour cette ronde, lundi.

Trois surprises sont survenues hier dans la ronde quart-de-finale des simples féminins, dont la victoire de Suzy Kormoczy de Hongrie qui a éliminé Maria Esther Bueno du Brésil, 6-3, 6-3.

Dans les autres matches, Ann Haydon de Bretagne a défait Margaret Smith d'Australie, 7-5, 12-10; Yola Ramirez du Mexique a supplanté Christine Truman de Bretagne, 10-8, 7-5; et Eda Buding d'Allemagne a défait Pilar Barril d'Espagne, 3-6, 6-4, 6-2.

Mlle Kormoczy, qui est âgée de 36 ans, a bien tenu le coup sous les puissants coups de Mlle Bueno et a forcé la joueuse brésilienne à commettre plusieurs erreurs coûteuses. Mlle Bueno est venue de l'arrière avant de subir la défaite mais son adversaire a réussi un coup de revers spectaculaire pour l'emporter.

Le match le plus excitant de la journée fut celui opposant Mlle Haydon à Mlle Smith. Mlle Haydon a gagné le premier set après que le pointage fut égalé 5-5. Dans le deuxième set, Mlle Haydon a pris un avantage de 10-9 avec une avance de 40-0 dans la 20ième partie avant que la joueuse australienne parvienne à égaliser les chances.

Mais Mlle Smith a fait une chute sur le court et s'est forcé la cheville. Elle a continué le match après un repos de cinq minutes mais elle ressentait visiblement de la douleur et perdit le match.



"LES VENTES O'KEEFE MONTENT!"

nous assure GEORGES LABRECQUE,
Agent pour Québec.

"Au cours des derniers mois, j'ai vu de plus en plus de gens adopter la bière O'Keefe. On m'affirme que c'est dû au fait qu'elle soit plus douce au goût. C'est tout à fait exact, car le houblon sans graines, plus dispendieux, assure à la bière O'Keefe une douceur naturelle."

Essayez O'Keefe...
la bière dont les ventes augmentent le plus au Québec.

Buvez O'Keefe ... la bière Douce!

61-38F

ouverture le 1er août 1961

30 allées super de luxe

Air climatisé
Salle à diner
Garderie pour enfants
Instructeurs et statisticiens à votre service.
Planteurs automatiques silencieux "Sherman"
Plantent trois parties en un temps record.
Vaste terrain de stationnement.

planteurs automatiques silencieux "SHERMAN"

SALON DE QUILLES ST-ROCH
RUE ST-DOMINIQUE

POUR RÉSERVATION
529-9731
ou l'on répond 24 heures par jour

Dans le monde du Sport

par

Léonce JACQUES



Bonne raison pour y penser deux fois

La course au championnat dans les ligues majeures de baseball est encore jeune et même si la prochaine Série Mondiale est encore passablement éloignée, on ne peut reprocher aux porte-couleurs des Dodgers de Los Angeles ni à ceux des Indiens de Cleveland d'y penser d'une façon un peu spéciale.

Les Dodgers et les Indiens sont parmi les grands favoris en vue de la classique de l'automne prochain et on devra admettre qu'ils se tirent assez bien d'affaires par le temps qui court. Avant les parties d'hier, les Dodgers n'étaient qu'à .014 de point de pourcentage des Giants et de la première place dans la Nationale tandis que dans l'Américaine, les Indiens étaient en deuxième place, à 3½ parties des Tigers et du premier rang.

Si les joueurs des Dodgers et ceux des Indiens caressent d'une façon particulière le rêve de se faire face dans la Série Mondiale, ce n'est pas que les Dodgers sont certains de pouvoir éliminer facilement les Indiens, ou vice-versa. C'est que les joueurs des deux équipes savent qu'ils évoluent dans les deux plus grands parcs des majeures — le Colisée de Los Angeles avec ses 93,000 sièges et le Stade Municipal de Cleveland avec ses 86,000 sièges — et qu'une série entre ces deux clubs contribuerait à briser tous les records antérieurs concernant la part des joueurs.

Il y a bien l'honneur de figurer dans la Série Mondiale et celui de voir son nom passer à l'histoire du baseball mais il ne faut pas oublier que ces athlètes sont avant tout des professionnels qui gagnent leur vie à frapper des coups sûrs, quand ce n'est pas à mordre la poussière, et le revenu supplémentaire qu'ils peuvent retirer des quelques heures de travail nécessitées par la Série Mondiale n'est pas un montant à dédaigner, à plus forte raison si on joue à Los Angeles et à Cleveland.

On peut donc s'attendre à ce que les Dodgers fournissent un effort supplémentaire cette saison pour répéter leur exploit de 1959 alors qu'ils s'étaient rendus jusqu'au championnat mondial en disposant des White Sox de Chicago.

Par contre, les Indiens tenteront d'en faire autant dans l'Américaine tout en cherchant à décrocher le quatrième championnat de leur histoire. D'ici la fin de septembre, tous les joueurs des ligues majeures penseront de temps à autre à la prochaine Série Mondiale mais on comprendra facilement qu'on y pensera d'une façon spéciale chez les Dodgers et chez les Indiens.

Ici et là dans le sport

La saison de ski n'est pas encore terminée en Nouvelle-Angleterre et c'est ainsi qu'une épreuve de slalom sera disputée au sommet du Mont Washington, dans le New-Hampshire, samedi. C'est une épreuve réservée aux skieurs des classes A et B chez les seniors et à ceux de la classe A chez les juniors. Ceux qui seraient intéressés à y participer n'ont qu'à communiquer avec Arthur Doucette de Jackson, N. H. . .

L'engagement du vétéran Fern Flaman comme joueur-instructeur par les Reds de Providence ne manquera pas d'apporter beaucoup de couleur aux représentants de l'état du Rhode-Island dans la ligue Américaine de hockey . . .

La deuxième partie de la finale de la ligue de petites quilles Québec-District jouée dimanche soir à la salle Jobidon a donné lieu à une bruyante démonstration d'enthousiasme de la part des partisans des deux équipes mais on ne peut s'empêcher de donner raison à l'un des concurrents qui disait, après le match, qu'il est difficile pour un joueur de donner tout son rendement dans une telle ambiance . . C'est bien beau souhaiter la victoire de ses favoris et la défaite de l'adversaire mais, dans quelques cas, l'enthousiasme a été pousse un peu loin . . .

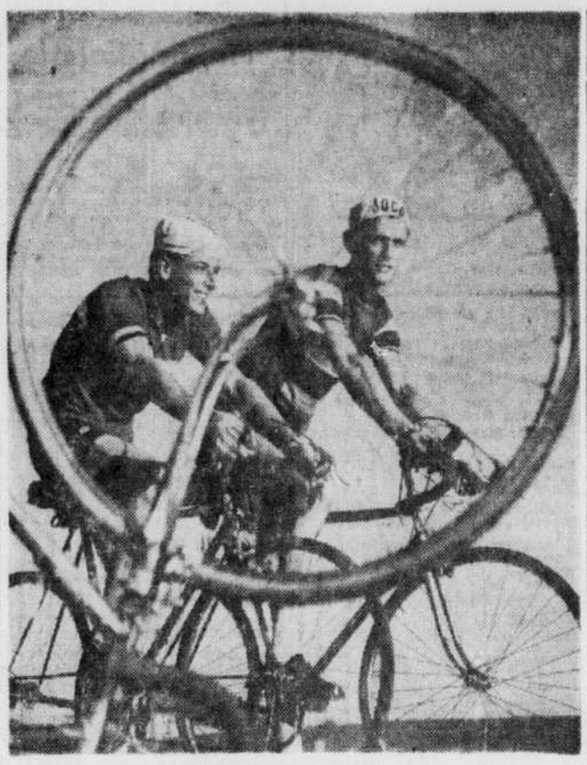
Le soccer est de plus en plus populaire à Toronto et à Montréal et samedi dernier, dans la Ville-Reine, il y avait 16,509 spectateurs pour voir le club Italia de Toronto disposer du club Toronto City par 3-2 au Varsity Stadium dans une partie de la ligue Professionnelle de l'Est . . .

La boxe n'est pas le seul sport à faire des victimes. Samedi dernier, à Pittsburgh, le lutteur Ali Pasha — Alexander Fontes de son vrai nom — a succombé à une crise cardiaque à la suite d'un combat . . . Fontes avait 55 ans et pratiquait le lutte depuis un quart de siècle. Il avait lutté contre Billy Darnell, vainqueur du combat en douze minutes . .

Pour une deuxième fois hier, le mauvais temps est venu contremander l'ouverture locale de la saison des Indiens de Québec de la ligue Provinciale de baseball . . . Il faudra attendre maintenant à dimanche, s'il fait beau, pour voir nos représentants à l'oeuvre . . .

Commentant l'engagement de Floyd Curry comme instruc-

(Suite à la page 10, 7e col.)



DEUX CYCLISTES DE CALGARY, Gerry Koning, à gauche, et Gary De Jong ont été photographiés ici à travers les rayons d'une roue de bicycle, durant un de leurs exercices quotidiens en préparation des essais canadiens pour le choix d'une équipe amateur qui ira participer au Tour de l'Avenir en France. Une équipe de huit cyclistes canadiens sera choisie durant des épreuves éliminatoires qui se dérouleront à Québec les 27 et 28 mai.

Pour le Tour de l'Avenir

Course de qualification pour les meilleurs cyclistes du Canada

Plus de soixante coureurs cyclistes, reconnus comme les meilleurs au Canada, seront reunis à Québec samedi matin, afin de prendre le départ d'une importante épreuve de 184 milles qui sera disputée en deux étapes dans la région montagneuse du comté de Charlevoix. Désirant se qualifier sur l'équipe de huit coureurs qui représenteront le Canada dans le prochain Tour de France de l'Avenir, des concurrents de Calgary, Hamilton, Toronto, Montréal, Victoriaville, Trois-Rivières et Québec ont décidé de tenter leur chance dans cette épuisante compétition de deux jours au terme de laquelle le comité de sélection de la Canadian Wheelman's Association choisira les membres de l'équipe nationale.

Les coureurs partiront de Québec samedi matin pour se rendre dans le port de La Malbaie situé à 92 milles à l'est de la vieille capitale. Dès le lendemain, les rescapés de cette première odyssée retourneront à Québec où l'épreuve se terminera. La victoire appartiendra au cycliste ayant effectué le trajet aller-retour dans le temps le plus rapide, quel que soit son classement à la fin de chacune des deux étapes.

Cette course sera très pénible car la route longeant la côte nord du St-Laurent serpente sur les hauteurs des montagnes de Charlevoix et s'élève parfois à plusieurs centaines de pieds du niveau de la mer. La côte de la Miche et la longue ascension de la Côte à Matou ne manqueront pas d'être de sérieux obstacles pour tous les concurrents lors de la première étape. Le parcours accidenté a été spécialement choisi par suite de sa ressemblance, avec les routes accidentées de la France et afin de mieux évaluer la valeur des coureurs canadiens qui seront sélectionnés dans l'équipe nationale.

Vu le nombre et l'étonnante vélocité de la plupart des participants, il est d'ores et déjà assuré que cette épreuve sélective sera âprement disputée. L'honneur d'être choisi pour prendre part au Tour de France de l'Avenir, aux côtés des meilleurs coureurs amateurs du monde entier, ne manquera pas d'être un vif stimulant. La rareté des places disponibles sur l'équipe obligera chacun des concurrents à réaliser une performance exceptionnelle pour surpasser les autres adversaires débordant également d'ambition.

Celui qui terminera au premier rang du classement général sera automatiquement sélectionné, tout comme le cycliste ayant manifesté les meilleures qualités de grimpeur durant les multiples escalades des côtes hérissant le parcours. Les six autres membres de l'équipe canadienne seront choisis selon leur performance d'ensemble. Trois coureurs bénéficieront cependant d'une certaine préférence par suite de leurs nombreux exploits antérieurs. Il s'agit d'Antonio Pavan, de Toronto; de Guy Morin, de Montréal, et de Jean Toulgoat, de Québec. Il leur faudra néanmoins prouver qu'ils sont dignes d'être sélectionnés.

Le Jeune Commerce de La Malbaie offrira une bourse de $500.00 au vainqueur des deux étapes. Cette somme servira à défrayer les dépenses de son voyage en Europe. La cité de Giffard offrira également un montant de $350.00 pour le même usage.

L'épreuve sera entièrement soumise au contrôle de Georges Lachance, président national, de la Canadian Wheelman's Association. Les noms des coureurs choisis sur l'équipe canadienne seront officiellement annoncés dimanche soir, quelques heures après la fin de la seconde et décisive étape.

Soccer au Parc Bardy, ce soir

Les deux équipes de soccer portant les couleurs de la paroisse St-Pascal dans la ligue québécoise se disputeront ce soir un match fratricide sur leur propre terrain du Parc Bardy, à partir de 6 h. 30. Détenteurs à part égale de la seconde position du classement grâce à leurs trois points accumulés à la suite d'une victoire et une joute nulle, les Loups et les Aigles de St-Pascal feront l'impossible pour triompher afin de demeurer invincibles et surtout de se hisser au premier rang que détient actuellement le club "Esperanto".

Cette rencontre ne manquera certes pas d'intérêt car les joueurs des deux clubs sont entraînés par Guy St-Cyr, président de la ligue et demi-centre de l'équipe des Aigles. L'excellente tenue des Loups ne cesse de surprendre car ce sont tous de nouveaux joueurs de soccer qui pratiquent ce sport depuis quelques mois seulement. Leur grande vitalité et leur remarquable endurance comblent largement leur manque d'expérience. Les résultats qu'ils ont obtenus jusqu'à date inviteront leurs rivaux à se méfier d'eux car ils s'améliorent constamment et joueront un rôle très important dans la lutte contestée à la deuxième saison du soccer dans la vieille capitale.

Une autre rencontre sera disputée demain soir (6 h. 30), sur les Plaines d'Abraham. Elle mettra aux prises la 6e Batterie de Campagne de Lévis et le club sportif de Québec, deux formations groupant de nombreux militaires.

Activités du tennis Victoria

Les dirigeants du club de tennis Victoria ont commencé à recevoir les noms de plusieurs membres pour la nouvelle saison. Présentement une soixantaine de joueurs tant masculins que féminins sont inscrits et tout laisse prévoir que le nombre de 185 membres de l'an passé sera dépassé.

On a bon espoir que plusieurs courts seront terminés d'ici la fin de semaine. Tout dépendra de la température. Le tournoi "Jitney" d'ouverture aura lieu probablement vers le 19 juin. Cette année il n'y aura pas de ligue organisée parmi les adeptes du club mais un tournoi "round-robin" se déroulera à chaque semaine. Le président Jean-Marc Samson croit que c'est la meilleure façon de mettre un meilleur esprit, alors que les nouveaux et les anciens se fraternisent encore mieux.

De plus, le Victoria jouera dans la ligue Québec-District et une sélection de joueurs sera faite aussitôt que les courts seront prêts. Le choix d'un capitaine sera nommé cette semaine et plusieurs candidats sont sur les rangs.

Owens pourra être utilisé

Philadelphie (UPI) — Les Phillies de Philadelphie ont annoncé hier qu'ils avaient reçu la permission de la ligue Nationale de replacer le lanceur Jim Owens sur la liste des joueurs actifs.

Owens, qui a quitté le club au camp d'entrainement du printemps, continuera de s'entrainer avec le club ferme mineur des Phillies à Williamsport et ne sera placé sur l'alignement du club que lorsqu'il sera prêt à lancer.

Nunez opposé à Moyer en juin

New York (UPI) — Obdulio Nunez de Porto Rico rencontrera Denny Moyer de Portland, Oregon, dans un combat de 10 rondes le 17 juin au Madison Square Garden et qui sera télévisé sur le réseau national américain.

Ligue Commerciale

Partie sans coup sûr lancée par Léandre Roy

Les activités de la ligue Commerciale de balle-molle ont été inaugurées hier soir au Parc Ferland.

Dans la première joute, l'Anglo Pulp a montré plus de solidité au bâton et plus de fini à l'offensive pour l'emporter sans difficulté contre la Brasserie Dow au compte de 22-0. Le vétéran Bob Moran s'est mis en vedette au monticule pour les vainqueurs en n'espaçant que trois maigres coups sûrs de ses adversaires. Il reçut un support de premier ordre de ses coéquipiers à l'offensive alors que Marty O'Brien frappa 4 coups sûrs en six apparitions au bâton. Léo Bois cogna 3 coups sûrs en 4 voyages au marbre tandis que Bob Wallace et René Thibault frappèrent eux aussi 3 coups sûrs en cinq apparitions. Thibault se signala avec un triple et un double. Roger Gingras a encaissé l'échec pour la Brasserie Dow, étant relevé par Paul Boily à la 5e reprise.

Dans l'autre rencontre opposant l'Industrielle et le Bell Telephone, ces derniers ont enfilé leur premier gain de la saison en l'emportant au compte de 19-2. La vedette de cette rencontre a été sans contredit le lanceur gagnant Léandre Roy qui a lancé une partie sans coup sûr alors qu'il retira 11 frappeurs au bâton. Il aida de plus sa propre cause en frappant 3 coups sûrs en cinq voyages au marbre.

Bell Telephone	820 504—19	11 0
L'Industrielle	001 100— 2	0 3

Léandre Roy et Frank Malouin; Gilbert Belleau, Ray. Donnelly (3), Marcel Vézina (5) Ray. Donnelly (6).

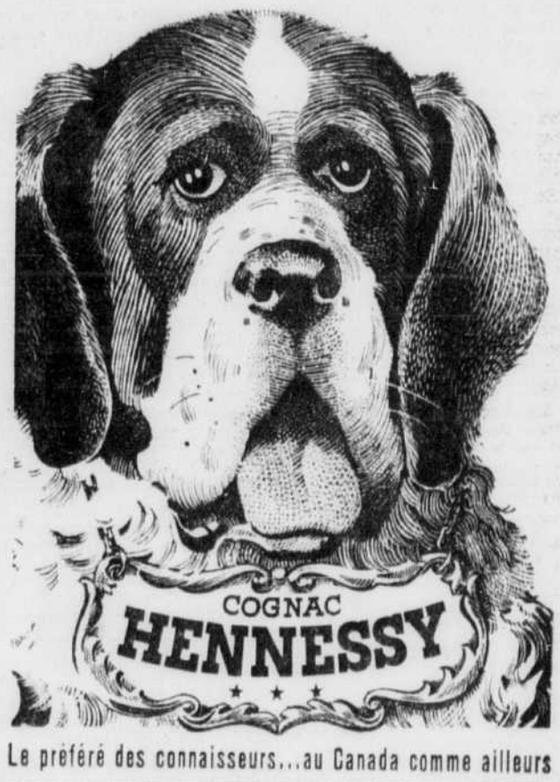
Anglo Pulp	263 614—22	21 1
Brasserie Dow	000 000— 0	3 7

Bob Moran et Yvon Lachance; Roger Gingras, Paul Boily (5) et Rodrigue Patry, Gaétan Boulet (5)



LA LIGUE COMMERCIALE de balle-molle a inauguré sa saison hier lors d'un programme double au Parc Ferland. Les principaux directeurs du circuit et quelques invités ont assisté à l'ouverture. De gauche à droite, sur la photo on remarque MM. Lionel Lemelin, président, Jules Mathieu, secrétaire-trésorier, A. Mountain et James Winn.

ON PEUT S'Y FIER



Le préféré des connaisseurs...au Canada comme ailleurs



EVINRUDE

...VOUS OFFRE

grâce à la technique futuriste

LE SKI NAUTIQUE LE PLUS AGRÉABLE!

Que vous soyez novice ou expert, la technique futuriste vous réserve des départs instantanés et plus faciles, une traction plus régulière, une remarquable économie de fonctionnement, une docilité sans égale. Vous aurez plus d'agrément à faire du ski, des croisières et de la pêche. Passez voir les huit modèles Evinrude de la technique futuriste chez votre dépositaire Evinrude, ou demandez le passionnant catalogue Evinrude 1961.

Fabriqués au Canada par EVINRUDE MOTORS, Peterborough, Canada une division de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd.

Les plus importants fabricants canadiens de moteurs hors bord

8-9401-F

• Les meilleurs des hors-bord depuis plus de cinquante ans • Facilités de paiement sur les 75, 40, 18, 10, 5½ et 3 CV • Puissances certifiées par l'O.B.C. • Vente et entretien par tout le Canada • L'adresse de votre dépositaire Evinrude se trouve dans les pages jaunes de l'annuaire.

LARK EVINRUDE 40 CV 1961



Vendu par

EVINRUDE
Rousseau & Frères Inc.
2325 ave du Colisée
Tél.: 529-7511

EVINRUDE
Robert Langlois
133 rue St-Joseph, Lauzon
Tél.: 837-7213

Baseball mineur

Calendriers des parties pour les ligues Optimiste

Les dirigeants des ligues de baseball Optimiste viennent de faire connaître les calendriers des trois circuits qui tombent sous leur juridiction.

La "Little League" jouera toutes ses parties sur le losange 5 du Parc Victoria, près de l'Arena, à 6.30 p.m., exception faite de programmes doubles qui auront lieu les samedi et dimanche sur le losange 6, à 1.30 p.m., jusqu'au 11 juin inclusivement. Après cela, le programme double du samedi aura lieu au 1 Beauport jusqu'au 29 août.

Le circuit "Little League B" utilisera le losange No 6 et ses joutes de la semaine auront lieu à 6.30 p.m., mais les rencontres de la fin de semaine commenceront à 9 heures a.m., avec programmes doubles.

Dans la Ligue "Pony" toutes les parties auront lieu sur semaine, à 6.30 p.m.

Voici les calendriers des trois circuits en question:

LITTLE LEAGUE "A"

MAI

24—Braves vs Colonels
26—Indiens vs Cardinaux
27—Pirates vs Indiens
Cardinaux vs Colonels
28—Colonels vs Indiens
Pirates vs Braves
29—Braves vs Cardinaux
31—Pirates vs Colonels

JUIN

2—Braves vs Indiens
3—Cardinaux vs Colonels
Braves vs Pirates
5—Indiens vs Colonels
7—Cardinaux vs Braves
10—Colonels vs Braves
Cardinaux vs Indiens
11—Pirates vs Cardinaux
Braves vs Colonels
12—Indiens vs Braves
14—Cardinaux vs Colonels
17—Pirates vs Indiens (A)
Braves vs Cardinaux (A)
23—Indiens vs Cardinaux
26—Colonels vs Pirates
28—Cardinaux vs Pirates
30—Colonels vs Indiens

JUILLET

3—Pirates vs Braves
5—Colonels vs Cardinaux
7—Indiens vs Pirates
8—Colonels vs Braves (A)
Cardinaux vs Indiens (A)
10—Indiens vs Pirates
12—Indiens vs Colonels
14—Cardinaux vs Braves
15—Pirates vs Colonels (A)
Indiens vs Cardinaux (A)
17—Braves vs Indiens
19—Pirates vs Cardinaux
21—Braves vs Cardinaux
22—Braves vs Colonels (A)
Pirates vs Indiens (A)
24—Colonels vs Indiens
26—Braves vs Pirates
28—Indiens vs Braves
29—Pirates vs Braves (A)
Cardinaux vs Colonels (A)
31—Colonels vs Pirates

AOUT

2—Cardinaux vs Pirates
(A) — Joutes au Lac Beauport.

LITTLE LEAGUE "B"

MAI

25—Giants vs Bisons
27—Sénateurs vs Royaux
Athlétiques vs Giants
30—Bisons vs Sénateurs

JUIN

1—Bisons vs Royaux
3—Giants vs Sénateurs
Royaux vs Athlétiques
4—Athlétiques vs Bisons
Royaux vs Giants
6—Athlétiques vs Sénateurs
8—Bisons vs Giants
10—Royaux vs Sénateurs
Giants vs Athlétiques
13—Royaux vs Bisons
17—Sénateurs vs Bisons
Athlétiques vs Royaux
18—Bisons vs Royaux
Sénateurs vs Giants
22—Athlétiques vs Bisons
24—Royaux vs Giants
Athlétiques vs Sénateurs
27—Giants vs Sénateurs
29—Royaux vs Bisons

JUILLET

1—Royaux vs Athlétiques
Bisons vs Sénateurs
4—Athlétiques vs Giants
6—Sénateurs vs Royaux
8—Giants vs Bisons
Sénateurs vs Athlétiques
11—Royaux vs Sénateurs
13—Bisons vs Giants
15—Giants vs Royaux
Bisons vs Athlétiques
18—Sénateurs vs Bisons
20—Athlétiques vs Royaux
22—Sénateurs vs Giants
Athlétiques vs Bisons
25—Bisons vs Royaux
27—Giants vs Athlétiques
29—Sénateurs vs Athlétiques
Giants vs Bisons

AOUT

1—Royaux vs Giants
3—Sénateurs vs Royaux
5—Athlétiques vs Giants
Bisons vs Sénateurs
8—Royaux vs Athlétiques
10—Giants vs Sénateurs

LIGUE PONY

MAI

24—Yankees vs Dodgers
25—Tigres vs Orioles
29—Orioles vs Yankees
30—Tigres vs Dodgers
31—Tigres vs Yankees

JUIN

1—Orioles vs Dodgers
3—Dodgers vs Tigres
5—Yankees vs Orioles
7—Dodgers vs Yankees
8—Orioles vs Tigres
12—Tigres vs Yankees

(Suite à la page 10, 7e col.)

Penmans
BALBRIGGAN

SOUS-VÊTEMENTS LÉGERS

Mettent fin aux problèmes causés par la transpiration des aisselles

Les Sous-Vêtements Penmans Balbriggan en tricot de coton léger sont absorbants . . . toujours frais et confortables, et protègent vos vêtements coûteux contre la transpiration. Entièrement ajustés—sans élastique serré à la taille. Modèles populaires pour hommes et garçonnets. Pour des sous-vêtements qui vont mieux et durent plus longtemps, recherchez toujours l'étiquette Penmans.



810-BP

Chez les quilleurs

TOURNOI NATIONAL

Les activités du tournoi se poursuivent sans relâche à la Salle de Quilles Jobidon et lundi soir, Jean Robitaille, jouant sous les couleurs du Restaurant Damier Rose, s'est emparé du plus haut simple de la semaine, en roulant une partie de 235, pour l'obtention du Certificat de Mérite de la Brasserie "Dow" et la bourse de $50.00. Chez les dames, c'est toujours Mme Laurent Lortie qui détient le meilleur simple avec 228. Les meneurs du tournoi sont les mêmes, soit Lionel Plante avec une moyenne de 205.4 et Berthe Deputter de Montréal avec 196.2.

HOMMES

Arthur Chabot	
Robert Garièpy	148.
Jules Laroche	147.
Charles White	144.3
Robert Gingras	138.5
Lionel Paradis	137.5
Bardy	
Jean Lessieur	165.4
Michel Hawey	148.5
Gérard Desroches	139.1
André Vézina	139.
Gilles Demers	137.2
Indépendants	
Jos. Lemay	176.5
Jean Robitaille	173.2
Gilles Drouin	173.2
Frank Prémont	171.4
Roland Pouliot	171.1

CEDULE POUR CE SOIR

7.00 Station Shell Carrette
8.00 Laiterie Laval
9.00 Mme Phil. Roberge
10.00 Indépendants

TOURNOI PROVINCIAL

Les activités du 21e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de Petites Quilles Inc., se continuaient, hier soir, à la salle paroissiale de Limoilou et Roland Bédard s'est avéré la vedette du groupe de la ligue des Amazones, en obtenant une moyenne de 123.2 pour les quatre parties officielles de la classique.

Lucienne Bergeron a remporté les honneurs des quilleuses de Mme Mado Paradis-Fiset avec une moyenne de 143.2 et Jean Laliberté fut le meilleur chez les quilleurs du Faisan d'Or, avec une moyenne de 167.5 pour les huit parties.

Les plus hautes parties simples de la quatrième semaine des activités sont détenues par Gilles Leblond des Trois-Rivières, avec 231 et Huguette Verner, des Trois-Rivières, également, avec 205.

Les activités se continuent ce soir avec les quilleurs et quilleuses des Assurances Industrielle à 7.00 heures suivis des quilleuses du Rest. Chez Arnold et des quilleurs de Château Richer.

Nous donnons ci-dessous quelques résultats sommaires et le classement des "big-six" actuellement en cours:

Quilleuses des Amazones		
Rolande Bédard	494	123.2
Cécyne Lefebvre	479	119.3
Lily Therrien	468	117.0
Quilleuses Mado Fiset (Paradis)		
Lucienne Bergeron	574	143.2
Jacqueline Deschênes,	573	143.1
Pauline Baillargeon,	563	140.3
Quilleurs Rest. Faisan d'Or		
Jean Laliberté	1341	167.5
René Pigurde	1337	167.1
Marc Paré	1315	164.3

BIG-SIX MASCULIN

1—	Lionel Plante, Lahaye Fleuriste,	1539	192.3
2—	Roger Dubuc, St-Hyacinthe,	1483	185.3
3—	Léo Tremblay, Salle Limoilou,	1482	185.2
4—	Jean-Claude Germain, Damier Rose,	1428	178.4
5—	Jean-Guy Morin, St-Hyacinthe,	1410	176.2
6—	Charles Drolet, Bureau de Poste,	1380	172.7

BIG-SIX FEMININ

1—	Mme Françoise Gobeil, As d'Emile Fortin	740	185.0
2—	Colette Bédard, Dames Nationales	703	178.3
3—	Mme Rita Vincent, Louiseville,	667	166.3
4—	Lilianne Drouin, Sillery,	663	165.3
5—	Mme Berthe DePutter, Bélanger Bowling Mtl	652	163.0
6—	Huguette Verner, T.-Rivières	647	161.3

TOURNOI DU QUEBEC

Mlle Louise Bernier du groupe de l'Anglo Pulp a obtenu la meilleure moyenne et le plus haut simple quotidien de la journée de lundi, au tournoi de Quilles du Québec commandité par la brasserie Molson et les Cigarettes Craven "A". Mlle Bernier a pris la 4e place dans le classement avec 166.0 de moyenne, dont un simple de 208.

Roland Morency du Bell Telephone, a réussi la meilleure moyenne dans la section masculine avec 160.5. Le plus haut simple revient à Mario Monty du Bellevue Bowling, Pointe aux Trembles qui a roulé 204.

AUJOURD'HUI

HOMMES

6.15 Ministère du Travail
7.00 Gaston Juneau Jr
8.00 Association Libérale Québec-E.
7.00 Universal Auto
9.00 Artisans Lévis

DAMES

6.00 Ministère du Travail
8.00 Association Libérale Québec-E
9.15 Artisans Lévis

RESULTATS

DAMES

Colonisation	
Pauline Savard	138.3
Marie-Paule Boivin	131.0
Groupe Ch. Darveau	
Mme René Fortin	110.2
Chs Michaud Inc.	
Lucille Giroux	113.1
Jacqueline Giroux	110.3
Association Libérale	
Lise Lamonde	100.1
Anglo Pulp	
Louise Bernier	166.0

HOMMES

Colonisation	
André Boucher	136.1
Lionel Jobin	131.1
Ch. Darveau	
Ch. Darveau	135.3
McDonald Currie	
Bruce Rourke	136.4
Jacques Belleau	133.4
René Fournier	132.3
Bellevue Bowling, Pte-aux-Trembles	
Gérard Brisebois	142.1
Georges Yule	141.3
Mario Monty	141.3
Chs Michaud Inc.	
Rosaire Renaud	142.
J.-Claude Vallée	130.1
Bell Telephone	
Roland Morency	160.5
Geo. Dionne	154.4
Vincent Lefebvre	145.3
Marcellin Bussières	
Paul Descombes	133.2
Hervy Wright	127.0
Rest. Montealm	
Jean-Paul Hamel	168.4
Jacques Lambert	146.3

TOURNOI LAURENTIEN

Hier soir, au 1er Tournoi Laurentien de petites quilles qui se déroule au Centre Laurentien, sous les auspices de la Teinturerie Québec Inc., les quilleurs et quilleuses de la Laiterie City étaient de la partie.

Marguerite Pouliot a roulé le plus haut simple féminin à date cette semaine avec 225. Elle a également roulé une moyenne de 163.2 pour passer près de s'installer au Big-Five féminin.

Du même groupe, Gérard Lecours s'est signalé avec une moyenne de 157.2 et le plus haut simple masculin à date avec 232. Du groupe de Jos. Lahoud, C. Madore a obtenu une moyenne de 175.4 et un simple de 197. Du groupe de la Pharmacie Brunet la plus haute moyenne féminine fut obtenue par Raymonde Robitaille avec 135.2, et chez les hommes Paul Robitaille fut le meilleur avec 140.

Ce sont toujours Jean-Guy Rousseau de Courville avec 207.3 de moyenne et Nicole Fournier avec 173.3 de moyenne qui mènent dans les Big-Five respectifs. A noter que Rita Desrosiers est aussi installée au premier rang féminin, avec 173.3.

AUJOURD'HUI

7.00 Libre pour les Indépendants
8.30 Albert Julien (mixte)
10.00 Libre pour les quilleurs
10.00 Jacqueline Allaire

BIG-FIVE MASCULIN

1—Jean-Guy Rousseau	207.3
2—Raymond Auclair	196.3
3—Gaston Turgeon	190.4
4—Phil Levasseur	187.2
5—Jean-Yves Lefèvre	186.2

BIG-FIVE FEMININ

1—Nicole Fournier	173.3
2—Rita Desrosiers	173.3
3—Cécile Mainguy	172.3
4—Lise Roger	168.1
5—Pauline Demers	164.2

CORDES A LINGE et POTEAUX
VENTE ET INSTALLATION
Consultez :
Quincaillerie Bertrand
1511, 3ième Avenue. Tel.: 522-2151



"Les OLD PORT sont des cigares que je fume toujours avec plaisir: ils sont savoureux, élégants... et ultra-doux!"
Prix suggéré
11¢
Essayez les
CIGARES
OLD PORT
ULTRA-DOUX



LES BOXSCORES du baseball majeur



CHICAGO 1, BALTIMORE 3

CHICAGO	Ab	P	Cs	Pp
Smith, c.d.,	3	0	2	1
Fox, 2b.,	4	0	1	0
Landis, c.c.,	3	0	0	0
Sievers, 1b.,	3	0	0	0
Covington, c.g.,	4	0	2	0
Aparicio, s.c.,	3	0	1	0
Carreon, rec.,	4	0	1	0
Esposito, 3b.,	2	1	1	0
D-B. Robinson,	1	0	0	0
Pierce, lanc.,	1	0	0	0
B-Goodman,	0	0	0	0
Staley, lanc.,	0	0	0	0
E-Lollar,	1	0	1	0
F-Minoso,	0	0	0	0
TOTAUX	34	1	8	1

BALTIMORE	Ab	P	Cs	Pp
Williams, 1b.,	4	1	2	1
Busby, c.c.,	4	0	1	0
B-Robinson, 3b.,	4	0	0	0
Triandos, rec.,	4	0	0	0
Hansen, s.c.	3	0	1	0
E. Robinson, c.d.,	3	0	0	0
C-Snyder, c.d.,	1	0	0	0
Philley, c.g.,	3	1	3	0
Stephens, c.g.,	1	0	0	0
Adair, 2b.,	2	1	1	2
Hoeft, lanc.,	2	0	0	0
A-Gentile,	1	0	0	0
Wilhelm, lanc.,	0	0	0	0
TOTAUX	32	3	8	3

A-retiré pour Hoeft à la 8e.
B-retiré sur un ballon pour Pierce à la 7e.
C-retiré sur un roulant pour E. Robinson à la 8e.
D-retiré sur un ballon pour Esposito à la 9e.
E-frappe un simple pour Staley à la 9e.
F-court pour Lollar à la 9e.

CHICAGO	000	010	000—1
BALTIMORE	220	000	00x—3

Erreur : Hansen. Retraits et Assists : Chicago 24-7, Baltimore 27-13. D.-jeu : Adair, Hansen et Williams. Laissés sur les buts : Chicago 11, Baltimore 7. 2-buts : Covington. Circuits : Williams, Adair. Sacr. : Pierce.

	ML	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Pierce (P, 1-3)	6	8	3	3	2	12
Staley	2	0	0	0	0	0
Hoeft (G, 1-1)	6	5	1	1	1	4
Wilhelm	3	3	0	0	3	2

Balle passée : Carreon. Arbitres : Schwartz, Napp, Rice et Stevens. Durée : 2:31. Assistance : 17,945.

SAN FRANCISCO 4, ST-LOUIS 12

SAN FRANCISCO	Ab	P	Cs	Pp
Amalfitano, 2b.,	4	0	1	0
Kuenn, c.d.,	4	1	1	1
Mays, c.c.	5	0	2	0
Cepeda, 1b.	5	2	2	1
F. Alou, c.g.,	4	1	2	0
Davenport, 3b.,	3	0	2	1
Haller, rec.,	3	0	0	0
C-Brasoud,	1	0	0	0
Landrith, rec.,	0	0	0	0
Pagen, a.c.,	4	0	1	1
Jones, lanc.,	1	0	0	0
Fisher, lanc.,	1	0	1	0
A-Duffalo, lanc.,	1	0	0	0
D-M. Alou,	1	0	0	0
O'Dell, lanc.,	0	0	0	0
TOTAUX	37	4	12	4

ST-LOUIS	Ab	P	Cs	Pp
Flood, c.c.,	4	4	3	0
Cunningham, c.d.,	4	1	1	0
White, 1b.,	5	3	4	5
Boyer, 3b.,	5	1	1	0
Musial, c.g.,	2	1	0	0
B-Taussig,	1	1	1	2
Spencer, a.c.,	5	1	2	3
Grammas, 2b.,	4	0	3	2
Smith, rec.,	3	0	0	0
Sadecki, lanc.,	4	0	0	0
TOTAUX	37	12	15	12

A-retiré au bâton pour Fisher à la 7e.
B-court pour Musial à la 7e.
C-frappe dans un double-jeu pour Haller à la 8e.
D-retire sur une balle fausse pour Duffalo à la 8e.

SAN FRANCISCO	100	101	010—4
ST-LOUIS	206	100	13x—12

Erreurs : Fisher, Flood. Retraits et Assists : San Francisco 24-11, St-Louis 27-11. D.-jeux : Amalfitano et Cepeda 2, Grammas, Spencer et White; Smith et Spencer. Laissés sur les buts : San Francisco 9, St-Louis 6. 2-buts : White, Grammas, Cepeda, Davenport, Flood 2, Fisher, F. Alou, Boyer. Circuits : Kuenn, White, Cepeda, Taussig. Sacr. : Cunningham.

	ML	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Jones (P, 3-3)	2 1-3	7	7	7	2	1
Fisher	3 2-3	3	1	1	0	1
Duffalo	1	2	1	1	2	0
O'Dell	1	3	3	3	0	0
Sadecki (G, 3-3)	9	12	4	4	3	3

Mauv. lancer : Sadecki. Arbitres : Secory, Sudall, Venzon, Dascoli. Durée : 2:28. Assistance : 9,571.

DETROIT 5, MINNESOTA 2

DETROIT	Ab	P	Cs	Pp
Wood, 2b.,	5	1	2	0
Bruton, c.c.,	5	0	1	0
Kaline, c.d.,	4	1	2	2
Colavito, c.g.,	4	0	0	0
Morton, c.g.,	0	0	0	0
Cash, 1b.,	3	1	1	1
Boros, 3b.,	4	1	1	1
Brown, rec.,	4	1	2	1
Fernandez, a.c.,	3	0	0	0
Bunning, lanc.,	3	0	0	0
Donohue, lanc.,	0	0	0	0
Fox, lanc.,	0	0	0	0
Aguirre, lanc.,	1	0	0	0
TOTAUX	36	5	9	5

MINNESOTA	Ab	P	Cs	Pp
Versalles, a.c.,	5	0	0	0
Green, c.c.,	4	0	1	0
Mincher, 1b.,	3	1	0	0
Killebrew, 3b.,	3	1	1	0
Lemon, c.g.,	4	0	1	0
Allison, c.d.,	2	0	0	1
Battey, rec.,	3	0	1	0
Gardner, 2b.,	3	0	3	0
A-Consolo, 2b.,	0	0	0	0
B-Valo	0	0	0	0
D-Valdivielso, 2b.,	0	0	0	0
Kralick, lanc.,	2	0	1	0
C-Dobbek,	0	0	0	0
E-Henry,	1	0	0	0
Moore, lanc.,	0	0	0	0
Giel, lanc.,	0	0	0	0
TOTAUX	30	2	7	1

A-court pour Gardner à la 7e.
B-but sur balle pour Consolo à la 8e.
C-Annoncé pour Kralick à la 8e.
D-court pour Valo à la 8e.
E-retiré sur un ballon pour Dobbek à la 8e.

DETROIT	001	001	003—5
MINNESOTA	000	001	010—2

Erreurs : Mincher, Wood, Versalles, Battey. Retraits et Assists : Detroit 27-12, Minnesota 27-8. D.-jeux : Brown et Fernandez; Wood et Cash; Killebrew, Gardner et Mincher. Laissés sur les buts : Detroit 6, Minnesota 10. Circuits : Kaline, Cash, Boros, Brown. But volé : Bruton. Sacr. : Kralick. Bal.-sacr. : Allison.

	ML	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Bunning	7	7	2	2	4	3
Donohue	0	0	0	0	1	0
Fox	2-3	0	0	0	0	0
Aguirre (G, 2-3)	1 1-3	0	0	0	0	0
Kralick	8	6	2	2	1	7
Moore (P, 3-2)	0	2	2	2	0	0
Giel	1	1	1	1	1	1

(Bunning a lancé à 2 frappeurs à la 8e). (Donohue a lancé à un frappeur à la 8e). (Moore a lancé à 2 frappeurs à la 9e). Arbitres : Berry, Linasiate, Umont, Stewart. Durée : 2:46. Assistance : 24,449.

CLEVELAND 6, LOS ANGELES 9

CLEVELAND	Ab	P	Cs	Pp
Temple, 2b.,	3	0	1	0
De La Hoz, 3b.,	0	0	0	0
Piersall, c.c.,	4	0	1	0
Francona, c.g.,	4	0	0	0
Power, 1b.,	3	0	0	0
Kirkland, c.d.,	4	0	0	0
Romano, rec.,	4	0	1	0
Held, a.c.,	1	0	0	0
Kubiszyn, a.c.,	1	0	0	0
Phillips, 3b.,	3	0	0	0
Perry, lanc.,	2	0	0	0
Heman, lanc.,	1	0	0	0
A-Hale,	1	0	0	0
TOTAUX	31	0	3	0

LOS ANGELES	Ab	P	Cs	Pp
Aspromonte, 2b.,	4	0	1	0
Thomas, c.d.,	4	1	1	0
Wagner, c.g.,	5	3	3	1
Kluszewski, 1b.,	4	2	1	1
Hunt, c.c.,	4	1	1	3
Averill, rec.,	3	2	1	3
Leek, 3b.,	4	0	2	0
Bridges, a.c.,	4	0	1	1
McBride, lanc.,	4	0	0	0
TOTAUX	36	9	11	9

A-retiré au bâton pour Heman à la 9e.

CLEVELAND	000	000	000—0
LOS ANGELES	100	340	10x—9

Erreurs : Leek, Phillips. Retraits et Assists : Cleveland 24-8, Los Angeles 27-15. Laissés sur les buts : Cleveland 9, Los Angeles 6.

2-buts : Thomas, Romano. Circuits : Wagner, Hunt, Averill.

	ML	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Perry (P, 2-3)	5	9	8	5	0	3
Heman	1	2	1	1	3	2
McBride (G, 4-2)	9	3	0	0	5	5

Mauvais lancer : McBride. Balles passées : Averill 2. Arbitres : Hurley, Honochick, Kinnamon, Flaherty. Durée : 2:51. Assistance : 5,063.

MILWAUKEE 1, PITTSBURGH 0

PITTSBURGH	Ab	P	Cs	Pp
Virdon, c.c.,	4	0	2	0
Groat, a.c.,	4	0	0	0
Skinner, c.g.,	4	0	0	0
Stuart, 1b.,	4	0	0	0
Clemente, c.d.,	4	0	1	0
Burgess, rec.,	3	0	0	0
Hoak, 3b.,	2	0	0	0
Mazeroski, 2b.,	3	0	1	0
Shantz, lanc.,	2	0	0	0
A-Nelson,	1	0	0	0
Face, lanc.,	0	0	0	0
TOTAUX	31	0	4	0

MILWAUKEE	Ab	P	Cs	Pp
Maye, c.d.,	4	0	0	0
Bolling, 2b.,	3	1	1	0
Mathews, 3b.,	3	0	1	1
Aaron, c.c.,	3	0	0	0
Torre, rec.,	3	0	0	0
Adcock, 1b.,	2	0	0	0
Thomas, c.g.,	3	0	0	0
McMillan, a.c.,	3	0	1	0
Burdette, lanc.,	3	0	1	0
TOTAUX	27	1	4	1

A-retiré sur un roulant pour Shantz à la 8e.

PITTSBURGH	000	000	000—0
MILWAUKEE	100	000	00x—1

Retraits et Assists : Pittsburgh 24-13, Milwaukee 27-17. D.-jeu : Hoak, Mazeroski et Stuart. Laissés sur les buts : Pittsburgh 5, Milwaukee 3.

2-buts : Mazeroski. 3-buts : Bolling.

	ML	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Shantz (P, 1-1)	7	3	1	1	1	7
Face	1	1	0	0	0	0
Burdette (G, 4-2)	9	4	0	0	2	3

Arbitres : Barlick, Jackowski, Vargo. Crawford. Assistance : 9,387. Durée : 2:04.

LOS ANGELES 9, CINCINNATI 2

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Wills, ac,	4	0	1	0
Gilliam, 2b,	4	0	1	0
W. Davis, cc,	4	0	1	0
Moon, cg,	2	0	1	0
T. Davis, 3b,	4	0	0	0
Snider, cd,	3	0	1	0
Larker, 1b,	3	0	0	0
C-Hodges, 1b,	1	0	0	0
Roseboro, rec,	2	0	0	0
D-Lillis	1	0	0	0
Drysdale, lanc,	2	0	0	0
A-Howard	0	0	0	0
B-Warwick	0	0	0	0
Perranoski, lanc,	0	0	0	0
E-N. Sherry	1	0	0	0
TOTAUX	31	0	5	0

CINCINNATI	AB	P	CS	PP
Kasko, ac,	4	0	0	0
Blasingame, 2b,	4	1	1	0
Pinson, cc,	4	1	1	0
Robinson, cg,	3	0	0	0
Bell, cd,	2	0	1	1
Coleman, 1b,	4	0	1	0
Freese, 3b,	3	0	1	0
Zimmerman, rec,	3	0	1	0
Hunt, lanc,	2	0	1	0
Henry, lanc,	0	0	0	0
TOTAUX	34	2	7	2

A—But sur balles pour Dryedale à la 7e.
B—Court pour Howard à la 7e.
C—Retiré sur une belle fausse pour Larker à la 7e.
D—Retiré au bâton pour Roseboro à la 9e.
E—Retiré sur une balle fausse pour Perranoski à la 9e.

Los Angeles	000	000	000—0
Cincinnati	000	002	00x—2

Retraits-assists : Los Angeles 24-11, Cincinnati 27-4. Double-jeu : Gilliam et Larker; 2b.: Los Angeles 10; Cincinnati 7; Ballon-sacrifice : Bell.

	ML	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Drysdale (P 3-3)	6	6	2	2	2	4
Perranoski	2	1	0	0	1	0
Hun (G 4-2)	7 2-3	5	0	0	0	0
Henry	1 1-3	0	0	0	0	1

Arbitres : Burkhardt, Steiner, Pelekoudas, Donatelli, Conlan. Durée : 2:31. Assistance : 6,628.

WASHINGTON 7, KANSAS CITY 3

WASHINGTON	AB	P	CS	PP
Veal, ac,	5	2	2	0
O'Connell, 3b,	4	1	1	0
Hinton, cd,	5	0	3	1
King, cd	3	1	1	1
Stevens, 1b,	1	0	0	0
Tasby, cc,	4	2	2	2
Long, 1b,	4	1	3	0
Keough, cd,	0	0	0	0
Klaus, 3b,	4	0	1	1
Daley, rec	3	0	0	0
Hobaugh, lanc,	0	0	0	0
Kutyna, lanc,	0	0	0	0
TOTAUX	37	7	13	7

KANSAS CITY	AB	P	CS	PP
Howser, ac,	4	1	2	1
Lumpe, 2b	5	1	1	1
Klimchock, 3b,	4	0	1	0
Larson, cg,	4	0	1	0
Bauer, cd,	4	0	0	1
Throneberry, 1b,	3	1	1	0
Sullivan, rec,	2	0	0	0
Posada, cc,	4	0	1	0
Herbert, lanc,	3	0	0	0
Wickersham, lanc,	0	0	0	0
A-Boyd	1	0	1	0
TOTAUX	34	3	7	3

A—Frappe un simple pour Wickersham à la 9e.

Washington	011	000	04l—7
Kansas City	000	0-0	020—3

Erreurs : Klimchock 2. Retraits-assists : Washington 27-10; Kansas City 27-14. Double-jeu : Lumpe et Sullivan. Lumpe, Howser et Throneberry. Laissés sur les buts : Washington 5, Kansas City 8.

2-b. : Veal, Tasby, Kang, Long, Howser, Klimchock. 3-b. : Hasby. But volé : Hinton. Sacrifice : O'Connell.

	ML	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Hobaugh (G-2-2)	7	6	3	3	1	3
Kutyna	2	1	0	0	1	2
Herbert (P, 3-3)	7 1-3	11	6	5	1	4
Wichersham	1 2-3	2	1	1	0	1

Frappé par : Herbert (King Balk). Herbert. Arbitres : Drummond, Papparella, Runge, Carrigan. Durée : 2:28. Assistance : 3,842.

Don Larsen transformé de lanceur en un volligeur par le stratégiste Joe Gordon

KANSAS CITY, (PA) — Dans un effort désespéré pour obtenir l'élan de puissance au bâton qui réveillerait ses coéquipiers des Athletics, le gérant Joe Gordon a décidé hier d'essayer de transformer le lanceur Don Larsen en un volligeur. Et il frappera à la position de balayage.

Larsen, le seul lanceur à avoir réussi une partie parfaite dans une Série Mondiale, a été plus ou moins efficace comme lanceur de relève cette année, mais sa tenue comme frappeur d'urgence a été remarquable.

Gordon, qui a grand besoin de coups sûrs, a été si impressionné par le circuit de Larsen lundi alors que les Athletics ont été battus 10-2 qu'il a annoncé que son lanceur de relève commencerait à jouer au champ gauche afin qu'il ait plus souvent l'occasion de venir au bâton. Mais si cela se produit, la seule inquiétude de Gordon sera de savoir ce qu'il fera dans sa position de "balayeur".

Larsen n'a jamais joué à aucune position sauf au monticule durant une saison régulière de ligue majeure. Mais les Athletics l'ont plus souvent utilisé comme frappeur d'urgence cette saison. Lundi, après qu'il eut cogné un circuit en relève contre Détroit, le gérant Joe Gordon a décidé de l'envoyer au champ extérieur pour la joute contre Washington.

Parties dans l'Internationale

Richmond	100	000	100	2	7	0
Buffalo	000	001	000	1	8	1

Wieand et Shantz; Ricketts, Surkont 8 et Coker. Perdant : Ricketts. Circuit : Torres.

Charleston	000	000	200	2	3	1
Rochester	000	000	021	3	7	1

Dietz et McCarver; Kucks, Kay 8 et Zupo. Gagnant : Kay. Circuit : Johnson.

Jersey City	100	000	020	3	4	1
Syracuse	010	000	02x	7	9	1

Monroe, Jones 4 et Kravitz; Cueto et Dottierer. Perdant : Monroe. Circuits : Leja, Altobelli, Pendleton, Smith.

Baseball mineur...

(Suite de la page 9)

22—Dodgers vs Orioles
26—Dodgers vs Tigres
27—Yankees vs Orioles
28—Yankees vs Dodgers
29—Orioles vs Tigres

JUILLET

3—Dodgers vs Yankees
4—Tigres vs Orioles
5—Tigres vs Dodgers
6—Orioles vs Yankees
10—Orioles vs Dodgers
11—Yankees vs Tigres
12—Orioles vs Yankees
13—Dodgers vs Tigres
17—Yankees vs Tigres
18—Dodgers vs Yankees
19—Tigres vs Orioles
20—Orioles vs Dodgers
24—Tigres vs Dodgers
25—Yankees vs Orioles
26—Orioles vs Tigres
27—Yankees vs Dodgers
31—Tigres vs Yankees

AOUT

1—Orioles vs Dodgers

Courses sous harnais

A QUEBEC

COURSE NO 1

Success Vern, Guy Robinette, 8.30, 3.80, 3.00; Pot Of Gold C. C. Wannamaker, 2.80, 2.80; Ensign Mite, Robert Page, 4.20.

Ont aussi couru: Harvey's Dream, Federal Reserve, Mighty Jack, True Majesty, Miss States Attorney.

Temps: 2.17.3.

COURSE NO 2

Esquire Hanover, J.-A. Varret, 5.60, 3.70, 3.30; Our Ko Si, Bernard Gervais, 8.00, 4.10; Dynamic Pick, Jean Joanette, 5.70.

Ont aussi couru: Miss Royal Belwin, Pard C., Shadydale Mamie, Dumbarton Emmet Hanover.

Temps: 2.20.3.

Pari-double: 2-4, Success Vern - Esquire Hanover, $15.00.

COURSE NO 3

Meadow Lynch, Jules Giguère, 3.10, 3.40, 3.00; Mairsy Doats, Robert Bélanger, 3.20, 3.70; Erie Mite, Bernard Gervais, 11.40.

Ont aussi couru: Janet's Son, Carmen Scott, Glendale Forrest, Dave Express.

Temps: 2.21.

COURSE NO 4

Runnymede Pensive, Wilfred Venn, 4.00, 3.00, 2.30; Mr T A, Charles Poulin, 3.50, 2.80; Colfax Emile Ratté, 3.20.

Ont aussi couru: Glo On, Rebel Land, Miss Red Chief C, Waydale, Power Glide.

Temps: 2.17.2.

Quinella: 1-2, Runnymede Pensive - Mr. T. A., $12.20.

COURSE NO 5

Even Betts, Yvon Catellier, 14.40, 5.30, 3.80; Lyntown, Wilfrid Lepine, 3.40, 3.00; Sam Smart, Paul-E. Alain, 3.30.

Ont aussi couru: Atwell Hanover, King Fitz.

Temps: 2.20.3.

COURSE NO 6

Albert Dean, Roland Bruyère, 13.00, 5.00, 3.80; Dean Mite, Harry Ingles, 3.50, 3.30; Ample Hanover, Joseph Breton, 2.60.

Ont aussi couru: Saratoga Hanover, Teresina Hanover, Chuck's Guy, Allan Chips, Success Dawn.

Temps: 2.18.3.

COURSE NO 7

Jimmy Count, Victor Larose, 6.20, 4.00, 2.90; The Swan, Lucien Bergeron, 16.70, 6.10

La Chambre de Commerce . . .

(Suite de la page 3)

un vide d'importance capitale dans le complexe industriel de la province de Québec et il est acquis que l'entreprise serait rentable.

La Chambre de Commerce de la Province est d'avis que le gouvernement de la province doit faciliter, par tous les moyens à sa disposition, la réalisation immédiate d'une sidérurgie québécoise intégrée. Sa création permettrait de fournir l'acier aux industries de transformation du Québec au même prix que l'on paie dans la région de Hamilton et de développer ainsi l'industrie secondaire. Elle créerait directement et indirectement de nombreux emplois rémunérateurs et pourrait occuper notre surplus de main d'oeuvre.

La Chambre de Commerce de la province de Québec souligne dans son mémoire avoir fait l'étude du marché et a trouvé qu'une acierie québécoise pourrait desservir, outre le Québec, les provinces maritimes, en ce qui concerne les produits plats, et l'est de l'Ontario. Toujours selon le document soumis au gouvernement, la localisation la plus avantageuse pour une acierie intégrée est celle où le minerai de fer, le charbon et l'électricité peuvent se rencontrer dans des conditions "économiques" et d'où l'expédition de l'acier, vers le marché, est possible à bon compte; la distance géographique à laquelle les matières premières sont situées ayant moins d'importance que le coût du transport des produits finis et la facilité avec laquelle il peut s'exécuter. Et le mémoire souligne que le transport des produits finis étant beaucoup plus dispendieux que celui des matières premières, le marché est donc le facteur dominant dans le choix du site d'une acierie.

Et ce mémoire sur l'industrie sidérurgique se termine en notant que l'énergie électrique devrait être fournie aux taux le plus bas présentement consenti à une industrie quelconque dans la province, d'autant plus que l'acierie traiterait des matières premières de la province de Québec et qu'elle écoulerait ses produits surtout au bénéfice de l'industrie québécoise. Des renseignements techniques sur les procédés et l'équipement requis pour obtenir un acier de haute qualité à un coût de revient compétitif, comme l'exemple de ce qui s'est fait en Europe à ce sujet, sont donnés à la suite de ce mémoire.

Sidérurgie

La Chambre de Commerce de la province de Québec est d'avis que la création d'une caisse de financement à long terme est urgente et elle recommande instamment, dans son mémoire, que le gouvernement présente un projet de loi dès cette session-ci pour se faire autoriser à y contribuer, quitte à déterminer plus tard les modalités de cette contribution.

Le document soumis, hier, au gouvernement provincial au sujet de la banque de financement à long terme note que la croissance économique du Québec a été basée sur l'exploitation de nos ressources naturelles et l'organisation d'une industrie manufacturière approvisionnant le marché local, sans que le groupe canadien français y soit associé d'une façon appréciable.

La Chambre ajoute qu'il n'y a qu'un domaine où l'entreprise canadienne française ait atteint une taille notable, celui de la finance; mais les fonds rendus disponibles ont servi à fournir du capital social de sorte que nos organismes financiers n'ont eu que peu d'influence sur le développement de notre province.

Le président de la Chambre ajouta alors qu'une banque de financement à long terme permettrait de remédier à cette carence et présenterait d'immenses avantages, comme la possibilité de drainer l'épargne, l'expansion du contrôle canadien français sur certains secteurs économiques, la mobilisation des moyens financiers nécessaires à l'exploitation de nouveaux produits, le groupement d'équipes de techniciens et d'administrateurs que peu d'entreprises pourraient songer à porter seules.

Comme structure financière, le mémoire soumet que le capital autorisé serait de $25 millions, la part du gouvernement étant de 20 p. c. du capital. Des actions ordinaires au montant de $5 millions viendraient des caisses populaires, des banques, des compagnies d'assurance et de fiducie; deux banques d'affaires étrangères fourniraient $4 millions et le public $1 million. Les émissions d'obligations jusqu'à concurrence de $25 millions devraient être garanties par la province, toute émission au-delà de ce montant devrait être portée sur les listes de placement des organismes financiers relevant de la législation provinciale.

Le mémoire ajoute qu'une banque de financement à long terme pourrait apporter une contribution spectaculaire au développement de l'économie de notre province. Il est dit de plus que dans un pays ou une province où les intérêts financiers sont considérables et concentrés, toute réorientation doit par définition se baser sur des intérêts d'un ordre de grandeur analogue, toute autre formule ne pouvant être qu'une expérience originale, intéressante mais platonique.

La Chambre en arrive donc à la conclusion qu'une banque de financement à long terme ainsi constituée pourrait rapidement acquérir une importance considérable en suscitant un rythme accéléré de développement économique dans notre province. En particulier, elle assurerait que le développement des ressources naturelles et des grands secteurs de l'industrie et de la distribution ne se ferait plus sans une participation du capital local qu'elle serait en mesure de fournir en quantités appréciables ou de mobiliser grâce à la réputation qu'elle acquerrerait graduellement sur le marché.

"Ainsi, a conclu le Dr Le-

Les propriétaires revendiquent encore une...

(Suite de la page 3)

abus et l'anarchie" qui y règnent.

REVERTEBRER L'ADMINISTRATION"

"Tout le monde sait, dit M. Coulombe, que l'administration est boiteuse, manque de fermeté. Il faut "revertébrer" l'administration. Il faut prendre les mesures qui s'imposent pour y remettre de l'ordre. Il est impensable que le conseil actuel puisse le faire par lui-même et ses officiers supérieurs". A son avis, seule la gérance municipale libérerait les administrateurs "de ces tracasseries qui ne sont pas de leur ressort".

Le porte-parole des propriétaires de Québec explique l'opposition du maire Hamel à une gérance municipale parce qu'il "préfère un système souple, commode, qui permet d'extensionner les contrats pour éviter les soumissions, qui permet le genre d'examens qu'on a fait subir, l'hiver dernier, aux candidats au poste de constable; qui permet de favoriser des amis au poste de cotiseur junior; qui permet des transactions comme l'affaire des boulons; qui permet des pensions maximum aux uns et minimum aux autres".

"ABSENCE DE CONTROLE"

M. Coulombe déclare: "c'est à foison qu'on pourrait citer des exemples d'anarchie. Mais à quoi bon. Lors de sa sortie au sujet du comité de discipline, le maire a souligné, pour expliquer le malaise, qu'on n'aurait plus à se plaindre de ce qu'on lui reproche aujourd'hui si on maintenait une décision une fois qu'elle est prise. C'était une façon différente de parler des interventions dont on se plaint. Il est certain que si les décisions sont changées d'une séance à l'autre, c'est qu'entre temps il y a des interventions auprès d'un échevin ou de plusieurs échevins. Cela, explique-t-il, prouve l'absence de contrôle".

Or, continue M. Coulombe, "le rôle d'un gérant municipal, c'est précisément de maintenir un contrôle rigide sur toute décision prise par les administrateurs, de résister à toutes les pressions intérieures ou extérieures, le seul moyen de mettre fin à l'anarchie qui règne un peu partout à des degrés divers".

Relativement au système de la gérance, l'Association des propriétaires rapporte qu'il tend à devenir de plus en plus populaire qu'il est prôné par les experts en administration publique. Et, dans le cas de Québec, "la gérance ne pourrait être que bienfaisante".

Hector Lavigne, président de la Ch. de C. de...

(Suite de la page 3)

l'Eglise et le tunnel projeté de longue date.

A propos de certaine agitation d'adolescents à Sillery, contre lesquels la police a été obligée de sévir ces jours-ci, la Chambre de Commerce, considérant que la délinquance juvénile prend des proportions inquiétantes dans cette ville et que les parents ne peuvent individuellement, dans le contexte social actuel, apporter une solution complète et adéquate aux problèmes des loisirs de la jeunesse, mais qu'une action collective s'impose, considérant également qu'un projet a déjà été étudié par les commissaires d'écoles pour la construction d'un édifice abritant un gymnase et autres facilités d'ordre scolaire, la Chambre de Commerce donc, prie lesdits commissaires de prendre les moyens pour en arriver à la réalisation immédiate de ce projet. Il est suggéré que la Commission scolaire requière l'aide du gouvernement provincial, du conseil municipal, et l'appui des autorités religieuses, pour pouvoir en arriver à une solution.

Une copie de cette résolution est adressée à M. Jean Lesage, député de Québec-Ouest, et premier ministre du Québec.

tendre, pourrait être corrigée une situation que l'on s'entend, depuis fort longtemps, dans notre province, à considérer comme préjudiciable à l'évolution économique normale du groupe canadien français; la collaboration des intérêts privés et de l'Etat aurait alors permis d'amorcer une véritable reconversion de notre économie".

Stupéfaction au comité . . .

(Suite de la page 3)

au plus haut degré de la cour municipale.

M. Emilien Boissinot a risque quelques interventions, mais les autres se sont contentés de manifester leur étonnement.

M. Moisan a déclenché toute l'affaire lorsqu'on est revenu pour demander de retirer la résolution de la semaine dernière qui décrétait la fermeture du bureau de perception par la Sûreté municipale des infractions ordinaires. Ce bureau est situé au même endroit que le bureau de poste municipal, à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Il avait été établi afin de permettre un meilleur contrôle sur le règlement des infractions et aussi d'accommoder les automobilistes.

La semaine dernière, l'échevin Médéric Robichaud avait proposé de revenir au mémoire de l'auditeur.

Le chef Lemire a protesté et l'auditeur a recommandé de maintenir pour quelque temps encore, le bureau de perception de la Sûreté. Le maire a alors pris sous son autorité de retarder l'application de la résolution. A toute fin, elle fut abrogée, hier, en attendant d'autres mesures et le bureau reste ouvert.

M. Moisan est alors entré dans la discussion pour déclarer que 40% des infractions sont reglées au bureau de la Sûreté et aux banques et que 60% passent à la Cour. Sur ce 60%, a demandé M. Moisan, avez-vous des rapports que il y a eu amélioration? Le chef de police a-t-il aujourd'hui le contrôle complet des cartes? Pourrait-il nous dire combien, depuis l'émission de la nouvelle série, ont été classées, combien ont été payées, combien restent encore en suspens?

A la suite d'une décision de la cour, le 25 novembre dernier, le règlement municipal du stationnement avait été suspendu. Revalidé en janvier, par une décision du gouvernement, la police a repris la rédaction des contraventions. Depuis cette date, plus de 25,000 cartes ont été émises.

Le maire Hamel fait alors mander le chef Lemire On discute de deux autres questions dans l'entretemps puis, à l'arrivée de M. Lemire, M. Moisan repose sa question.

M. Lemire répond qu'il n'a pas encore les rapports complets. Il continue que sur le premier mille billets qui ont été collés en janvier 291 ont été payés au bureau de perception de la Sûreté, 98 aux banques, 340 à la Cour, soit 729 en tout, en date du 22 mars 1961. Sur les 271 autres, 26 ont été annulés par la sûreté, 75 n'ont pas été payées, parce qu'il aurait été impossible, à moins de frais considérable, d'aller chercher les accusés à l'extérieur, 87 brefs émis n'avaient pas été réglés au 22 mars, 47 mandats n'avaient pas encore été signifiés, 23 autres n'avaient pas été identifiés à ce moment-là pour un total de 1,000.

Il explique encore que dans les cas de procédures de la Cour, la ville écope des frais puisque souvent l'accusé est condamné à $1 d'amende, ou $2 sans frais.

M. Moisan affirme alors qu'il a une liste de condamnations données par le juge et classées, par ce même juge, après le procès. Il y a un biscuit à prendre, a dit M. Moisan, et ceux qui ont à le prendre vont l'avoir. C'est épouvantable de voir un automobiliste qui brûle un feu rouge, risque de tuer quelqu'un, s'en tirer avec $1 d'amende sans frais. Ce n'est pas ainsi qu'on va établir une certaine sécurité en ville.

Le maire demande à M. Lemire s'il aura bientôt un rapport complet.

Le chef Lemire explique alors que le contrôle ne sera pas complet tant que les dossiers ne seront pas acheminés plus rapidement, puisque son contrôle est basé sur le rapport du vérificateur.

Se peut-il qu'il se fasse encore des "passes" à la Cour pour $1, demande M. Moisan? Il promet alors des preuves.

Le maire remarque qu'il y a assez longtemps qu'on en parle, qu'il est temps de tout sortir.

M. Moisan lui montre alors des photostats de jugements rendus et marqués ensuite "sentence suspendue" et de listes de cartes classées par le juge.

(Suite à la page 18, 1ère col.)

Encore aucune solution à . . .

(Suite de la page 3)

l'occurrence d'un service public. La sentence arbitrale est obligatoire et devient un contrat qui lie les parties.

L'article 5A de la même loi stipule que depuis le 3 février 1944, une association qui ordonne, déclare ou favorise, ou dont les dirigeants ordonnent, déclarent ou favorisent, ou dont les membres font une grève ou une contre-grève, est interdite et perd par le fait même le droit d'être reconnue et celui d'agir comme représentant d'un groupe de salariés ou d'employeurs au sens de la loi des Relations ouvrières. Toutefois, il est loisible à la CRO de reconnaître de nouveau, ultérieurement, cette association comme représentant d'un tel groupe et de lui accorder un certificat en conséquence, lorsque pour des raisons qu'elle estime valable, elle le juge à propos.

L'argument de la partie patronale est à l'effet que le syndicat, par les deux grèves déclenchées à date, a perdu la reconnaissance à laquelle il avait droit par la CRO et qu'il ne peut négocier au nom des employés, tant que la CRO ne l'aura pas reconnu à nouveau.

Quant à l'argument des syndiqués selon lequel des individus de Grondines viendraient travailler à Québec durant la grève, Me Galipeault déclare que la compagnie a toujours employé des travailleurs de Québec et de Grondines, municipalité où a originé la compagnie, et qu'il n'est que normal, si les employés de Grondines désirent travailler, qu'ils viennent faire leur travail à Québec comme à l'accoutumé. Me Galipeault a ajouté que 65 personnes étaient au travail hier après-midi.

Fillette blessée

Une collision d'autos a coûté des blessures légères à une fillette de Chicoutimi, hier, à Charlesbourg. Régine Boulianne, 5 ans, 2543 rue Roussel, a reçu les soins requis du Dr J.-Pierre Légaré. L'accident a eu lieu, un peu avant 6 h. hier soir, sur le boulevard Bourassa, près de la 74e rue. Le rapport du sergent Morin et du constable Pagé mentionne que les autos ont subi des dommages importants.

75e ANNIVERSAIRE

Le Syndicat de Québec

LE MAGASIN DE LA COURTOISIE

Ce NOUVEAU soutien-gorge en coton léger comme la brise vous donnera la silhouette qui attire les hommages!

FESTIVAL

par Exquisite Form



FESTIVAL BANDEAU: De coton le plus léger et le plus fin; section inférieure du bonnet à piqûres, habillement doublée pour plus de support; haut du bonnet de broadcloth brodé. Modèle 317—A (32-36) C (32-40) $2.00



FESTIVAL OUVERTURE FRONTALE LONG: Vous aimerez l'aisance de sa bande de taille de 5 pouces qui s'agrafe sur le devant. Sections en élastique sur le devant, côtés et dos tout en élastique assurent cette ligne continue et un plus grand confort. Modèle 5317—A (32-36) B (32-42) C (34-44) $3.95 (Bonnet D, 34-44 à $5.) (Egalement en satin de luxe, noir B (32-42) C (34-44) à $5.)

FESTIVAL LONG: Modèle 1317—B (34-42) C (34-44) $2.95

FESTIVAL-TROIS QUARTS: Modèle 3317—A (32-36) B, C (34-44) $2.95

Syndicat rez-de-chaussée.

Toutes commandes acceptées. Tél: 529-8901.

GRATIS

UN VERRE À JUS

avec l'achat de Sun-up!



Ce ravissant verre à jus vous est offert GRATUITEMENT avec tout achat d'un pot de 7 onces de Sun-up! D'une gaie couleur jaune, il est si élégant que vous voudrez en posséder plusieurs! N'attendez donc pas pour vous procurer Sun-up... le breuvage du déjeuner qui est à la fois nourrissant et économique!

Nourrissant? Et comment! Le Sun-up est additionné des vitamines C et A, si précieuses pour la santé... Il fournit la vitamine C dont le corps humain a besoin quotidiennement mais dont il ne peut se faire une réserve!

Economique? Comparez! Chaque bocal de 7 onces de Sun-up donne 1¼ pinte de jus! Et le prix du Sun-up est resté bas en dépit de l'augmentation d'un grand nombre d'autres breuvages pour le déjeuner!

Profitez, dès demain, de l'OFFRE DE VERRE À JUS GRATUIT de Sun-up. Achetez du Sun-up et savourez-le au déjeuner ou à n'importe quel autre moment de la journée.



Le breuvage INSTANTANÉ

SU-621F

SUN-UP

pour le déjeuner, additionné des vitamines C et A

La peine capitale

L'hon. Davie Fulton établit une norme juridique nouvelle

(Par Gilles Néron)

Ottawa — Le gouvernement canadien a présenté à la Chambre des Communes un projet de loi qui vise à amender le code criminel au sujet de la peine de mort. La condamnation à la peine capitale y est réduite aux meurtres organisés d'avance et commis de propos délibéré ainsi qu'aux meurtres commis à l'occasion de crimes qui en général supposent volonté arrêtée ou préméditation, au sens large.

M. Davie Fulton, ministre de la Justice, a expliqué, à l'ouverture du débat sur la 2e lecture du bill C-92, que le gouvernement avait pris la décision de maintenir la peine de mort parce que l'opinion publique est en faveur de son maintien. "Cette décision ne relève pas d'une personne en particulier, ni ne s'inspire d'un concept étroit" a précisé le ministre. Le gouvernement croit que "la peine de mort constitue probablement sur les êtres humains normaux un effet préventif plus puissant que toute autre forme de punition". Le ministre dit que le Canada suit en cela une étude faite en Angleterre par la Commission Gowers.

MEURTRE QUALIFIE

Pour réduire l'application de la peine de mort, le gouvernement introduit une distinction juridique nouvelle: le meurtre peut être qualifié ou non qualifié. Le meurtre qualifié entraîne automatiquement la peine de mort et le meurtre non qualifié, l'emprisonnement à vie. Mais, écoutons le ministre de la Justice: "Le meurtre a-t-il été prémédité et délibéré, ou a-t-il été commis à l'occasion d'un autre crime d'une telle nature qu'il ajoute au meurtre l'élément de délibération ? Si oui, alors le meurtre est qualifié et la peine de mort s'impose; si non, c'est le meurtre non qualifié et la peine est l'emprisonnement à vie."

Le meurtre qualifié est donc, de façon générale, le meurtre commis au moyen de la ruse ou de la force et est, par conséquent, délibéré. Cependant, seule la personne qui véritablement accomplit le geste, ou utilise la force, qui provoque la mort, ou qui incite à ce geste ou à l'emploi de cette force sera coupable de meurtre qualifié. Toute autre forme de meurtre est un meurtre non qualifié.

A ce propos, M. Fulton croit que cela jette une lumière nouvelle sur le problème de la complicité. "La loi actuelle met les jurés, voire les tribunaux, aux prises avec un dilemme très épineux, pour ne pas dire insolvable: lorsqu'un meurtre est commis alors que deux personnes sont lancées ensemble dans une affaire criminelle. Jusqu'ici, les deux personnes en question étaient passibles de la peine capitale." Les nouveaux amendements réduiront la peine de mort à celui qui a réellement donné la mort ou qui l'a conseillée ou a déclenché l'acte qui l'a causée.

DES RESERVES

La peine pour meurtre qualifié est automatiquement la mort. Cependant, le projet de loi fait certaines réserves. Si le coupable est âgé de moins de 18 ans, il sera condamné à l'emprisonnement à vie. De plus, même dans le cas de meurtre prémédité, le jury a droit de recommander au cabinet de Sa Majesté la clémence. Dans un tel cas, par l'exercice de la prérogative royale, le gouverneur en conseil a droit de commuer la peine de mort en une peine minimum d'emprisonnement à vie.

Un nouvel article au code criminel est proposé dans le bill C-92: une personne ne peut être déclarée coupable de meurtre qualifié, sauf si l'acte d'accusation l'inculpe spécifiquement de ce genre de meurtre. Et, bien qu'une accusation de meurtre qualifié puisse être réduite à une culpabilité de meurtre non qualifié de la part du jury, une accusation de meurtre non qualifié ne peut entraîner une culpabilité de meurtre qualifié. Si l'accusé n'est pas trouvé coupable d'un meurtre non qualifié, il ne peut subir d'autre procès.

NOUVELLE RESPONSABILITE DE LA COURONNE

"La Couronne devra décider s'il lui faut conclure que les éléments de meurtre passible de la peine capitale sont là, c'est-à-dire si le meurtre a été prémédité et délibéré et si elle est en mesure de le prouver. C'est donc à la Couronne, continue le ministre, qu'il incombe d'abord de décider s'il y a lieu de porter une accusation de meurtre qualifié." Sur accusation de meurtre qualifié, le jury sera alors appelé à décider si l'accusation est fondée et rendre un verdict en conséquence, ou décider que le meurtre en cause ne comporte pas la peine de mort et rendre un verdict en ce sens, ou encore décider, comme il le peut présentement, que le meurtre lui-même n'a pas été prouvé et, en pareil cas, rendre un verdict d'homicide involontaire ou acquitter l'accusé.

M. Fulton est d'avis que cette nouvelle façon de voir les choses facilite la tâche des jurés. Jusqu'ici les jurés avaient la responsabilité de reconnaître la culpabilité de l'accusé. Le verdict de culpabilité de meurtre entrainait, quelles que soient les circonstances, la sentence de mort. "Désormais, déclare M. Fulton, ils sauront que la loi tient officiellement compte des mille et une circonstances qui peuvent entourer l'événement à cause duquel ils ont à se prononcer sur le sort d'un accusé de meurtre."

TOUT POUR LA SECURITE DE L'ACCUSE

Une disposition du projet de loi stipule qu'une personne qui subit son procès pour une infraction punissable de mort ne peut présenter un plaidoyer de culpabilité. Malgré le fait qu'une personne tienne à se déclarer coupable du meurtre qu'on lui impute, le greffier doit inscrire un plaidoyer de non-culpabilité.

Un des éléments les plus neufs des amendements à l'étude est le nouvel article qui accorde un appel automatique à la Cour provinciale d'appel dans chaque cas où la peine de mort a été imposée, soit sur une question de droit ou de fait, soit sur une question mixte de droit et de fait. "Voilà une autre preuve du désir que la société éprouve de voir l'accusé entouré de toute protection convenable et de s'assurer que jamais on ne pourra dire que quelqu'un a été condamné à mort par les tribunaux faute de fonds", a commenté le ministre de la Justice.

Le ministre a longement considéré le privilège accordé aux jurés de recommander la clémence dans le cas de verdict de culpabilité de meurtre qualifié. Le principe qui a gui-

(Suite à la page 15, 5e col.)



POUR UN SÉJOUR INOUBLIABLE
À MONTRÉAL
L'HÔTEL
Reine Elizabeth

L'HÔTEL LE PLUS MODERNE À MONTRÉAL
Choix de chambres ordinaires ou de chambres-salons
CHAMBRE POUR 1 PERSONNE À PARTIR DE $9.00
CHAMBRE POUR 2 PERSONNES À PARTIR DE $13.00
Tarif spécial pour famille — Pas de supplément pour enfants
RADIO ET TV DANS CHAQUE CHAMBRE
Air climatisé. Communication directe avec la Gare Centrale du CN et le Terminus des lignes aériennes.
8 RESTAURANTS ET SALONS
Du "Café" à la "Salle Bonaventure" — un choix complet de repas à tous les prix.
STATIONNEMENT DE NUIT ENTIÈREMENT GRATUIT POUR LES CLIENTS RÉSIDANT À L'HÔTEL
(Aucun frais pour l'enlèvement et la livraison des voitures à l'hôtel)
Pour réservation, adressez-vous à votre agent de voyages ou appelez l'interurbain et demandez ZENITH 65400 (sans frais). Pour les abonnés "Telex", signalez 01-2208.



LE RESTAURANT LE PLUS FASHIONABLE AU CANADA
LE Beaver Club
La version moderne du lieu où se réunissaient les négociants à l'époque de la traite des fourrures. A deux pas de la Salle Bonaventure, le célèbre "Supper club" où l'orchestre de Denny Vaughan vous invite à danser.
LE REINE ELIZABETH



75e ANNIVERSAIRE
LE Syndicat DE QUÉBEC
LE MAGASIN DE LA COURTOISIE

En visitant le Syndicat, la mode n'aura plus de secrets pour vous !

Les toutes dernières nouveautés sont déjà là !

Riches de coloris, simples de modèles ou élaborés de styles, ces chapeaux sont créés pour vous plaire. Portez-les haut à l'arrière ou simplement droit sur le front, vous trouverez celui qui vous va à merveille.

5.00 8.50
10.95 13.95
Syndicat, 3e étage

Les plus charmantes bourses d'été sont choisies au Syndicat . . .

Sans contredit, notre collection de sacs à main en paille pour l'été est la plus complète en ville. Les modèles illustrés ici sont en paille blanche ou naturelle, tous finement garnis de fleurs ou appliqués. Commandez par lettre s.v.p.

2.98 chacune

Un vaste assortiment de différents modèles vous est offert dans les pailles souples, naturelles ou blanches à partir de 5.00 et plus.

Syndicat, rez-de-chaussée.

Le Syndicat de Québec Limitée les plus grands détaillants de tissus au Québec vous invite à venir admirer la plus imposante collection de tissus d'été 1961, dans nos rayons du 2e étage.



POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

80e ANNEE — No 126 QUEBEC, MERCREDI 24 MAI 1961 ★★★

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 525-5133 pour faire insérer une petite annonce.

La grève

Incidents chez Guilbault

Des incidents ont marqué ce matin et hier la grève partielle des employés de la maison de transport Paul Guilbault Inc., tant à Québec qu'à Grondines et Trois-Rivières. Bien que le calme règne à l'entrepôt de la compagnie, située sur la rue Ste-Thérèse, à l'entrée du Centre industriel de St-Malo, où 75% des employés travaillent, sur un effectif de 65, les piqueteurs ont défoncé, ce matin, le radiateur d'un camion de la firme, rue St-Vallier. Par ailleurs, les employés de Québec sont suivis sur les lieux de leur travail, à travers la ville de Québec, par les grévistes, qui les pourchassent en auto. Mais la police municipale veille, et assure la protection des chauffeurs non-grévistes. Ces derniers sont également l'objet de menaces proférées par téléphone, à leur résidence personnelle.

A Trois-Rivières, la grève n'est effective qu'à 50%, nous a déclaré un porte-parole de la compagnie. Des grévistes ont brisé hier les vitres du bureau de la compagnie à coups de cailloux.

A Grondines, le travail à l'entrepôt est général. Cependant, hier, des grévistes venus de Québec, présume-t-on, ont brisé dans la nuit, vers 3 heures du matin, les vitres de la maison d'un employé de la compagnie, M. Roch Guilbault (aucune parenté avec l'employeur), habitant à Grondines.

A l'entrepôt de Montréal, 75% des employés de Guilbault Inc., assurent normalement leur travail, et on ne signale aucun incident.

Nous avons tenté ce matin de rejoindre les chefs syndicaux pour avoir leur version de ces incidents, mais tous étaient absents de leur bureau, occupés à l'extérieur de Québec.

Construction d'une piscine à Petite-Rivière

Le maire Raymond Blouin a levé, hier soir, la première pelletée de terre de la piscine que la ville de la Petite Rivière fait construire présentement dans le parc Boudreau.

Le geste symbolique s'est déroulé en présence du conseil municipal, du président de la Commission scolaire, M. Laurent Gauvin, du secrétaire de la ville, M. P.-H. Gauvin, du curé Gérard Gosselin, du président de l'OTJ, M. Emilien Carreau, et de quelques autres dirigeants de l'organisme.

La piscine, de grandeur olympique, doit ouvrir ses portes pour la prochaine saison estivale. Un directeur de l'OTJ a dit que la 1ère saison otéjiste accueillera de 400 à 500 enfants de la Petite Rivière.

Le conseil municipal a également fait l'achat de trois barbotteuses qui seront installées au Patio Duberger, à St-Jean de la Croix et à St-François-Xavier. L'emplacement de la nouvelle piscine se situe sur un vaste terrain bordée d'arbres acquis par la ville et qu'elle développera au fur et à mesure des besoins.

Les Saints

L'Eglise honorera demain la mémoire des papes Grégoire VII et Urbain 1er, ainsi que celle de sainte Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Coeur.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 5 h. 01; coucher: 8 h. 23. Longueur du jour: 15 h. 22.

Marées d'aujourd'hui

Haute: 2 h. 35 a. m. (13.1 pi.)
Basse: 9 h. 31 a. m. (2.8 pi.)
Haute: 2 h. 51 p. m. (13.4 pi.)
Basse: 10 h. 10 p. m. (2.0 pi.)

La langue française mieux servie . . .

OREILLE — On écrit: Une boucle d'oreille, des boucles d'oreilles (Acad.). Avoir un bourdonnement, un tintement d'oreille (Id.). Prêter l'oreille (toujours au singulier). Ouvrir l'oreille ("écouter attentivement"). Ouvrir les oreilles ("écouter favorablement une proposition"). Dresser l'oreille ou les oreilles (au sens figuré). Ecrou à oreilles.

— Rebattre les oreilles. Avoir les oreilles rebattues d'une chose (on se gardera bien de dire rabattues), c'est être fatigué de l'entendre: Quand vous aurez fini de me rebattre les oreilles avec cette histoire!

(Extrait Larousse)

AVIS DIVERS

12 h. p.m. — Chambre d'Immeuble de Québec — Assemblée générale annuelle au Cercle Universitaire.

12 h. 30 p.m. — Club Richelieu de Québec — Déjeuner-causerie au Château Frontenac. Conférencier: M. Gustave Thibon

12 h. 30 p.m. Club Kiwanis Sillery-Ste-Foy — Déjeuner-causerie à la Porte St-Jean. Conférencière: Mlle Germaine Bundock.

6 h. 15 p.m. — Jeune Commerce de Québec — Diner à la Porte St-Jean. Assemblée générale annuelle.

6 h. 30 p.m. — Association des Constructeurs — Diner-causerie au Motel Carillon. Conférencier: M. Michel Normandin.



EMBOUTEILLAGE PROVOQUE PAR UN REPECHAGE D'AUTO. Le repêchage des eaux de la rivière St-Charles d'une automobile accidentée en date du 22 janvier dernier a créé un embouteillage de plusieurs heures sur le pont Samson ainsi que sur le boulevard des Capucins et la rue Henderson au cours de la matinée, aujourd'hui. A compter de 5 heures jusque vers 10.30 h. a.m., la circulation était pratiquement paralysée sur ces artères comme l'illustre bien la photo ci-dessus. Pour une fois cependant on ne peut attribuer ce retard à la levée du pont. Les travaux ont été beaucoup plus difficiles qu'on le prévoyait. Le scaphandrier Robitaille et les employés du garage Andrews ont trouvé une automobile presque complètement ensevelie sous la vase. Il fallut même briser la carrosserie et en retirer des pièces avant de pouvoir en sortir la charpente. M. Roch Servant, du 10 côte du Palais, propriétaire de l'auto, avait failli perdre la vie avec sa compagne, Mlle Rose Kelley, lorsque sa voiture avait plongé dans les eaux glacées de la rivière après avoir enfoncé la rampe du pont.

Gaspe Copper Mines

M. MacDonald n'a pas donné de bon d'essence à Nestor Henley le jour de l'explosion du réservoir

Par E.-A. Grenier

M. Bruno MacDonald, représentant des Métallurgistes Unis d'Amérique, qui était à Murdochville durant la grève de 1957, n'a pas donné de bon d'essence à Nestor Henley, le 25 avril de cette année, jour de l'explosion du réservoir d'essence de Mont-Louis.

Dans un témoignage rendu l'automne dernier, M. Henley a certifié avoir reçu un bon de cette nature de M. MacDonald, ajoutant que c'est de cette façon qu'il l'avait connu.

M. MacDonald a donné des explications, ce matin, au sujet d'une facture au montant de $3.70, produite en cour par Nestor Henley. Cette facture, dit-il, ne correspond à aucun bon, et le témoin ne l'avait pas vue avant de rassembler les documents qu'on lui a demandés récemment pour appuyer son témoignage. C'est alors seulement qu'il a remarqué, dit-il, dans le livre des bons et factures d'essence, utilisés durant la grève, une référence à cette facture portant le numéro 1553.

Pour la journée du 25 avril, quatre autres bons ont été utilisés par les grévistes Paul Sweeney, Norbert Cyr, Yvon St-Laurent et François Basque, et retournés avec factures correspondantes par le garagiste Lucien Blanchette. Ces bons et factures ont été entrés par Nestor Henley dans le livre ci-dessus mentionné, avec tous les détails qu'ils contenaient.

De même le 19 avril, dans une page du même livre, remplie par Nestor Henley, est entré le bon 387, utilisé par Léonard Castilloux et livré au garage Blanchette pour fins de piquetage.

Quant au 23 juin, veille du dynamitage du convoyeur, aucun bon n'a été entré pour cette journée, contrairement aux dires de certains témoins. Seule une facture signée par Nestor Henley est mentionnée, pour achat de huit gallons d'essence, sans aucun autre détail.

Le témoin a aussi appris à la cour que le Syndicat des métallos prêtait de l'argent pour le transport des grévistes qui désiraient aller travailler à Elliot Lake ou ailleurs, mais M. MacDonald n'a jamais fait pression sur personne pour aller chercher du travail à l'extérieur.

Ste-Foy

La création d'un bureau d'évaluateurs municipaux

Le conseil de la cité de Ste-Foy a décidé, hier soir, de créer son propre bureau d'évaluateurs municipaux. L'échevin L. Laroche a proposé que M. Adrien Dussault, directeur du service des parcs, MM. Arthur Tessier et André St-Arnaud, ing., soient engagés comme évaluateurs. La compilation sera faite par les employés municipaux en coopération avec les évaluateurs.

La nomination des évaluateurs pour la confection du rôle d'évaluation pour 1962,1963 et 1964 fait suite à deux propositions. La première soumise par l'échevin P. Rochette secondé par l'échevin Laroche et C. Rioux proposait l'engagement de MM. Tessier, Villeneuve & Beaulieu comme évaluateurs municipaux.

L'échevin J.-J. Côté a dit qu'il ne pouvait pas appuyer la proposition et qu'il préférait s'en tenir au rapport du gérant. L'échevin A. Legenre a abondé dans le même sens et l'échevin A. Cassista aussi en ajoutant qu'il ne croit pas que la société en question ait le personnel requis pour faire ce travail. Appelé à trancher la question, le maire a voté contre la proposition parce qu'il ne croit pas lui non plus au personnel suffisant du bureau mentionné.

Une seconde proposition présentée par l'échevin A. Cassista a demandé que la cité de Ste-Foy crée son propre bureau des évaluateurs. Tous les échevins ont appuyé cette proposition, sauf l'échevin J.-J. Côté qui croit que les employés municipaux n'ont pas la préparation suffisante pour ce genre de travail. L'engagement des évaluateurs est conditionnelle à leur acceptation. Ils se sont rencontrés après la décision du conseil mais ils ne l'avaient pas fait connaître à minuit, hier soir.

(Suite à la page 37, 4e col.)

Restauration probable de la Maison des Métayers

La Maison dite des Métayers à Giffard sera-t-elle restaurée? A la suite de deux rencontres préliminaires, avec les représentants de la Commission des Sites et des Monuments historiques, la Fabrique et la Commission scolaire de Giffard viennent précisément d'en demander la restauration. L'hiver dernier, la Maison des Métayers a été lourdement endommagée par un incendie. Elle appartient à la Fabrique.

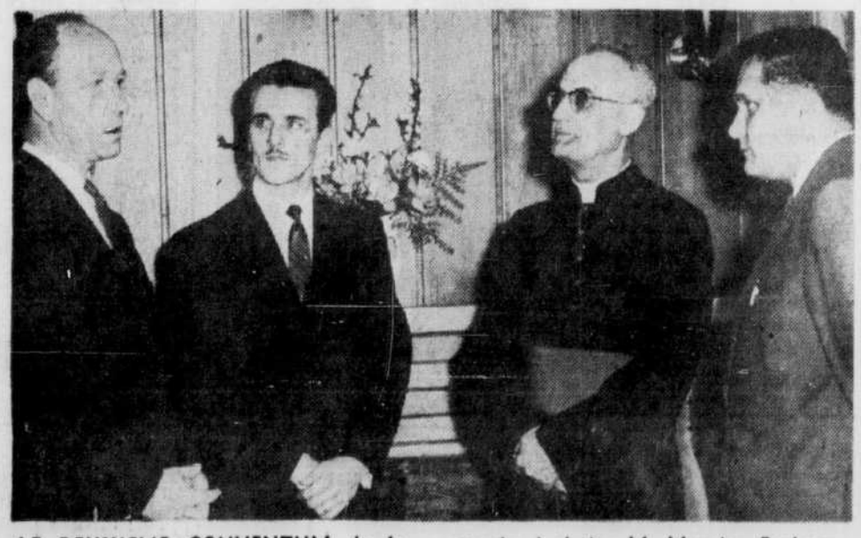
A Giffard, on juge que cette relique du passé et dont l'architecture canadienne est magnifique, vaut certainement de renaître. A l'issue d'une assemblée des marguilliers, lundi soir, il a été résolu de demander le classement de la maison ainsi que du terrain qui l'entoure, étant entendu d'avance que la Commission des Monuments historiques restaurera l'immeuble et aménagera les alentours à ses frais.

Et à son assemblée d'hier soir, la Commission scolaire locale a elle-même adopté une résolution dans le même sens. Il est question d'un aménagement pratique de la Maison des Métayers.

Le sort de la Maison est donc entre les mains de la Commission qui siégera justement demain afin de prendre une décision.

Chez les anciens des Jésuites

Un diner mixte marquera demain soir à 7 h., au restaurant Marino, la réunion annuelle de l'Association des anciens du Collège des Jésuites.



LE DEUXIEME CONVENTUM de la 93ième promotion des finissants de l'Ecole normale Laval a eu lieu en fin de semaine à Québec. Au nombre des participants et invités se trouvaient, de gauche à droite M. Maurice Barbeau, directeur de l'Ecole de Pédagogie, ancien professeur, M. André Therrien, président du groupe, Mgr J.-C. Mathieu, c.s., principal de l'Ecole normale et M. Réal Bertrand, vice-président.

Le camping est un sport et une merveilleuse aventure

Des terrains de camping dans les 10 provinces • Variété du paysage • Nombreuses facilités de déplacement

(Par Claude Tessier)

Le Canada est le deuxième plus grand pays du monde en étendue. Il possède plus de la moitié de l'eau douce du monde entier!

C'est un pays de camping! Le paysage canadien peut contenter tous les goûts, du ressac salin au ruisseau sylvestre, du désert nordique aux cimes dentelées, de la plage miroitante aux collines ensoleillées.

Les Canadiens, tout comme leurs voisins, les Américains, sont sensibles à la beauté et aux grandeurs de leur pays. De plus en plus, ils sentent le besoin de visiter leur pays d'abord! L'automobile reste le moyen de transport le plus en faveur.

Il devient de plus en plus facile de voyager à travers le pays. L'état des routes s'améliore chaque jour. Un Canadien sur cinq possède une voiture. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont affecté, depuis la guerre, six milliards et demi à la réfection, à la reconstruction et à l'amélioration de la voie publique.

Les terrains de camping et les parcs à roulottes se sont multipliés le long de ces routes.

Si nous faisons de l'auto-camping en partant de la Côte du Pacifique, nous voyons que les provinces de l'Ouest sont à l'avant-garde dans le domaine du camping.

La Colombie - Britannique vient en tête avec 64 sites de camping et un nombre indéterminé de sites "non officiels". L'Alberta en compte 54 avec 200 autres propices au campement d'une nuit. Ces deux régions offrent des beautés naturelles d'une souveraine grandeur.

La Saskatchewan entretient une douzaine de sites officiels sous la responsabilité du gouvernement de Régina. Le Manitoba en compte 52.

En Ontario, la liste des endroits de camping est imposante. Dans l'ouest de la province, on en relève une trentaine et 34 dans l'est. Il y a également huit sites officiels de camping, en bordure du St-Laurent. Les autres sont sous la direction de l'entreprise privée.

L'eau salée des provinces de l'Atlantique attire un grand nombre de campeurs. Le Nouveau-Brunswick offre aux visiteurs 35 sites de campement. Les marées de la Baie de Fundy constituent un spectacle toujours goûté des campeurs.

En Nouvelle-Ecosse, le gouvernement fédéral entretient six sites de campement au Cap-Breton. La province en fournit sept autres officiels dans le reste de la province. A l'Ile du Prince-Edouard, on y trouve quatre sites officieusement organisés, tous en bordure des plages de sable rouge de la province.

Enfin, à Terre-Neuve, le camping est surtout en vogue le long de la route Trans-Canada, longue de 589 milles, qui part de Port-aux-Basques et qui va jusqu'à St-Jean. On mentionne six sites officiels de campement.

On peut aussi faire du camping dans le Grand Nord, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Le camping dans ces régions appelle un vigoureux goût de l'aventure. Il se pratique surtout le long de l'autoroute de l'Alaska, d'Edmonton au mille 1221. Il y a, le long de cette route, 22 sites de campement munis d'abris, de poêles de camp, de tables, de bancs, de grilles pour la cuisson.

On peut donc planter sa tente dans toutes les provinces du pays. Le Québec fait-il exception?

(Demain: le camping dans "l'aimable province").

Gérance municipale

Le maire demande des explications

(Par Benoit Massicotte)

"J'aimerais que M. Gérard Coulombe, président de l'Association des Propriétaires, définisse ce qu'il entend par gérance municipale, les fonctions et prérogatives d'un gérant municipal, afin que nous puissions mieux apprécier ses suggestions", a dit ce matin le maire Wilfrid Hamel au cours d'une entrevue à son bureau de l'hôtel de ville.

M. Coulombe a envoyé hier une déclaration aux journaux réclamant la gérance municipale pour mettre fin à ce qu'il appelle "les abus et l'anarchie" qui règnent à l'hôtel de ville.

Le maire a précisé, sur nos questions, sa pensée.

Si M. le président pense comme gérant municipal à un homme qui n'a pas de pouvoir, il ne vaut pas la peine de s'arrêter à la suggestion, parce que ce serait tout simplement dépenser inutilement l'argent de la cité.

Si, dans son esprit, ce gérant aurait des pouvoirs qui annuleraient ceux des élus du peuple, je me demande ce qu'il fait de la démocratie.

De toute façon, j'espère que M. le président pourra se rendre à mes exigences parce qu'il serait bon que nos idées, sur le sujet, soient jugées par tous les membres de l'Association des Propriétaires, dont je fais partie.

Il serait peut-être bon aussi que les communiqués, envoyés aux journaux au nom de l'Association, émanent de l'assemblée régulière de l'Association des Propriétaires, a dit le maire en conclusion.

Il venait "embaucher"; on l'a simplement évincé

Une annonce parue dans un quotidien québécois a produit un effet rapide, mais il ne fut pas dans le sens que l'on attendait. Cette annonce stipulait que l'on demandait "500 constructeurs de navires" pour la Saint John Shipbuilding & Dry Dock Company, de St-Jean, Nouveau-Brunswick. Après avoir énoncé tous les avantages que l'on offrait aux ouvriers, on les invitait à rencontrer M. A.M. Kerr, à un hôtel de la ville de Québec.

Près de 300 personnes se sont rendues, durant la soirée, à cet endroit, pour voir M. Kerr, non pas dans le but de solliciter de l'ouvrage, mais pour protester contre cette demande. Cette foule s'était donné comme mission de reconduire ce personnage au Nouveau-Brunswick.

On nous apprenait, hier soir, que M. Kerr avait annoncé qu'il quittait ses appartements en demandant d'envoyer la note à ses employeurs. Il laissa l'hôtel avec le groupe d'ouvriers qui étaient allés le rencontrer. Il serait parti en direction de Montréal pour retourner dans le Nouveau-Brunswick.

BONNE DEMANDEE
Pour maison privée dans Sillery. Chambre seule. Salaire de $20.00 à $25.00 par semaine selon les qualifications. Fournir références. Pour informations:
Tél.: 527-8491 ou écrire à:
Case Postale 1546
Québec 2, P.Q.

EXAMENS
PSYCHOLOGIQUES
PSYCHOTHERAPIE
Michel Pléchaty, L.Ps.
PSYCHOLOGUE
Bureau: 1373, Ch. Ste-Foy
Tél.: 527-8400 - Rés.: 527-0588

LOGEMENTS A LOUER
53 Place Philippe
5 pièces chauffées, entrée 220, logements neufs.
Pour informations: Tél. 522-7972

Chambres Modernes A Louer
Très belles chambres confortables, meublées, avec eau chaude à l'année. A louer à aussi peu que $6.50
S'adresser à 754, côte Ste-Geneviève

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
425 Est, Boul. Charest, Québec
529-3694

NOUVELLE ETUDE LEGALE
Drouin & Rémillard, avocats
Marc-André Drouin
Louis Rémillard
40, rue Desjardins
Tél.: 529-9661

LASALLE ASPHALTE LTEE
Pavages de toutes sortes. Location de machines. Vendons gravier concassé et gravier brut.
TEL.: 653-5271

Maurice Kieffer
AVOCAT
Hon. Wilfrid Edge, c.r.
AVOCAT-CONSEIL
Edifice Chien d'Or, 10 du Fort
Québec — Téléphone: 523-9619

REMPLISSAGE GRATUIT
Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos camions, ou livré pour le prix du transport.
CARRIERE
QUEBEC READY MIX INC.
Tél.: 623-9831

Chez le spécialiste à Québec
VENTE-ÉCHANGE
de caméras et appareils photographiques.
PIERCE *Camera*
744 ST. JEAN LA 4-4063

Domestiques demandés
Mari et femme pour service domestique dans maison privée. Références nécessaires.
Téléphone 527-1988

VENDEUSES D'EXPÉRIENCE demandées
Le Syndicat de Québec offre des situations avantageuses pour des personnes qualifiées dans la vente des tissus et des garnitures de maison. Salaire très intéressant pour personne d'expérience. S'adresser au Directeur du personnel, 7e étage.



M. ALBERT VERRET de Breakeyville, a reçu récemment l'insigne de service de la division provinciale de la Croix-Rouge pour travail méritoire et volontaire rendu à la société. M. Verret s'occupe d'organisation pour les campagnes de la Croix-Rouge depuis vingt ans et depuis six ans, est président de la région Chaudière-Etchemin. La remise de la décoration a été faite, par M. Philippe Renaud, organisateur des paroisses pour la région de Québec au sein de la Croix-Rouge, que l'on voit à gauche de la photo, au centre M. Albert Verret, le récipiendaire et à droite M. Lilian Beaulieu, Grand-Chevalier du conseil 2981 des Chevaliers de Colomb de St-Romuald, qui a décoré M. Verret. La Campagne de la Croix-Rouge, dans les différentes paroisses de la rive-sud, se fait depuis plusieurs années sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

LEVIS St-Romuald Charny — **RIVE-SUD** — LAUZON Bienville St-David

La région de Lévis possède toutes les institutions pour former des spécialistes nécessaires (Me Lambert)

Le Club "Lions", de Lévis, a endossé pleinement la campagne qui se fait actuellement dans le but d'inviter les écoliers à se spécialiser dans toutes les lignes afin d'occuper plus tard des postes importants qu'ils seront capables de remplir.

Ce club social a pris cette décision, hier soir, après avoir entendu un exposé sur la question fait par Me Thomas Lambert, membre de ce club et gérant du Bureau de Placement de Lévis. Me Lambert a insisté sur l'importance de se spécialiser dans un domaine particulier si l'on ne veut avoir des gens de l'extérieur venir remplir les postes qui nous reviendraient. Il ajouta que l'on peut difficilement aujourd'hui avoir des spécialistes de l'extérieur parce que les autres pays tiennent à les garder pour leur propre avancement. Il poursuit en disant qu'il y a une lacune à combler et que l'on possède dans la région de Lévis toutes les institutions qui peuvent former des spécialistes. Il mentionne, entre autres, l'Institut de Technologie de Lauzon.

Me Lambert termina en faisant remarquer qu'il y a au Bureau de Placement de longues listes d'emplois disponibles et que parmi les gens qui se cherchent de l'emploi, il y en a très peu qui ont les qualifications nécessaires pour occuper ces postes.

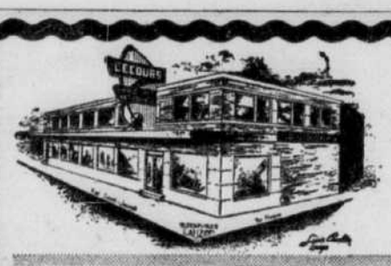
Au terme de cette dernière réunion avant la période des vacances, on a remis des décorations à plusieurs membres du club. Des décorations de quinze années furent présentées à MM. le Dr Arthur Fafard et Jules Côté. Après l'élection, le nouveau président, M. Charles Fortier, annonça le programme des prochains mois, qui comprendra la campagne de la canne blanche pour les aveugles qui aura lieu le 16 juin et le bal de l'époque qui sera organisé par le club "Lions", de Lévis, dans le cadre des Fêtes du Centenaire de la fondation de cette ville. MM. Benoit Gagné et Jules Côté seront respectivement chargés de l'organisation de ces deux événements.

Vol au club de golf de Lévis

Un vol commis durant la nuit au Club de golf de Lévis fut rapporté hier, au poste de police de Lévis. On a constaté, durant la matinée, la disparition de deux roues complètes d'une remorque qui avait été laissée sur le terrain. Les constables Georges Dumas et Roland Landry ont été envoyés sur les lieux pour faire les constatations et commencer une enquête.

Avis de la Rive Sud

Collège de Levis — Réunion annuelle des anciens à un souper collégial, ce soir, à 7 h. On honorera les prêtres jubilaires ainsi que les anciens qui ont obtenu des promotions.



Spéciaux de la semaine chez
LECOURS ENR.
Marchands de chaussures et vêtements
Liquidation de stock de faillite et de succession.
25 rue St-Joseph, Bienville, Lauzon
TEL.: 837-6436

Lot de **BOTTINES** EN TOILE (genre shoe claque) noir et blanc, pour garçonnets — Spécial .99

Lot de **SERVIETTES** Grandeur: 14 x 28 — Spécial 6 pour $1.00

Lot de **JUPES** pour dames. Grandeurs et couleurs assorties. — Spécial $1.00

Au référendum sur la prohibition

Droit de vote pour le curé de St-Louis de Pintendre?

Un référendum se tient actuellement dans la municipalité de Pintendre où les autorités municipales veulent connaître l'opinion des citoyens sur l'abolition du règlement de prohibition qui existe depuis 1921 dans cette municipalité. Ce règlement soumis actuellement aux électeurs-propriétaires et locataires fut adopté par le conseil municipal en avril dernier.

Le scrutin, qui a débuté hier matin, se termine aujourd'hui. La journée d'hier fut marquée d'un incident lorsque le curé de la paroisse s'est présenté pour enregistrer son vote. Après consultation des listes, on constata que le nom du pasteur n'était pas inscrit. Dans ce cas, on ne pouvait pas lui permettre d'enregistrer son vote, mais on devait prendre une décision aujourd'hui après avoir consulté le procureur de la municipalité sur ce problème, que l'on n'avait pas prévu. On saura alors, si d'après la loi, le curé d'une paroisse a le droit d'enregistrer son vote dans ces référendums même s'il ne possede pas personnellement une propriété. Peut-il enregistrer son vote au nom de tous les paroissiens dont il administre les biens? C'est la première fois que l'on se pose la question dans cette région.



L'UN DES SIGNES DISTINCTIFS des fêtes du centenaire de la fondation de la cité de Lévis sera le Flambeau du Centenaire dont on termine en ce moment l'érection au carré Déziel, en face de l'église de Notre-Dame de Lévis. Ce flambeau sera allumé au cours d'une cérémonie qui se déroulera samedi soir à cet endroit.

Le Canada favorise une entente sur le textile

(Par Gilles Néron

Ottawa. Certaines nations occidentales travaillent actuellement à élaborer un accord international sur le commerce du textile.

M. Donald Fleming a déclaré en Chambre des Communes, hier midi, que les ministres des gouvernements du Canada, des Etats-Unis et du Royaume-Uni se rencontreront vers la fin du mois de juin pour préparer une conférence internationale sur le problème du commerce des produits textiles.

Le ministre canadien de Finances a fait un rapport encourageant sur la tenue d'une première rencontre à ce sujet entre les représentants des trois pays mentionnés ci-haut. En effet, à la suite d'une invitation du président des Etats-Unis, M. J. F. Kennedy, les représentants du Canada, des Etats-Unis et du Royaume-Uni se sont rencontrés à Londres la semaine dernière. On a été d'accord à ce moment pour encourager les gouvernements respectifs en précisant qu'un accord international était non seulement possible, mais aussi souhaitable.

Le but poursuivi par les trois pays en question est de trouver une solution au commerce international des textiles qui avantagerait tous les pays producteurs. Selon les mots de M. Kennedy, il faut voir par des ententes entre nations, au développement de ce commerce sans que les industries en place n'en souffrent.

Plusieurs autres rencontres suivront celle de la semaine dernière. Il faut avant de s'engager dans une conférence internationale, connaître les vues des autres exportateurs et aussi rechercher la coopération des organismes comme le GATT et l'E.E.C.D.

M. Fleming a donné l'assurance que le Canada sera présent et actif à toutes les étapes qui mèneront à l'accord international. Notre pays désire que le commerce du textile soit plus florissant tout en accordant une protection adéquate aux industries présentes. Le ministre a averti qu'un tel accord peut prendre quelque temps encore. En attendant, notre pays continuera sa politique d'ententes individuelles avec le Japon et Hong Kong.



Quand il aura fini d'appeler ses parents et amis, l'enfant aura au moins deux ans.



Vous faites de vraies Economies chaque Semaine aux Epiciers N.B.

Biscuits GRAHAM WAFERS 1 lb — 3 pour 1.00



Blé d'Inde AYLMER crème 20 oz — 5 pour 1.00

Fèves Jaunes coupées AYLMER 20 oz — 5 pour 1.00

Jus tomates choix AYLMER — 20 oz — 8 pour 1.00

Détergent liquide RIO bouteille de plastique — .97

KLIK viande en conserve — .49

Pâte à dents STRIPE Géant Format 49¢ Econo. 78¢

Détergent DEVON LIQUIDE 24 oz — 2 pour .89
Achetez-en un obtenez-en un autre gratis

Soupe légumes AYLMER 10 oz — 8 pour 1.00



Café Instant jarre Yuban 6 oz — 1.19



VIANDE — Fesse de Veau nourri au lait, un bout ou l'autre jarret blanc enlevé lb — .59

SAUCISSES FUMEES Légrade lb — .45

PAMPLEMOUSSES Floride, Grosseur 96 — 10/

PATATES Nouvelles Floride, Blanches — 10 lbs

TOMATES Texas, No 1 (1 couteau gratis avec chaque achat) Cello — 3 lbs

.49

Sauce Hot Chicken "GAZA" 5c de rabais 15 oz — 6 pour 1.00

COUVERTES de LIT brodées satin, en laine "Viscose" et nylon - De 1ère qualité, val. rég. .95 - Avec $3.00 d'achat, seulement..... 5.95

Voici les noms des GAGNANTS de nos SECHEUSES AUTOMATIQUES Mc Clary

Mme Pierre Garneau — 22A Fagot — Bienville

Mme Robert Lajoie — 50 St-Ferdinand — Lévis

Mme Rol. Ouellette — 22 rue St-Laurent — Lauzon

Mme Alph. Renaud — 32 St-Onésime — Lévis

Lévis
Edgar Carrier Ltée, 171 St-Georges, Lévis — Tél.: 837-5809
René Turgeon, 193 Commerciale, Lévis — Tél.: 837-4721
Mastai Nadeau, 85 Côte du Passage, Lévis — Tél.: 837-5807
Maurice Laflamme, 33, rue Carrier, Lévis — Tél.: 837-5811

Bienville
Lucien Frégeau Enr., 13 Commerciale, Lévis — Tél.: 837-4431
Alimentation Bienville, 79 St-Joseph, Lauzon — Tél.: 837-5210

Lauzon
P.-E. Couture, 329 St-Joseph, Lauzon — Tél.: 837-5869
Yves Dorval, 140 St-Joseph, Lauzon — Tél.: 837-9395
Jules Bilodeau, 599 St-Joseph, Lauzon — Tél.: 837-4916
Lionel Samson, 594 St-Joseph, Lauzon — Tél.: 837-5011

St-David
P.-E. Lemieux, St-David, Cté Lévis — Tél.: 837-4787

St-Romuald
Emile Couture Ltée, 1051 Commerciale, St-Romuald — Tél.: 839-9416
P.-E. Lemelin, 58 route du Sault, Chaudière-Bassin — 839-9378

Cté Bellechasse
Armagh — P.-E. Langlois
St-Charles 21 ou 22 — Emile Asselin Ltée
Pintendre — Adjutor Brouard, Pintendre, Cté Lévis — Tél.: 837-7685

Service des signaux

MAREES

Québec : Mer haute : 13' 4" — 1451. Mer basse : 2' 0" — 2210.

Hauteur de l'eau au-dessus de zero Pointe au Pere, 156 — 01.25-24 Norco 07.30-24 Guy Bartholomew.

Escoumins, 122 — 07.30-24 Catharine Sartori, 07.50-24 Truth, 00.40-24 Seacrest, 04.45-24 Vandoc, 23.00-23 Atlantic Splendor, Seadrake 03.00-25, Vares 19.00-24, Sunciffe 17.00-24, Manchester Regiment 08.00-24, Lealott 21.00-24, Atlantic Knight 03.00-25, Bulkarier 10.00-25, North Cambria, 13.00-24, Victorious 18.00-24, Joliette 18.00-24, Chelwood Beacon 13.00-24, Epinal 15.00-24, Mossoil 10.30-24, Sunrose 10.00-24, Carl Julius 12.00-24.

Pointe Noire, 111 — 15.30-23 Notre-Dame des Neiges.

St-Jean, I.O., 14 — 08.35-24 Lismyria, Québec, O — R. A. McInnis 11.00-24, Pass 08.25-24 Menihek Lake 06.25-24 Bahia de Siguenea, Arr 04.00-24 Rialto, 21.00-23 Ivernia, Départ 00.30-24 Manchester City, 23.30-23 Sea Transport, 00.30-24 Ivernia.

Grondines, 41 — 08.10-24 Mont Blanc, Batiscan, 51 — 06.25-24 G. Montcalm, 08.45-24 capt. Simard & Tow (remorque), Trois-Rivieres, 68 — Pass. 08.10-24 Havre Aubert, 07.25-24 Franquelin, 06.15-24 Sea Transport, 07.00-24 Sunwalker, 08.10-24 Lavaldoc, 07.10-24 Llangorse, Arr. 20.15-23 Martin B., 20.20-3 Amanda Transport, 17.45-23 Mormactide, 08.00-24 Mont Blanc, 07.50-24 Port Carillon, 08.10-24 Farmia.

Sorel, 100 — Pass. 08.35-24 Ivernia, 08.50-24 Robert L. D., 08.35-24 Manchester City, Arr. 15.00-23 Magdalena Oldendorff, Départ 21.35-23 Belvoir.

Cap St-Michel, 125 — 14.40-23 St-Léon C., 16.35-23 Athene, 21.45-23 Cydonia, 21.55-23 Alphard, 20.20-23 World Grace, 17.30-23 Sunflower, 22.00-23 Texaco Nueava Granada, 23.45-23 Eftychia, 22.00-23 Brown Beaver, 22.30-23 Grainmotor, 01.55-24 Vega, 01.00-24 Fort Levis, 08.00-24 Zoe, 02.35-24 Lakeshell, 00.20-24 Dorsetbrook, 00.50-24 Humanitas, 01.35-24 Himing, 03.50-24 Wabana, 00.05-24 Innstein, 01.10-24 Belvoir.

Montréal, 139 — 17.10-23 CMS Ville Marie, 17.15-23 Novaport, 16.05-23 Perth, 20.00-23 Wansted.

EN DESCENDANT

Cap St-Michel, 125 — 06.05-24 Sarah B, 07.35-24 Gloxinia, 08.55-24 CMS — Ville Marie.

Sorel, 100 — Arr. 06.35-24 Bayshell, Pass: — 08.10-24 Transinland.

Trois-Rivières, 68 — Arr: — 23.30-23 Vibyholm, 23.00-23 TransQuébec, 14-40-23 James Norris, Pass: — 08.10-24 Transinland.

Batiscan, 51 — Dépt. 07.45-24 CMS Safeguarder.

Grondines, 41 — 01.15-24 Har Sinai, St-Nicolas, 13 — 06.40-24 Fort Prével.

Québec — Arr: — 05.00-24 Coverdale, 04.35-24 Munishima Maru, 05.45-24 North Shore, 05.40-23 Alloth, 20.45-23 Manchester Miller, Dépt: — 18.00-23 James Whalen, Pass: — 08.15-24 Cedarbranch, 08.25-24 Lyngenfjord.

St-Jean, 14 — 06.55-24 Sautauriski, 00.55-24 Magdeburg 03.20-24 Annitsa L, 03.10-24 Tilda Dan, 04.15-24 G. C. Brovig, 08.15-24 Tynemouth.

Escoumins 122 — 02.10-24 Texaco Warrior, 07.15-24 Tappuz 17.20-23 Nigella, 15.25-23 Rutenfjell.

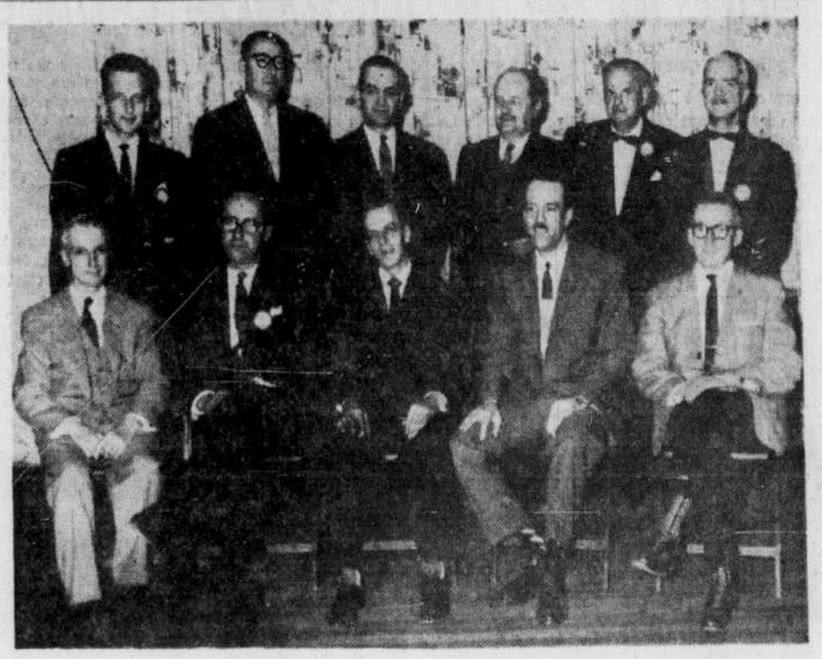
A la suite d'un recomptage judiciaire

M. BISSON DEVIENT MAIRE DE ST-ROMUALD

Un recomptage judiciaire fait, au cours de la journée d'hier, au Palais de Justice de Québec, devant un juge et les deux avocats des deux candidats à la mairie de St-Romuald, lors de l'élection du 15 mai dernier, a donné une majorité de trois voix à M. Marc Bisson qui avait été défait par deux voix de majorité par M. Paul-A. St-Hilaire. Ce changement dans le résultat du scrutin fut fait par le rejet de quelques bulletins de votes par le juge parce que ces bulletins n'étaient pas jugés légaux.

M. Marc Bisson fut proclamé élu maire de la municipalité de St-Romuald en remplacement de M. Georges Samson qui avait démissionné. Seule la contestation de l'élection peut maintenant changer le résultat en autant que le tribunal donne raison à la partie adverse.

Nous avons rejoint, hier soir, par téléphone, le nouveau maire de St-Romuald, M. Marc Bisson, qui nous a déclaré qu'en accédant à la mairie, il souhaitait ardemment que l'on oublie toutes les rancunes du passé, afin qu'il n'y ait pas de division dans la municipalité. M. Bisson ajoutait que c'est par l'unité et l'effort collectif que St-Romuald connaitra l'expansion extraordinaire que tous les citoyens désirent d'un commun accord. C'est dans cet esprit qu'il prendra son siège à la mairie.



LE CLUB "LIONS", DE LEVIS, clôturait, hier soir, ses activités de l'année 1960-61 en faisant le choix de ses officiers pour la prochaine année. Ces officiers que nous voyons ci-dessus sont sur la première rangée (de gauche à droite): MM. Arthur Bourgault, secrétaire-trésorier; Charles Fortier; président; Roger Lambert, 1er vice-président; Luc-A. Prud'homme, 2e vice-président; Joseph-H. Labrie, directeur. Sur la deuxième rangée, (dans le même ordre): MM. Marcel Lambert, directeur; John Marmen, "Tail Twister"; Benoit Gagné, directeur; Thomas Lambert, "Lion Tamer"; Maurice Gilbert, 3e vice-président; et Georges Lemieux, directeur.

Les 25 ans de vie sacerdotale de l'abbé J. Lesage

M. l'abbé Jacques Lesage a célébré, dimanche, en l'église St-Thomas d'Aquin, le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Le jubilaire, qui est professeur au séminaire de Québec et vicaire dominical dans cette paroisse, a chanté la grand-messe le matin, assisté de MM. les abbés Alfred Simard et Robert Pelletier.

Parmi les membres de la famille qui ont participé à la fête, on remarquait l'hon. Jean Lesage, premier ministre du Québec, et Mme Lesage.

Au prône, M. l'abbe Charles-Henri Paradis, curé de la paroisse St-Thomas d'Aquin, a présenté ses voeux à M. l'abbé Lesage et il a souligné également la présence du premier ministre et de son épouse.

Un déjeuner a été servi, ensuite, au presbytère.

L'hon. Davie Fulton établit une norme...

(Suite de la page 12)

dé le gouvernement dans cette innovation découle de la richesse des situations humaines et des nuances de jugement. Les hommes qui donnent un verdict de culpabilité ont droit de faire entendre certaines recommandations de façon à préciser la nature de leur jugement et les raisons pour lesquelles ils sont arrivés à ce jugement. Cette recommandation vient aider plus efficacement le cabinet fédéral qui doit se pencher sur chacun des cas de condamnation à mort.

LES PRINCIPES EN CAUSE

Le ministre de la Justice a précisé bien clairement sur quels principes s'appuyait le gouvernement pour conserver la peine de mort tout en réduisant son application.

Le grand principe sur lequel la sentence de mort repose est que la société exige pour sa préservation et pour sa protection que certaines lois soient observées. Les sanctions sont des moyens d'assurer l'observance des lois. La sanction ne saurait être une rétribution ou une revanche; elle est partie intégrante d'un système de lois et un élement indispensable de sa vigueur morale et matérielle. Sans sanction, la loi n'a pas d'effet.

La peine qui sanctionne le meurtre montre bien l'importance que la société attache au respect de la vie humaine.

"C'est dire que les Canadiens ne sont pas prêts à accepter l'abolition de la peine capitale, ce qui ne préjuge pas les restrictions qui pourraient y être apportées."

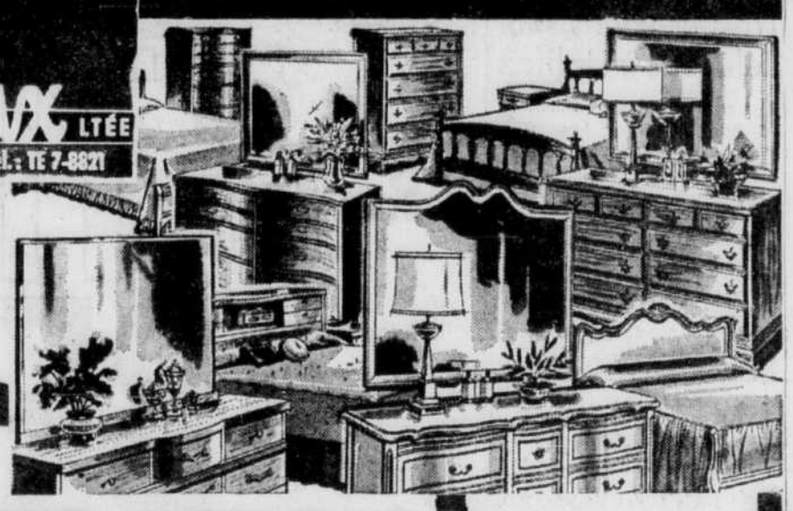
Le gouvernement s'est fondé sur le principe qu'il y a deux manières de tuer pour conformer la loi aux convictions du peuple dans ce domaine. La première est lorsque la mort ne découle pas d'un acte délibéré de la part de celui qui en est responsable, mais qu'on peut la considérer comme un acte impulsif et non délibéré, en ce sens que la personne responsable n'y avait pas songé avant. La seconde manière est le cas où la mort suit un acte prémédité de la part d'autrui.

La première ne peut entrainer la peine capitale, alors d'u acte délibéré de la part de gouvernement du Canada.

Le ministre de la Justice a précisé que le meurtre prémédité se divise en deux categories: Le meurtre qui découle d'un projet délibéré et prémédité en soi et le meurtre qui n'est pas sciemment prévu et arrêté, mais qui fait suite naturellement à des actes criminels prévus et voulus.

En terminant, M. Fulton a déclaré que le projet de loi fait le pont entre, d'une part, la nécessité de protéger la vie des citoyens honnêtes et respectueux des lois et, d'autre part, le désir d'une société chrétienne et civilisée de voir que justice soit faite tout en se montrant clément et indulgent.

J'ai le mieux chez GJ Lemieux LTÉE
15, RUE ST-LOUIS, LEVIS Tél.: TE 7-8821



Pour cette vente
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10H.
mercredi le 24, jeudi le 25 et vendredi le 26.

LIQUIDATION
Il nous faut liquider à prix de sacrifice
50 MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER
pour faire place aux MEUBLES D'ETE
SPECIAUX
MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER



COLLIN '820' 4 morceaux. Val. $389.50, pour $265.00
IDEAL '80' 4 morceaux. Val. $179.00, pour $49.00
BAETZ '264' 4 morceaux, style Provincial. Val. $849.00, pour $525.00
DAVELYVILLE '1000' 3 morceaux, style scandinave. Val. $259.50, pour $195.00
LAFONTAINE 4 morceaux, noyer. Val. $269.50, pour $194.00
PRINCEVILLE '185' 4 morceaux. Val. $449.50, pour $309.50
COLLIN 5 morceaux. Val. $495.00, pour $349.50
PRINCEVILLE 4 morceaux. Val. $429.50, pour $289.50
CARPER 4 morceaux. Val. $439.50, pour $295.00
IDEAL 3 morceaux. Val. $139.50, pour $98.00
GRENIER '1538' 3 morceaux. Val. $189.50, pour $139.50
TOUSSAINT '7015' 4 morceaux. Val. $199.50, pour $144.50
VALLIERES 4 morceaux. Val. $479.50, pour $299.50
PRINCEVILLE 4 morceaux. Val. $299.00, pour $215.00
PRINCEVILLE '875' 4 morceaux. Val. $389.00, pour $295.00
GRENIER '1524' 4 morceaux. Val. $219.00, pour $149.00
BASSETT 4 morceaux, style colonial. Val. $299.95, pour $149.95
VICTORIAVILLE '371' 4 morceaux. Val. $339.50, pour $259.50
LAFONTAINE 4 morceaux. Val. $249.50, pour $185.00
MONTMAGNY 3 morceaux, noyer, style scandinave. Val. $389.00, pour $265.00
MATELAS A RESSORTS Prix à partir de $18.95
SOMMIERS Prix à partir de $12.50

$10,000.00 de MEUBLES D'ETE A VENDRE
Vous pouvez dès maintenant vous procurer à notre magasin les plus beaux meubles d'été pour votre chalet, parterre, galerie, etc.



CHAISES LONGUES en aluminium à partir de $9.50
CHAISES FAUTEUILS en aluminium à partir de $4.99 — en bois à partir de $5.95



BALANÇOIRES DE PARTERRE à partir de $24.50

Nous avons besoin présentement de vieux réfrigérateurs.
Nous vous donnerons jusqu'à $160.00 pour votre vieux réfrigérateur !
MODELE ROY 'SUPERIEUR' — 13 p.c.
Val. de $354.95
Allocation $160.00
Vôtre pour seulement $194.95



6 p.c. $139.
PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX

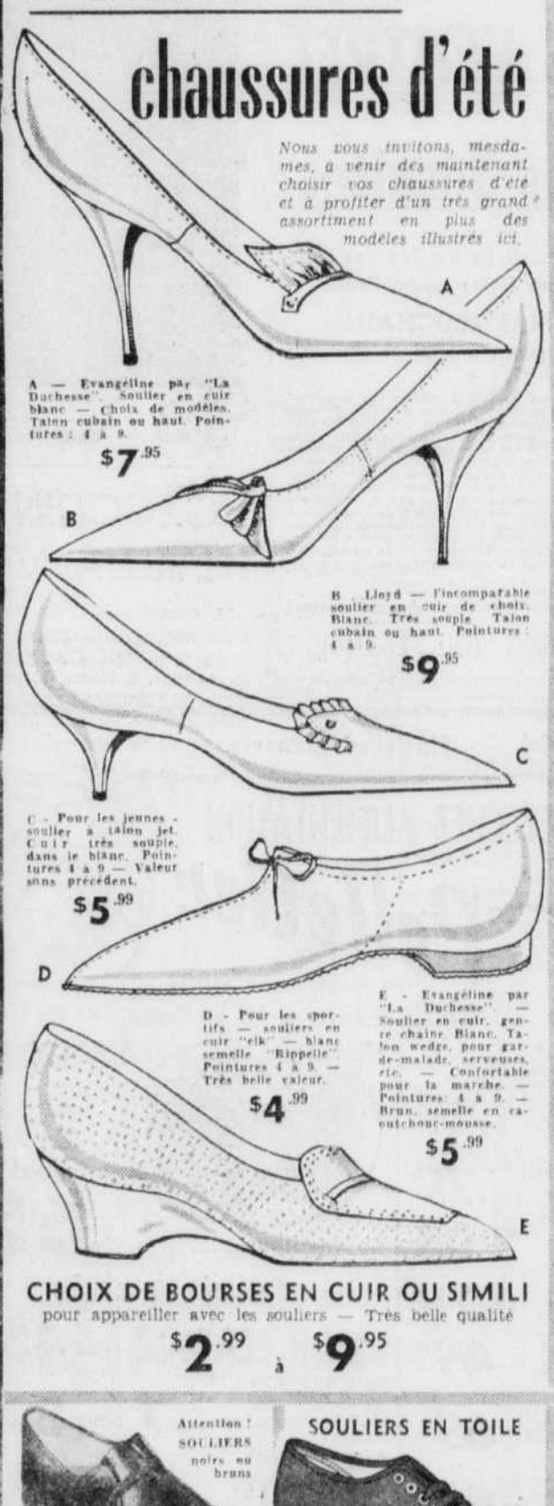
Concours ! Concours !
Autant de preuves d'achats — Autant de chances pour gagner notre superbe
RAMBLER valeur de $2,500.00
Tirage le 2 sept.
Pour cette vente — Ouvert ce soir, demain soir et vendredi soir



Conditions faciles de paiement — Jusqu'à 36 mois pour payer
Membre du Centre des Achats de Lévis

J'ai le mieux chez GJ Lemieux LTÉE
15, RUE ST-LOUIS, LEVIS Tél.: TE 7-8821

Chez GAGNON & FRERE
Chaussures pour toute la famille — Prix pour tous les budgets.
Présentation des... chaussures d'été
Nous vous invitons, mesdames, à venir dès maintenant choisir vos chaussures d'été et à profiter d'un très grand assortiment en plus des modèles illustrés ici.



A — Evangéline par "La Duchesse". Soulier en cuir blanc — Choix de modèles. Talon cubain ou haut. Pointures : 4 à 9. $7.95
B — Lloyd — l'incomparable soulier en cuir de choix. Blanc. Très souple. Talon cubain ou haut. Pointures : 4 à 9. $9.95
C — Pour les jeunes - soulier à talon jet. Cuir très souple, dans le blanc. Pointures 4 à 9 — Valeur sans précédent. $5.99
D — Pour les sportifs — souliers en cuir "elk" — blanc semelle "Rippelle". Pointures 4 à 9. — Très belle valeur. $4.99
E — Evangéline par "La Duchesse". — Soulier en cuir, genre chaine. Blanc. Talon wedge, pour garde-malade, serveuses, etc. — Confortable pour la marche. — Pointures: 4 à 9. — Brun, semelle en caoutchouc-mousse. $5.99

CHOIX DE BOURSES EN CUIR OU SIMILI pour appareiller avec les souliers — Très belle qualité $2.99 à $9.95

BOTTINES EN TOILE — Première qualité. Noir. Extra spécial... 5 à 10 .99 — 11 à 13 1.29 — 1 à 5 1.49 — 6 à 11 1.69

SOULIERS pour garçonnets — Brun, semelle en caoutchouc mousse. SPECIAL 6 à 7½ 1.69 — 8 à 12 1.99 — 12½ à 3 2.49

Souliers de TENNIS pr enfants — Souliers en toile. Bleu, rouge imprimée noir. Blanc imprimé bleu. Super-Spécial. — Enfants, 4 à 10 — Filles, 11 à 2 ..... .89

SANDALES pr enfants — Brun ou blanc. Semelle en caoutchouc-mousse. SPECIAL 6 à 7½ 1.69 — 8 à 12 1.99 — 12 à 3 2.49

SANDALES pour la famille — Cuir souple. Semelle en caoutchouc-mousse. Garçonnets 8 à 3 2.99 — Garcons 1 à 5 3.99 — Hommes 6 à 10 4.99

Attention ! SOULIERS noirs ou bruns — Semelle en caoutchouc-mousse pour garçonnets. Garçons 1 à 5 $3.49 — Hommes 6 à 10 $3.99

SOULIERS EN TOILE — Semelle très épaisse en caoutchouc-mousse. Couleurs : vert, bleu, brun. Garçons 1 à 6 2.69 — Hommes 6 à 10 2.99

SOULIERS pour le SPORT — Blanc et bleu. Semelle en caoutchouc-mousse. Extra spécial. Enfants 5 à 7½ 1.69 — Fillettes 8 à 12 1.99 — Fillettes 12½ à 3 2.49 — Grandes filles 1 à 9 2.99

COMMANDES POSTALES
remplies avec soin. S. V. P. faire parvenir bon de poste — 3% taxe provinciale et .30 la paire, pour frais d'expédition. (Pas de chèques).

Nous sommes affiliés au Service de CREDIT POPULAIRE
GAGNON & FRÈRE LTÉE
LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS DE CHAUSSURES A QUÉBEC
260 EST, RUE ST-JOSEPH — 896 EST, RUE ST-JOSEPH
568, 3ième AVENUE — 179, OUEST, ST-VALLIER

Gaspe Copper

Le représentant des Métallos contredit en cour le témoignage d'un ex-gréviste

Par E.-A. GRENIER

Le premier chèque, au montant de $50, versé comme prêt à Gabriel Côté par les Métallurgistes Unis d'Amérique durant la grève de Murdochville est daté du 15 juillet 1957, et les quatre autres, au montant de $20, $10, $20 et $75, faits en sa faveur sont datés du 18 octobre, du 25 octobre, du 1er novembre et du 8 novembre de la même année, a déclaré hier en Cour supérieure, M. Bruno MacDonald, représentant des Métallos.

Ce témoignage, confirmé par des documents authentiques produits devant le tribunal, contredit celui que l'intéressé, M. Gabriel Côté, a rendu l'automne dernier comme témoin de la compagnie.

M. Côté avait alors expliqué que les Métallurgistes lui avaient signé des chèques, fin avril et fin août, pour lui permettre d'aller à Elliot Lake afin d'y chercher du travail. On voulait ainsi, prétendit-il, le récompenser d'avoir pris part aux dynamitages durant la grève.

M. MacDonald a, d'ailleurs, affirmé qu'il n'avait pas eu connaissance du prêt de $50 qui fut accordé à Gabriel Côté, le 15 juillet 1957, ni de la hausse de bénéfices de grève qu'il obtint à partir de cette date. Le chèque portait la signature de Nestor Henley.

FALSIFICATIONS ?

Ce même Nestor Henley, qui a tenu les livres du local 4881 durant toute la grève, a présenté en Cour, l'automne dernier, un volumineux rapport, supposément tiré des livres du local, mais qui n'a pas été soumise à M. Bruno MacDonald, comme il se devait.

Ce dernier a, en effet, expliqué que les entrées de recettes et de dépenses pour les mois allant d'avril à septembre 1957 n'ont pas été faites, avant octobre; pour les derniers mois de cette année, les entrées ont été faites plus tard encore, étant donné qu'il n'a reçu les rapports pour la première période qu'en novembre 1957 et pour la deuxième période, qu'en janvier 1958.

Avant cela, dit-il, il n'a reçu que des rapports oraux lui permettant d'établir un fonds pour les dépenses de chaque semaine de grève.

Or, le présumé extrait de rapport soumis en Cour par Nestor Henley donne le 24 juin (jour du dynamitage d'un convoyeur à Murdochville), comme date de quatre chèques faits en faveur des quatre présumés auteurs de ce dynamitage, alors que la date inscrite sur ces chèques est le 1er juillet.

Le témoin a certifié que la date d'entrée a été falsifiée par M. Nestor Henley, croit-il, ainsi que la date apparaissant sur les talons de chèque, où il croit déceler la trace de la correction.

Les chèques en question, correspondant à des formules de demandes d'emprunts, sont de $50 en faveur de Normand Boudreau, de $50 pour Nestor Henley, de $25 pour Yvon St-Laurent et de $25 pour Claude Côté. Ils sont tous datés du 1er juillet.

Les emprunts de cette espèce, d'un montant de $25 ou plus chacun, accordés par les Métallurgistes Unis aux grévistes qui se trouvaient en mauvaise posture financière, se sont élevés à $10,907 dans la seule période allant du 10 juin au 10 juillet 1957.

La signature de M. MacDonald par main propre ou par sceau apparaît sur ces chèques, à côté de la signature d'un autre mandataire du syndicat. Il arriva même que seul Nestor Henley ait signé, comme pour le chèque du 15 juillet en faveur de Gabriel Côté.

M. MacDonald a aussi contredit une déclaration contenue dans une circulaire, à l'effet qu'il était nécessaire de faire du piquetage pour retirer des bénéfices de grève.

Il s'agit, dit-il, d'une décision qui a été prise sans mon approbation par le comité de stratégie et qui, d'ailleurs, n'a jamais été appliquée".



PRIERE A SAINT JOSEPH

O BON SAINT JOSEPH, vous dont le pouvoir est si grand sur le coeur de Dieu, jetez un regard de compassion sur nos misères et sur notre détresse.

Ayez pitié de nos malades et rendez-leur la santé; donnez du travail à ceux qui en cherchent; réglez ces affaires difficiles et apparemment sans issues que nous vous confions; convertissez tous ces pécheurs que nous vous recommandons.

O vous que Dieu a établi Maître de sa Maison et l'Intendant de tous ses biens, soyez touché de notre confiance et montrez que votre bonté n'est pas moins grande que votre puissance; exaucez nos humbles prières, inspirez-nous une parfaite conformité aux desseins de la divine Providence, et faites qu'après avoir imité vos vertus nous ayons le bonheur de mourir paisiblement comme vous entre les bras de Jésus et de Marie. Ainsi soit-il.

O bon saint Joseph, donnez-nous de vivre une vie vertueuse, qui soit toujours assurée de votre patronage.

(300 j. d'ind. Ench. Ind., n. 458)

Mme J. B.

Deux échevins s'en prennent au bruit fait par les camions

Les échevins Lafond et Hamel sont revenus à la charge pour obtenir une surveillance plus sévère des véhicules lourds qui travaillent au remplissage des battures de St-Pascal.

Tous deux ont déploré le bruit et la vitesse de ces véhicules, et le danger qu'ils sont devenus pour les résidents.

Plusieurs échevins ont remarqué que les gens qui se sont construits là savaient à quoi ils s'attendaient, mais MM. Lafond et Hamel ont soutenu qu'ils n'en sont pas moins importunés par le bruit.

Le Maire prévientira le directeur de la police afin qu'on évite les abus de ce côté.

Trois échevins sont délégués à Halifax

Les échevins Henri Gagnon, Boissinot et Burns iront représenter la cité, en fin de semaine, à Halifax, au congrès de la Fédération canadienne des Maires et des Municipalités.

Leur voyage coûtera $1,200 à la cité. L'échevin Robichaud a proposé de réduire la délégation à deux, mais finalement tous ont accepté le nombre de 3 délégués.

Deux parlementaires à l'honneur

Les Anciens de Laval du comité du Nord-Ouest du Québec honoreront, lors de leur réunion annuelle qui aura lieu à Val d'Or, le 27 mai prochain, soit samedi, MM. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation au gouvernement provincial et Lucien Cliche, c.r., président de l'Assemblée législative.

MM. les juges Léopold Larouche, de Noranda, et Jean-Louis Baillargeon, de Val d'Or, seront également honorés à cette occasion.

Mgr Louis-Albert Vachon, P.D., V.G., recteur de l'université Laval, ainsi que M. J.-Antonin Marquis, président général des Anciens de Laval seront présents à cette réunion.



M. Alcide COURCY



M. Lucien CLICHE

G. GODIN, PRESIDENT DE L'ALLIANCE CANADIENNE

M. Gérard Godin, de Toronto, a été réélu pour un second mandat à la présidence de l'Alliance Canadienne, à l'issue du congrès tenu en fin de semaine à Montréal.

Aux trois postes de vice-président, ont été élus l'hon. juge Roger Ouimet, de Montréal, le major G. Bond, d'Ottawa, et le Dr C. Hawkins, de Montréal. Me Lucien Darveau, de Québec, a été nommé conseiller juridique.

Les directeurs de l'Alliance Canadienne seront, pour la prochaine année, MM. Frank Dempsey et Albert St-Jean, pour le district de Toronto; M. W.-E. O'Reilly et Me Gaston Esnouf, pour le district de Québec; Mme June Stephens, pour le district de Montréal; MM. D. Veitch et Gaston Adam, pour le district d'Ottawa; Mme J. G. Samson et Mlle W. Whellan, pour le district de Sudbury; MM. L. A. Régnier, député fédéral de St-Boniface, et Allan Findlay, pour le district de Winnipeg.

M. Martial Roy, de Québec, a été réélu au poste de secrétaire général. Il aura comme adjoint M. Albert St-Jean, de Toronto. La trésorière générale sera Mlle Adrienne Vaillancourt, de Québec.

La rue Bruneau deviendrait un BOULEVARD

L'échevin Gérard Hamel a demandé hier que toutes les rues qui traversent la rue Bruneau portent un arrêt obligatoire à cette intersection.

M. Hamel a rappelé de nombreux accidents sur cette rue et particulièrement l'accident mortel survenu lundi dans une collision entre une auto et un camion au coin Bruneau et Maufils.

La rue Bruneau est devenue une artère importante de dégagement, a dit M. Hamel, tandis que les autres rues ont aussi un trafic assez considérable qui se rend vers la Canardière.

Il a donc proposé des arrêts sur toutes les rues transversales à la rue Bruneau.

La suggestion sera transmise au directeur de la police.

Un automobiliste légèrement blessé

Un automobiliste a également subi de légères blessures, hier soir, lors d'une collision au croisement des rues St-Germain et Ste-Thérèse. Sous le choc, M. Jacques Fournier, 23 ans, 26 rue des Lilas-Est, s'est évanoui et l'ambulance Sylvio Marceau l'a transporté à l'Hôtel-Dieu.

Pour vous madame...

RIEN N'EST TROP BEAU!

Madame, soyez fière de votre foyer. . . Des tapis dans votre salon, votre salle à manger, votre chambre à coucher ce n'est pas un luxe. Surtout aux prix et conditions offerts chez EMILIEN ROCHETTE & FILS Ltée, 550, rue St-Vallier Est.

Emilien Rochette et Fils Ltée

Service gratuit à domicile, 529-4164
Également : Très grand choix de tuiles et linoleums.

EXAMENS d'ENTRÉE au Collège des Jésuites

Les examens d'entrée au Collège des Jésuites pour la Classe des Eléments latins auront lieu

SAMEDI LE 27 MAI PROCHAIN
de 8h.30 du matin à midi

Peuvent se présenter à cet examen tous les jeunes garçons qui terminent une classe préclassique ou leur septième année à l'école primaire. Le coût de cet examen est de trois dollars. Le papier est fourni, mais non les plumes et les crayons nécessaires. Cinq bourses de cinquante dollars sont attribuées à ceux qui se classent parmi les cinq premiers à cet examen et qui s'inscrivent au Collège. Le Collège des Jésuites, situé à 1150 ouest, rue St-Cyrille, est un externat classique qui prépare au sacerdoce et à toutes les carrières. Sans négliger les connaissances pratiques, les Révérends Pères Jésuites visent à assurer une formation complète par le contact direct avec les grandes oeuvres littéraires. Un laboratoire de langues des plus modernes est à la disposition des élèves. Le Collège possède un auditorium et une spacieuse bibliothèque accessible à tous. Il dispose de plus de vastes terrains pour la pratique de tous les sports et de l'athlétisme. Un instructeur spécialisé donne les cours de culture physique.

On peut se procurer un prospectus en s'adressant
au PERE PREFET DES ETUDES (Tél.: 527-3759)

SPECIAL de la SEMAINE
Bottines en toile



.99

Pointures: 6 à 10

11 à 3 ..... $1.19
1 à 5 ..... $1.29
6 à 11 ..... $1.49

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

YELLOW

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

810 St-Joseph Est

Pantoufle "Mule" pour dames
SEMELLE "AIR FOAM"
Pointures 4 à 9



.39

Gagnez votre Marché — Plusieurs gagnants chaque semaine



ECONOMISEZ CHEZ ALIMENTATION
A STE-FOY
A QUEBEC
Pelletier
Les magasins du service



Québec — 103 rue Desmeules, Tél.: 525-4991 — Ste-Foy — 163 rue Mainguy, Tél.: 653-9343

Viande de choix

FOIE DE VEAU (valeur) la lb 1.29
FRAIS DE LAIT
BACON (valeur) lb .79
Total : — 2.08
LES DEUX POUR 1.79

POULET-CHAPON lb 49¢
DE 4 ET PLUS
COTELETTES DE VEAU LA LIVRE 69¢
DE LAIT QUALITE EXTRA
BOEUF HAUT DE COTE QUALITE ROUGE — LB 49¢

FRUITS et LÉGUMES

PATATES NOUVELLES 10 lbs 45¢
Cantaloups 2 POUR 39¢
ORANGES 5 LBS 69¢
JUTEUSES — FLORIDE
PRUNEAUX 12 POUR 59¢
EN PRIMEUR
ANANAS CUBA (gros) 39¢

Vedette JAMBON
Cottage Maple Leaf
Le meilleur..... .65

Epicerie de choix

SIROP CLAIR 2 POUR 43¢
HABITANT — 16 OZS
JUS DE TOMATES 7 POUR 89¢
AYLMER — IDEAL 20 OZS
HARICOTS 7 POUR 83¢
JAUNES COUPES (fèves) — YORK 20 OZ
BEURRE DE PEANUTS 2 LBS 89¢
CLUB HOUSE
BISCUITS "LIDO"
Jr. Mallow — Radisson cocktail mix — crème 3 PQTS 99¢
CIRE PARA-LAC (Avec timbres gratis Cercle vert)
20 oz (25 timbres) 67¢ 40 oz (50 timbres) $1.09
Pâte 1 lb (50 timbres) 67¢
EAU DE VICHY CELESTIN
(la vraie) 2 POUR 1.00



Service par réception et livraison sans charge
QUEBEC — 525-4991
STE-FOY — 653-9343

Accumulez les timbres CERCLE VERT pour de belles primes.

C'est l'abolition à toute fin pratique!

(Par Gilles Néron)

Ottawa — "J'ai bien l'impression que, si le principe de ce bill est défendable, l'application qu'en feront les jurys à travers le pays, ne rendra pas justice à ce bill, et que de façon générale, ce seront des verdicts de meurtre non qualifié qui seront rendus", M. Jean-Paul DesChâtelets, député libéral de Maisonneuve-Rosemont, voit, en effet, dans l'amendement du Code criminel au sujet de la peine de mort, tel que proposé par le gouvernement canadien, la disparition de la peine capitale.

"J'ai bien l'impression, a-t-il affirmé, que si ce bill était adopté dans sa forme et dans son contexte, ceci ne voudra dire, à toute fin pratique, l'abolition presque totale de la peine de mort au Canada".

M. Davie Fulton, ministre de la Justice, a présenté hier au parlement un projet de loi qui abolit la peine de mort pour les meurtres non prémédités. Le bill C-92 réserve la pendaison au meurtre dit qualifié, soit celui qui est évidemment prémédité. De plus, il faut qu'une accusation de meurtre qualifié soit portée pour que le coupable soit puni de mort. En plus, le jury a droit de recommander au ministère de la Justice pour clémence, même dans le cas de meurtre prémédité.

D'UNE PART, D'AUTRE PART

Le député de Maisonneuve-Rosemont félicite, cependant, le gouvernement de réserver la peine capitale aux meurtres les plus odieux. Il a dit qu'il a émis la même idée, l'an dernier.

D'autre part, M. DesChâtelets se demande si les termes du bill conduiront à la mise en pratique de l'idée que le projet d'amendement veut rendre. Cette nouvelle distinction entre meurtre qualifié et meurtre non-qualifié peut bien devenir, à son avis, un pique-nique pour les avocats savants et habiles. "Nous jouons ici sur un terrain bien étroit".

CONTRADICTION

Le député voit une contradiction dans le projet de loi. D'un côté le gouvernement définit le meurtre qui appelle la peine de mort et d'un autre côté il donne aux jurés le privilège de recommander la clémence. "Il faut être objectif, s'est-il exclamé. Si le jury a la preuve évidente qu'il s'agit d'un meurtre prémédité, pourquoi inviter un jury à recommander la clémence ?"

REMISE

A cause de ce que M. DesChâtelets a qualifié de faiblesses du bill, il a demandé qu'on en remette l'adoption à la prochaine session. Il veut que l'opinion publique se prononce sur les amendements proposés. Il désire aussi que le gouvernement écoute le Barreau canadien sur la question.

POUR OU CONTRE LE COMITE ?

Le député s'est étonné, au début de son discours de ce que le gouvernement n'ait pas suivi fidèlement les recommandations du comité de la Chambre des Communes et du Sénat sur la peine capitale. Ce comité, qui a fait rapport le 27 juin 1956, voulait maintenir la peine de mort obligatoire pour le meurtre, tel que défini par le code criminel présentement homicide volontaire coupable. Le comité acceptait une pratique plus large de commutation de peine de mort en emprisonnement à vie, mais effectuée par privilège, c'est-à-dire par l'exercice de la prérogative royale. Le rapport découvrait trop de difficultés dans la classification des meurtres pour statuer sur cette classification.

Il considérait que chacun des cas devait être étudié particulièrement par le ministre de la Justice et que la commutation devait suivre certains principes basés sur la distinction du meurtre prémédité ou non.

"Je me demande pourquoi, a lancé M. DesChâtelets, le gouvernement n'a pas jugé à propos de s'attacher beaucoup plus près des recommandations de ce rapport".

Il est assez curieux, d'autre part, d'entendre M. DesChâtelets féliciter le gouvernement canadien d'avoir mis un terme à une situation inusitée, où le cabinet par l'exercice de la prérogative royale commuait la plupart des sentences de mort. Depuis 1957, sur 49 condamnations à mort, 39 meurtriers ont vu leur peine commuée à l'emprisonnement à vie. "Il est donc temps, a-t-il dit, pour le gouvernement de prendre une attitude, de prendre ses responsabilités et de soumettre un projet de loi pour régulariser une situation qu'il avait lui-même créée".

Dans la région

Activité judiciaire

(Par Lucien Tatulippe)

Rosaire Devost, 24 ans, de Notre-Dame des Laurentides, a été accusé, hier matin d'avoir causé un accident et d'avoir fui les lieux. Il comparaissait devant le juge Henri Jolicoeur, de la Cour des Sessions de la Paix, et il s'est avoué coupable. Le président du Tribunal a ajourné sa sentence.

L'accusé serait l'automobiliste qui a gravement blessé Mme Paul-Emile Hamel, 24 ans, à Orsainville, lundi soir. Il fut intercepté peu après l'accident sur la 18e rue, près du boulevard Henri Bourassa, par une voiture de la radio-police provinciale.

La Sûreté provinciale dit que le véhicule du jeune homme portait des marques évidentes d'un accident tout récent. Le phare droit avant était brisé. Le capot était de plus enfoncé et du sang maculait l'avant de la voiture.

Cet accident s'est déroulé vers 8 h. 30 lundi soir, sur la route 54, près de la 10e rue-ouest, où demeure la jeune femme. Cette dernière se tenait debout sur l'accotement à environ six pieds du pavé de la route quand elle a été heurtée par une auto qui ne s'est pas arrêtée. Elle attendait pour traverser le chemin.

Un automobiliste non identifié suivait la voiture qui a heurté Mme Hamel et il a pris le fuyard en chasse. Il a pu noter le numéro de licence qu'il a transmis immédiatement à la Sûreté provinciale. C'est ainsi qu'une voiture de la radio-police a été dépêchée à la 18e rue pour intercepter le suspect qui circulait dans cette direction. Deux garçons ont aussi été témoins de cet accident.

L'état de Mme Hamel est considéré comme grave. Elle a subi la fractu des deux jambes, en plus d'être blessée à la tête. C'est à cause de cet état incertain que le juge Jolicoeur a ajourné la sentence de l'accusé au 20 juin prochain. En attendant, le jeune automobiliste est détenu à la prison des Plaines d'Abraham.

INCENDIAIRE COUPABLE

Un jeune homme de 23 ans a été condamné à six mois de prison, hier, au palais de justice de Québec. Une amende de $50 lui a été de plus infligée pour avoir conduit une auto sous l'influence de la boisson et son permis de conduire lui a également été enlevé pour 6 mois.

La sentence de six mois lui a été servie pour avoir mis le feu à une grange appartenant à M. Joseph Lachance, cultivateur de St-François-Nord, Ile d'Orléans. Gilbert Lachance, de cette même localité, s'est avoué coupable devant le juge Henri Jolicoeur et il a été condamné, séance tenante.

Cet incendie criminel s'est déroulé, vers 5h.30 de l'après-midi, dimanche dernier. La vaste construction qui logeait une centaine de porcs a été rasée au sol et 75 cochons ont péri dans le brasier.

Nombreux cambriolages

La Sûreté provinciale a été informée de plusieurs vols, hier matin, à l'ouverture de ses bureaux à la suite du congé de la Fête de la Reine. Ces effractions ont eu lieu dans des établissements industriels de Lévis, St-Romuald et Portneuf. Un vol d'argent aurait aussi été commis dans un motel à l'Ange-Gardien.

A St-Romuald, des maraudeurs ont pénétré dans les établissements Paul Dumont Inc. et ils ont volé des timbres pour une valeur encore indéterminée. Il y a eu également effraction et tentative de vol à la manufacture Biscuits Belmont Inc, à St-Romuald, et à la manufacture Guy Chaumond, à Lévis.

Le garage Frank Sewell, à Portneuf, a été cambriolé et une scie mécanique d'une valeur de $250 est disparue.

La Police provinciale mentionne aussi que des touristes ont porté plainte à l'effet que des individus s'étaient introduits dans leur cabine à l'Ange-Gardien et leur avaient dérobé une somme de $50 environ.

Ce corps policier fait de plus savoir que le vol d'argent au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière a été estimé à $1685. La disparition de cette somme a été constatée dans la matinée de dimanche quand le chanoine Fernand Viel s'est rendu à son bureau de la procure. Le voleur s'est introduit dans le bureau, en brisant l'une de ses fenêtres.

Le journal parvient à presque chaque individu de chaque localité, non pas à une fraction des auditoires. C'est pourquoi il est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

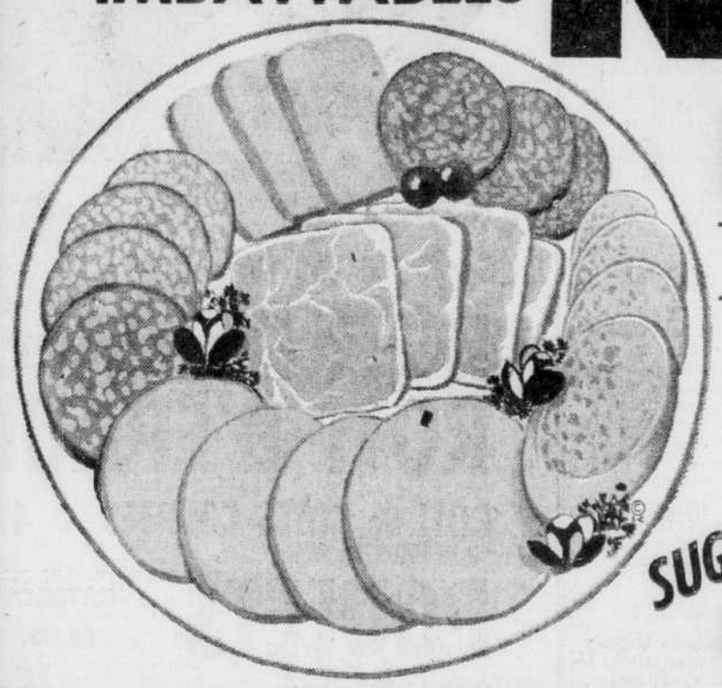
LIVRAISON GRATUITE

SERVICE PERSONNEL

PRIX IMBATTABLES

A VOTRE AMICAL MARCHÉ

National



BOLOGNA 1ère QUALITE MAIGRE, DELICIEUX .35 LA LB

UN GRAND ASSORTIMENT de VIANDES FROIDES

JAMBON CUIT TRANCHE UN REGAL !

PAIN DE POULET pour sandwiches délicieuses !

COMPAREZ CES BAS PRIX

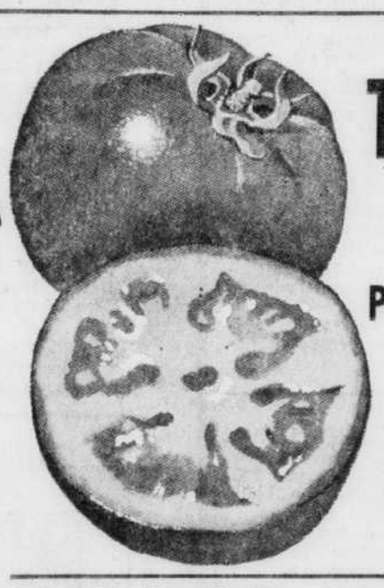
SUGGESTIONS!

POUR DE MEILLEURS HAMBURGERS

BOEUF HACHE 39c LB

FOIE de VEAU 95c LB

PROVENANT DE JEUNE VEAU DE LAIT



E.-U. No 1

TOMATES FRAICHES MURIES A POINT PANIER DE 3 LIVRES 49c

RADIS FRAIS DU QUEBEC 3 POTS .25

E.-U. No 1, MURIES A POINT

BANANES 2 LBS .29

BLÉ D'INDE FRAIS, E.-U. No 1 6 EPIS pour .33



2½ COQUETEL AUX FRUITS 2/.57 — 25 TIMBRES GOLD STAR ADDITIONNELS

FEVES AU LARD 2/.63 — 25 TIMBRES GOLD STAR ADDITIONNELS

RAGOUT DE BOULETTES .49 — 25 TIMBRES GOLD STAR ADDITIONNELS

HUILE VEGETALE .83 — 25 TIMBRES GOLD STAR ADDITIONNELS

SALADE — 25 TIMBRES GOLD STAR ADDITIONNELS

VERRES DE PAPIER 3/.39 — 25 TIMBRES GOLD STAR ADDITIONNELS

KLEENEX 2/.65 — 50 TIMBRES GOLD STAR ADDITIONNELS

DETERGENT LIQUIDE MIR 24 OZ. 2/.89 Achetez-en une, obtenez l'autre gratuite

NOURRITURE POUR CHIENS – BALLARD 4 pour .49

LAIT en POUDRE INSTANT CARNATION 3 LBS .99

LIQUEURS EN POUDRE KOOL-AID 5 POUR .29

SPREAD DE TABLE MUMS 2 LBS .55

QUÉBEC — E. METIVIER ENR. — 422 rue Caron, Québec — 522-4021

MARCHE DU ROI ENR. — 797 rue Du Roi, Québec — 522-2843

MARCHE MAUFILS ENR. — 2401 Maufils, Québec — 661-3730

GAUDREAULT & FILS — 854 Est, St-Vallier, Québec — 522-3256

Jos. Blouin Alimentation ENR. — 626 Des Oblats, Québec — 525-4573

Jos. Blouin Alimentation ENR. — 315 Franklin, Québec — 524-7957

ST-ROMUALD — J.-A. GALLICHAND — 1118 Commerciale, St-Romuald — 839-9419

LEVIS — ROLAND CHABOT — 36 rue Samson, Lévis — 837-6174

CHARLESBOURG — AUX BAS PRIX — 7887, 1ère Avenue Charlesbourg — 623-1522

LORETTEVILLE — MARIUS BOUCHER — 131 St-Ambroise, Loretteville — 842-3677

VAL ST-MICHEL — HENRI VAILLANCOURT — 221 Boul. Pie IX Val St-Michel — 842-2546

DONNACONA — MARCHE ST-DENIS — Donnacona, Co. Portneuf — 21

STE-CATHERINE — MARTIN J. BOWLES — Ste-Catherine, Co. Portneuf — 875-2725

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE — MARCHE RENALD HUDON — 13

"GARANTIE" VOTRE MARCHAND ECHANGERA TOUTES MARCHANDISES NON SATISFAISANTES

Stupéfaction au comité administratif

(suite de la page 11)

Il ajoute alors que l'assistant procureur général est au courant de la situation et il réclame du conseil de prier le procureur général d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

M. Boissinot intervient pour demander si le greffier de la Cour peut remplir comme il faut ses deux fonctions, soit celle de greffier et sa nouvelle fonction de substitut du procureur général dans l'application de la loi des véhicules moteurs.

M. Moisan continue: "Il faut, une fois pour toute, nettoyer la Cour municipale. Il y a eu, un jour 89 assignations dans un même paquet et chacune d'elle portait un billet de $1 ou de $2. Or, il n'en est resté que moins de $10. Où est allé le reste? Ce n'est pas un fait du hasard, j'ai un témoin et des preuves.

La situation est délicate, mais il est urgent d'agir, a-t-il dit, et de faire un ménage de la tête jusqu'au bas de l'organisation de la Cour. Je n'ai de parti pris contre personne, mais il arrive de plus en plus de choses jusqu'à un point où l'on se demande si on aura confiance en nos propres employés.

Il accepte alors de prêter son dossier au maire. Celui-ci décide de faire monter le vérificateur, M. Lebel, en déclarant qu'il est très grave de mettre un juge en cause.

M. Boissinot réclame une copie des rapports pour chaque échevin. M. Moisan ajoute qu'il ne crois pas qu'il y ait d'abus du côté de la police dans la classification des cartes.

Mais M. Boissinot demande si on est certain que les policiers ne sont pas allés eux-mêmes d'arranger de ces cartes, puisqu'il y en a 26 dans le rapport du chef.

M. Lemire réplique que ces cartes ont été classées parce qu'il a été prouvé qu'il y avait eu erreur lors de la rédaction de l'infraction.

M. Lebel arrive alors. Il s'excuse parce que son assistant, qui s'occupe de la Cour municipale vient d'être transporté à l'hôpital. Il déclare qu'il a les chiffres sur les cartes posées jusqu'au 10 mai. Il a fait des études statistiques. Il déclare qu'il a le contrôle de toutes les cartes payées ou classées par la Cour et que chaque billet a son dossier, son histoire.

Mais il ne peut donner de chiffre total, seulement des analyses par mille cartes à certaines périodes, à cause de la lenteur des procédures, des délais, etc.

Le chef Lemire prend alors la parole pour déclarer que "tant et aussi longtemps qu'on pourra aller régler à l'autre bout (il semble vouloir désigner la Cour municipale) pour s'entendre à meilleur marché qu'au bureau de la Sûreté, il y aura embouteillage à la Cour au stage des procédures. Il affirme que 70% des cartes seraient payées à la Sûreté, sans autres formes de procès, si beaucoup ne s'attendaient pas à un meilleur arrangement "en haut". Il ne resterait alors que 30% des cartes qui iraient jusqu'à la Cour.

M. Moisan ajoute à cela que même des employés de la ville conseillent à des automobilistes d'attendre l'assignation parce que "ça coûte moins cher".

On accorde alors à MM. Lebel et Lemire jusqu'à lundi pour compléter un rapport depuis janvier. On abroge la résolution de la semaine dernière et le bureau de perception de la police demeure ouvert jusqu'à nouvel ordre.

Le maire promet alors à M. Moisan, qui réclame de nouveau une enquête, qu'il ne sera pas nécessaire de faire une enquête si les rapports produisent des preuves que quelque chose ne va pas.

"PERSPECTIVES" MONDIALES

Rumeurs démenties

Téhéran, Iran (UPI) Un porte-parole du gouvernement a apporté aujourd'hui un démenti aux rumeurs selon lesquelles les militaires préparaient un coup d'Etat. Le gouvernement du premier ministre Ali Amini a le contrôle entier du pays, a-t-il ajouté.

Décapités au Yémen

Hodeidah, Yémen (UPI) Deux hommes accusés d'avoir tenté d'assassiner l'Iman en mars dernier ont été décapités en public hier. Une immense foule a assisté aux exécutions qui se sont déroulées au son de la musique de fanfare.

Kennedy ira au Brésil

Rio de Janeiro (PA) — Le ministre des Affaires étrangères du Brésil, M. Afonso Arinos, a fait savoir hier que le président des Etats-Unis M. John F. Kennedy, se rendrait au Brésil au début du mois de juillet afin de conférer avec le président Janio Quadros. M. Arinos n'a fourni aucun autre détail lorsqu'il a annoncé cette nouvelle à la télévision.

"Crime de génocide"

Lisbonne — (UPI) — Le ministre portugais aux affaires d'outre-mer, Adriano Moreira, est revenu de l'Angola hier et a qualifié les actes des terroristes dans cette colonie africaine de "crime de génocide." Moreira a pris la direction des affaires d'outre-mer il y a trois semaines lors d'un remaniement ministériel provoqué par la crise en Angola. Le ministre a loué les efforts résolus des Blancs, des Noirs et des Métis" pour résister aux rebelles.

Problème à Moscou

Genève — (UPI) —Le rapport de la maladie de Frol Kozlov, le numéro 2 dans la hiérarchie soviétique, a donné lieu aujourd'hui à la conjecture selon laquelle, le Kremlin aurait recours à un "directorat collectif" si quelque chose survenait au premier ministre Nikita Khrouchtchev. Les remaniements et les épurations dans les couches supérieures de la hiérarchie soviétique l'ont privée de personnalités d'envergure qui auraient pu aspirer à la succession de Khrouchtchev. Dans les milieux de la délégation russe à la Conférence sur le Laos, dirigée par le ministre soviétique aux Affaires étrangères, Andrei Gromyko, on n'a pu faire confirmer le rapport de la maladie de Kozlov. Mais selon des rumeurs, Kozlov souffrirait de troubles cardiaques.

Une expédition britannique grimpe un pic de 25,680 pds

Kathmandou, Népal (PA) — Pour la première fois au monde, une expédition britannique est montée au sommet du pic Nptse, près du mont Everest, à une altitude de 25.680 pieds.

Cette nouvelle a été captée à Kathmandou peu après qu'on eut été informé par radio qu'une expédition dirigée au début par le conquérant de l'Everest, sir Edmund Hillary, avait échoué dans sa tentative d'escalader le pic Makalu, à 27,790 pieds, sans oxygène.

M. Dennis Davis et un guide sherpa, nommé Tashi, sont parvenus au sommet du pic Nuptse le 16 mai dernier.

M. Joe Walmsley, de Manchester, Angleterre, était le chef de l'expédition britannique qui a réussi l'exploit. C'était la première fois qu'un groupe d'alpinistes s'attaquaient à ce pic très périlleux.

ECHEC

L'expédition de sir Edmund a fait savoir que le dernier groupe de l'expédition était parvenu "à quelques pieds du sommet avant de redescendre.

Trois membres de l'expédition ont été redescendus malades sur les flancs du mont Makalu. Il s'agit du Dr Michael Ward, de Londres, qui avait remplacé sir Edmund à la tête de l'expédition lorsque celui-ci subit une légère crise cardiaque, Tom Nevison, de l'Aviation des Etats-Unis, et Peter Mulgrew, d'Auckland, de la Nouvelle-Zélande.

L'expédition tentait d'escalader le pic — le cinquième plus élevé au monde — sans se servir d'appareils à oxygène. Ce mont escarpé a été conquis par un groupe de Français équipés de masques à oxygène il y a cinq ans.

On croit savoir que les trois excursionnistes sont tombés malades lorsqu'ils ont tenté de donner l'assaut final sans masque à oxygène. Ils avaient passé plusieurs mois sur les flancs inférieurs du pic afin de s'acclimater en prévision de leur expédition.

L'AJC veut l'étatisation de la cie Bell Telephone

Montréal (PC) — Le nouveau président de l'Association de la jeunesse canadienne-française a réclamé l'étatisation rapide de la Compagnie de téléphone Bell "qui pratique un colonialisme économique dégoûtant".

M. Paul Simard, comptable de Chicoutimi, a recommandé au gouvernement de Québec d'adopter "une vigoureuse politique nationaliste" dans les affaires économiques.

M. Simard adressait la parole à plusieurs centaines de gens réunis au pied du monument Dollard, au parc Lafontaine, pour commémorer le 301e anniversaire du massacre du Long-Sault.

Le président de l'Association a dit que le groupement préconise le bon français, un système d'éducation capable de répondre aux besoins actuels, l'appui aux minorités canadiennes-françaises dans les autres régions du Canada, et l'établissement de relations culturelles avec la jeunesse de langue française des autres pays.

"Il n'est plus question de combattre les Iroquois ou de mourir pour notre patrie," a dit M. Simard. "Mais il y a encore des combats à livrer."

"La génération adulte semble n'avoir rien à dire à la génération montante".

M. Simard a été élu président à une réunion ici en fin de semaine.

Les autres officiers élus sont MM. François Lévesque, de Bedford et Paul Garneau, de Shawinigan, vice-présidents; Jacques Lussier, de St-Hyacinthe, secrétaire; André Dufour, de Chicoutimi, trésorier.

BEAUPORT VOUDRAIT EMPRUNTER

Le conseil de ville de Beauport a discuté hier soir, en comité administratif, d'importants projets d'emprunt en vue de développements futurs dans cette localité. Cependant la réunion ayant eu lieu à huis clos, la décision ne sera connue qu'à la prochaine séance régulière du conseil municipal que préside M. Albert Côté, le maire. Grâce à ces projets, Beauport serait en mesure de compléter ses réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que de répondre à des besoins sans cesse grandissants.

Les Chevaliers de Colomb demandent: un hymne national, un drapeau et un ambassadeur au Vatican

Les Chevaliers de Colomb du Québec réunis en congrès au cours de la fin de semaine, à Trois-Rivières, ont formulé une triple demande au Gouvernement et au Parlement canadiens: tout d'abord, de reconnaître et d'adopter l'hymne national "O Canada"; puis de doter notre pays d'un drapeau; enfin, de nommer un représentant diplomatique à l'Etat du Vatican. Les Chevaliers de Colomb participaient à leur 62e congrès provincial annuel.

Les congressistes ont également demandé aux autorités fédérales, provinciales et municipales de prendre les mesures nécessaires afin de faire respecter la loi de l'observance du dimanche, celle de la morale dans tous les endroits publics de même que les règlements relatifs à la vente des liqueurs alcooliques.

Les Chevaliers ont demandé au département de l'Impôt, tant fédéral que provincial, que les reçus donnés à leurs membres pour les oeuvres de charité soient déductibles. En outre, que les déductions, pour fin d'impôt, soient augmentées de $500 par dépendant fréquentant une institution reconnue et qu'il soit permis à chaque étudiant qui fréquente une institution reconnue, de gagner jusqu'à exempts d'impôt.

Les Chevaliers de Colomb ont de plus exprimé le voeu que les autorités policières voient à l'application rigoureuse et efficace des articles de 82 à 99 du code criminel. Ces articles ont trait tout spécialement à la vente, au port et à l'usage des armes à feu.

Au chapitre des principales résolutions, ils ont autorisé leurs dirigeants à consacrer $6,520 à des bourses aux étudiants.

PRINCIPAL ORATEUR

L'hon. juge Eugène Marquis s'adressant aux congressistes à l'issue du banquet d'honneur, au manège militaire de Trois-Rivières, a dit qu'il importait d'ouvrir les yeux et de nous inquiéter du déséquilibre de ce monde.

Plus la civilisation est censée se manifester par l'avancement de la science, le progrès et l'éloignement de notre modeste horizon, a-t-il déclaré, plus nous sommes témoins des soubresauts de la barbarie, des injustices individuelles et collectives; de la lutte constante de la matière contre l'esprit. C'est dans cette optique que nous devons nous placer pour nous connaître nous-mêmes, connaître nos devoirs et prendre les moyens de les accomplir.

Le juge Marquis a adressé la parole à deux autres reprises au cours du congrès. Il a parlé lors d'une réception civique puis il a présenté son rapport annuel. Il a alors divulgué que les Chevaliers de Colomb avaient donné au cours de l'année, une somme de trois quarts de million de dollars à des oeuvres de bienfaisance.

La première journée du congrès a été couronnée par une messe à minuit, célébrée par S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières.

AU CONSEIL D'ETAT

Avant de quitter le lieu des assises, les congressistes ont procédé au choix des officiers du Conseil d'Etat. Me Francis Fauteux, c. r., demeure directeur suprême. L'aumônier d'Etat demeure également S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke. L'honorable juge Eugène Marquis entreprend un deuxième mandat à titre de député d'Etat. M. René Quesnel commence son sixième mandat comme secrétaire d'Etat. M. Martin Forest débute à son quatrième mandat comme trésorier d'Etat. Me Paul Roy, c. r., commence son septième mandat comme avocat d'Etat. Enfin, Me Alexandre Bastien, c. r., remplace M. Auguste Massicotte, comme cérémoniaire d'Etat. L'ex-député d'Etat, le juge T.-A. Fontaine, fait partie ex-officio du Conseil d'Etat.

Volcan furieux

Tokyo (UPI) — Le mont Mihara, sur l'île Oshima, au Japon, a fait éruption hier lançant un jet de flammes et de fumée à plus de 780 pieds de hauteur. Les cendres chaudes sont retombées sur le village de Motomachi, dans la région voisine, mais on ne rapporte aucun blessé et il y a peu de dommages.

SERVICE $2.00
NIAGARA TV
GARANTIE 1 AN
Service à domicile pour toutes marques par experts 24 h. par jour
529-7653

REPARATIONS LESSIVEUSE et SECHEUSE automatiques
BENDIX
CONNOR
INGLIS
THOR, etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest
LA 9-8479

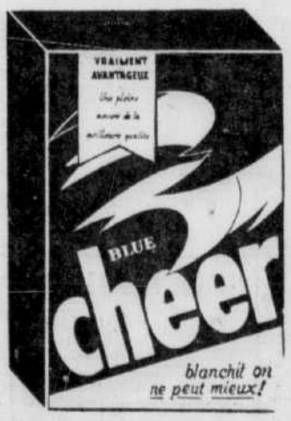
A&P
Nous sommes fiers de nos BAS PRIX SUR LA VIANDE
VÉRIFIEZ! COMPAREZ!
BACON de côté Sans couenne, tranché, fumé ALLGOOD paquet 1 lb lb 59¢
A&P ne vend que le plus beau boeuf du Canada de marque rouge des plants inspectés par le gouvernement
ROTI DE PALERON OS DE PALERON ENLEVE
ROTI D'EPAULE PLEINE COUPE OS ROND
lb 37¢
ROTI de COTES COURTES OU DE TRAVERS — CHARNU lb 49¢
BIFTECK DE PALERON DELICIEUX POUR BRAISER, RAGOUT OU BARBECUE lb 43¢
POULETS CATEGORIE "A" PRETS POUR LE FOUR FRAIS, 5 LBS ET PLUS, POUR ROTIR lb 47¢
BOEUF HACHE TOUT BOEUF POUR HAMBURGER, FRAIS, MAIGRE lb 35¢
FOIE DE BOEUF TRANCHE "SELECT" lb 43¢
FOIES DE POULET DE CHOIX lb 39¢
T-BONE ou PORTERHOUSE STEAK OU ROTI lb 99¢
BOLOGNE DE CHOIX, AU MORCEAU lb 33¢
SAUCISSE DE PORC PUR, CANADA PACKERS 1 lb sur plat 49¢
SALADE AUX PATATES OU COLE SLAW, SHOPSEY'S cont. 12 ozs 29¢
TETE FROMAGEE WILSIL bol 12 ozs 37¢
FILETS D'AIGLEFIN CUIT ET PANE lb 43¢
EPERLANS PREPARES ET SANS TETE pqt 1 lb 19¢
VENEZ VOIR . . . VOUS ECONOMISEREZ sur ces SPECIAUX D'EPICERIES chez A&P
PATATES A&P BLANCHES, ENTIERES DE CHOIX 2 btes 20 ozs 29¢ Rég. 2 btes 35c—Epargnez 6c CAISSE DE 24 BOITES $3.48 — EPARGNEZ 72c
CHOUCROUTE LIBBY 2 btes 28 ozs 39¢ Rég. bte 21c—Epargnez 3c CAISSE DE 24 BOITES $4.68 — EPARGNEZ 36c
POIRES IONA KEIFFER, ORDINAIRES 2 btes 20 ozs 37¢ Rég. bte 21c—Epargnez 5c CAISSE DE 24 BOITES $4.44 — EPARGNEZ 60c
ANANAS TRANCHES DE FANTAISIE RED ROBIN 6 btes 15 ozs 99¢ Caisse de 12 btes $3.96
LAIT instantané A&P LAIT ECREME EN POUDRE 3 lbs en pqt 89¢ Rég. pqt 99c—Epargnez 10c
SPREAD AU FROMAGE JUBILEE jarre 16 ozs 49¢ Rég. jarre 53c—Epargnez 4c
SACS DE THE ORANGE PEKOE SALADA pqt de 60 75¢ Rég. pqt 79c—Epargnez 4c
CATSUP AUX TOMATES AYLMER 2 btles 11 ozs 35¢ Rég. 2 btles 39c—Epargnez 4c
TARTE à la rhubarbe JANE PARKER cha. 45¢ Rég. 55c—Epargnez 10c
Voici la preuve que vous économisez sur les Fruits et Légumes chez A&P
P'MOUSSES 10 pour 49¢
No. 1 des E.-U., Marshseedless de Floride, grosseur 96, sucrées, juteuses, maintenant à leur meilleur
BANANES No 1, JAUNE DORE 2 lbs 29¢
ECHALOTES No 1 DES E.-U., FRAICHES, VERTES, DOUCES 3 gros pqts originaux 19¢
TOMATES No 1, SERRE-CHAUDE DE L'ONTARIO, FERMES, MURES lb 39¢
CONCOMBRES No 1, SERRE-CHAUDE DE L'ONTARIO, LONGS, VERTS, DOUX 3 pour 29¢
EPINARDS PRETES A CUIRE No 1, LAVES, FEUILLES FRISEES, 2 sacs cello 10 ozs 29¢
MIEL LIQUIDE DOYON jarre 32 ozs 61c
NETTOYEUR A CASSEROLES CHORE GIRL pqt de 2 23c
MAIS STOKELY — GENRE CREMEUX QUALITE DE FANTAISIE 2 btes 15 ozs 39c
POIS HONEY POD — STOKELY QUALITE DE FANTAISIE 2 btes 10 ozs 31c
A bas prix chez A&P
BLANCHISSEUR LIQUIDE JAVEX btle 32 ozs 25¢
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE
Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 27 mai 1961.

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - MERCREDI	CFCM-TV Canal 4 - JEUDI	CKMI-TV Canal 5 - MERCREDI	CKMI-TV Canal 5 - JEUDI	CHLT-TV Canal 7 - MERCREDI
10.45 Mire	10.45 Mire	1.30 Test Pattern (with music)	1.30 Test Pattern (with music)	11.00 L'Heure de Pierrot
11.45 Mire et musique	11.45 Mire et musique	1.54 Opening	1.34 Opening	12.00 L'Italien télévisé
12.45 Horaire commenté	12.45 Horaire commenté	2.00 Chez Hélène	2.00 Chez Hélène	12.30 CHLT-TV Aujourd'hui
12.50 Vie de l'Eglise	12.50 Vie de l'Eglise	2.15 Nursery School	2.15 Nursery School	12.35 CBC News
12.55 Les nouvelles	12.55 Les nouvelles	2.30 Open House	2.30 Time Out	12.45 Première Edition
1.10 Parlons sport	1.10 Parlons sport	3.00 Our Miss Brooks	3.00 Music in miniature	1.00 Pot Pourri Féminin
1.15 Siège réservé "Palais de science"	1.15 Siège réservé "Rodin"	3.30 The verdict is yours	3.30 The verdict is yours	2.00 Matinée Theatre
2.45 Femini-thé	2.45 Femini-thé	4.00 Three Stooges	4.00 At Home	3.30 Bonjour Madame
3.00 La Jardinière	3.00 La Jardinière	4.31 Junior Roundup	4.31 Junior Roundup	3.45 Votre cuisine madame
3.30 Bonjour madame	3.30 Bonjour Madame	4.46 Junior Roundup	4.46 Junior Roundup	4.00 Cinéfeuilleton
3.45 Votre cuisine madame	4.00 Bobino	5.30 Ramar of the Jungle	5.30 Western Theatre	4.15 Actualité Féminine
4.00 Bobino	4.30 La boîte à surprises	6.01 Country time	6.30 Dateline Québec	4.30 La boîte à surprises
4.30 La boîte à surprises	5.00 Le Grand Duc	6.15 Light Time	6.45 News and Sports	5.00 Roquet belles oreilles
5.00 Roquet belles oreilles	5.30 Le dernier des Mohicans	6.30 Sports-Chinie	7.01 7 0 1	5.30 Fury
5.30 Le Capitaine Tombalo	6.00 Les manchettes Int.	6.45 News and Sports	7.30 Corliss Archer	6.00 Melody Ranch
6.00 Les manchettes Int.	6.05 Musique en dînant	7.01 7 0 1	8.00 Live a borrowed life	6.30 Télé-Bulletin
6.05 Sherlock Holmes	6.30 Les nouvelles	7.30 Harbour Command	8.30 Wayne & Shuster	6.45 La Météo
6.35 Les nouvelles	6.45 Cinéfeuilleton	8.00 Angel	9.30 Tennessee Ernie Ford	6.50 Edition sportive
6.45 Cinéfeuilleton	7.00 Nouvelles sportives	8.30 My Three Sons	10.00 All Star Golf	7.00 Cent Farces
7.00 Nouvelles sportives	7.10 Bulletin météorologique	9.00 Perry Como	11.00 CBC-TV News	7.30 Vers Demain
7.10 Bulletin météorologique	7.15 Panorama	10.00 Winston Churchill "The Valiant Years"	11.14 Viewpoint	7.45 Téléphone sonne
7.15 Panorama	7.30 Le Revers de la Médaille	10.30 Explorations	11.20 Texas Wrestling	8.00 Le Point d'Interrogation
7.30 Dans mon studio	7.45 Intimité avec Lucille Dumont	11.00 CBC-TV News	12.16 SIGN OFF	8.30 Edition Spéciale
7.45 Savoir vivre	8.00 Clé de Sol	11.14 Movies at Midnight "No Greater Glory"		9.00 En Haut de la Pente Douce
8.00 Le point d'interrogation	8.30 Fille d'Eve	12.32 SIGN OFF		9.30 A déterminer
8.30 Edition spéciale	9.00 Rendez-vous avec Michelle			10.00 Remous
9.00 En Haut de la Pente Douce	9.31 Temps présent "L'humanité à l'épreuve"			10.30 La Force de l'Age
9.30 Court métrage	10.30 Chasse au crime			11.00 Téléjournal
10.00 Remous	11.00 Téléjournal			11.20 News Round-Up
10.30 La force de l'âge	11.13 La météo			11.30 Théâtre en pantoufles
11.00 Téléjournal	11.18 Bulletin sportif			12.30 Sign Off — Fermeture
11.13 La météo	11.28 Commentaire			
11.18 Bulletin sportif	11.33 FIN DES EMISSIONS			
11.28 Commentaire				
11.33 FIN DES EMISSIONS				

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS



SPECIAL!
30¢ DE MOINS SUR LE FORMAT KING
CHEER
PRODUIT DE LAVAGE DE LA PLUS HAUTE QUALITE
PRIX REG. A&P $1.19
EPARG. UN 10c EXTRA
EPARGNE TOTAL CHEZ A&P . . . 40¢
$1.09 FORMAT KING

Une nouvelle allusion à la guillotine

Par Ernest Fontaine

De nouveau, on a fait allusion à la guillotine, hier, à l'Assemblée législative.

C'est le député du comté de Lotbinière, M. René Bernatchez, qui a accusé le gouvernement d'avoir "fait fonctionner" la guillotine, au ministère de l'Agriculture, en forçant des employés à présenter leur démission, "sous la menace de leur faire perdre leurs fonds de pension".

Cet incident est survenu, hier après-midi, alors que la Chambre formée en comité plénier, étudait les crédits du ministère de l'Agriculture. Après que le chef de l'Opposition, M. Antonio Talbot, eut demandé au ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, certaines informations sur le nombre d'employés dans ce ministère, le député de Lotbinière demanda des détails supplémentaires.

Le ministre lui a alors répondu qu'il y a 460 agronomes à l'emploi du ministère de l'Agriculture et que d'autre part, 10 fonctionnaires ont été destitués sur recommandation de la Commission du service civil, depuis juillet dernier, il y a eu 33 démissions et 3 formée en comité plénier, étudiait nier; depuis cette date, M. Courcy ajouta que, jusqu'au 5 avril der- ou 4 suspensions temporaires.

M. Bernatchez accuse le ministre d'avoir nommé aux postes importants exclusivement des gens qui ont fait de la politique active, spécialement durant la dernière campagne électorale.

M. Courcy: Mon sous-ministre, le Dr Mercier, est d'une compétence exceptionnelle; je n'ai pas regardé sa couleur politique. Nous l'avons supplié d'accepter cette position.

Le député de Lotbinière réitère son accusation.

M. Courcy: Donnez des noms.

M. Bernatchez: On n'est pas des mouchards; par délicatesse, je n'en donnerai pas...

Le ministre répond à M. Bernatchez qu'il peut lui en nommer, et il cite le nom d'un M. Lambert qui a été congédié parce qu'il était l'organisateur politique du député de Lotbinière, et d'un M. Beauchesne, agronome de La Tuque, congédié parce qu'il avait été nommé par lettre organisateur du député de Laviolette, M. Romulus Ducharme.

Celui-ci proteste aussitôt mais M. Courcy dit avoir en main une lettre signée par le député, "Je prends votre parole, dit-il, mais surtout votre signature et vos écrits". M. Talbot soulève alors un point d'ordre et explique que le député de Laviolette n'a pas donné suite à la lettre.

Mais le député de Lotbinière est revenu à la charge en demandant au ministre comment il se fait que l'on avait limogé des gens, sous prétexte qu'ils avaient fait de la politique, et qu'on les avait remplacés par d'autres qui avaient commis le même crime.

M. Courcy: Si l'on veut parler d'employés de l'Office du crédit agricole, de l'office de l'électrification rurale, ce n'est pas la même chose. Dans leur cas, c'est l'article 15 de la loi du service civil qui s'applique.

M. Gabias: le ministre a dit tout à l'heure que c'est la commission du service civil qui congédie. C'est faux. La commission fait rapport au cabinet, mais c'est le cabinet qui destitue, qui manie la guillotine.

M. Hamel: le député de Lotbinière (M. Bernatchez) a reproché au ministre d'avoir destitué des gens qui avaient fait de la politique pour les remplacer par d'autres qui se trouvaient dans le même cas. C'est mal présenter le problème. Celui qui n'est pas fonctionnaire n'est pas soumis à la Loi du service civil. Est-ce qu'on va nous reprocher d'avoir fait confiance à des gens qui nous ont aidé à libérer la province du régime le plus mauvais qu'elle ait connu ?

"A compétence suffisante, poursuit M. Hamel, nous allons donner la préférence à nos amis, parce que, dans une administration comme la nôtre, il y a l'élément loyauté qui est très important. On voudrait nous faire garder des espions..."

M. Talbot: j'espère que toute la province a pris note de la déclaration du député de St-Maurice. Il prêche aujourd'hui ce qu'il a dénoncé pendant des années et des années. Des journaux ont traité ce mode de procéder de scandaleux. Aujourd'hui, on vient dire qu'à compétence suffisante, on favorisera les amis pour des emplois, des contrats du gouvernement. Ce n'est pas surprenant que les choses se passent de cette façon à l'agriculture, quand on sait que le titulaire du ministère est l'organisateur en chef du parti libéral.

M. Bernatchez: des employés du ministère que l'on dit avoir démissionné pour des raisons personnelles ont, au fait, été forcés de démissionner. On les a menacés de leur faire perdre leurs fonds de pension. On a fait fonctionner la guillotine. Il y a eu abus de pouvoir...

M. Courcy: comme ministre, je puis dire que je ne suis intervenu que dans le cas du sous-ministre. Je n'ai vu aucun employé pour lui demander de démissionner.

Au Japon

BUENOS AYRES (UPI) — Le président Arturo Frondizi, de l'Argentine, visitera le Japon en décembre prochain, a annoncé le gouvernement de Buenos Ayres, hier. La tournée de l'homme d'Etat est officielle et il sera l'invité du gouvernement japonais.

MAINTENANT LES TIMBRES



"3-STAR" SONT DISPONIBLES

CHEZ VOTRE MARCHAND TRANS-KEBEC



DEMANDEZ VOTRE CATALOGUE EN COULEURS "Gratuit"

500 CADEAUX de marques réputées !

• VOUS OBTENEZ UN TIMBRE AVEC CHAQUE ACHAT DE 10¢

• UN ACHAT DE $1.00 VOUS DONNE DROIT A 10 TIMBRES !

• UN LIVRET DE TIMBRES "3-STAR" CONTIENT $150.00 d'Achat seulement.

Echangez VOS COUPONS TRANS-KEBEC ET AUTRES POUR LES TIMBRES "3 STAR".

25 TIMBRES GRATIS AVEC L'ACHAT DE 5 BOITES sauce au poulet LA CANADIENNE 15 OZ POUR 89¢ Nul après le 27 mai

25 TIMBRES GRATIS AVEC L'ACHAT DE 2 PAQUETS 16 oz SPAGHETTI GATTUSO pour 55¢ Nul après le 27 mai

25 TIMBRES GRATIS AVEC L'ACHAT DE 2 BOUTEILLES 24 oz MIR DETERGENT LIQUIDE POUR 89¢ Nul après le 27 mai

50 TIMBRES GRATIS AVEC L'ACHAT DE 1 BOITE Cire Para Super Gloss 40 onces $1.09 Nul après le 27 mai

SPÉCIAUX du 24 au 27 mai 1961



CONFITURES ANANAS
CONFITURES PECHES
"KRAFT"
jarre 9 oz.
2 pour 55¢

BREUVAGE AU CHOCOLAT "Jiffy"
bte de 2 lbs
95¢
10 PIECES MONNAIE DE 1c DANS CHAQUE BOITE

ANANAS TRANCHES
"Creamco"
BTE DE 28 ONCES
3 pour $1.00

Fruit Cocktail "PRESIDENT"
CHOIX
BTE DE 28 ONCES
41¢

CATSUP "NATIONAL"
BOUT. 24 ONCES
3 pour $1.00

TOMATES "PRÉSIDENT"
Choix — bte 28 onces
4 pour 89¢

BISCUITS
Riviera ass.
"CHRISTIE"
CELLO 1 lb
39¢

KLEENEX
bte de 200
6 pour $1.00

Fraiche de Pin NETTOYEUR Old Dutch ET A ACTION JAVELLISANTE BEADS-O-BLEACH
4c de rabais
BTE DE 14 ONCES
4 pour 69¢

PAPIER CIRE Rap Rite
PAQUET 100 PIEDS
2 pour 55¢

FRUITS & LEGUMES

TRANS-KEBEC vous offre en spécial cette semaine, du

JAMBON CUIT Légrade
BOITE DE 1½ LIVRE seulement $1.49 LA BTE

BOEUF SOUS INSPECTION FEDERALE
TRANCHE DE RONDE ENTIERE complètement désossée
la livre 85¢

Préparez un pain de viande ou un "hamburger"
BOEUF HACHÉ 39¢ la livre

TOMATES
BIEN MURIES
CELLO 12 ONCES
2 pour 29¢

CELERI
CALIFORNIE
GROSSEUR 24
23¢

ORANGES
FLORIDE
CELLO 5
59¢

GEM

"Roi des bas Prix"

QUALITE et BAS PRIX !

PEANUTS SALÉES KRISPY KERNELS
SPANISH SAC 16 OZ 39¢ — BLANCHES SAC 16 OZ 49¢

CRÈME GLACÉE POL-R — ESSENCES DIVERSES 2 FORMATS 1 chopine 49¢

SOUPE LIPTON
POULET-NOUILLES 3 ENV. POUR 37¢ — EPARGNEZ .04
TOMATES-LEGUMES 3 ENV. POUR 39¢ — EPARGNEZ .02

HUMPTY DUMPTY PATATES CHIPS RIPPLES BTE 6½ OZ 33¢ — EPARGNEZ .06

MARINADES SUCREES RAYMOND JARRE 24 OZ 35¢ — EPARGNEZ .02

CONFITURES AUX FRAISES IDEAL JARRE 24 OZ 39¢ — EPARGNEZ .04

SANDWICH SPREAD DE MARQUE KRAFT JARRE 16 OZ 47¢ — EPARGNEZ .02

THÉ RED ROSE QUALITE BAS PRIX PAQUET 90 SACS 79¢ — EPARGNEZ .06

BISCUITS DAVID WEEK-END-MIX SAC 2¾ LBS 89¢ — EPARGNEZ .10

POULET DÉSOSSÉ PARAGON JARRE 16 OZ 1.29 — EPARGNEZ .06

ALLUMETTES "GEM" CARTON DE 50 LIVRETS 29¢

Participez à la
Course au Trésor - Procter Gamble
$7,500. DOLLARS EN PRIX
Demandez le coupon du concours à votre magasin GEM

SHORTENING CRISCO PUR VEGETAL — .12 DE RABAIS BTE 3 LBS 1.09 — EPARGNEZ .24

CHEER BLEU DETERGENT — .30 DE RABAIS FORMAT FAMILLE 1.23 — EPARGNEZ .30

SAVON TOILETTE ASSORTI COULEURS — CAMAY SAC 10 BARRES REG. 99¢ — EPARGNEZ .25

Magnifiques COUVERTURES DE LIT
en laine viscose et nylon - bordées de satin - 1ère qualité - Val. rég. de $9.95 - Spécial avec $3.00 d'achats, seulement **$5.95**

ENCYCLOPEDIE DU Livre d'Or série de **16 VOLUMES** DE LUXE EN COULEURS
Achetez un volume par semaine jusqu'à ce que votre série soit complète
Vous ne payez que... **99¢ CH.**
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 MAI
Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Rivière-du-Loup, Price et Donnacona.

OEUFS frais CAT. A — GROSSEUR GROS — QUALITE GEM BTE 1 DOZ. 47¢

JUS Libby's 6 ORANGE — PAMPLEMOUSSE BTES 20 OZ 1.00 — EPARGNEZ .23

MACEDOINE AUX LEGUMES — MARQUE IDEAL 7 BTES 20 OZ 1.00 — EPARGNEZ .16

SPREAD Fédéral DE TABLE — POUR CUISSONS ET FRITURES 2 PAINS 1 LB 55¢

CIGARETTES DE MARQUE POPULAIRE CARTON DE 10 PAQUETS DE 20 CIGARETTES 3.49 — EPARGNEZ .20

Fruits et Légumes frais

Patates *'NOUVELLES'* IMPORTEES No 1 SAC 10 lbs 45¢

CAROTTES NOUVELLES IMPORTEES NO 1 SAC 5 LBS 49¢

CONCOMBRES ONTARIO DE SERRE 3 POUR 25¢

ÉCHALOTES FRAICHES, QUEBEC NO 1 3 POUR 19¢

CITRONS Importés No 1, grosseur 140 6 POUR 25¢

Boeuf de choix STEAK de RONDE


tranche complète lb 89¢

Jambon DEMI-COTTAGE ROLL — SEMI-CUIT DE HYGRADE LB 63¢

Boudin frais ECONOMIQUE — DE BILOPAGE LB 35¢

Cretons français DELICIEUX — DE BILOPAGE CARTON 8 OZ 39¢

Roulé de POULET ou de FOIE MARQUE HYGRADE — 8 OZ 35¢

Participez à nos nouveaux et formidables

CONCOURS PRINTANIERS GEM

Ils vous émerveilleront par la valeur des cadeaux distribués toutes les deux semaines

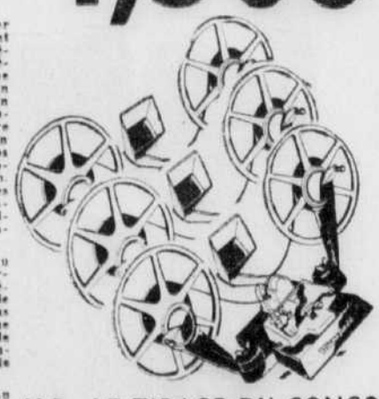
"CONCOURS No 4" D'UNE VALEUR EXTRAORDINAIRE DE **$1,500.00**

Conditions du Concours

Vous pouvez participer chaque semaine autant de fois que vous le désirez. Il suffit de préparer chaque fois une enveloppe contenant un coupon de participation et, une ou plusieurs preuves d'achats datée entre le 24 mai et le 7 juin 1961, faits à l'un de nos magasins "GEM" et totalisant $3.00 minimum. Pour vous éviter des frais postaux chaque magasin dispose d'une boîte pour recueillir vos enveloppes.

Le tirage sera fait au bureau chef par une personne responsable représentant une oeuvre de bienfaisance à qui nous remettrons un chèque de $25.00. Les noms de ces gagnants seront publiés dans le journal le 14 juin.

Les employés du bureau chef et des magasins GEM ne sont pas éligibles pour ce concours.

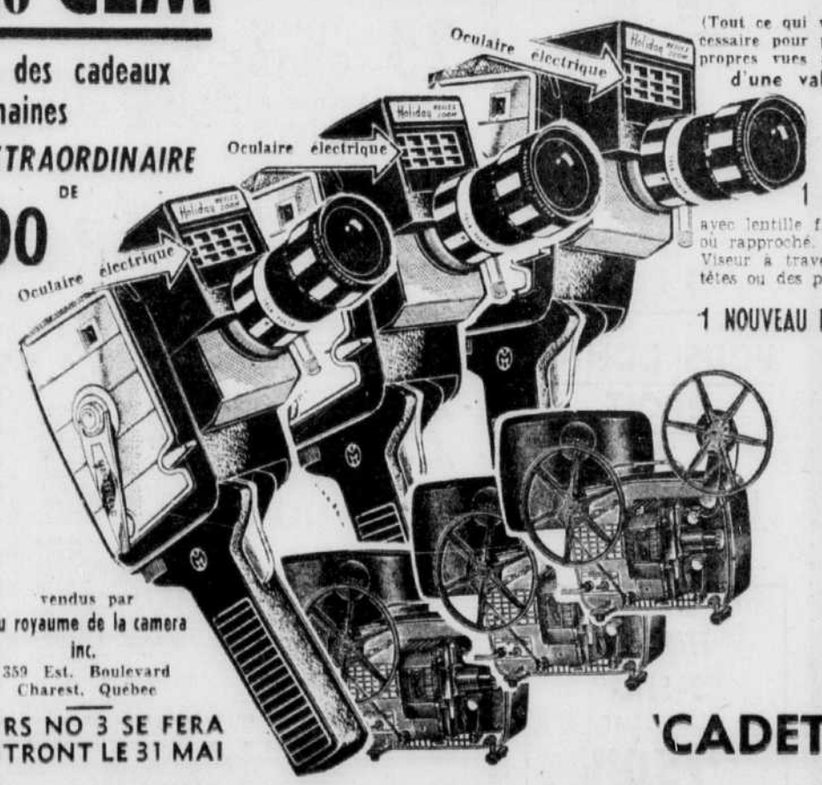


vendus par **Au royaume de la camera inc.** 359 Est, Boulevard Charest, Québec

N.B. LE TIRAGE DU CONCOURS NO 3 SE FERA LE 26 MAI ET LES NOMS PARAITRONT LE 31 MAI

GAGNEZ UN DE CES 3 ENSEMBLES COMPLETS DE: CAMERA PROJECTEUR et EDITEUR

(Tout ce qui vous est nécessaire pour produire vos propres vues animées) d'une valeur de **$270. ch.**



L'ENSEMBLE COMPREND:

1 HOLIDAY 8mm ZOOM REFLEX CAMERA avec lentille filmant : grand angle ordinaire, téléphoto ou rapproché. Posomètre électrique à même l'appareil. Viseur à travers la lentille, impossible de couper des têtes ou des pieds. Lentille super-rapide F 1.8.

1 NOUVEAU PROJECTEUR MANSFIELD HOLIDAY 8mm avec lentille à projection Ultra-Zoom remplissant votre écran peu importe la distance. Eclairage 500 watts uniforme sur l'écran. Ventilation exclusive à Mansfield Turbo-Flow très silencieuse. Seulement 10 lbs, accommode bobine 400 pieds.

1 EDITEUR SENIOR enrouleuse-visionneuse Mansfield 8mm projetant des images très lumineuses.

1 barre avec 2 lumières
1 Ciné-film Kodachrome 8mm
1 étui pour caméra
1 bobine 8mm, 100 pieds avec boîte humidor
1 film dessin animé 50 pieds
1 superbe écran perlé sur trépied 30" x 40"
1 brochure "Les secrets de réussir vos vues animées"

ou gagnez un de ces **50 ENSEMBLES PHOTOGRAPHIQUES 'CADET'** comprenant : caméra, flash, batteries, ampoules-éclair (pouvant prendre 12 poses sur film populaire de type 127)

"Concours printanier numéro 4 "GEM"

N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats d'un de nos magasins datée entre le 24 mai et le 7 juin 1961, totalisant $3.00 minimum. Répondez à la question suivante et écrivez lisiblement votre réponse

Question : Quel est le montant total d'argent à gagner ?

Réponse :

Nom .....

ADRESSE .....

Et déposez votre enveloppe dans la boîte que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi le 7 juin.

SEULES LES ENVELOPPES BLANCHES ET DE FORMAT REGULIER SERONT ACCEPTEES

"Concours printanier numéro 4 "GEM"

N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats d'un de nos magasins datée entre le 24 mai et le 7 juin 1961, totalisant $3.00 minimum. Répondez à la question suivante et écrivez lisiblement votre réponse

Question : Quel est le montant total d'argent à gagner ?

Réponse :

Nom .....

ADRESSE .....

Et déposez votre enveloppe dans la boîte que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi le 7 juin.

SEULES LES ENVELOPPES BLANCHES ET DE FORMAT REGULIER SERONT ACCEPTEES

"Concours printanier numéro 4 "GEM"

N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats d'un de nos magasins datée entre le 24 mai et le 7 juin 1961, totalisant $3.00 minimum. Répondez à la question suivante et écrivez lisiblement votre réponse

Question : Quel est le montant total d'argent à gagner ?

Réponse :

Nom .....

ADRESSE .....

Et déposez votre enveloppe dans la boîte que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi le 7 juin.

SEULES LES ENVELOPPES BLANCHES ET DE FORMAT REGULIER SERONT ACCEPTEES

M. Asselin est d'avis que les amendements au code criminel sont nécessaires

à notre évolution juridique

Par Gilles NERON

Ottawa — Les amendements au code criminel présentés par le ministre de la Justice constituent une évolution nécessaire de nos cadres juridiques, et l'avenir donnera raison au gouvernement. Cet avis a été exprimé, hier, à la Chambre des Communes, par le député conservateur de Charlevoix, M. Martial Asselin.

M. Asselin a dit : "Je pense que cette mesure pourra aider ceux qui sont chargés d'administrer la Justice de façon à donner au prévenu et au criminel la garantie d'un procès juste, le mettant ainsi à l'abri, le plus possible, de toutes contingences pouvant lui être préjudiciables".

Le député s'est présenté comme un adversaire de la peine capitale. Selon lui, la seule possibilité d'erreur judiciaire est un argument assez puissant pour abolir la peine de mort. "Si la société a le devoir de punir les criminels, elle a également celui de les réhabiliter et de jouer pleinement le rôle qui lui a été consacré depuis longtemps par les concepts les plus humanitaires".

Cependant, M. Asselin admet que dans l'évolution actuelle de la pensée populaire, la mesure du gouvernement est la plus sage. Réserver la peine capitale aux meurtres préméditésarrive à son temps.

"Combien de fois, au cours des années passées, avons-nous eu de la difficulté à faire donner au juge une définition adéquate pour pouvoir déterminer l'intention criminelle de celui, qui malheureusement, devait faire face à une accusation de meurtre non qualifié. Cette définition, que le ministre donne dans son projet de loi, est, à mon avis, conforme au sens constant de l'évolution de la jurisprudence de nos tribunaux sur cette question primordiale".

Le député de Charlevoix ne croit pas que le jury reçoive une responsabilité plus lourde avec les nouvelles dispositions de la loi. Bien que le jury a toujours eu la charge de décider des faits, le juge a toujours eu le droit de guider les jurés. Avec cette distinction de meurtre qualifié et non qualifié, le travail des juges est grandement facilité. D'ailleurs, l'appel automatique pour toute condamnation à mort réduit encore la possibilité d'erreur de la part du jury.

M. Asselin aurait aimé que le projet de loi comprenne l'obligation de faire subir un examen médical à tout individu accusé de meurtre. "La psychanalyse tend de plus en plus à nous prouver que les criminels sont, la plupart du temps, des désiquilibrés, qui, au moment de leur crime, ne peuvent apporter leur plein consentement à l'accomplissement de leur forfait".

Il a recommandé aussi que l'on change le moyen de faire expier un meurtre qualifié. La pendaison est, de l'avis du député, un système désuet et répugnant. Il préférerait la chambre à gaz ou la chaise électrique, pour exécuter les criminels. "La pendaison répugne aux notions élémentaires de tout sens humanitaire, a-t-il précisé.

La session à Québec

Mode injuste

Selon M. René Bernatchez, député de Lotbinière, le mode de répartition du coût des travaux de drainage entre les cultivateurs intéressés, tel que proposé apr le gouvernement provincial ne rend pas justice. Devant l'Assemblée législative, M. Bernatchez a déclaré hier soir que la base nouvelle decontribution fera qu'un cultivateur paiera plus cher que son voisin, sans bénéficier davantage des travaux de drainage. Le ministre Courcy a répondu que des normes de répartition du coût seront établies afin de donner justice à tout le monde.

Avis différents

Députés libéraux et unionistes on fait entendre des sons de cloche différents, hier à l'Assemblée législative relativement à la politique agricole de l'ancien gouvernement de l'U. N. M. François Boulais a reproché à l'U.N. d'avoir fait de l'opportunisme plutôt que dela planification en matière agricole, M. Philippe Castonguay a tenu l'ancien régime responsable de l'abandon dse fermes. Pour sa part, M. Yves Gabias a prétendu qu'avec un budget moindre, l'Union nationale a assuré des crédits plus considérablse à l'agriculture.

Méthode heureuse

La diminution de $10,000 l'an dernier à $10,000 cette année pour l'achat d'essence et de lubrifiants de la part du ministère de l'Agriculture a provoqué un échange hier à l'Assemblée législative, entre le ministre, M. Courcy et le chef de l'Opposition, M .Talbot. M. Courcy a notamment affirmé que le gouvernement avait mis fin à l'ancienne méthode et que cela avait coûté moins cher ainsi. M. Talbot a dit que le ministre laisse entendre que la faute en est aux fonctionnaires si le coût a été plus élevé l'a ndernier que cette année.

Revenu moindre

Le député libéral de Brome, M. Glen Brown a déclaré hier à l'Assemblée législative, que sous l'administration de l'Union nationale, le revenu des agriculteurs a diminué d'année e nannée, faute d'une politique coordonnée d'encouragement et de recherche. Il a affirme qu'en ce domaine particulier, le présent gouvernement a hérité de l'une des situations les plus graves qui existent dans la province. Citant des chiffres, M. Brown a rapporté que le revenu des cultivateurs a diminué de $241,800,000 à $201,661,000 entre 1952 et 1958.

Epargne de 10 p.c.

Le ministre de l'Agriculture a révélé hier soir à l'Assemblée législative que depuis le mois de juillet dernier, son département est parvenu à réduire d'environ dix pour cent le prix unitaire des contrats de drainage. Ainsi, une somme de $758,000 aurait été épargnée et bientôt, lorsque sera appliqué un système de demandes de soumissions, l'économie sera encore plus grande équivalant à 40%. Il croit que "nous sauverons de la sorte $4 millions sur $10 millions et nous pourrons effectuer plus de travaux au bénéfice dès cultivateurs car il en faut des travaux de drainage dans la province. Un unioniste, M. Lavallée a rétorqué que l'exécution de ces contrats par des gens inexpérimentés coûtera, en fait, à la province plus qu'elle la fera économiser.

Ils seraient deçus

"Si les cultivateurs de la province de Québec étaient à même de voir le budget qu'on nous présente, ils diraient combien ils sont deçus". Voilà ce qu'a affirmé M. Hercule Riendeau, député de l'Union nationale pour Napierville-Laprairie, au tout début de l'étude des crédits de l'Agriculture, à l'Assemblée législative. A son avis, le parti libéral n'a pas rempli sa promesse d'améliorer la situation de l'agriculture et qu'il a réduit le budget. M. Riendeau croit en conséquence que ce n'est pas avec des crédits diminués que l'agriculture continuera sa marche ascendante chez nous.

Bernatchez déplore

M. René Bernatchez, député de Lotbinière a déploré hier à l'Assemblée législative que le budget de l'Agriculture diminue de $4 millions cette année, alors qu'il passe de $41,836,100 à $37,838,100, soit 4.2 pour cent d'un budget global de presqu'un milliard de dollars, presque le double du budget présenté par l'Union nationale, l'an dernier."

Le député de Champlain, M. Maurice Bellemarre a abondé dans le sens de son collègue de l'Union nationale, en affirmant que grâce à l'ancien régime, l'indice moyen du prix de vente du produit du cultivateur a atteint son maximum.

Réorganisation

En exposant son budget, le ministre provincial de l'Agriculture, M. Alcide Courcy a souligné qu'il prévoit une réorganisation complète de son ministère et que pareille réorganisation demande l'engagement de nombreux spécialistes, chimistes, agronomes spécialisés ainsi que d'autres fonctionnaires.

Le chef de l'Opposition M. Talbot lui ayant fait remarquer que le budget prévoyait une somme supplémentaire de $403,000 à l'item salaires, le ministre a déclaré que le temps est devenu d'améliorer le sort des employés civils, dont ceux du Ministère de l'Agriculture.

Pas de dents contre la majorité anglo-canadienne

Montréal (PC) Les séparatistes canadiens-français n'ont rien contre la majorité anglo-canadienne de laquelle ils veulent se séparer, a déclaré hier soir un chef de l'un des mouvements de l'indépendance du Québec.

M. Marcel Chaput, vice-président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a déclaré que le mouvement n'a pas pour but de corriger des injustices.

"Nous réalisons que notre condition est due au simple fait physique que nous formons une minorité", a-t-il dit à quelque 300 personnes réunies à une assemblée.

"Nous n'avons aucun grief. Nous rejetons simplement le statut d'un peuple minoritaire".

M. Chaput a rejeté l'idée que le Québec tomberait dans le marasme économique s'il se separait de la Confédération.

"La question n'est pas de savoir si le Québec peut survivre sans le Canada, mais bien si le Canada pourra survivre sans le Québec".

M. Chaput a ajouté que l'independance deviendrait une réalité "d'ici quelques années, certainement avant le centenaire de la Confédération en 1967.

"La population doit tout d'abord exprimer sa volonté d'indépendance par une élection ou un référendum", a-t-il expliqué, "puis les négociations avec Ottawa préparaient la voie à l'indépendance du Québec.

DESIR A EXPRIMER

"Si le Canadi français exprime son désir d'indépendance, rien au monde ne peut nous empêcher de l'obtenir", a-t-il dit.

Le Rassemblement est l'un des trois mouvements qui militent en faveur d'un Etat souverain du Québec. Les autres sont l'Alliance laurentienne, qui appuie l'Eglise catholique et des liens plus étroits avec la France, et l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec.

Le Rassemblement, formé il y a huit mois, compte actuellement plus de 500 membres, surtout à Montréal et Hull. Le groupe projette d'organiser des succursales à Sherbrooke, Chicoutimi et Québec.

Dans son allocution d'ouverture, le président national André D'Allemagne a rejeté l'idée de la force pour parvenir à l'indépendance.

Il faisait allusion aux critiques dirigées contre le mouvement d'indépendance, la semaine dernière par les vétérans du Royal 22e Régiment.

"Nous ne préconisons pas la violence", a dit M. D'Allemagne. "Nous sommes tellement certains de nos idées que nous ne sentons pas le besoin de les imposer à quiconque.

"Le mouvement d'indépendance est maintenant une force avec laquelle il faut compter".

La fête Dollard passe presque inaperçue ici

A part quelques initiatives particulières ici et là, la fête de Dollard des Ormeaux, héros controversé du Canada français est passée inaperçue à Québec, du moins dans les écoles. Dans quelques-unes, l'exploit de Dollard a été rappelé au souvenir des élèves. Un souvenir et c'est tout . . . Jadis, il en était autrement car chaque 24 mai voyait se dérouler des manifestations importantes, sur le plan scolaire et même civique.

M. Fortin commente la suppression de la peine de mort

Par Gilles Néron

Ottawa. — L'opinion publique n'était pas préparée pour accepter la suppression totale de la peine de mort, M. Louis Fortin, député conservateur à la Chambre des Communes pour le comté de Montmagny est de cet avis.

M. Fortin croit que le ministre de la Justice a pensé que l'opinion publique n'était pas encore suffissamment éclairée, ni suffisamment formée pour abolir complètement la peine de mort.

Le député québécois prenait la parole hier lors du débat relatif au bill C-92, un projet de loi qui vise à amender le code criminel pour réserver la peine de mort aux meurtres dits qualifiés, soit prémédités.

"Aujourd'hui, je ne serais pas encore en mesure de déterminer quel est mon opinion franche si l'on me priait de prendre une décision pour l'abolition ou le maintien de la peine de mort", a déclaré M. Fortin.

La responsabilité qui repose sur les épaules des députés au sujet de la peine de mort est extrêmement lourde. Quand on s'arrête aux arguments contre la peine capitale et à ceux qui militent en faveur de sa préservation pour certains meurtres odieux, il est difficile de faire un choix.

Le bill représente une grande amélioration sur le passé de l'avis de M. Fortin, "autrefois, si vous aviez tué, si vous aviez commis un meurtre et que vous n'étiez pas capables par des témoins solides, par vos propres moyens, de vous justifier, de donner des raisons c'était la potence. Et c'est précisément là où était l'injustice. Aujourd'hui, la justice distinguera".

SUPER-VEDETTES

THE RED ROSE 60 sacs 75c épargnez .08

FROMAGE KRAFT Tranché de luxe, 8 oz 29c — Tranché de luxe, 16 oz 55c épargnez .15

SOUPES AUX TOMATES AYLMER Boite de 10 oz 10 POUR ..... 1.00 épargnez .25

DELICIEUX BREUVAGE JIFFY Gratis .10 à l'intérieur du paquet - bte 2 livres 85c épargnez .15

FEVES AU LARD PURITAIN jarre de 28 oz 3 POUR 1.00

HUILE VEGETALE GATTUSO avec calendrier recettes gratis - 32 oz 75c

BREUVAGE A L'ORANGE SUN UP avec verre de plastique gratis - 7 oz. 35c épargnez .05

25 DIVIDENDES DE 10c additionnels avec ce coupon et l'achat de PAPIER ALUMINIUM ALCAN rouleau de 25 pieds 18" 65c rouleau de 25 pieds 12" 35c "NUL APRES LE 27 MAI" DIVIDENDES ECHANGEABLES AU MAGASIN SEULEMENT

SPECTACULAIRE VENTE

SERVICE & PRIX SP

BAS PRIX TOUS LES JOURS AUBAINES CHAQUE SEMAINE



Surveillez la circulaire distribuée la semaine prochaine pour de formidables épargnes.

BISCUITS DAVID WEEK-END MIX 2 livres ¾ 89c

MACARONI AU GRATIN CATELLI avec coupon de 10c 15 oz 39c

BLE D'INDE EPIS AYLMER boite de 40 oz 3 pour 1.00

ANANAS CHUNKS DOLE boite de 28 oz 39c

EAU DE VICHY ST YORRE bout. de 32 oz 4 pour 1.00

CAFE INSTANTANE YUBAN bocal de 6 oz 1.15

Rôti de Boeuf - Paleron



pour rôti de casserole ou ragoût savoureux. Une viande garanti plaire!

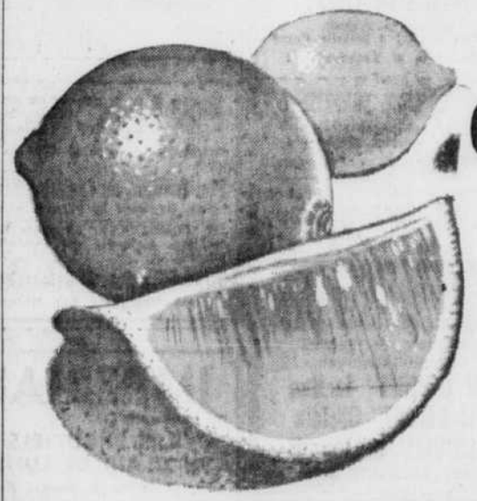
la livre .39

ROTI — PETIT OS EPAULE .59 LA LIVRE

POULET CLOS-JOLI Eviscéré, prêt-à-cuire, 4 à 5 livres .45

PAIN DE VIANDE Au poulet MAPLE LEAF tranché, la livre .49

MIDGET ROLL LEGRADE la livre .59



CITRONS Frais, juteux, pleins de vitamines. 12 pour .39

ECHALOTES Fraiches, local, douces. 5 paquets .19

SALADE FRISEE à feuilles fraîches, croquantes. 2/.25

JUS TOMATES HEINZ Boite de 10 oz, caisse de 24 1.49

GRATIS Une boîte de nettoyeur à chrome 5 oz avec achat de Une boîte de CIRE ET NETTOYEUR auto SUCCES 8 oz .99

ANANAS frais — juteux 2/.45

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

F — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h.: "Gorgo" (AA): (78 min.): Metrocolor, à 1h., 3h.55, 6h.45, 9h.40 hrs. "High School Confidential" (18 min.): à 2h.25, 5h.20, 8h.15.

CINEMA DE PARIS : — Carmen de Grenade (AR): 12.30, 3.40, 6.20, 9.45 hrs. Le Monde sera Notre (AR): 2.00, 5.10, 8.20 hres. Actualités 3.30, 9.10 hres.

CARTIER : — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.45 hrs. Sujet court: 1.05, 4.30, 7.55 hrs. La Chatte sort ses Griffes (A): 1.15, 4.40, 8.05 hrs. La Loi du Vice (AR): 3.05, 6.30, 9.50 hrs. Fin: 11.10 hres.

CLASSIC : — Bagarre au King Creole (AR): 12.45, 4.20, 8.00 hrs. Un Vrai Cinglé du Cinéma (AR): vistavision couleurs: 2.45, 6.15, 9.50 hrs. Continuel de 12.45 à 11.30 hres.

IMPERIAL : — Les Bijoutiers du Clair de Lune (AR): cinémascope: 1.00, 3.52, 6.46, 9.39 hrs. Sujet: 2.22, 5.15, 8.08 hrs. Tombouctou (AR): 3.25, 6.18, 8.11 hrs.

EMPIRE : — Elmer Gantry (AR): 1.00, 3.35, 6.05, 8.45 hres. Nouvelles: 3.25, 8.30 hrs. Continu de 1.00 à 11.10.

LAIRET : — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.45 hrs. Sujet court: 1.05, 4.30, 7.55 hrs. La Chatte sort ses Griffes (A): 1.15, 4.40, 8.05 hrs. La Loi du Vice (AR): 3.05, 6.30, 9.50 hrs. Fin: 11.10 hres.

LAURIER : — La Ratale de la Dernière Chance (AR): 1.00, 4.40, 7.55 hrs. Nouvelles: 2.25, 9.10 hrs. Un Trou dans la Tête (A). CinemaScope, Technicolor: 2.40, 5.56, 9.35 hrs. Fin: 11.35 hrs.

PIGALLE : — Leçon Dangereuse (A): 12.15, 3.42, 6.46, 10.00 hres. Les Epoux Terribles (A): 1.37, 5.04, 8.31 hrs. Actualités: 3.32, 8.21 hres.

RIALTO : — Première Attraction: 12.45, 3.51, 6.43, 9.49 hrs. Nouvelles: 2.08, 8.06 hrs. La Tête du Tyran (AR): 2.17, 5.14, 8.15 hrs.

PRINCESSE : — La Fille sur la Balancoire (AR): cinémascope: 1.13, 4.32, 9.51 hrs. Sujet: 1.00, 4.19, 7.38 hrs. Les Evasions du Capitaine Blood (A): 2.56, 6.14, 9.33 hrs.

VICTORIA : — Bagarre au King Creole (AR): 1.05, 4.25, 8.00 hrs. Un Vrai Cinglé du Cinéma (AR): 2.55, 6.20, 9.40 hrs. Continuel de 1.05 à 11.10 hrs.

SILLERY : — Feux de l'Eté (AR): cinémascope, couleurs: 6.05, 9.38 hrs. Torpilles sous l'Atlantique (AA): cinémascope, couleurs: 7.50 hrs. Fin: 11.20 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Lady Godiva de Coventry (AA): (français, couleurs): 6.15, 9.30 hrs. Actualités: 7.45 hrs. Nathalie Agent Secret (AR): 8.00 hrs.

BIENVILLE : — Le Chien de Baskerville (AA): (Technicolor): 6.30, 9.40 hrs. Nouvelles: 7.55 hrs. Idylle à Caracas (A): (Couleurs): 8.10 hrs. Fin: 11.05 hrs.

ETCHEMIN : — L'Ennemi Silencieux (AA): couleurs: 7.30 hrs. T'aimer est mon Destin (A): 9.25 hrs.

VICTORIA CLASSIC — Jusqu'à jeudi soir

Dean Martin, Jerry Lewis

"UN VRAI CINGLE DU CINEMA"

en Couleurs avec Anita Ekberg

—aussi—

Le ROI du Rock-n-Roll ELVIS PRESLEY dans "BAGARRES AU KING CREOLE"

"CLUB" La Fayette "RESTAURANT"

565-587 BOULEVARD CHAREST-EST — AIR CLIMATISE

BAR-COMPTOIR OUVERT TOUS LES SOIRS

DANSE TOUS LES SOIRS AVEC L'ENSEMBLE DE ROGER LACHANCE en vedette JEANNINE LEVESQUE chanteuse + ENDRE CLEMENT, m. c.

★ Excellente cuisine canadienne et française.
★ Coquetels, bière et vin.
★ Banquets de noces, coquetels et réceptions de toutes sortes
★ Orgue électrique tous les soirs
★ L'heure du thé de 3 heures à 5 heures.

PAS D'ENTREE — PAS DE MINIMUM SUR SEMAINE — RES.: 522-2053

GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADEMIE !

★ MEILLEUR ACTEUR (Burt Lancaster) ★ MEILLEURE actrice de soutien (Shirley Jones) ★ MEILLEUR scénario (Richard Brooks)

BURT LANCASTER - JEAN SIMMONS

THE SCREEN HAS NEVER KNOWN A MAN LIKE HIM! Nobel Prize Winner SINCLAIR LEWIS' ELMER GANTRY

En COULEURS: covedettes: Arthur Kennedy, Dean Jagger, Shirley Jones et Patti Page

Le film à 1.00, 3.35, 6.05 et 8.45 Dernier spectacle complet à 8h.30 p.m.

EMPIRE JUSQU'A JEUDI SOIR

PIGALLE — A l'affiche jusqu'à vendredi incl.

LES FRENETIQUES... QUI SONT CES FRENETIQUES? VOTRE ENFANT PEUT-ÊTRE!

LECON DANGEREUSE (LES FRENETIQUES)

JACQUELINE SASSARD LES ÉPOUX TERRIBLES

JUSQU'À JEUDI SOIR !

L'AMOUR TRIOMPHE DE TOUS LES VICES

LA Loi du Vice

BARBARA RUTTING YVAN DESNY

FRANÇOISE ARNOUL LA CHATTE SORT SES GRIFFES

SUITE DE LA CHATTE

2 GRANDS FILMS

LA-5-9249 CARTIER et LAIRET AIR CLIMATISE

CINEMA DE PARIS — A L'AFFICHE — SALLE CLIMATISEE

Sarita MONTIEL dans Carmen DE GRENADE EN COULEURS

MARISA DE LEZA JORGE MISTRAL

LE MONDE SERA NOTRE (Les Dévoyés)

CAPITOL — UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

2 DERNIERS JOURS

Continu de 1h. à 11h.: "Gorgo" à: 1h., 3h.55, 6h.45, 9h.40.

Un spectacle comme vous n'avez jamais vu! Rien ne peut détruire Gorgo!

BILL TRAVERS, WILLIAM SYLVESTER

M-G-M Presents A KING BROTHERS Production GORGO TECHNICOLOR

Aussi à 2h.25, 5h.20, 8h.10 UN AUTRE GRAND FILM en Cinemascope

MATINÉES: 65¢ SOIRS: 85¢

RIALTO — Jusqu'à jeudi soir

"LA TETE DU TYRAN" (Head of a Tyrant) Massimo Girotti - Isabelle Corey Technirama & Technicolor !

— Aussi —

UNE COMEDIE SURPRISE ! Technicolor ! avec vos vedettes préférées !

7eme saison dramatique

CE SOIR, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI à 9 H.

PETIT THEATRE DE LA BASOCHE

Académie de Québec, 20, avenue Chauveau, 20

"LE GUICHET" Tardieu
"LE DEFUNT" Obaldia
"ESCURIAL" Ghelderode

$1.50 (Etudiants $1.00)

PRINCESSE

Grand film de cape et d'épé en couleurs.

"Les Evasions du Capitaine Blood" Louis Hayward et Patricia Medina

EN COULEURS: L'histoire d'une trahison d'amour, qui conduit au meurtre.

"La Fille dans la Balancoire" Joan Collins et Ray Milland

IMPERIAL

EN COULEURS:

"LES BIJOUTIERS DU CLAIR DE LUNE" Brigitte Bardot & Stephen Boyd

Film d'action se déroulant à "TOMBOUCTOU" (version française) Victor Mature & Yvonne de Carlo

sillery — Jusqu'à jeudi soir

Paul Newman et Joanne Woodward dans "FEUX DE L'ETE" CinemaScope et Couleurs

— AUSSI —

Robert Mitchum et Curt Jurgens dans "TORPILLE SOUS L'ATLANTIQUE" CinemaScope et Couleurs

La rentrée au cabaret de

NICOLE DANIS

qui vous donne un tour de chant complet

HARVEY HUSTON

2 ORCHESTRES — LEN BOILY, animateur

Pas de minimum

Spectacles : 10 hres et minuit.

Réservations 872-2821

et ses marionnettes qui présente une fabuleuse revue musicale.

Dimanche soir à six heures, BUFFET FROID. Seulement $1.00

CHATEAU NANCY AUBERGE DES 4 CHEMINS

A Londres

Une pièce de Sartre fait le procès de l'Allemagne et du 20ème siècle

(Par Carol Kennedy, de la Presse Canadienne)

Londres (PC) Au moment même où, à Jérusalem, se déroule le procès Eichmann, le public londonien se rend en foule voir une pièce de Sartre et un film qui, tous deux, traitent du nazisme et posent la même question: comment un peuple civilisé a-t-il pu permettre au nazisme d'exister ?

La pièce, traduction des "Séquestrés d'Altona" de Sartre explore non seulement le problème de la culpabilité de l'Allemagne, mais aussi la responsabilité du monde entier qui n'a rien fait pour empêcher qu'on commette d'atroces crimes contre l'humanité.

Le critique de l'Observer, Kenneth Tynan, dit que l'oeuvre est "un jugement porté sur tout le 20e siècle et qu'elle est une des pièces indispensables de la dernière décennie"

Sartre, qui a eu quelques démêlés avec le gouvernement français l'an dernier, au sujet de la politique de la métropole devant la guerre d'Algérie, avait d'abord voulu écrire une pièce sur les atrocités commises par les Français en Algérie, mais il abandonna vite son projet parce que, de son propre aveu "pas un théâtre de Paris ne l'aurait montée".

Le cadre des "Séquestrés d'Altona" est la demeure somptueuse d'un riche industriel de Hambourg. Le fils aîné, Franz, un criminel de guerre, a échappé au tribunal de guerre en se barricadant pendant 14 ans dans un grenier.

A la fin de l'analyse minutieuse de Sartre, pas un des habitants de la maison n'est complètement innocent car, comme Sartre fait dire à l'un de ses personnages, le fait d'affirmer "Je n'ai rien fait", n'excuse pas un silence coupable.

Sartre écrivit cette pièce longtemps avant qu'on ne commençât à parler d'Eichmann mais elle est devenue depuis d'une brûlante actualité.

Quant aux amateurs de cinéma, ils peuvent voir l'histoire de l'ascension au pouvoir d'Hitler et de sa défaite, racontée à l'aide de bouts de films récupérés des actualités filmées allemandes le tout présenté sous le titre désormais célèbre de "Mein Kampf".

On voit des scènes prises dans les camps de concentration et dans le ghetto de Varsovie, par des propagandistes nazis et dont la publication fut interdite par Goebbels, qui craignait qu'elles n'attirent la sympathie du monde sur le peuple juif.

Ici, le même message est réitéré à maintes reprises par le commentateur américain qui ne cesse de dire: "Cela ne doit plus jamais se répéter".

Mais il n'y a pas qu'à Londres que la crise d'introspection sur les crimes contre l'humanité se poursuive. En Allemagne de l'Ouest, une pièce de Max Frisch intitulée "Biedermann et les Tueurs" joue depuis deux ans déjà. Un critique britannique dit qu'il s'agit d'une satire sur la responsabilité de l'homme moyen devant les crimes du nazisme.



JOAN DAVIS, comédienne de la radio et de la télévision, est décédée dans un hôpital de Palm Springs, en Californie, à la suite d'une crise cardiaque. Elle était âgée de 47 ans.

Les meilleurs acteurs de Hollywood depuis 1927

Hollywood, (UPI) Saviez-vous que Marilyn Monroe est de tous temps l'actrice de cinéma la plus charmeuse de Hollywood ?

Ou que Lana Turner est la plus belle actrice de tous les temps ?

Ou que Rock Hudson est le plus bel homme à avoir jamais paru à l'écran ?

Ce sont les statistiques établies par George Raborn, qui connait les acteurs de cinéma depuis toujours et a classé les vedettes en remontant jusqu'en 1927. Raborn se base sur le physique et le talent des acteurs.

Voici le classement établi par Raborn :

Super-vedette masculine : Clark Gable.

Super-vedette féminine : Lana Turner.

Meilleur physique : George O'Brien.

Meilleur acteur : Frederic March; second : Paul Muni; troisième : Charles Laughton; quatrième : Laurence Olivier; Cinquième : Spencer Tracy.

Meilleure actrice : Bette Davis; seconde : Rosalind Russell; troisième : Luise Rainer; quatrième : Katharine Hepburn; cinquième : Greta Garbo.

Meilleure apparence : Ruth Roman.

Les actrices les plus charmeuses après Marilyn Monroe sont : Ava Gardner, Carole Landis, Lana Turner et Silvana Mangano.

Meilleurs acteurs-enfants : Shirley Temple et Jackie Cooper.

Le meilleur film, selon Raborn, est "Gone with the Wind"", suivi de "A Place in the Sun" et de "Mutiny on the Bounty".

Le couple le plus romantique : Charles Farrell et Janet Gaynor dans "Seventh Heaven" (1928).

Meilleur comédien : Groucho Marx.

Meilleure comédienne : Judy Hollyday.

Meilleurs danseurs : Fred Astaire et Ginger Rogers.

Meilleurs chanteurs : Mario Lanza et Jeannette MacDonald.

Le soin des tapis

Les tapis demeureront propres et clairs s'ils sont balayés tous les jours et nettoyés à l'aspirateur une fois par semaine.

Voyez ce que vous pouvez vous procurer avec UN LIVRET "PINKY" chez Steinberg's



30" x 60" LADY GALT SERVIETTE de PLAGE

Décorée d'un joli motif estival, cette grande serviette est soyeuse et absorbante. Vous obtenez un grand nombre d'articles dont vous avez besoin pour un (1) livret "Pinky" !

100 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : BAIN-MARIE PRIX DE VENTE ! $4.99 Pantry King, en aluminium NUL APRES LE 3 JUIN

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : INSECTICIDE BOITE 10 OZ 98¢ MARQUE BRIDGEPORT NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : PAPIER HYGIENIQUE COULEURS DIVERSES 6 ROUL. 69¢ PARK PLACE NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : BREUVAGE CRUCHE 64 OZ 59¢ A L'ORANGE MARQUE CORONATION NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : PÂTE DENTIFRICE GROS TUBE 73¢ MARQUE McLEAN NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : POIS LIBBY NON CLASSES, 4 BTES 10 OZ 66¢ De Fantaisie NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : BISCUITS SODA BOITE 8 OZ 45¢ 'SESAME' EDUCATOR NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : MARINADES 'DILL' POT 32 OZ 43¢ Pasteurisées, fraiches, Bick NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : CAFE CHALET FRAIS, PQT 1 LB 59¢ FIN OU Tout Usage ! NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : LAIT ECREME CRINO EN PAQUETS 'POUCH' 4 PQTS 4 OZ 42¢ Instantané, en poudre ! NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : POUDING AU RIZ BOITE 15½ OZ 27¢ EN CREME, AMBROSIA NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : FROMAGE GRUYERE 12 PORTIONS AU PAQUET 2 PQTS 8 OZ 78¢ SUISSE, TIGER NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : BISCUITS A La FARINE D'AVOINE De la Boulangerie STEINBERG CETTE SEMAINE 29¢ FRAIS-DU-FOUR ! NUL APRES LE 27 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : FISH-STICKS d'AIGLEFIN CONGELE 43¢ Blue Water, PQT 10 OZ NUL APRES LE 27 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : PATES A LA VIANDE 2 AU PQT 29¢ DE STEINBERG NUL APRES LE 27 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : FRANKS TOUT BOEUF PAQUET 1 LB 53¢ MARQUE COORSH NUL APRES LE 27 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : 6 (OU PLUS) JUTEUX CITRONS SUNKIST No 1, DE CALIFORNIE ! AUBAINE D'AGRUME FRAIS ! NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : Une douz. de bottes (ou plus) de RHUBARBE FRAICHE DU JARDIN, No 1, DU QUEBEC ! NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : MELONS D'EAU ENTIERS, A CHAIR ROUGE, FRAIS, RAFRAICHISSANTS, SUCRES ET JUTEUX ! NUL APRES LE 30 MAI

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : Une bte (toute grandeur) ou plus PLANTS A REPIQUER A PRIX D'AUBAINE ! TOUTE VARIETE ! NUL APRES LE 30 MAI

Plus de 500 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS...

Steinberg's LIMITÉE

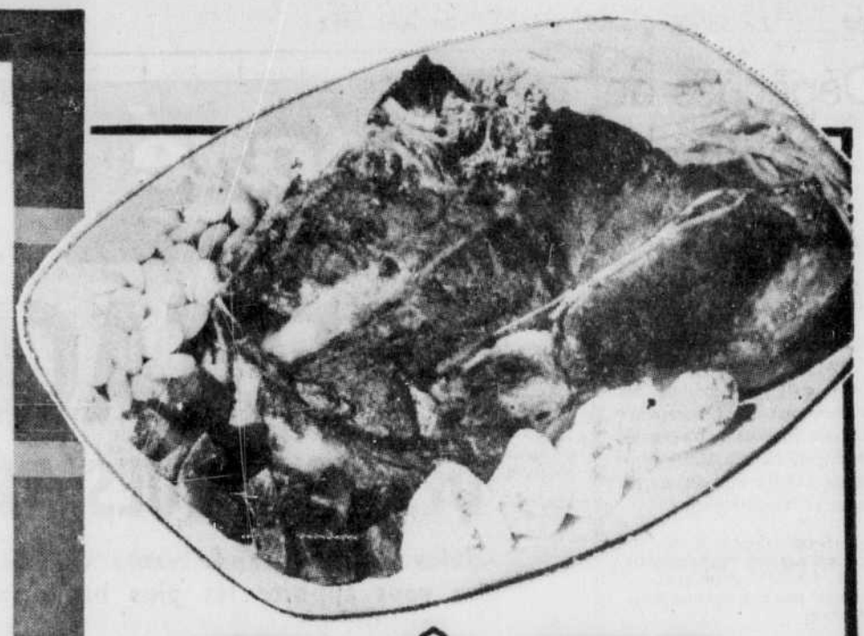
DES COUPONS DE TIMBRES ADDITIONNELS CHAQUE SEMAINE DANS CE JOURNAL !

Voici ce qui fait de vous la ménagère par excellence...



Seul Steinberg peut vous offrir une telle variété d'aliments de qualité à *prix d'aubaine* toute l'année durant. Grâce à la *qualité* et aux *prix* modiques de ses produits, il vous est permis de servir aux membres de votre famille des aliments sains et nourrissants sans grever votre budget !

Steinberg's qualité et bas prix !



RÔTI de PALETTE

Boeuf 'Canada de choix', la plus haute catégorie !

De coupe-sans-perte, pour de tendres pot-au-feu ou ragoûts ! LA LB **35¢**

Mûri avec art . . . comme des biftecks !

Aubaines de la vente à un dollar !

MACEDOINE AUX LEGUMES DE CHOIX MARQUE MADELEINE	9	BTES 15 OZ	$1.00
MAIS DORE EN CREME DE CHOIX, ORCHARD KING	8	BTES 15 OZ	$1.00
MAIS EN EPIS DES PLUS EXQUIS !	4	BTES 40 OZ	$1.00
BREUVAGE DEL MONTE AUX ANANAS-PAMPLEMOUSSE	3	BTES 48 OZ	$1.00
BREUVAGE AUX RAISINS RAFRAICHISSANT, WELCHADE	3	BTES 32 OZ	$1.00



Un régal sans égal . . . Servez un **DELICIEUX SHORTCAKE AUX FRAISES !**

Frais du four de la boulangerie Steinberg !

Shortcake-Eponge 29¢

Haut, léger, fine texture !

FRAISES de qualité de fantaisie 3 pqts 15 oz $1.00

Congelées, Brook Park

Achetez en quantité et épargnez !

D'autres aubaines de boeuf 'Canada de choix' !

ROTI DE HAUT DE COTES APPETISSANTS ET SAVOUREUX	LA LB	55¢
ROTI DE COTES DE CHOIX DESOSSE ET ROULE	LA LB	89¢
BOEUF HACHE FRAIS PREPARE AVEC DU BOEUF 'CANADA DE CHOIX'	ET MAIGRE LA LIVRE	39¢

Des régals frais, prêts à servir !

ROULE DE BOLOGNE 'QUALITE AVANT TOUT', HYGRADE	ROULE 24 OZ	59¢
EPARGNEZ 10c — MARQUE HYGRADE **JAMBON PRESSE**	FRAIS, PQT 6 OZ	35¢
SALADE DE CHOU 'KITCHEN FRESH' DE STEINBERG	OU SALADE DE PATATES	35¢ CONT. 16 OZ

Délicieux . . . garantis pour plaire !

POITRINES DE POULET DEPECEES D'AVANCE, DE CATEGORIE "A"	LA LB	49¢
POULET EN PANIER LEGRADE, DE CATEGORIE 'A'	LA LB	39¢
TRANCHES DE FLETAN FRAIS, DE LA NOUVELLE SAISON	LA LB	53¢



L'accord parfait pour un dessert exquis !

Tarte aux Pommes 39¢

Fraiche du four de Steinberg — Chacune

Crème Glacée ESSENCES DIVERSES **59¢**

Ice Castle — Contenant rond ou carré de 3 chop.

Café Instantané Cream-O

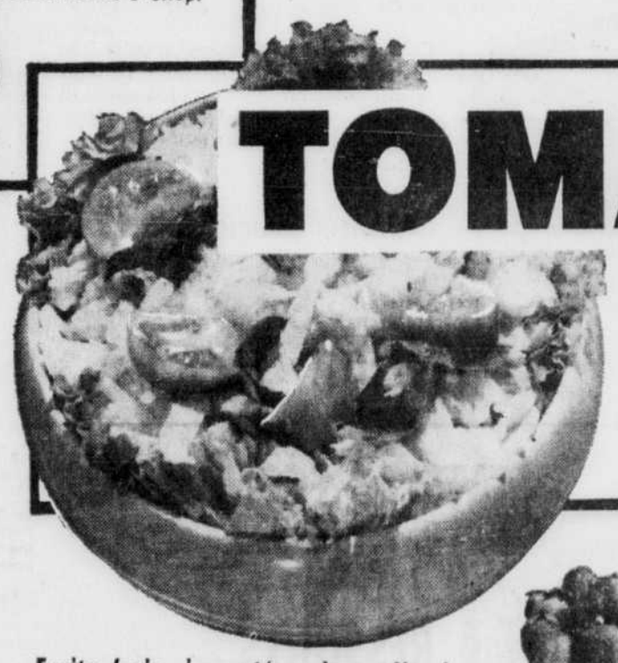
CAFÉ Riche, corsé ! **$1.00**

Bocal géant de 8 oz

Vente d'aliments congelés BIRDS EYE !

JUS D'ORANGE PUR	2	BTES 6 OZ	49¢
POIS VERTS DE QUALITE DE FANTAISIE	2	PQTS 12 OZ	39¢
RONDELLES D'OIGNONS FRITS			27¢

MARQUE BIRDS EYE, EN PQT 4 OZ



TOMATES

FRAICHES Importées, Catégorie No 1

Rouges, fermes et mûres de qualité contrôlée !

2 TUBES CELLO 12 OZ 29¢

En vente à très bas prix . . . Pour vos Salades !

BACON TRANCHE

Jack Spratt, No 1

Sans couenne ! Paquet 1 lb. **63¢**



Pâtisseries fraiches du four !

Anneau Danois

Avec glaçage fondant à la vanille !

AUX FRUITS **35¢** CETTE SEMAINE !

Gâteau Moka Étage

DE LA SEMAINE ! CUIT A PERFECTION ! **49¢** PRIX-VEDETTE !

Chiffon à la Vanille

Gâteau chiffon de la semaine ! **59¢** De la boulangerie Steinberg !

Fruits frais, importés, classe No 1

Ananas Fermes

Grosseur 9, chacun **29¢** Mûrs et des plus exquis !

Cantaloups Mûrs

Grosseur 45 Jumbo, ch. **19¢** Variété à chair saumonée !

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer



Pour votre shortcake aux fraises !

FRAICHES, NO 1 DE CALIFORNIE !

Fraises Mûres

Boîte de plastique comble d'une chopine, pour **39¢**

Nouvelle récolte des valences Sunkist de Californie !

ORANGES 2 DOUZ. 65¢

Sucrées et juteuses, grosseur 163



Steinberg au 2090 boul. Ste-Anne, chez Pollack sur la rue du Pont, au 255 chemin Ste-Foy; au 2570 boul. Sir Wilfrid Laurier et au 4250, 1ère Ave à Charlesbourg... OUVRE LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h.00 Ouvre le lundi à 1 h. p.m.



ALBUM de PHOTOS Pour l'arbre généalogique de votre famille

Plus de 500 pages, 8 fascicules, un chaque semaine !

FASCICULE 1 OFFRE DE PRESENTATION	FASCICULES 2 A 8 CHACUN	RELIURE ELEGANTE DE LUXE
49¢	99¢	$1.49

Les fascicules 1 à 5 et la reliure maintenant en vente

Pour le cottage et la maison !

POUBELLE GALVANISEE

CAPACITE DE 13 GALLONS (ORD. $3.29) PRIX DE VENTE ! **$2.77**

Des plus pratique !

Steinberg's

Dépêches de Montréal

Assurance automobile obligatoire

Montréal, (PC) M. Jean-Claude Lebel, organisateur provincial du Nouveau Parti, a déclaré qu'il a demandé au premier ministre Lesage d'introduire un système d'assurance-automobile obligatoire semblable à celui qui est en vigueur en Saskatchewan.

M. Lebel a dit que la loi d'indemnisation des victimes de la route, adoptée récemment, ne satisfait pas aux besoins de la province.



"Ne le décourage pas mon rieux, il y a toujours eu des erreurs judiciaires."

Vol de $1,685 dans un collège

(par J.-L. Hardy)

Un vol de $1685 en billets de banque a été perpétré dans la nuit de samedi à dimanche dernier dans le bureaux de la procure du collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. Le vol avec effraction a été constaté au cours de la matinée de dimanche alors que le procureur de l'institution, M. le chanoine Fernand Viel, se rendit à son bureau. Un intru a réussi à s'introduire en enfonçant une fenêtre du bureau de la procure et il a fait main basse sur le contenu de la caisse.

La Sûreté provinciale rapporte aussi des vols dans des établissements industriels à Lévis, St-Romuald et Portneuf ainsi qu'un vol d'argent dans le motel Moderne, à l'Ange-Gardien.

A St-Romuald, des maraudeurs ont pénétré dans les établissements Paul Dumont Inc., et ils ont volé des timbres pour une valeur encore indéterminée. Il y a eu également effraction et tentative de vol à la manufacture Biscuits Belmont Inc., à St-Romuald, et à la manufacture Guy Chaumond, à Lévis.

Le garage Frank Sewell, à Portneuf, a été cambriolé et une scie mécanique d'une valeur de $250 est disparue.

La police provinciale mentionne aussi que des touristes ont porté plainte à l'effet que des individus s'étaient introduits dans leur cabine à l'Ange-Gardien et leur avaient dérobé une somme de $50 environ. Il y a également eu vol d'un radio d'automobile appartenant à M. J.-W. Colley, à Cap-Rouge et tentative de vol dans une station de service au 241 chemin Ste-Foy.

La police enquête sur un incendie à St-François

(par J.-L. Hardy)

A la suite de certaines informations la Sûreté provinciale a institué une enquête sur l'incendie qui a ravagé, dimanche soir dernier, une grange appartenant à M. Joseph Lachance, cultivateur, de St-François, I.O. Lors de la destruction de ce vaste bâtiment, M. Lachance a perdu 75 cochons et tous ses instruments aratoires. Il estime ses pertes à plus de $8,000.

La grange incendiée se trouvait à environ un mille de l'habitation de M. Lachance. Ce dernier en avait fait l'acquisition il y a quelques mois seulement.

Les causes de cet incendie restent suspectes et à la suite de faits établis la PP poursuit activement une enquête depuis dimanche soir dernier.

Elections au syndicat des boulangeries

M. Paul-H. Picard a été élu président du Syndicat de l'industrie de la boulangerie de Québec Inc., au cours de la dernière assemblée régulière de cette société.

Les autres membres du bureau de direction élus sont: MM. Claude Vaudreuil, premier vice-président; Roland Blouin, deuxième vice-président; Marcel Marcotte, secrétaire-archiviste; Roland Dallaire, assistant secrétaire-archiviste; Wilfrid Labbé, secrétaire financier; J.-P. Desjardins, assistant-secrétaire financier; Robert Pichette, trésorier; Roland Grenier, sentinelle; Elics Blouin, sergent d'armes et trois syndics: G. Bédard, Napoléon Cantin et Jos. Royer.

Legaré VOUS OFFRE DES AUBAINES

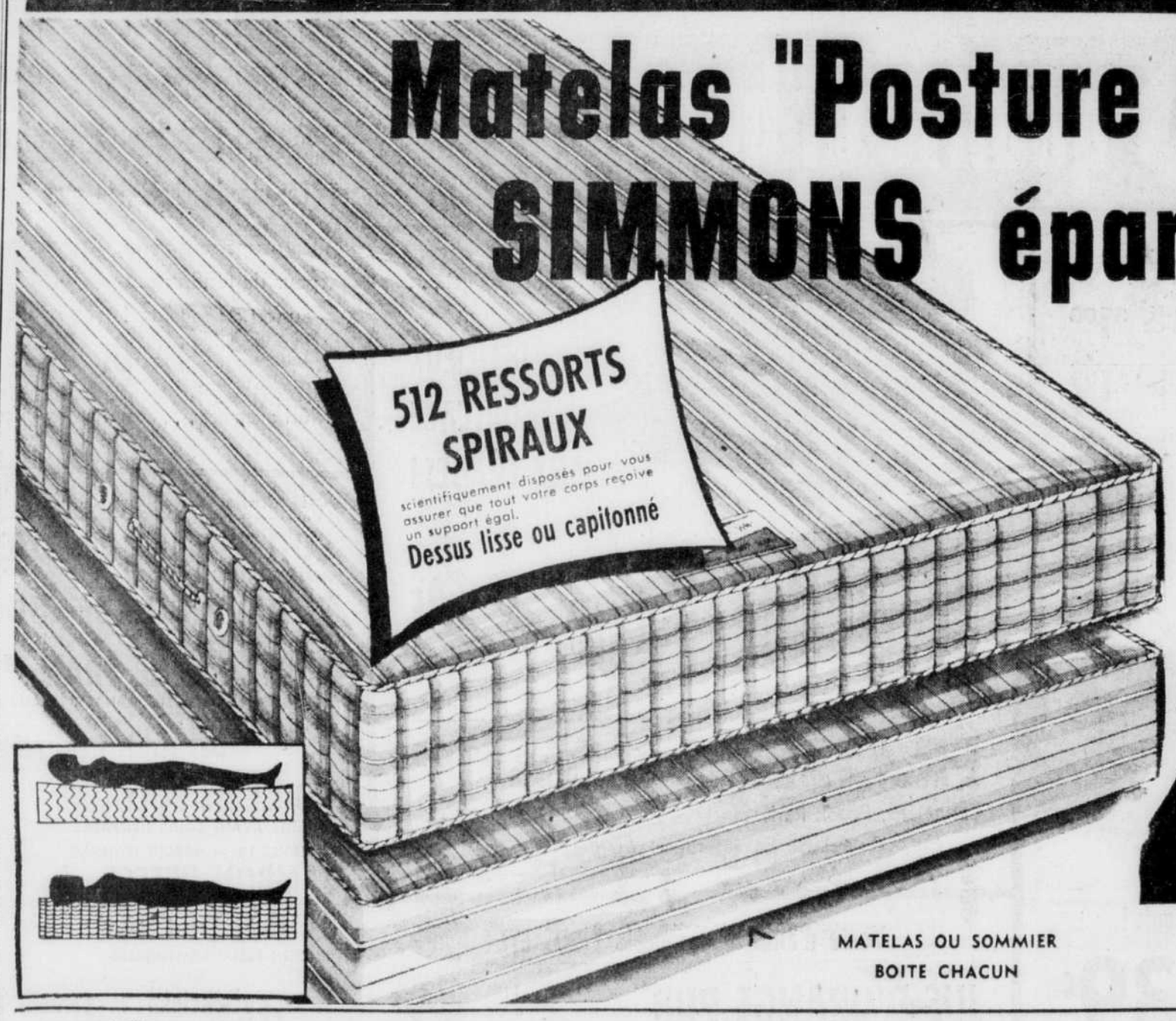
SPECTACULAIRES EN LITERIE

DES MARQUES RÉPUTÉES ET UNE QUALITÉ IMBATTABLE

Voici la plus grande vente en literiejamais présentée. Notre grand pouvoir d'achat pour toutes nos succursales vous apporte les plus bas prix jamais vus! Les plus grands noms dans la literie vous donnent l'ultime dans le confort.



Matelas "Posture Guard" par SIMMONS épargnez 39.55



SIMMONS, "La Marque du Vrai Sommeil", est votre assurance d'un sommeil salubre et réparateur pour toute votre vie Ne tardez pas . . . prévalez-vous de cette offre spéciale !

- 512 ressorts spiraux "Auto-Lock" dans la grandeur 4'6".
- Coussinets "Sisal" éliminant la sensation des ressorts.
- Coutil durable, importé, avec bordure préfabriquée empêchant l'affaissement.
- Poignées cordées facilitant le maniement.

VALEUR SIMMONS! 89.50
OFFRE SPECIALE LEGARE!

49.95

MATELAS OU SOMMIER BOITE CHACUN

AUCUN DÉPÔT
50c PAR SEMAINE



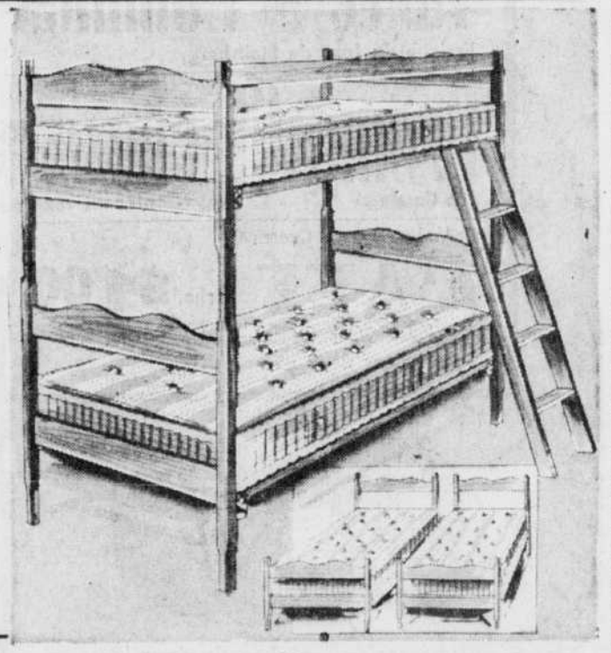
MATELAS A SOMMEIL CONFORTABLE DE SIMMONS

Contient de nombreuses couches de feutre. Trous aériférés pour faciliter la manipulation, bords roulés et coutil damassé. Bordure piquée, pré-fabriquée. Disponible dans toutes les grandeurs régulières : 3'3", 4', 4½.

Valeur Simmons 49.95

ACHETEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ 13.00

36.95



LITS SUPERPOSÉS, 8 MORCEAUX

Comprend 2 lits superposés ou jumeaux, 2 matelas, 2 sommiers à lames, échelle à 4 marches et garde-fou. Fini naturel, noyer ou érable.

Rég. 79.95
54.95
60c par semaine

Achetez MAINTENANT et EPARGNEZ $25.

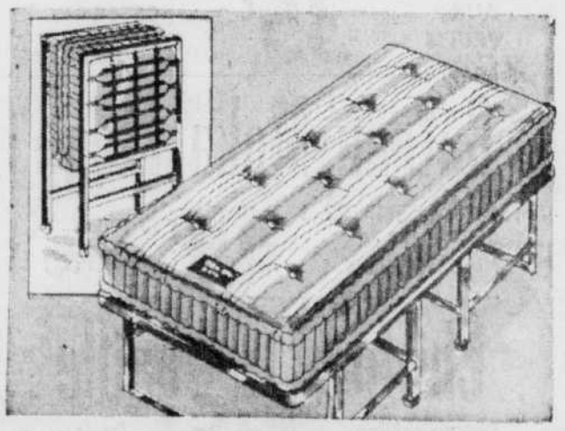
MATELAS ECONOMIQUE A MULTIPLES RESSORTS

Contient 180 ressorts durables, trous aériférés pour plus de fraicheur, capitonnage à boutons, bordure roulée ferme, quatre poignées. Coutil à rayures.

REG. 23.95
EPARGNEZ $8.

AUCUN DEPOT — Conditions budgétaires, si désiré

15.95



LIT PLIANT SAUVE-ESPACE

Cadre en acier 1". Matelas à ressorts spiraux. Capitonnage à boutons. Coutil de qualité. Quatre roulettes pour déplacement facile. 72" de longueur x 30" de largeur (ouvert).

Rég. 26.95
17.95
Facilités budgétaires Disponibles

Achetez MAINTENANT et EPARGNEZ $9.

AUCUN VERSEMENT INITIAL et JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(Taxe de vente payable à l'achat)

OUVERT VENDREDI JUSQU'À 9.30 P.M.

Legaré

600 Est, rue St-Joseph, Tél.: 522-6851 – 2, rue St-Joseph, Lauzon, Tél.: 837-5144

SEUL LEGARE A PLUS DE 80 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

Question de M. Arthur G. Penny

Pourquoi laisse-t-on la statue de la reine VICTORIA dans le sous-sol du Parlement ?

(Par J.-CLAUDE RIVARD

"Il est regrettable que les statues de la reine Victoria et du prince Albert, qui ornaient autrefois le trône de l'Orateur à l'Assemblée législative, aient cédé leurs places à deux palmiers pour s'engloutir, je crois, dans l'oubli des sous-sols du Parlement".

Ainsi s'est exprimé hier midi, M. Arthur G. Penny, ex-rédacteur en chef du Quebec Chronicle Telegraph, devant les membres du Club Rotary de Québec. A l'occasion de la fête de la reine Victoria, il traitait des "Répercussions du règne de Victoria chez les Canadiens".

Il a d'abord noté de gros changements dans le mode de vie actuel qui diffère de beaucoup avec celui d'autrefois. "Les gens ne souffraient pas d'ulcères d'estomac, ni de troubles nerveux; nul n'avait besoin des services de la psychiatrie", a-t-il dit. "L'heure du café qui dérangeait, tout au cours de l'avant-midi, les employés de bureau a maintenant fait place à l'heure du thé. La façon dont on se récrée aujourd'hui est très différente de celle d'hier. A une époque où, à peu près, tous les Canadiens étaient campagnards, les réjouissances étaient plus simples et plus intenses".

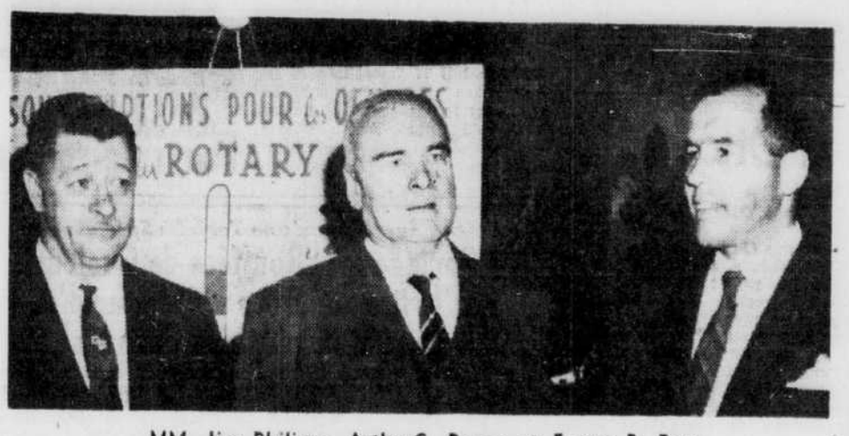
Le conférencier a regretté les décorations, les feux d'artifice, les parades et les discours patriotiques qui, le 24 mai, soulignaient la Fête de la Reine. Il en est de même des chansons enfantines qui réclamaient de Victoria, un jour de congé, qu'ils prendraient de leur propre chef si elle ne daignait pas le leur accorder...

Selon M. Penny, depuis la grande Bataille des Plaines d'Abraham, en 1759, jusqu'à l'avènement au trône de Victoria en 1837, le Canada s'est ressenti de certains malaises dont il possède encore des vestiges. Mais de grands progrès se sont réalisés. La Confédération canadienne s'est créée en 1867. Le pays est devenu adulte en 1931 par la signature du Statut de Westminster qui a établi l'égalité législative de tous les Parlements du Canada et du Royaume-Uni. Le pays a enfin atteint sa maturité complète en 1940, lorsqu'il a déclaré, de son propre droit, la guerre à l'Allemagne nazie.

Grâce à la marine anglaise et au bon jugement britannique, le Canada n'a pas été envahi par les Etats-Unis. Il a dû souffrir, après la guerre de 1812, la compétition commerciale des Etats-Uni, et l'émigration d'une partie notable de sa population, vers ce pays. La Grande-Bretagne s'est partiellement efforcée d'y remédier en accordant au pays certains investissements financiers.

"Au Canada, comme en Angleterre, la Reine Victoria a joui d'un prestige à peu près unique" a-t-il conclu. Sous son règne, sont apparus dans le pays, les fondements fermes du progrès, de la sécurité et de la bonne entente avec les autres nations".

Présenté par M. Jim Philippe, le conférencier fut remercié par le président Ernest P. Ross.



MM. Jim Philippe, ArthurG. Penny et Ernest P. Ross

Le maire fera une déclaration

Par Benoit Massicotte

Le maire Hamel a remis tout commentaire à aujourd'hui, sur la lettre des Syndicats nationaux accusant le directeur Roger Lemire de "briseur de grève" sur les lignes de piquetage des entrepôts chez Guilbault Transport à Québec.

Le maire a reçu la lettre au moment où il passait au comité administratif hier après-midi. Elle était marquée "Au conseil", a dit le maire, de sorte qu'elle viendra jeudi devant les échevins.

Lorsque nous lui avons fait part du contenu de la lettre, il a ajouté qu'il verrait à en dire plus long au cours de la journée d'aujourd'hui.

Nouvelle suggestion pour la levée des parcomètres

L'échevin Robichaud a suggéré hier au comité administratif de faire une expérience avec les préposés à la réparation des parcomètres, puisque, faute de pièces, ils n'ont pas de travail de ce temps-ci.

Il a suggéré de leur confier le travail de la levée des boîtes de parcomètres chaque jour, avec deux voitures de la police.

Ces hommes auront ainsi du travail, puisque de toute façon, nous n'avons pas encore acheté les pièces, a dit M. Robichaud. L'expérience nous permettra aussi de voir si on arrêtera de briser les parcomètres et combien d'employés supplémentaires il faudrait pour réussir ce travail.

M. Robichaud a fait cette suggestion dans une discussion sur le stationnement alors que l'échevin Mecteau suggérait l'embauchage d'anciens pompiers à leur retraite et la formation de cadets . . .

Le maire a toutefois précisé qu'il ne favorise pas la formation de tous ces corps qui s'accolent aux fonctions de la police.

Pas question de la disparition de l'Ecole d'agriculture d'Oka (Lesage)

(Par Joseph Voisard)

Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a déclaré hier soir à l'Assemblée législative, qu'il n'est pas question de faire disparaître l'Ecole d'agriculture d'Oka. Le premier ministre répondait à une remarque du député de Lotbinière, M. René Bernatchez. Un débat s'est alors élevé au cours duquel M. Hercule Riendeau, député de Laprairie-Napierville, a qualifié de "scandale" le fait que le gouvernement actuel ait arrêté la construction d'une nouvelle école, alors qu'une somme de $800,000 à $1,000,000 avait été dépesnée dans cette entreprise.

M. Riendeau a rappelé qu'une ferme de 270 acres de terre, "parmi les plus belles de la province", avait été achetée par l'Union nationale à raison de $300 l'acre, c'est à dire globalement pour $133,000, alors que dans les environs, le prix de l'acre est de $1,000.

Là-dessus, M. J.-G. Binette, député libéral de Deux-Montagnes, est intervenu pour dire à M. Riendeau que s'il veut acquérir une terre à Oka, il peut lui en procurer une au prix de $200 l'arpent".

M. Riendeau : Ce n'est pas sérieux . . . Un contrat avait été signé avec la maison Colette & Frères pour la construction de la nouvelle école dans ce domaine, à un demi mille de la trappe d'Oka. Les conditions étaient excellentes. Les travaux furent commencés. On a creusé pour les fondations. J'ai là des photos ...

Le procureur général, M. Georges Lapalme, regarde les photos et s'exclame: "On dirait les ruines de Pompei" . . .

M. Riendeau a repris en disant qu'on avait gaspillé l'argent du peuple, une somme de $800,000 à $1,000,000 déjà engagés dans l'entreprise, en arrêtant les travaux. Le gouvernement le regrettera dit-il.

Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a admis que le prix d'achat fut de $133,000. Mais il y avait deux fermes, dit-il. "Dans une lettre datée du 15 décembre 1959, sans que le gouvernement du temps eut donné son autorisation, le sous-ministre de l'Agriculture a chargé les architectes Dufresne et Boulva de préparer les plans et devis. Ces gens devaient être rémunérés au pourcentage. 5 pour cent du coût des travaux. Une lettre de mai suivant recommandait aux deux architectes de retenir les services de certains ingénieurs et techniciens.

Le ministre a noté de plus que l'arrêté ministériel ratifiant les plans et devis fut passé avant que les plans et devis ne furent terminés. Le contrat fut accordé à la firme Colette & Frères le 21 avril. Une fois les travaux en marche, trois sous-contrats furent accordés avec l'approbation du sous-ministre. Le 9 juin 1960, un autre contrat fut accordé pour des travaux d'électricité et un autre contrat fut donné à M. A. Masson pour des travaux d'excavation et de contrat fut approuvé le 21 juin 1960.

M. Courcy dit qu'en juillet 1960, il arrêta les travaux et que le 22 du même mois, le contrat fut annulé. Après vérification des comptes produits par René Thomas, il y eut entente pour régler les travaux exécutés.

Le ministre a noté qu'ensuite, on a soumis au comité d'enseignement agricole et agronomique l'étude du projet d'école d'agriculture à Oka. Après avoir formé des commissions d'études, dit-il, nous avons demandé l'étude de la question et un rapport nous sera soumis dans environ dix jours.

M. Daniel Johnson, député de Bagot, a déclaré que la construction de l'Ecole d'Oka ne fut pas autorisée par le sous-ministre, mais par une loi de la Législature. Aussi, dit-il, le ministre ne peut pas prétendre qu'il a fait arrêter les travaux parce qu'il se serait agi d'une construction illégale. Le député de Bagot a conclu ses remarques en disant que c'est là la méthode habituelle du régime libéral de salir l'un de ses prédécesseurs.

M. Lesage : Le député de Bagot déforme les faits. Nous demandons des opinions d'hommes libres sur les méthodes d'enseignement agricole. Le gouvernement n'a pas le droit de procéder à la bonne franquette, car il s'agit d'une question sérieuse et la population y participe d'une façon démocratique. Le député de Bagot ne peut pas comprendre cela, parce qu'il a été sous une dictature pendant seize ans. C'est pour cela que nous avons trouvé la province dans l'état où elle est.

Malraux en deuil

DIJON, FRANCE (UPI) — Les deux fils d'André Malraux, auteur et ministre franaçis de la Culture, se sont tués hier soir dans un accident d'automobile à Dijon. Agés respectivement de 20 et 17 ans, les deux garçons ont perdu la vie quand leur voiture s'est écrasée contre un arbre sur la route Paris-Lyon.

Fantasia



de Lilyette

Venez voir et essayer la nouvelle "Fantasia". Vous aimerez beaucoup cette nouvelle Lilyette, qui embellira encore plus votre silhouette. Fantasia est très solide et confortable. "Fantasia" est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus moderne sur le marché. A, B, C, D. 32 - 38.

Longue : $10. Courte : $6.50

Couleurs : blanc et noir.



La brassière qui reste bien en place malgré tous vos mouvements.

PHARMACIE BRUNET ENR.

605 EST, ST-JOSEPH — TEL.: 529-5741

"Je fais mes emplettes tout en économisant de nombreux dollars chez mon marché:

VIANDE

Boeuf de l'ouest

rencontrant l'approbation du Ministère Fédéral

COTE DE BOEUF ROULEE

Pour régaler votre famille, rien de mieux qu'un morceau de boeuf bien mijoté.

PREMIER BOUT DE LA COTE

environ 4 à 7 livres. SEULEMENT .. .. 59¢

UN ROSBIF CUIT AU FOUR

Economique et juteux, d'une saveur incomparable.

LA LIVRE 69¢



SAUCISSE de PORC Légrade

Pour toute la famille

53¢ LA LIVRE

PRODUITS AYLMER

JUS de TOMANTES QUALITE DE CHOIX

format 20 oz 3/35¢ format 48 oz 2/53¢

FEVES AU LARD BOSTON BROWN

format 20 oz 2/41¢

format 28 oz 2/55¢

CATSUP AUX TOMATES

format 11 oz 2/39¢

format 18 oz 31¢



LAIT EN POUDRE



MILKO 1 livre 37¢ 3 livres 1.03

BEURRE DE PEANUTS YORK brand

VERRES 9 oz 31¢

JAR ICE BOX 16 oz 44¢

LAINE D'ACIER S.O.S.

10 pads 24¢ 4 pads 2 pour 25¢

SPAGHETTI PREPARE AUX TOMATES CATELLI

20 OZ 2/37¢

BISCUITS WESTON CAROUSEL ET BANQUET

12 cellos 2/69¢

ALIMENTATION E U



UNE VARIETE DE SPECIAUX A VOTRE MAGASIN E.U.

POULET DESOSSE PARAGON 7 OZ 3/1.00

SAUCE A HOT CHICKEN PARAGON 15 OZ 2/35¢

OLIVES FARCIES CORONATION 12 OZ 49¢

PAPIER CIRE A LUNCH RAP RITE 100 PDS 29¢

CIRE LIQUIDE SUCCES

HEAVY DUTY .13 de rabais 40 onces 99¢



TOMATES 28 OZ 26¢ EN CONSERVES — LIBBY'S

JUS de LEGUMES 2 pour 27¢ VIM — LIBBY'S — 20 OZ

PAPIER DE TOILETTE 100 r. 10 pour 79¢ VOGUE

PAPIER DE TOILETTE 100 r. 7 pour 79¢ WHITE CROSS

FARINE FIVE ROSES 7 lbs 61¢

VOICI QUELQUES-UNS DES NOMBREUX MAGASINS

ALIMENTATION E U

LOUIS-E. RHEAUME Lac St-Charles Tél.: 849-4985

DELPHIS DION 401 rue Racine Loretteville — 842-3819

MARCHE PIE X 675 De la Ronde — 525-7141

50 RADIOS TRANSISTOR RCA VICTOR





sont accordes chaque mois. Voir les details sur la boite CHOCO.

CHOCO DONNE AU LAIT, LA SAVEUR DU CHOCOLAT EN BARRE.

2 LIVRES 89¢

FRUITS ET LEGUMES

CONCOMBRES ONTARIO No 2 2/19¢

TOMATES EN CELLOS 24 OZ 29¢

OIGNONS JAUNES EN CELLOS 5 lbs 29¢

ECHALOTES LOCALES FRAICHES 3/19¢

ORANGES SUNKIST GROSSEUR 180 la douz 39¢

AFFAIRE COUILLARD

Sept conseillers de Montmagny à l'amende

La ville de Montmagny vient d'être condamnee à $500 d'amende et sept des huit membres du conseil de ville qui étaient en fonction le 28 novembre 1960, ont été condamnés chacun à $100 d'amende et les frais, pour avoir passé outre à une injonction émise le 18 novembre dernier par le juge en chef de la Cour Supérieure, l'hon. Frédéric Dorion, relativement à la destitution du chef de police de Montmagny, M. Laurent Couillard. Ce jugement a été rendu le 20 mai par l'hon. juge Robert Beaudoin dans un document de 37 pages ou le juge Beaudoin donne les raisons diverses de l'acceptation de la requête du 20 janvier 61.

Dans cette requête, pour règle "Nisi" "mépris de cour", l'intimée, la ville de Montmagny, avait été sommée d'expliquer son comportement vis-à-vis l'injonction émise par le juge Frédéric Dorion et maintenue plus tard par le juge Achille Joli-Coeur. Cette injonction enjoignait la ville de Montmagny à ne pas nommer un nouveau chef de police; à rescinder la résolution qui destituait le chef de police; à réinstaller le chef de police et à ne pas entraver le requérant dans l'exercice de ses fonctions.

L'injonction a été émise le 18 novembre par le juge Dorion à la suite d'une résolution passée par le conseil de ville de Montmagny en date du 7 novembre 1960, destituant le chef de police de son poste. L'injonction était présentable le 28 novembre 1960. Le procureur du défendeur a fait deux motions pour obtenir le rejet de l'injonction. Les deux motions ont été rejetées par le juge Joli-Coeur, et l'intimée s'est pourvue en appel sans succès. En effet le 28 novembre, le juge Joli-Coeur prolongeait l'injonction jusqu'au jugement final sur l'action en dommages au montant de $46,000 prise contre la ville de Montmagny et dont l'audition doit commencer lundi le 29 mai.

Puis a suivi la requête pour regle (Nisi) du 20 janvier 1961 qui a donné lieu au jugement cité plus haut et condamnant la ville et sept des huit membres de son conseil à payer l'amende et les frais. Rappelons également que la ville de Montmagny a dans sa charte une clause par laquelle elle ne peut démettre le chef de police et le greffier sans une enquête tenue par le juge en chef de la Cour de magistrat ou son délégué. Or, c'est le juge Richard Alleyn qui a présidé cette enquête après qu'une autre enquête par des détectives privés eut été faite. Le juge Alleyn a rejeté un certain nombre d'allégues, en a maintenu quelques-uns, mais en est venu à la conclusion qu'il ne trouvait pas matiere a destitution proprement dite. Il avait alors prié le conseil de ville de Montmagny de prendre ses responsabilités, librement à la lumière des faits et conclusions résultant de la dite enquête.

Pour revenir à la requête pour règle "Nisi" les conclusions du juge Robert Beaudoin sont les suivantes:

"Accueille la requête du requérant et condamne l'intimée, la corporation de la ville de Montmagny, à payer à la Couronne une amende de $500 et les intimés Louis-O. Roy, Patrice Corriveau, Robert Morin, Marcel Desjardins, Adolphe Corneau, Léo Laberge et Roméo Caron à payer à la Couronne une amende de $100 sous un délai pour chacun de 15 jours de la date de la signification du présent arrêt; à défaut par les intimés Louis-O. Roy, Patrice Corriveau, Robert Morin, Marcel Desjardins, Adolphe Corneau, Léo Laberge, Roméo Caron d'acquitter cette amende dans le délai prescrit, Ordonne que sur un bref "Committimus" adressé au shérif de Montmagny ils soient appréhendés et remis entre les mains du gardien de la prison commune de district et détenus pour une periode de huit (8) jours; le tout avec dépens".

On apprend d'autre part que les intimés en appelleront de ce jugement.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?

NR AU COUCHER... SOULAGEMENT AU LEVER!

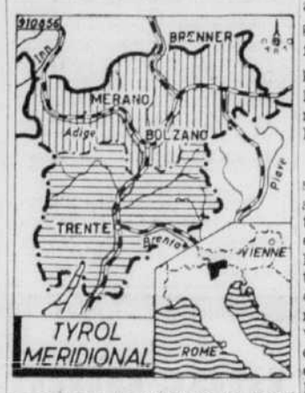
Depuis plus de soixante-dix ans, NR... le Remede de la Nature, procure un soulagement agréable at effectif du soir au lendemain. Et celà, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!

Vous aide à vous porter mieux... et à paraitre mieux!

Régulier • Recouvert de chocolat • Junior

Le Tyrol du Sud

Le 27 octobre dernier, le Comité politique de l'Assemblée générale des Nations-Unies demandait avec insistance que l'Italie et l'Autriche entament des négo-



ciations sur le problème du Tyrol du Sud.

Suite à cette demande, les discussions entre les représentants de ces deux pays se dérouleront aujourd'hui et demain à Klagenfurt une petite ville en Autriche.

Après la première guerre mondiale, l'Autriche devait renoncer aux territoires du sud des Alpes, plus précisément au sud du Brenner. Il s'agissait des provinces de Bolzano et de Trente. La population de la première se composait en 1920 presque exclusivement de personnes de langue allemande, tandis que la province voisine de Trente avait une population en majorité de langue italienne. Durant la période située entre les deux guerres mondiales, l'Italie n'a manqué aucune occasion pour agrandir l'élément italien dans la province de Bolzano, de sorte qu'aujourd'hui, deux tiers de la population de la province de Bolzano seulement sont d'expression allemande. Le reste se compose d'Italiens immigrés.

Après la deuxième guerre mondiale, le Tyrol du Sud restait à l'Italie à la grande déception des Autrichiens. Toutefois, sur papier la situation de l'Autriche vis-à-vis des Tyroliens du Sud s'est améliorée par l'accord austro-italien conclu à Paris en septembre 1947 et incorporé au traité de paix avec l'Italie, et qui contient une série de dispositions destinées à protéger les minorités de langue allemande habitant la province de Bolzano, et les communes bilingues de la province de Trente.

Le Tyrol recevrait le statut d'autonomie, dans le cadre de l'Etat italien. Du côté autrichien, on reproche au gouvernement italien de ne pas respecter les accords de 1946. Le statut d'autonomie serait une lettre morte et l'immigration croissante d'Italiens serait un danger pour le maintien de l'élément allemand.

Le problème du Tyrol du Sud, est aussi bien pour l'Autriche que pour l'Italie une question de sentiment, et par conséquent très difficile à régler.

La Province accroît son aide aux fermes

(Par Joseph Voisard)

Le gouvernement de la province apportera une aide accrue à l'organisation et à l'amélioration des fermes. C'est l'objet du bill 75 présenté hier à l'Assemblée législative par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le nouveau projet de loi autorisera le gouvernement à rembourser un montant équivalent à l'intérêt à trois pour cent, sur tout emprunt n'excédant pas trois mille dollars qu'un agriculteur obtiendra d'une caisse populaire ou d'une banque, pour l'achat d'animaux reproducteurs, d'espèce bovine, porcine ou ovine; pour l'achat d'instruments aratoires et d'outillage ou machinerie agricole, y compris le tracteur de ferme, à l'exception de tout autre véhicule-automobile. Les animaux ou le matériel ainsi achetés devront toutefois, pour la durée du prêt, faire l'objet d'un nantissement agricole. La durée de l'emprunt pour ces fins ne devra pas excéder cinq ans.

Le même concours du gouvernement s'appliquera au paiement de l'intérêt sur des emprunts d'une caisse populaire ou d'une banque, pour améliorations sur le fond de terre, pour drainage souterrain ou superficiel, défrichement, épierrement, nivellement, confection de clôture, creusage d'étang de ferme ne servant pas à la pisciculture, construction ou amélioration de bâtiments; laiterie et installation pour refroidissement du lait; silo, remise à instruments aratoires, et diverses autres fins pour améliorer une ferme et accroitre son rendement.

Le même agriculteur pourra bénéficier simultanément du remboursement d'intérêt, sur la base de trois pour cent, tant pour l'achat d'animaux et d'outillage que pour certains travaux d'amélioration. Il pourra également en bénéficier pour plus d'un emprunt, mais à la condition que le total ne dépasse jamais le maximum fixé dans chaque cas. Tout emprunt devra être remboursé par versements égaux et consécutifs qui peuvent être, selon que convenu entre l'emprunteur et le prêteur, mensuels, trimestriels, semi-annuels ou annuels. L'emprunteur aura toujours le droit de rembourser par anticipation, en partie ou en entier, le principal de son emprunt.

Le montant remboursable par le gouvernement sera versé au prêteur, à l'acquit de l'emprunteur, tous les six mois; cependant, il n'est payé qu'autant que l'emprunteur aura acquitté lui-même les versements échus d'intérêt et de principal. Le gouvernement garantira à toute caisse populaire ou banque qui consent des prêts aux agriculteurs le remboursement des pertes du principal et d'intérêt qui peuvent lui en résulter, jusqu'à concurrence de dix pour cent du montant total de ces prêts.

LA COLONISATION

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a aussi présenté le bill 77 "modifiant la loi des terres de colonisation". Le point capital de ce projet de loi, c'est qu'il permet d'ajouter à la concession d'un lot de colonisation, pour former un établissement de colonisation dépassant cent acres mais non deux cents acres, non seulement des parties de lot mais aussi un lot entier.

Dépêches d'Ottawa

Rapport soumis à Ottawa

Ottawa (PC) Le premier ministre Diefenbaker recevra cette semaine un exemplaire du rapport del a commission royale qui a enquêté sur les périodiques. M. Michel Pitfield, secrétairre du chef du gouvernement, annonce la nouvelle. Il ajoute que le rapport sera déposé aux Communes au début de juin. On attend pour le faire que soit imprimée la version française. M. Grattan O'Leary, président de l'Ottaaw Journal, a dirigé l'enquête.

Ottawa n'attend pas

Ottawa (PC) Le Canada continue à dépenser de l'argent pour se munir d'intercepteurs à réaction CF-104 et de fusées Honest John qu'il doive y avoir au cours de l'été une conférence sur le désarmement, a dit aux Communes aujourd'hui le ministre de la Défense, M. Harkness.

Nouveau consulat

Ottawa (PC) Un consulat canadien sera bientôt ouvert à Philadelphie. Le ministère du Commerce a annoncé cette nouvelle hier.

Il s'agit du 62e consulat du Canada. Ils sont dispersés dans 47 pays.

Brown et les Indiens

Ottawa (PA) La division des affaires indiennes au ministère de la Citoyenneté, par la voix de son adjoint particulier, M. L. L. Brown, a informé hier le comité parlementaire sur les affaires indiennes que les premiers occupants du pays ont rejeté carrément, par le passé, l'offre de devenir citoyens canadiens et que tout semble indiquer qu'ils continueront à afficher la même attitude.

M. Brown a explique quet l'admission au souffrage — concession au privileges et d'obligations aux citoyens — n'a intéressé que 151 Indiens au cours du dernier exercice et que 91 demandes ont reçu l'approbation des autorités.

Pont futur

Ottawa (PC) — La Chambre des Communes a adopté en principe, hier, un projet de loi autorisant la construction d'un pont devant relier les irves nord et sud du fleuve St-Laurent à Trois-Rivières.

Le parrain du bill, M. Rémi Paul, ministériel de Berthier-Masinongé-Delanaudière, a dit que celui-ci est le résultat d'une campagne de propagande lancée dans l'intérêt commun pour le développement industriel, économique et agricole de tout le coeur du Québec.

Le Sénat "tue" un projet de loi

Ottawa (UPI) — Le Sénat a "tué" hier soir un projet de loi qui avait pour but de requérir les compagnies de finance de revéler en termes clairs le taux exact d'intérêt de leurs transactions de crédit.

La Chambre haute, en seconde lecture, a donné un vote négatif de 35 à 26 contre le principe du projet de loi soumis par le sénateur David Croll, libéral, de l'Ontario. La chose ne s'était pas produite depuis plusieurs années à Ottawa.

UNE MONTAGNE DE DETTES?

PAYEZ-LES DE SUITE, AVEC UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE VOTRE

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

La Science rapporte qu'une Tablette Spéciale

Soulage les "Bouffées de Chaleur" et l'Irritabilité dues au Retour d'Age chez la plupart des Femmes!

Coburg, Ontario: (Spécial) — La science offre de nouvelles preuves que les femmes peuvent être effectivement soulagées de la plupart des misères dues au retour d'âge! Oui . . . soulagées sensiblement des "bouffées de chaleur", de la tension nerveuse et autres malaises d'origine fonctionnelle . . . grâce à une remarquable tablette mise au point *spécialement* pour remédier à ces malaises. Des résultats satisfaisants furent obtenus lors de traitements suivis à la maison!

L'irritabilité fut calmée. Les étourdissements cessèrent. Les "bouffées de chaleur" suffocantes disparurent. L'une après l'autre, les femmes traitées éprouvèrent une sensation de "bien-être". La plupart des femmes soumises aux essais remarquèrent un soulagement frappant!

Cette formule est une *combinaison* unique de médicaments spéciaux . . . elle s'attaque directement à la cause des troubles. Agissant par l'intermédiaire du système nerveux sympathique de la femme, elle soulage la tension nerveuse et les malaises physiques qui ont rendu tant de femmes malheureuses. Nos essais cliniques démontrent qu'elle a vraiment un effet médicinal.

Cette merveilleuse formule se vend dans les pharmacies sous le nom de "Tablettes Lydia E. Pinkham". Ces tablettes, mises au point par le plus grand fabricant au monde de produits destinés exclusivement à soulager les souffrances des femmes, sont faciles à prendre et contiennent du fer qui fortifie le sang.

Pourquoi laisser le retour d'âge gâter toutes vos joies? Commencez dès aujourd'hui à prendre les tablettes Pinkham chez vous. Voyez que très vite vous vous sentirez aussi heureuse qu'avant!

PRÉFÉREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE? Les pharmaciens l'ont aussi . . . Composé Végétal Lydia E. Pinkham.

WOOLWORTH
ST-ROCH

A notre comptoir de

SALADES

SALADE AUX CHOUX,	lb	.39
SALADE AUX PATATES,	lb	.39
SALADE MACARONI,	lb	.45
SALADE SANTE,	lb	.45
SALADE AUX LEGUMES	frais, lb	.49
SALADE AU POULET,	½ lb.	.59
PATES AUX HUITRES,	chacun	.20
FEVES AU LARD,	lb.	.25
MACARONI AUX TOMATES,	lb.	.39
PATES AU POULET	chacun	.49
CRETONS FRANÇAIS,	½ lb	.59
PATES AU SAUMON,	chacun	.59
PATES A LA VIANDE,	chacun	.59
SAUCE POUR SPAGHETTI	Italien, lb.	.59

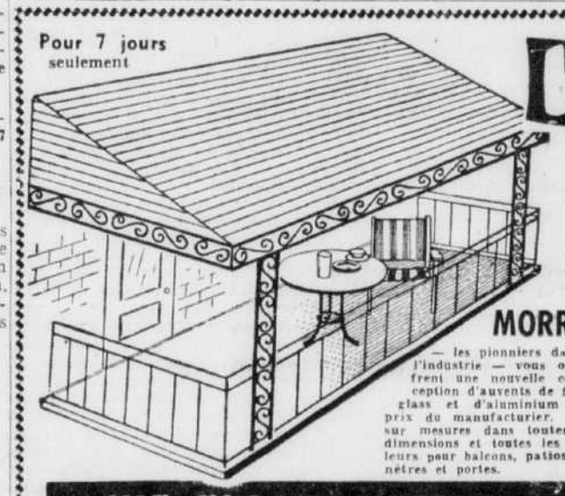
F. W. WOOLWORTH CO. LTD.

667 est rue St-Joseph (coin du Pont)

Pour 7 jours seulement

VENTE

EPARGNEZ JUSQU'A 40%



AUVENTS de FIBREGLASS ou d'ALUMINIUM

MORRIS — les pionniers dans l'industrie — vous offrent une nouvelle conception d'auvents de fibreglass et d'aluminium aux prix du manufacturier. Fait sur mesures dans toutes les dimensions et toutes les couleurs pour balcons, patios, fenêtres et portes.

$27.95 et plus selon les dimensions

TERMES FACILES

Démonstrations gratuites

Tél.: 522-5763

419 ST-ANSELME — QUEBEC

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

PLUS ... PLUS RAPIDEMENT ... avec les timbres HORIZON de "DOMINION"

GRATIS EN SURPLUS!

TIMBRES ★ HORIZON ★ AU DOMINION

DÉCOUPEZ CES COUPONS de VALEUR!

25 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de JUS d'ananas "DEL MONTE" OU PAMPLEMOUSSE ET ANANAS - 39c Bte 48 oz. 37¢ Se termine le 31 mai au DOMINION

25 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Soupes Aylmer Riz ou nouille & poulet ou champignons 2 btes 10 oz. 35¢ Se termine le 31 mai au DOMINION

25 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de THE NOIR "SALADA" Etiquette brune Pqt 8 oz. 69¢ Se termine le 31 mai au DOMINION

25 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Catsup Aylmer DE TOMATE 18 oz. Bout. 34¢ Se termine le 31 mai au DOMINION

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES DE MARCHANDISES! DOMINION STORE LIMITED

25 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de SHORTENING "DOMESTIC" 8¢ DE RABAIS Bte 2½ lb 89¢ Se termine le 31 mai au DOMINION

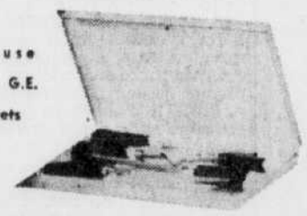
25 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de POMMES FRAICHES Sac de 3 lbs ou plus Se termine le 31 mai au DOMINION

50 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Boeuf haché MAIGRE 3 lb - Prix Rég. Se termine le 31 mai au DOMINION

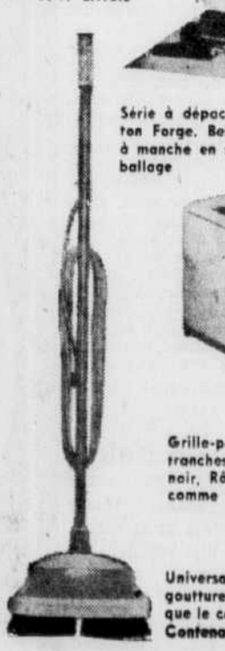
50 Timbres Horizon Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Biscuits Hilltop Surchoix Assortis 3 lb 99¢ Se termine le 31 mai au DOMINION

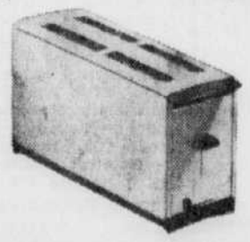
ACCUMULEZ LES TIMBRES "HORIZON" POUR DE MAGNIFIQUES *Cadeaux pour la Mariée* GRATIS!

Polisseuse à plancher G.E. 17¾ Livrets



Série à dépacer, 5 pièces, par Washington Forge. Belle lame d'acier inoxydable à manche en similicorne de cerf. Bel emballage 3¼ Livrets





Grille-pain Proctor pour quatre tranches. Chrome poli et garniture noir. Rôties délicieuses, exactement comme vous les aimez. 9 Livrets

★

Universal Coffeematic. Bec anti-dégouttures. Une lumière brille lorsque le café est fait. Article chromé. Contenance 10 tasses. 9 Livrets



Bouilloire General Electric. 5¼ Livrets

Vous pouvez encore choisir parmi beaucoup d'autres magnifiques cadeaux.

VOYEZ NOTRE ANNONCE DU JEUDI POUR SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 525-5133 pour faire insérer une petite annonce.

80e ANNEE — No 126 QUEBEC, MERCREDI 24 MAI 1961 PAGE VINGT-SEPT

Pour la femme

Les jeunes travailleuses

Son métier? A 18 ans, Viviane n'a pas encore trouvé sa voie

(par Huguette BOIVIN)

Viviane est le type parfait de la jeune fille qui ne sait pas où elle va dans la vie.

"C'est un problème pour moi", admet Viviane Rousseau, caissière temporaire dans un magasin à chaine. Mais elle ne s'en préoccupe pas davantage. Elle n'a que dix-huit ans. Et elle n'aime que le dessin.

Grande, jolie, plutôt heureuse que malheureuse avec sa jeunesse, elle travaille actuellement dans l'unique but de gagner de l'argent en attendant de se trouver un "métier d'avenir".

Elle a songé déjà à plusieurs métiers, mais tous, l'un après l'autre, ont été éliminés, soit parce qu'elle ne trouvait pas les moyens d'y accéder, soit parce qu'elle ne se sentait aucune aptitude.

Qui l'a dirigée? Personne. Qui l'a conseillée? Apparemment personne non plus, puisque Viviane s'extériorise difficilement, parle peu, et ne semble pas portée à confier ses problèmes.

LA J.O.C.

Qu'est-ce qu'un métier d'avenir pour une jeune fille?

Viviane ne le sait pas au juste. Tout ce qu'elle souhaite serait de trouver un emploi stable, qui lui plairait, gagner un salaire raisonnable, rester chez ses parents jusqu'à ce qu'elle se marie, et faire du sport.

Puis faire de la J.O.C. Viviane adore la J.O.C. et en parle avec enthousiasme. "Beaucoup de filles croient que c'est une organisation ennuyante, mais elles ne savent pas ce que c'est: on fait du sport, on organise des danses, on peut aller au camp d'été jociste, on discute toutes ensembles de toutes sortes de choses."

Mais même à la J.O.C.,



Mlle Viviane Rousseau

Viviane n'a jamais parlé d'elle-même.

PEUT-ETRE LE DESSIN

Donc, en attendant, elle travaille quatre jours par semaine comme caissière temporaire, et va à la J.O.C.

La dix-septième enfant d'une famille de dix-neuf dont dix-huit vivants, elle a quitté l'école au milieu de sa onzième année pour venir en aide à sa mère malade.

"Après sa maladie, maman a voulu m'envoyer à l'Institut de Technologie pour viusrenu de Technologie pour suivre un cours de coiffure, mais je n'ai pas de talent pour ce métier."

Dans un bureau? Viviane a essayé, mais sa nervosité la portait à fumer tellement, qu'un médecin lui a conseillé de changer d'emploi. Mannequin? "Deux de mes soeurs sont mannequins et j'ai réalisé que ce genre de travail ne me plaisait pas."

Et son travail de caissière? Elle ne s'y sent pas en sécurité; une seule erreur suffit pour la conduire à la porte, et les offres d'emplois pour le travail sont limitées.

Viviane a cependant un goût profond qu'elle considère peu important: "J'aime le dessin, c'est la seule chose qui me plait vraiment, mais j'ai su que les cours aux Beaux-Arts étaient très chers, et à part cela, à quoi ça me servirait le dessin?

ELLE NE SAVAIT PAS

Viviane ne savait pas que le dessin peut conduire à l'une des plus belles carrières qui soient, dans la publicité entre autres, pour les journaux en particulier, les grands magasins, les compagnies établies, etc . . .

Elle ne savait pas non plus que l'école des Beaux-Arts dispense des cours de dessin deux fois la semaine, le soir, et que l'inscription ne coûte que $8 pour l'année, plus l'achat du matériel.

Si ces cours gratuits ne forment pas des dessinateurs professionnels, ils permettraient du moins à Viviane de savoir si le dessin l'intéresse vraiment. Dans ce milieu, on saurait davantage l'orienter. Elle a décidé de s'y inscrire dès la prochaine saison.

Viviane a peut-être enfin trouvé une voie qui la conduira quelque part.



PETITE FOURRURE, l'un des vêtements les plus flatteurs à porter avant ou après la tombée du jour. Le nouveau vison Emba "lumière du matin", a été employé ici par Leo Ritter pour cette cape deux-tiers. Les peaux ont été travaillées horizontalement et taillées pour tenir loin du cou.

"Il faut manger bien et manger bon"

(par Huguette Boivin)

Une taille mannequin est-elle plus importante qu'une bonne santé, qu'un visage détendu et souriant, que la bonne humeur?

"N'ambitionnons pas la maigreur cadavérique de certains mannequins; si nous risquons de présenter à la vue de tous un visage mécontent dont les traits sont tiraillés et contractés par la faim", a dit hier soir une diététicienne de Québec, Mme Jacqueline Bernardin Blanchet.

Mme Bernardin-Blanchet parlait devant les membres de l'Association Libérale féminine du comté de Québec, à l'issue de leur assemblée générale qui a clôturé la saison 1960-61.

Dans sa causerie intime et charmante qu'elle avait intitulée: "Manger n'est pas tout, il faut manger bon, il faut manger bien", Mme Bernardin-Blanchet a relevé certains faits qui intéresseront toutes les femmes sans exception.

La diététicienne, un bourreau?

Contrairement à l'opinion de plusieurs, la diététicienne ne préconise pas la sévérité alimentaire, loin de là.

Manger bon est tout aussi important que le bien manger, a démontré la conférencière.

"La nature est la plus grande source de santé et de bonheur," dit-elle. "Elle a mis à notre disposition des éléments nutritifs que notre intelligence peut combiner, et apprêter pour les transformer en des mets délectables."

"Manger est une part de bonheur gratuit que l'homme doit cueillir." C'est pourquoi, dit Mme Bernardin-Blanchet il faut savoir égayer ses repas, les rendre attrayants par la préparation, l'atmosphère, et la conversation qui doit être légère, plaisante et détendue.

De plus, un mets délicieux et appétissant facilite la digestion en activant la sécrétion de la salive et des sucs gastriques.

Mais bien manger ne signifie pas manger beaucoup.

"Le gourmand est un malade qui s'ignore. Toutes les livres qu'il ajoute à son poids sont autant de jours qui allègent le plateau de sa vie."

L'énergie, cette richesse

Ces personnes qui ont toujours de l'énergie à revendre, qui affichent un sourire perpétuel, possèdent le secret de bien manger.

"C'est une nourriture saine et variée qui procure des os bien formés, des yeux vifs et sans cerne, un esprit allègre et rapide, une peau claire et lumineuse, une humeur gaie et égale."

Mme Bernardin-Blanchet ne conseille pas de compter ses calories à moins d'être très au-dessus de son poids normal; elle souligne qu'il est préférable de rider gaiment que de rider affamée.

Et à cette époque-ci de l'année, elle a un conseil particulier pour les mamans qui ont des enfants ou des adolescents à la maison:

"Ils doivent prendre un déjeuner substantiel toujours mais surtout durant leur période d'examens. L'équilibre corporel parfait est encore

(Suite à la page 31, 5e col.)



Mme Jacqueline Bernardin-Blanchet et Mme Jean-Jacques Bédard, épouse du député du comté de Québec.

Carnet mondain

Le monde officiel

Le sous-ministre adjoint du Secrétariat de la province et madame Lucien Darveau ont passé la fin de semaine à Montréal à l'occasion du congrès de l'Alliance Canadienne, où M. Darveau agissait comme représentant officiel du gouvernement.

Réceptions

Parmi les invités d'honneur qui assistaient à la réception offerte ces jours derniers à l'occasion du sacre de monseigneur Jean-Louis Jobidon, mentionnons: Mgr James Seadle, le père Emilien Jobidon, procureur général des Pères Blancs, l'abbé Arthur Jobidon, procureur du Grand Séminaire, M. et Mme Lucien Jobidon, M. et Mme Roger Jobidon, Mlle Mariette Jobidon, M. et Mme Victor Jobidon, M. et Mme Claude Jobidon, M. et Mme Paul-Emile Lachance, M. et Mme Pat Clair, M. et Mme Bernard Morissette, M. et Mme Maurice Richard, M. et Mme Clément Richard, M. et Mme Gérard Gauthier, Mme Wilfrid Tardif, Mme P.-N. Bergeron, Mme Philippe Gauthier, Mlle Denise Gauthier.

L'organisation du thé offert samedi prochain au profit de l'Oeuvre des vocations du Montmartre canadien a été confiée à madame J. Bégin et madame W.J. McBriarty.

Fiançailles

Monsieur et madame Wellie Bastille, de Rivière-du-Loup, annoncent les fiançailles de leur fille, Claudette, à monsieur Michel Fortin, fils de monsieur et de madame Gaspard Fortin, de Québec. Monsieur l'abbé Pierre Pelletier a béni les fiançailles.

Mariage

Monsieur Maurice Pleau annonce le mariage de sa fille, Diane, avec monsieur Yves Dussault, ing. p. fils de monsieur et de madame J.-P. E. Dussault, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Loretteville, le lundi cinq juin à dix heures et trente.

Déplacements

Parmi les personnes qui assistaient au congrès de l'Alliance Canadienne, tenu à Montréal en fin de semaine, on remarquait: Me et madame Gaston Esnouf, M. et madame Martial Roy, mademoiselle Antoinette Magnon, madame Anna-P. Girouard, madame Madeleine Fohy St-Hilaire, M. Marc Hardy, madame A. J. Escaravage, madame Jules Savard, M. et madame Guy Levasseur, M. Henri Fontaine, M. Charles Bilodeau et mademoiselle Madeleine Grenier.

M. et madame Jean-Paul Drolet, de Port Cartier, sont partis hier pour l'Europe où ils séjourneront un mois.

Mademoiselle Geneviève Lamarre, directrice de l'école de gardes-malades de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, est rentrée d'un voyage en Australie où elle a assisté au congrès international des infirmières.

Parmi les personnes de notre ville qui participeront à la convention du club Optimiste dont les assises se tiendront à Plattsburg jeudi, vendredi et samedi, mentionnons: M. Roland Guertin, président sortant de charge et madame Guertin, M. Jules Rouillard, futur président, M. et madame Roland Drapeau, M. et madame Henry Cantin, M. et madame Lorenzo Drolet, Me et madame Jacques Marquis et M. et madame Omer Barbeau.

Activités féminines

Amicale du couvent de St-Alexandre de Kamouraska

La réunion de l'Amicale des anciennes élèves du couvent de St-Alexandre de Kamouraska aura lieu dimanche le 28 mai à deux heures. Un buffet froid sera servi à 5 heures et demie. Toutes les anciennes sont invitées.

Comité féminin

Le comité féminin chargé de l'organisation du concours de la Fierté Française de la Société St-Jean-Baptiste se compose de: madame Martial Roy, présidente, madame Armand Desaulniers, vice-présidente, madame Noella B. Tremblay, secrétaire, et madame Laval Godbout, trésorière.

Examen médical

Montréal, (PC) Sur 20,000 femmes qui ont été examinées à la clinique de l'hôpital Royal Victoria, 60 pour cent ne visitent pas leur médecin régulièrement, d'après une enquête. Les femmes qui ont participé à l'enquête passaient un examen pour le cancer et autres maladies

Les Canadiennes doivent se soucier de leur teint

Plus des deux tiers des Canadiennes ont un épiderme déshydraté par les rigueurs de l'hiver, la chaleur des appartements, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Privé de ses huiles et humidité naturelles, l'épiderme se dessèche; les petites rides et les pattes d'oie apparaissent. Si c'est là votre problème, vous avez besoin de la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne et commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes seulement! L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de la peau et permet à la riche lanoline émolliente de la crème Pond's d'agir en profondeur. Presque en une nuit, votre teint paraît plus doux, plus velouté, *plus jeune*. Adoptez la DRY SKIN CREAM POND'S!

(Annonce)

Reitman's
LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES

Ce NOUVEAU soutien-gorge en coton léger comme la brise vous donnera la silhouette qui attire les hommages!

FESTIVAL

par Exquisite Form





BANDEAU FESTIVAL: Aussi léger qu'on puisse le réaliser en frais coton; le dessous des bonnets à piqûres comporte une ingénieuse doublure aidant à relever gentiment le buste; le haut des bonnets est confectionné de broadcloth brodé.
Modèle 317 — A: 32-36, B: 32-38, C: 324-0 ..... $2.00

MODELE LONG FESTIVAL ATTACHANT A L'AVANT: Vous serez ravie de la commodité de ce soutien-gorge qui agrafe à l'avant grâce à une bande de 5". Les sections frontales en élastique, ainsi que les côtés et le dos tout élastique, procurent une silhouette souple et uniforme et assurent un confort additionnel.
Modèle 5317 — B: 34-42, C: 34-42 ..... $3.95
D: 34-42 ..... $4.95
Également en satin noir — B: 34-40, C: 34-42 ..... $4.95

70 Est, St-Joseph Tél.: 529-5565
513 Est, St-Joseph Tél.: 523-2653
854 rue St-Jean Tél.: 522-8847

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. 30 p.m.
Ouvert toute la journée le samedi jusqu'à 5 h. 30 p.m.

Centre d'Achats Ste-Foy Tél.: 653-0982 OUVERT
Lundi — Mercredi — Samedi 9.30 à 5.30
Mardi — Jeudi — Vendredi 9.30 à 9.30

Centre d'Achats Charlesbourg Tél.: 623-7143 OUVERT
Lundi — Mercredi — Samedi 9.30 à 5.30
Mardi — Jeudi — Vendredi 9.30 à 9.30

Centre d'Achats Canardière Tél.: 661-3673 OUVERT
Lundi — Mardi — Mercredi
Jeudi — Samedi 9.00 à 5.30
VENDREDI 9.30 à 9.30

EN VEDETTE CETTE SEMAINE
à votre magasin du juste milieu . . .



le soutien-gorge qui ne perd jamais sa forme originale . . .

. . . même après des centaines de lavages!

BEAU-BRA
PAR
Corette

Spécialement conçu pour le confort de la femme moderne, le soutien-gorge "Corette" vous plaira à tous les points de vue. Confection soignée en beau coton lavable (drip & dry), facile d'entretien. Devant et bout des goussets en nylon de fantaisie. Léger support sous les goussets pour un maintien excellent et un confort idéal.



MODELE LONG — 6.00
grandeurs: 32 à 40, A-B-C-D.
MODELE COURT — 3.00
grandeurs: 32 à 36, A-B-C.

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

595 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC — TEL.: 525-4841

Travail Moderne pour la Femme Moderne



Si vous avez entre 18 et 29 ans, êtes célibataire et avez terminé au moins la 9e année scolaire, vous êtes admissible à une foule d'emplois intéressants offerts aux femmes-aviateurs dans l'Aviation.

Solde généreuse, sécurité, voyages, avancement, amitiés durables.

Consultez la conseillère au
CENTRE D'ORIENTATION DE L'AVIATION
580 Est, Grande-Allée, Québec
Tél.: 522-8527 — 524-4786

AVIATION ROYALE DU CANADA





LA SOIE ET LES COULEURS gaies sont un baume luxueux pour les jours gris et pluvieux. On suggère ces manteaux de pluie en soie imperméable dans des teintes de vert et de lilas. Ci-dessus : tartan vert et pourpre dans un style chemisier, porté avec un bandeau. A droite : ce manteau de pluie sans col procure beaucoup d'espace dans les poches, et se porte avec une écharpe frangée. Tous deux sont tout aussi jolis sous le soleil.

Il faut mieux préparer la Canadienne au rôle qu'elle peut jouer dans les affaires

MONTREAL (PC) — Mme Yvette Rousseau, présidente de la Chambre de Commerce féminine de Montréal, croit que l'on devrait s'efforcer de mieux préparer les Canadiennes au rôle qu'elles peuvent jouer dans les affaires.

L'organisme qu'elle préside a inauguré un programme de préparation destiné à encourager les femmes à songer à des postes administratifs dans le monde des affaires. On accordera une importance toute spéciale au rôle du gérant d'une petite entreprise et l'on traitera aussi des divers aspects légaux qui surviennent dans la gestion d'un commerce.

"Alors que notre pays prend de plus en plus d'importance, les hommes sont forcés de consacrer de plus en plus de temps à l'étude des problèmes économiques internationaux, à l'organisation de débouchés mondiaux pour leurs produits et à la réalisation de relations commerciales internationales", a dit Mme Rousseau.

"Mais, sur le marché domestique, les affaires continuent. Il est évident que le rôle de la femme en affaires est d'une grande importance et c'est pourquoi familles et écoles doivent contribuer à sa préparation.

LES JEUNES FILLES ET LA MODE

New York, (UPI) Les adolescentes contemporaines tombent dans l'une des neuf catégories de la mode.

A l'un des bouts de la liste se trouve le type de la "jeune fille d'à-côté". A l'autre est le type "élégant".

Entre les deux se situent des types variant du "Farfadet" au "Conservateur".

Les experts qui disent cela sont Eleanor Lambert et Isabel Brady, autorités de la mode newyorkaise. Elles ont écrit un nouveau guide de mode pour la jeune Amérique, "Votre garde-robe de rêve."

Voici la description des différents types :

— Jeune fille d'à-côté: Simple, styles classiques, manteaux droits ou robes chemisiers, et un petit air ingénu qui les accompagne. Exemples : jolis guingans, petits quadrillés, frais imprimés, blouses et jupes dans des couleurs gaies; une apparence soignée avec cheveux, maquillage et accessoires dans le même ton.

— Farfadet: vêtements amusants avec des touches capricieuses dans la coiffure, les accessoires, tels la coiffure Farfadet et les chapeaux folichons, blouses à imprimé amusant et chandails "fureur"; gais bijoux.

— Réveuse, romantique: Couleurs et tissus doux et adorables — rouges riches et profonds, pourpres ou lilas pâles, roses prononcés; soies et satins, cotons riches ou lainages à motifs. Manteaux ou vestons à capuchon, étoles et foulards exotiques.

— Plein air : Styles pratiques, confortables. Combinaison de couleurs fortes, tissus rustiques — grosse broche sur une poche, beaucoup de bracelets dorés.

— Sophistiquée : Celle-ci est une jeune fille essentiellement pour la ville qui croit à la perfection et aux plus nouveaux styles. Silhouettes longues, minces, petites robes de rien du tout, chapeaux très sophistiques et peut-être un manteau rouge vif.

— Individualiste : La jeune fille a un peu du farfadet en elle, mais elle veille à ne pas paraître négligée. En majeure partie, elle complète son allure particulière en combinant à chaque occasion les éléments de base de sa garde-robe. Elle invente sa propre mode.

— Conservatrice et tranquille : Ceci ne signifie pas que les vêtements de cette jeune fille sont ennuyants. Ils sont flatteurs mais sans bruit. Les modes acceptées dans de nouvelles versions, nouveaux tissus et couleurs. Par exemple : la robe chemisier droite et le fourreau semi-ajusté avec encolure haute et sans manches, peut-être une jaquette courte.

— Jeune fille de carrière : C'est la jeune fille qui a la chance de profiter entièrement de la mode américaine, à peu de frais. Elle peut construire sa garde-robe autour d'un manteau d'hiver une année, un deux-pièces d'automne, l'année suivante, et organiser ses achats en conséquence. Ses accessoires sont ce qu'elle peut se payer de mieux: son sac pour le travail tient du fourre-tout. Elle est certaine d'avoir de belles perles ,des gants de coton frais et la teinte de bas exacte pour harmoniser le ton de sa peau. Elle ne porte jamais une robe trop courte ou trop longue.

— Elégante : La jeune fille qui aime la perfection provenant à la fois d'une parfaite connaissance de ce qui la fait paraître à son meilleur, plus ce qui est du dernier nouveau, peut seule prétendre à l'élégance. Elle a l'allure d'une princesse.

La longueur des jupes des grandes dames

Rome (PC) Le plus célèbre couturier italien dit que Jacqueline Kennedy devrait porter ses jupes plus longues et que la reine Elizabeth devrait raccourcir les siennes.

Emilio Schubert dit que dans le cas de Mme Kennedy, il y a un problème de genoux. Quant à la reine, il ne fait pas de remarque sur ses genoux mais dit seulement qu'elle devrait porter ses jupes plus courtes.

Schubert a écrit dans la revue hebdomadaire italienne Oggi :

"La première dame des Etats-Unis est élégante mais elle devrait faire allonger ses jupes. La palette du genou n'est pas esthétique même si les jambes sont aussi belles que celles de Sophia Loren ou de Marlene Dietrich — ce qui n'est pas le cas de Mme Kennedy".

Un autre secret contre la carie

Il semble, au dire des chercheurs de l'université de New York, que la vitamine B6 diminue la carie dentaire. Cette vitamine, appelée puridoxine, peut être employée par les adultes tout autant que par les enfants, et surtout par les femmes enceintes, chez qui on note souvent une multiplication des bactéries qui causent la carie dentaire à la suite d'une déficience en puridoxine.

Reportage volant

Winnipeg (PC) — En certaines circonstances, il est permis aux journalistes d'être "dans les nuages". C'est ainsi que Pat Clayton, chargée d'écrire une série d'articles sur l'aviation, pour le compte d'un journal de Winnipeg, dut prendre des leçons de conduite sur un de ces véhicules volants.

Avant d'accomplir sa mission, elle avoue qu'elle avait peur de monter dans un avion. Et voilà que maintenant, elle vient d'obtenir sa licence de pilote. Comme quoi, le journalisme mène à tout.

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri
Fleurs naturelles et artificielles
135 Est, St-Joseph
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

Entreposez vos fourrures chez H.R. Appelez 522-5221



Des gants de distinction

En tissu ressemblant au suède

Le gant que nombre de femmes préfèrent à tout autre . . simple et classique, dans le plus fin tissu qui soit, de superbe fabrication, les coutures entièrement piquées, fait pour la maison Christian Dior . . que désirer de plus ? En blanc, bambou ou noir; longueur 4 boutons, 4.95; 8 boutons, 5.95.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

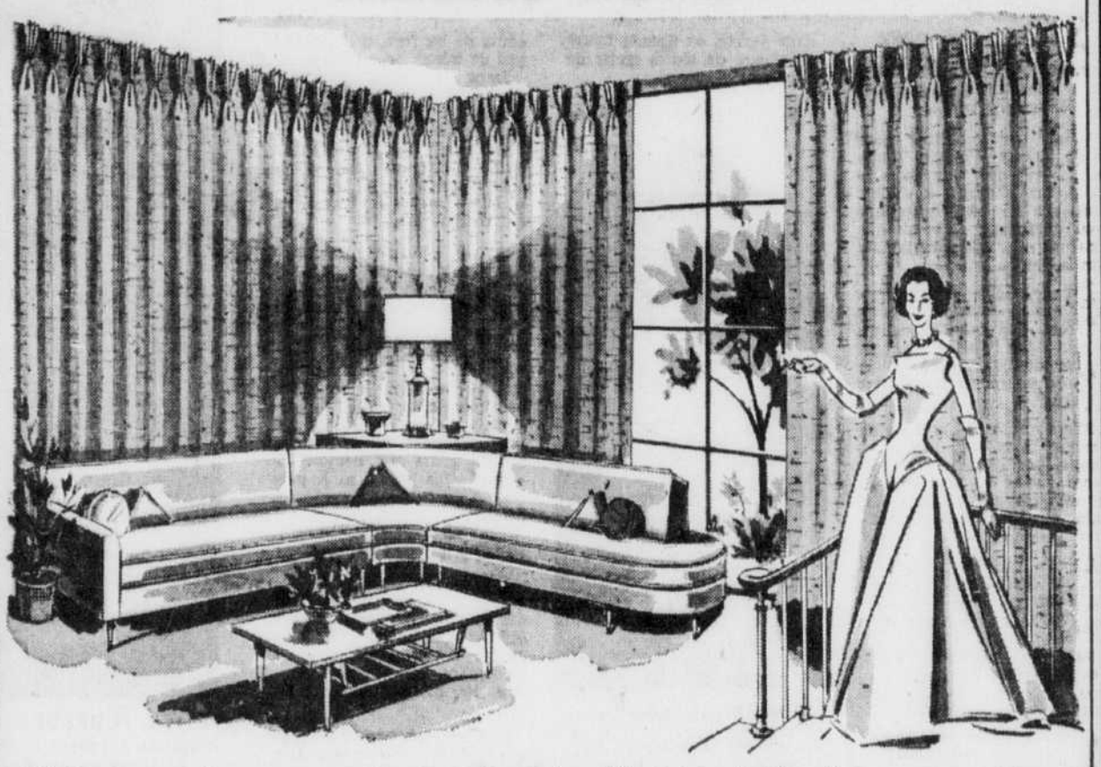
Une des plus importantes Maisons de Draperies au Canada

L'étiquette Draperies Montréal est votre assurance que vous obtenez toujours ce qu'il y a de mieux !

GRAND SPECIAL POUR LA FIN MAI

DRAPERIES

TOUTES FAITES



Réalisez vos rêves en venant chez Draperies Montréal choisir des nouveaux tissus décoratifs, parmi un choix de tout ce qu'il y a de plus nouveau et d'original. Ainsi, vous pourrez faire confectionner de nouvelles et ravissantes draperies et housses, en bénéficiant d'économies remarquables.

ECONOMISEZ 20%

SUR TOUTES LES DRAPERIES TOUTES FAITES

DRAPERIES ARNEL

LAVABLES A LA MACHINE

En six différents modèles floraux modernes et mi-modernes. Disponibles en 25 teintes décorateur. Longueur 95".

2 largeurs couvrant 48" Norm. $22.98 pour **$14.98**

4 largeurs couvrant 96" Norm. $36.98 pour **$29.98**

6 largeurs couvrant 144" Norm. $54.98 pour **$44.98**

Nous faisons une spécialité des installations pour établissements commerciaux et institutions.

Les housses sont taillées et ajustées avec des épingles dans votre propre foyer, puis confectionnées dans l'atelier de Draperies Montréal

DRAPERIES

faites sur commande gratuitement !

$1.98 et plus la verge

LIVRAISON : 7 à 10 JOURS

Quand vous choisissez un tissu de LONGUEUR MINIMUM 54". Venez voir les nouveaux tissus 1961 en nouvelles couleurs printanières que nous venons de recevoir. Nous les offrons à des bas prix spéciaux.

COUVRE-LITS

Un assortiment considérable de couvre-lits en les meilleurs tissus, pour lits simples et doubles. Draperies pour assortir. Choix de patrons et couleurs..... $6.98 à $69.00

Draperies et rideaux de cuisine

Jolis dessins. Motifs modernes. Assortiment complet

STORES

Grand choix. Toutes couleurs et grandeurs. Unis ou frangés.

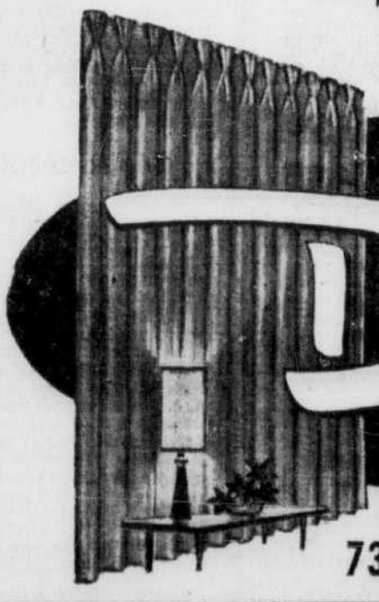
Rideaux café-ensemble cottage

Assortiment complet

Le magasin DRAPERIES MONTREAL, ayant le plus grand choix en ville, est l'endroit le mieux désigné pour faire l'achat de vos tentures, draperies et garnitures intérieures.

Une visite vous convaincra.

MAGASINS A MONTREAL ET QUEBEC



MONTREAL Draperies MONTRÉAL

734 rue ST-JOSEPH EST – Tél.: 529-9008



QUEL SANDWICH choisir parmi ces succulents sandwichs ouverts? Tous sont deux fois plus grandioses et allé-chants lorsqu'ils renferment une épaisse tranche de tomates fraîches bien mûres.

La tomate fait le sandwich

De nos jours, les tomates sont un légume que l'on trouve toute l'année. Elles sont, de pair avec les fruits agrumes, une abondante source de vitamines C. Elles renferment également une quantité imposante de vitamines A, d'autres vitamines et des matières minérales. Les tomates sont idéales pour les repas de la chaude saison à cause de leur haute teneur en eau et de leur faible teneur en calories. Croquez-les tout comme vous croquez une pomme, vu qu'elles sont véritablement des fruits. Tranchez-les ou coupez-les en dés pour les salades. Grillez-les ou rôtissez-les pour en faire un légume piquant à la saveur délicieusement aigre. Cuisez-les en marmalades, en relishs et en toutes espèces d'accompagnements de mets.

Et n'oubliez pas ce qu'une belle tranche épaisse de tomates mûres peut ajouter à un copieux sandwich!

SANDWICH GRILLE AUX TOMATES ET AU CRABE

- 1 bte de crabe, de 6½ onces
- 2 c. à table de mayonnaise
- ¼ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre noir moulu
- 6 tranches de pain
- 6 tranches de tomates
- ¼ tasse de persil.

Défaire le crabe en flocons et le combiner à la mayonnaise, au sel et au poivre. Etendre ce mélange sur les tranches de pain. Rehausser d'une tranche de tomates. Déposer sous le gril à 4 ou 5 pouces de la source de chaleur. Griller durant 3 minutes ou jusqu'à ce que le pain ait bruni. Servir garnis d'une branche de persil.

Rendement : 6 sandwichs à face ouverte.

SANDWICHS DE SALADE TOMATES-OEUFS AVEC ANCHOIS

- 5 oeufs cuits durs
- 3 c. à table de mayonnaise
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre noir moulu
- 6 tranches de pain
- 6 tranches de tomates
- 1 boite d'anchois.

Ecaler les oeufs, en hacher 4 et laisser l'autre entier. Combiner les 4 oeufs avec la mayonnaise, le sel et le poivre noir. Etendre sur les tranches de pain. Rehausser chaque tranche de tomates. Trancher l'oeuf qui reste et déposer une tranche au centre de chaque sandwich. Garnir d'anchois.

Rendement : 6 sandwichs à face ouverte.

SANDWICHS DE SALADE TOMATES-CREVETTES

- 1 tasse de crevettes cuites
- 3 c. à table de mayonnaise
- ¼ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre noir moulu
- ¼ tasse de céleri haché
- 6 tranches de pain
- 6 tranches de tomates
- ⅛ c. à thé de sel

Hacher les crevettes, sauf 6 à garder entières pour la garniture. Combiner les 4 ingrédients suivants. Etendre sur les tranches de pain. Déposer une tranche de tomates sur chaque tranche de pain, et saupoudrer les tomates légèrement de sel. Garnir ou rehausser d'une crevette entière.

Rendement : 6 sandwichs à face ouverte.

SANDWICHS GRILLES DE TOMATES — AUBERGINES — FROMAGE

- 6 tranches de fromage Cheddar
- 6 tranches de pain
- 1 petite aubergine, de 3 pces de diamètre
- ¼ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre noir moulu
- 2 c. à table de beurre
- 6 tranches de tomates

Déposer une tranche de fromage Cheddar sur chaque tranche de pain. Couper l'aubergine sur le travers en tranches de ¼ pouce, peler et saupoudrer de sel et de poivre noir. Fondre le beurre et sauter les tranches d'aubergines 2 minutes de chaque côté. Retirer du poêlon et placer une tranche par-dessus le fromage de chaque sandwich. Placer sous le gril à 4 ou 5 pouces de la source de chaleur et griller 3 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu et devenu bulbeux. Servir chaud. Rehausser chaque sandwich d'une tranche de tomates.

Rendement : 6 sandwichs à face ouverte.

SANDWICHS GRILLES DE TOMATES-JAMBON POIVRE

- 3 btes de 2¼ onces de jambon poivré
- 6 tranches de pain blanc
- 6 tranches de tomates
- ⅛ c. à thé de sel
- Poivre noir moulu au goût.

Etendre tout le jambon poivré sur les tranches de pain. Rehausser chaque tranche d'une tranche de tomates et saupoudrer légèrement de sel et de poivre noir. Placer sous le gril à 4 ou 5 pouces de la source de chaleur et griller durant 3 minutes. Servir chaud.

Rendement : 6 portions. (sandwichs à face ouverte).

SANDWICHS DE TOMATES ET FROMAGE

- 6 tranches de fromage Cheddar
- 6 tranches de pain blanc
- 6 tranches de tomates, d'épaisseur moyenne
- 2 c. à table de mayonnaise
- ¼ tasse de persil

Placer une tranche de fromage sur chaque tranche de pain. Couvrir d'une tranche de tomates et rehausser d'une c. à thé de mayonnaise. Garnir d'une petite branche de persil.

Rendement : 6 sandwichs à face ouverte.

Aide-maman



Toutes les petites filles adorent jouer avec le sac à main de maman. Une bonne idée serait de lui en donner un dont vous ne servez plus. Vous pourrez y inclure un vieux porte-monnaie, un trousseau de clés hors d'usage, un petit miroir incassable, un peigne, un mouchoir et un rouge à lèvre en bonbon. Elle sera ravie et s'amusera des heures durant.

Mme Kennedy ira à Paris et à Londres

Washington, (PC) Mme Jacqueline Kennedy, maintenant de retour à Washington, s'est déclarée enchantée de son séjour au Canada, qui lui a laissé "de bien charmants souvenirs". Elle projette un autre voyage, en compagnie de son époux et cette fois à destination de l'Europe, à Paris et à Londres, au début de juin.

Elle désire aller rendre visite à sa soeur, la princesse Radziwill, qui demeure aux environs du palais Buckingham, au moment où sera baptisé le plus jeune enfant de Mme Radziwill. Son bébé est né prématurément aux Etats-Unis l'année dernière.

L'audace remplacera l'artichaut

Paris (PC) — La populaire coiffure "artichaut" sera probablement remplacée par une autre qui s'appellera: "Audace". Ce style comportera une chevelure plus courte encore que dans le précédent; la couronne demeure la même, mais les côtés et la nuque sont plus dégagés, cependant, quelques mèches folles retombent autour du visage. "Audace", jouit d'une grande popularité auprès des parisiennes . . .

Savoir-vivre

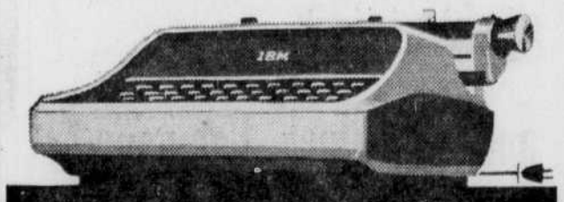


Si des amis s'arrêtent chez vous pour vous saluer, il serait plus poli de fermer l'appareil de télévision. Si vous continuez à regarder votre programme, divisant votre attention entre l'écran et vos invités, ils se sentiront sûrement blessés et auront l'impression de vous déranger.

Mets congelés

La nourriture congelée ne devrait jamais être dégelée et recongelée. De plus, les instructions sur les boîtes de repas précuits devraient être lues avec précaution avant usage.

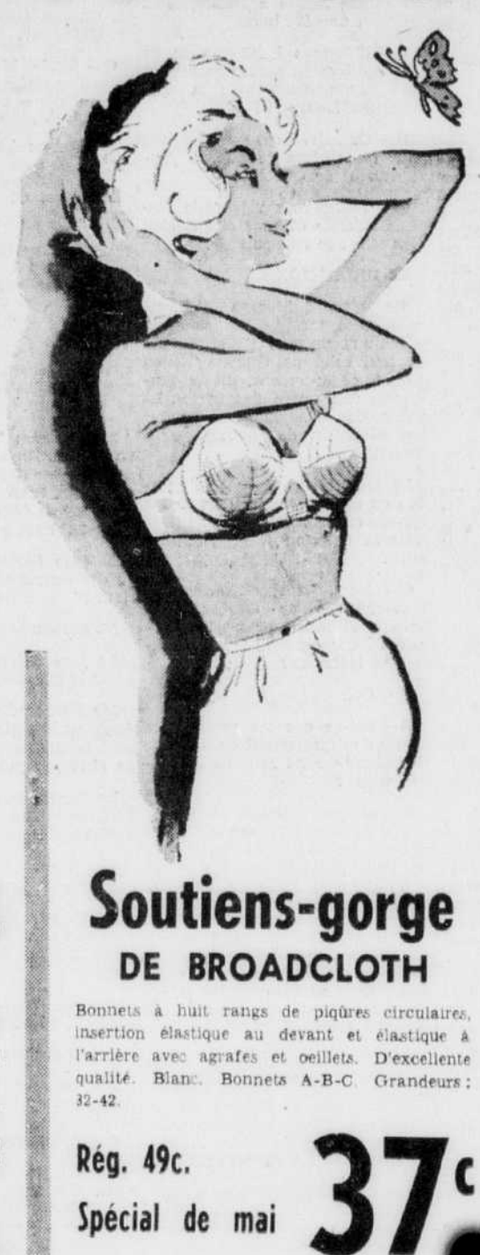
Quel plaisir de taper Sans Effort avec votre nouvelle IBM Électrique



KRESGE'S

VENTE de MAI





JUPONS LONGS EN CELASUEDE* DE RAYONNE

Jupons ajustés confortables garnis de dentelle au haut et à l'ourlet et épaulettes ajustables. Blanc, rose, lilas. D'excellente qualité. Grs : 32-40. Reg. $1.39

Spécial de mai 77c

* Marque déposée de Canadian Celanese.

Soutiens-gorge DE BROADCLOTH

Bonnets à huit rangs de piqûres circulaires, insertion élastique au devant et élastique à l'arrière avec agrafes et oeillets. D'excellente qualité. Blanc. Bonnets A-B-C. Grandeurs : 32-42.

Rég. 49c. Spécial de mai 37c

BONBONS AUX FRUITS ET GUIMAUVE GRILLEE

Les préférés de tous... Savoureux et toujours frais. Procurez-vous ce régal dès aujourd'hui. Rég. 49c

Spécial de mai, la livre 33c

CULOTTES POUR DAMES

Culottes en Celasuede* de rayonne de couleurs inaltérables OU culottes courtes à rayures deux tons avec élastique aux jambes. D'excellente qualité. Teintes assorties. P-M-G.

Rég. 39c

Spécial de mai

3/87c



TASSES ET SOUCOUPES EN PORCELAINE

Exquises tasses et soucoupes pour usage quotidien. Choix de deux modèles et six motifs.

Rég. 25c — Spécial de mai

6 pour 97c

SERVICE A PIQUE-NIQUE EN PLASTIQUE

Une occasion inespérée de vous préparer pour vos excursions estivales. Pittoresque service de 26 pièces comprenant : 4 assiettes de 9" à compartiments, 4 tasses, 4 couteaux, 4 fourchettes, 4 cuillers, 4 fourchettes à marinades, salière et poivrière. Le tout dans un sac de polyéthylène.

Rég. 98c

Spécial de mai, le service 67c





ENSEMBLE JUPON ET CULOTTE

Ensembles en Celasuede* de rayonne pour dames dans les plus ravissantes nouvelles teintes. Revers ou dentelle et élastique à la jambe. Blanc, lilas, rose, aigue-marine, or, beige. P-M-G. D'excellente qualité.

Rég. $1.39

Spécial de mai — l'ensemble 87c

PLATS de FANTAISIE DECORES

Plats de porcelaine aux multiples usages. Choix de six modèles à douze motifs différents.

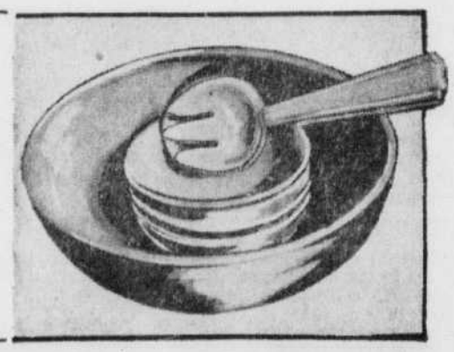
Rég. 49c — Spécial de mai ..... 2 pour 77c

SERVICES A SALADE

Services à salade en plastique robuste — comprenant sept pièces. Saladier de 10", 4 plats à salade individuels de 5¼" de diamètre, service à salade comprenant fourchette et cuiller de 8½" de longueur. Teintes assorties. Chaque service est renfermé dans un sac de polyéthylène.

Rég. 98c

Spécial de mai, le service 67c





CORBEILLES A PAPIERS DE REBUT 87c

Corbeilles à papiers de rebut de forme ovale, en métal estampé de motifs en relief. Contenance de 12 pintes. Beau choix de dessins dans lequel vous trouverez celui que vous préférez. Il y en a aussi au fini cuivre et bronzé. Rég. $1.29

SPECIAL DE MAI 87c

TABOURETS EN ALUMINIUM POUR CHALET

Un tabouret qu'on peut transporter n'importe où. Siège en toile de longue durée de teinte verte, jaune, rouge ou bleue.

Rég. $1.49

Spécial de mai

97c



525 St-Joseph Est – 820 St-Jean – 118 St-Vallier Ouest

Enquête sur l'administration de l'UN

Le service d'achat fixait des commissions

Par Henri DUTIL

Huit témoins se sont partagés, hier, les deux séances de la commission royale d'enquête sur l'administration de l'Union nationale. Elles ont été fertiles en incidents de toutes sortes et l'un des témoins, M. Marcel Archambault, qui fut pendant vingt ans vice-président et gérant général de la compagnie Brandram-Henderson, a déclaré que sa compagnie a payé en cinq ans, de juillet 1955 à juillet 1960, une somme de $210,000 à $215,000 de commissions à des intermédiaires désignés en grande majorité par le bureau des achats de la province de Québec.

Cette commission a dit le témoin, avait été fixée à $1.50 le gallon par une entente entre M. Charles Dupuis, de la compagnie Brandram-Henderson, et l'hon. Gérald Martineau.

M. Archambault a dit que le prix fixé pour vendre au gouvernement de Québec était de $6.10 le gallon, alors qu'en vendant $3.83 le gallon, comme à d'autres clients, la compagnie faisait de 40 à 50 pour cent de profit brut.

Ce témoignage de M. Archambault, au sujet du prix de vente aux autres clients que le gouvernement de Québec, a été corroboré par M. D.W. Shales, le nouveau vice-président de la société Brandram-Henderson, qui a déclaré, par surcroit, que les administrateurs de la compagnie ont donné ordre aux officiers supérieurs de trouver une autre méthode de faire des ventes au gouvernement de Québec que celle du paiement des commissions, ou de cesser de faire affaire avec la province.

Hier matin, le Dr Claude Boutet a fait une mise au point relativement au témoignage qu'il avait précédemment rendu et dans lequel il avait dit avoir été recommandé au bureau des achats par son frère, Me J.-L. Boutet, ancien secrétaire de l'hon. Antoine Rivard. Le Dr Boutet a découvert dans ses papiers personnels une lettre de l'hon. Yves Prévost le recommandant à M. Alfred Hardy, et la réponse de ce dernier à M. Prévost. Il a produit les deux documents.

L'échevin Jules Morency a également témoigné. Il a reçu des commissions, après avoir été recommandé par M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur. Un autre témoin, M. James McLean, a déclaré avoir été recommandé par Me Armand Maltais, député de Québec-est, et M. Guy Rochette a été recommandé par M. Albert Samson, alors député de Lévis, pour avoir travaillé dans le comté de Lévis à la revision des listes électorales.

SEANCE DU MATIN

Après le jugement de la commission sur la motion de Me Edouard Masson réclamant l'émission d'une règle "nisi" contre l'hon. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles (motion qui a été renvoyée), et après les premiers témoignages de Me Marc Lacoste, de Montréal, niant avoir recommandé au bureau des achats de la province, pour le paiement de commissions, M. Guy Labrecque, et après le nouveau témoignage de ce dernier, tous deux rapportés dans notre dernière édition d'hier, la commission Salvas a entendu de nouveau le Dr J.-Claude Boutet, de l'Avenue des Erables, qui a exprimé le désir de corriger son témoignage de la semaine dernière, dans lequel il avait déclaré que son frère, Me J.-Louis Boutet, ancien secrétaire de l'hon. Antoine Rivard, l'avait recommandé auprès du bureau des achats pour des commandes.

Le Dr Boutet a déclaré hier qu'il a trouvé dans ses documents personnels deux lettres dont il produit une copie photostatée. La première est signée par l'hon. Yves Prévost en date du 25 février 1955, recommandant le Dr Boutet au service des achats et à M. Alfred Hardy, et la seconde signée par M. Hardy, en date du 28 février, à M. Prévost pour l'avertir que le nom du Dr Boutet a été placé sur la liste des fournisseurs dorénavant accrédités auprès du gouvernement provincial. Le Dr Boutet a dit cependant qu'il ne se souvient pas avoir déjà vendu des produits pharmaceutiques au gouvernement de la province, en dépit du fait qu'il était propriétaire d'une pharmacie à Beaupré.

Me Edouard Masson a protesté contre la production de ces deux copies en déclarant qu'il s'agissait d'une preuve illégale et qu'en les acceptant la Commission outrepassait ses droits.

L'ECHEVIN JULES MORENCY

M. Morency donne sa résidence à 270 rue Bagot, à St-Sauveur, et déclare qu'il est agent-vendeur. Depuis le mois de juillet 1955, date fixée par l'arrêté ministériel à l'enquête, jusqu'à juillet 1960, il a été et est encore échevin de la ville de Québec pour le quartier St-Sauveur.

Interrogé par Me Gérard Lévesque, M. Morency rappelle qu'il a été pro-maire de la cité de Québec à deux reprises.

M. Morency a été ensuite interrogé par Me Lévesque sur ses relations avec la compagnie Automotive Products. M. Morency a admis avoir reçu cinq chèques de cette société commerciale, au montant global de $509.33 en 1956, ainsi qu'un montant de $500 de la Peinture Sico en 1958. Le témoin a identifié sa signature à l'endos des chèques émis à son ordre par ces deux compagnies.

M. Morency a déclaré qu'il ne connaît pas Automotive Products et qu'il n'a fait aucun travail pour elle ni pour la peinture Sico. Il ne les a pas représentées non plus comme vendeur auprès du Service des achats ou auprès du ministère de la Colonisation.

RECOMMANDE PAR M. BOUDREAU

En réponse à une question de Me Lévesque, l'échevin Morency déclare qu'en 1952 il a demandé à son député, M. Francis Boudreau, de le recommander à M. Alfred Hardy, directeur du bureau des achats du gouvernement, pour qu'il reçoive des commandes de produits d'entretien, de cire à plancher, entre autres, dont il est vendeur.

M. Morency a admis aussi que de 1955 à 1960 il a participé aux campagnes électorales de l'Union nationale dans le comté de St-Sauveur.

M. MAURICE BOURASSA

Ce témoin, qui a déjà comparu devant la commission Salvas, la semaine dernière, a apporté, à la demande du président de la commission, une liste des compagnies dont il aurait touché des commissions pour des ventes du gouvernement provincial.

Interrogé par Me Georges Pelletier, l'un des procureurs du public, M. Bourassa déclare qu'il a reçu des commissions de $1,891.29 de Duke Equipment, de $1,500 de Charles Cusson Limitée, de $1,875 de Brandram-Henderson; de $352.37 de Armaco Drainage; de $3,650 de la Peinture Sico.

Concernant le montant de $3,341.64 reçu de la Dominion Steel, M. Bourassa a établi cette distinction qu'il a gagné la majeure partie de cette somme par son travail comme agent autorisé de cette compagnie dans la province de Québec.

M. Bourassa a aussi attribué à son travail personnel comme représentant autorisé les commissions de $1,370.75 qu'il a reçues de Cobra Industries, et de $1,587.62 de la compagnie des Tuyaux vibrés.

Le témoin a dit ensuite qu'il a reçu environ $6,000 à $7,000 de commissions sans avoir fait de travail pour les gagner. Il a admis cependant, en réponse à Me Pelletier, avoir été organisateur de l'Union nationale et qu'il a parcouru toute la province de Québec en conduisant les journalistes aux assemblées politiques de l'Union nationale.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Au début de la séance, Me Roger Gosselin demande à la commission s'il lui serait possible de tenir les séances de la première semaine du mois de juin, les 7 et 8 de ce mois au lieu des 6 et 7, parce qu'il est engagé dans une autre Cour le 6 juin. Il n'y aura pas de séances de la commission dans la semaine du 29 mai au 3 juin.

Le président, le juge Elie Salvas, après avoir consulté tous les intéressés, a consenti à ce changement de dates.

Puis Me Taschereau Fortier, au nom des procureurs du public, demande aux commissaires la permission de changer la procédure et de délaisser pour un moment la Automotive Products pour ouvrir une parenthèse, afin de permettre à d'autres compagnies dont les noms ont été mentionnées de faire entendre leur point de vue. "C'est leur droit et leur devoir, en quelque sorte, a dit Me Fortier, de venir déclarer devant la commission comment elles ont été amenées dans cette affaire de commissions". Me Fortier a déclaré que la preuve dans le cas de Automotive n'est qu'interrompue. On y reviendra prochainement.

M. J.-MARCEL ARCHAMBAULT

Ce témoin, industriel, demeurant à Montréal, déclare qu'entre le 1er juillet 1955 et le 1er juillet 1960, il était le gérant général et vice-président de Brandram-Henderson, fabricants de peinture. M. Archambault est interrogé par Me Taschereau Fortier.

Q— Quelle était votre occupation de 1955 à 1960 ?

R— J'étais vice-président et gérant général de la société Brandam-Henderson.

Q— Pendant combien de temps avez-vous été à l'emploi de cette compagnie ?

R— De 1940 à 1960, soit pendant vingt ans !

Q— Durant cette période avez-vous vendu au gouvernement de Québec ?

R— Oui.

Q— Avez-vous vendu de la peinture à trafic ?

R— Oui, en majeure partie !

Q— Qu'est cette peinture; à trafic ?

R— Elle sert à marquer les routes.

Q—Quelles sont ses particularités ?

R— Elle sèche en quinze minutes et elle résiste à l'usure, selon l'épreuve du 4,000 tours.

Q— Etes-vous familier avec les spécifications du gouvernement fédéral ? notamment avec la spécification L-GP.-74 ?

R— On suivait ces spécifications pour la peinture vendue au gouvernement de Québec.

Q— Voulez-vous voir cette formule fédérale et nous dire si c'est bien celle que vous suiviez ?

UNE OBJECTION

Me Edouard Masson s'objecte ici à cette formule qui concerne le gouvernement d'Ottawa et pas du tout celui de Québec. "Si on produit ce document, dit le procureur, cela ouvre des portes. La commission n'a pas à s'inspirer des méthodes du gouvernement fédéral".

Le juge Salvas permet la question en dépit des objections de Me Masson et Me Fortier pose de nouveau sa question à M. Archambault.

Q— Alors, les spécifications du gouvernement de Québec spécifiaient qu'il fallait, pour cette peinture à trafic, rencontrer les spécifications fédérales ?

R— Oui.

Q— Est-ce que les commandes reçues du département de la Voirie référaient à cette formule de spécifications ?

Me Masson s'objecte et déclare que le meilleur témoin c'est le document lui-même. Me Fortier répond qu'il produira en temps et lieu une copie photostatée de la formule de commande.

A la demande du juge Salvas, Me Fortier fait produire immédiatement par le témoin cette copie photostatée en l'occurrence la copie d'une commande envoyée à M. Maurice Bourassa.

Q— La peinture à trafic devait répondre aux spécifications L-GP.-74 ?

R— Oui, toutes.

LE PRIX DE LA PEINTURE

Q— Est-ce que le prix de la peinture a varié entre juillet 1955 et juillet 1960 ?

R— Non.

Q— Quel prix était vendue la peinture à trafic au gouvernement ?

R— $6.10 le gallon.

Q— En examinant la commande et la facture, je constate que des billes de verre étaient fournies avec la peinture ?

R— Oui ! Ces billes adhèrent à la surface du chemin et elles reflètent la lumière provenant des phares des automobiles. On applique ces billes après la pose de la peinture sur la route.

Q— Ce prix de $6.10 le gallon comprend-il la valeur des billes de verre ?

R— Oui.

Q— Ces billes sont manufacturées par vous ?

R— Non, elles nous viennent d'une autre compagnie.

Q— Quel prix ces billes de verre ?

R— 10½ à 10¾ cents la livre.

Q— Quelle quantité est nécessaire par gallon de peinture ?

R— Il en faut 7 livres au gallon.

Q— Est-ce une quantité immuable ?

R— Oui.

Q— Si on en met moins, il y a moins de réverbération de la lumière ?

R— Oui.

Q— Avec chaque gallon, votre compagnie livrait sept livres de billes de verre ?

R— Oui, toujours la même proportion de 1 à 7.

Q— Savez-vous personnellement si cette quantité de billes a été livrées ?

R— Oui. Ca été livré au complet.

PAR ME MASSON

Le procureur de l'Union nationale s'objecte ici en affirmant que le témoin n'a pas une connaissance personnelle de cette livraison.

Me Guérard: "Avez-vous les reçus de livraison du camionneur ?"

M. Archambault: "Oui".

Me Masson: "Ca été livré à qui ? Le savez-vous personnellement ? Après le départ de la marchandise, vous en perdiez le contrôle ?"

Le témoin répond dans l'affirmative.

Me Fortier demande au témoin quelles ont été les quantités de cette peinture à trafic vendue au gouvernement de Québec chaque année, de 1955 à 1960.

M. Archambault répond que c'est environ 30,000 gallons par année, livrés au ministère de la Voirie.

Q— Sur ces ventes, la compagnie a-t-elle été appelée à payer des commissions ?

R— Oui !

Q— Quelle commission ?

R— $1.50 par gallon.

Q— Est-ce que c'était payable à des représentants de votre compagnie ?

R— Non, à des intermédiaires.

Q— En quelle circonstance, votre compagnie a-t-elle été appelée à verser ces commissions ?

R— Il y a eu un arrangement conclu entre un de nos directeurs, M. Charles Dupuis, en 1953, avec M. Martineau.

Q— Quel M. Martineau ? Le conseiller législatif ?

R— Oui.

Q— Est-ce à votre connaissance ?

R— Non, on m'a transmis des ordres.

PREUVE DE OUI-DIRE

Me Masson proteste en déclarant que c'est une preuve de ouï-dire.

Me Fortier déclare à ce moment qu'il va demander au témoin ce que M. Dupuis lui a dit, à lui, personnellement.

Me Masson: "Les conversations entre MM. Dupuis et Archambault ne concernent pas la commission d'enquête. C'est du ouï-dire et si on continue dans ce chemin où cela va-t-il nous conduire ?"

Le juge Salvas: "Vous avez reçu des instructions de votre supérieur ?"

M. Archambault: "Oui !"

Le juge Salvas permet alors de poser la question.

Me Fortier demande alors à M. Archambault par qui il a été averti qu'il fallait payer une commission de $1.50 par gallon.

Le témoin répond que c'est par M. Charles Dupuis, par un coup de téléphone à son bureau.

Q— Que vous a dit M. Dupuis ?

R— Il a déclaré que tout était arrangé, que le prix de vente devait être de $6.10 le gallon et qu'on remettrait une commission de $1.50 le gallon.

Q— M. Dupuis vous a-t-il dit avec qui c'était arrangé ?

R— Oui, avec M. Martineau.

Me Fortier demande à M. Archambault s'il a déjà rencontré M. Martineau. Le témoin répond dans l'affirmative.

Q— Par la suite, l'arrangement a été suivi dans toutes les ventes ?

R— Oui, à la lettre !

Q— Et sur 30,000 gallons vous avez payé une commission de $1.50 par gallon ?

R— Oui.

Q— Pendant toute la période de juillet 1955 à juillet 1960 ?

R— C'est cela.

LES NOMS

Me Fortier demande à M. Archambault de quelle façon les noms de ceux à qui il fallait payer la commission lui étaient communiqués.

R— D'ordinaire, le nom apparaissait sur la commande. Il y avait une mention: "Aux soins de M. . . ."

Q— Donc, dans le cas de cette commande marquée aux soins de M. Maurice Bourassa vous avez payé une commission de $1.50 le gallon à M. Bourassa ? Sur 1,000 gallons ?

R— Oui, c'est bien cela !

Q— Quand le nom de l'intermédiaire n'était pas indiqué, de quelle façon procédiez-vous ?

R— Les noms nous étaient donnés par M. Hardy ou par M. Dupuis.

Me Fortier fait identifier à ce moment une commande pour 2,000 gallons de peinture, sans noms d'intermédiaire et le témoin déclare que c'est le genre de commande dont le nom de l'intermédiaire devait être communiqué plus tard.

Q— Quand c'était M. Dupuis qui recevait le nom de l'intermédiaire, à qui en faisait-il part ?

R— A moi.

Q— M. Dupuis vous a-t-il indiqué de qui il tenait ces noms ?

R— Oui, de M. Martineau.

QUI FAISAIT LES CHEQUES ?

Me Fortier demande à M. Archambault qui faisait les chèques de paiement de ces commissions. Le témoin répond que c'était M. Ronson, secrétaire-trésorier de la compagnie. C'est M. Archambault qui donnait des ordres à M. Ronson mais ce dernier faisait approuver le paiement par le gérant général de la compagnie.

Q— Est-ce que la compagnie expédiait les chèques par courrier ou si elle les remettait personnellement aux intermédiaires ?

R— En général, c'est par la poste mais des intermédiaires venaient au bureau apporter la commande et percevoir leur commission.

Q— Avez-vous payé cette commission avant de recevoir la commande ?

R— C'est arrivé.

Q— Qui donnait alors les ordres de payer d'avance ?

R— M. Dupuis. Il arrivait souvent qu'il disait: "Préparez les chèques tout de suite, je dois les remettre à Gerry".

Q— A qui M. Ronson remettait-il les chèques en premier lieu ?

R— A moi qui les remettait ensuite à M. Dupuis.

Q— En avez-vous personnellement remis, de ces chèques, à M. Martineau ?

R— Oui.

Q— En quelles circonstances ?

R— M. Dupuis m'avait demandé d'aller les porter à Québec.

Q— Quand cela s'est-il produit ?

R— C'est difficile à préciser, mais je crois que c'est à l'automne de 1957.

Q— Où avez-vous rencontré M. Martineau ?

R— A son bureau.

Q— L'ave-vous vu personnellement ?

R— Oui, et je lui ai remis les chèques dans une enveloppe.

Q— Vous êtes-vous identifié ?

R— Oui.

Le juge Salvas: "Vous a-t-il demandé ce qu'il y avait dans l'enveloppe ?"

M. Archambault: "Non !"

Le commissaire Guérard: "M. Martineau ne vous a pas retourné l'enveloppe ?"

M. Archambault: "Non".

LES PRIX DE VENTE

Me Fortier demande au témoin s'il a bien dit précédemment que le prix de vente de la peinture au gouvernement de Québec était de $6.10 le gallon et si le prix des sphères de verre était de 10½ à 10¾ la livre.

Le témoin: "Oui!"

Q— Je vous montre une copie photostatée d'une lettre écrite en 1960, envoyée à lui personnellement, dans laquelle on disait que le prix des sphères de verre était de $10.75 le cent livres et le prix du gallon de peintre à $6.10. gallon de peinture à $6.10.

Q— A $6.10, il fallait déduire la commission de $1.50 le gallon, ce qui laissait à la compagnie $4.60, avec en plus l'obligation de fournir les billes de verre, soit une addition de 77 cents pour sept livres, en fixant le prix de la livre à environ 11 cents. Il restait donc à la compagnie $3.83 par gallon de peinture vendue au gouvernement ?

R— Oui.

Q— Est-ce un prix intéressant pour la compagnie ?

R— Oui.

Q— Avez-vous vendu ce même produit à d'autres que le gouvernement de Québec ? Et la même qualité ?

R— Oui.

Q— A quel prix ?

R—De mémoire, je crois que c'est environ $3.40 le gallon, plus les billes de verre, soit 77 de plus, faisant un prix global de $4.17. Nous en avons vendu au gouvernement du Nouveau-Brynswick mais on n'exigeait pas ces billes de verre.

LE PROFIT BRUT

Me Fortier demande au témoin quel était, aux conditions imposées, y compris la commission de $1.50 le gallon, le profit brut de la compagnie. M. Archambault répond que ce profit brut variait de 40 à 50 pour cent.

Q— Vous a-t-on consulté quand

(Suite à la page 31, 5e col.)



MARIE★FRANCE

le magazine d'aujourd'hui pour la femme d'aujourd'hui

Concours "L'étudiante de l'année"

Marie-France vous présente les noms et photographies des 100 demi-finalistes du grand concours Marie-France, Petit-Journal. 1er prix : — voyage de trois semaines à Paris pour deux personnes.

Mode-vacances

Shorts, pantalons, chemises, jupes — autant de trouvailles pas chères pour cet été, dans le numéro actuel de Marie-France.

DEMANDÉS

500 OUVRIERS
en construction navale

TRAVAILLEURS sur ACIER
ELECTRICIENS
SOUDEURS
MACHINISTES
AJUSTEURS de TUYAUTERIE
MECANICIENS de MOTEURS MARINS
CHAUDRONNIERS
RIVEURS

Emplois vacants pour contremaitres bilingues dans les métiers ci-haut.

TAUX DE SALAIRE

	Hautement spécialisés	Expérience moyenne
MACHINISTES	$2.10	$1.90
SOUDEURS	$2.10	$1.90
RIVEURS	$2.10	$1.90
OPERATEURS DE ROULEAUX DE CHANTIER MARITIME	$2.25	$1.90
OPERATEURS DE PRESSE HYDRAULIQUE	$2.25	$1.90
COMPAGNONS DE METIERS	$2.00	$1.90

Frais de transport payés jusqu'à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick

Vacances généreuses et fonds de pension (après un an de service)

Faites une carrière de la construction navale.

S.V.P. RÉPONDRE PAR LETTRE

M. A. M. KERR, gérant-général

SAINT JOHN Shipbuilding and Dry Dock Company

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick

Notre objectif est de procurer de l'emploi à service continu aux candidats qualifiés désirant se tailler une carrière d'avenir dans l'industrie de la construction navale.

Comment réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses

et soulager la démangeaison et la douleur sans onguent, canule ou suppositoire

Voici un moyen agréable, propre et facile de contracter ou réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses sans subir l'inconvénient d'onguent, canule ou suppositoire.

Le secret consiste à prendre un petit comprimé Hem-Roid avec de l'eau deux ou trois fois par jour. Grâce à son action INTERNE efficace, ce remède bénin mais à action médicinale modérément persistante soulage la constipation, aide à ramollir et à faire éliminer sans effort les déchets intestinaux durcis, atténue la démangeaison et la douleur et contribue à réduire les hémorroïdes afin de hâter leur guérison. Hem-Roid est d'emploi si facile, agréable et satisfaisant en procurant des résultats immédiats que des centaines de personnes nous ont exprimé par écrit leurs remerciements pour leur avoir facilité l'utilisation de ce médicament si agréable.

Pourquoi souffrir inutilement quand Hem-Roid vous offre tant ? Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui et constatez par vous-même son usage agréable, propre et facile, son effet plaisant et efficace et le confort nouveau qui vous attend. Il ne vous coûtera que quelques sous par jour si vous en êtes satisfait, sinon il ne vous COUTERA RIEN car votre argent vous sera volontiers remboursé si vous n'êtes pas 100% satisfait. Demandez dans n'importe quelle pharmacie le Traitement interne pour hémorroïdes Hem-Roid. (Annonce)

LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



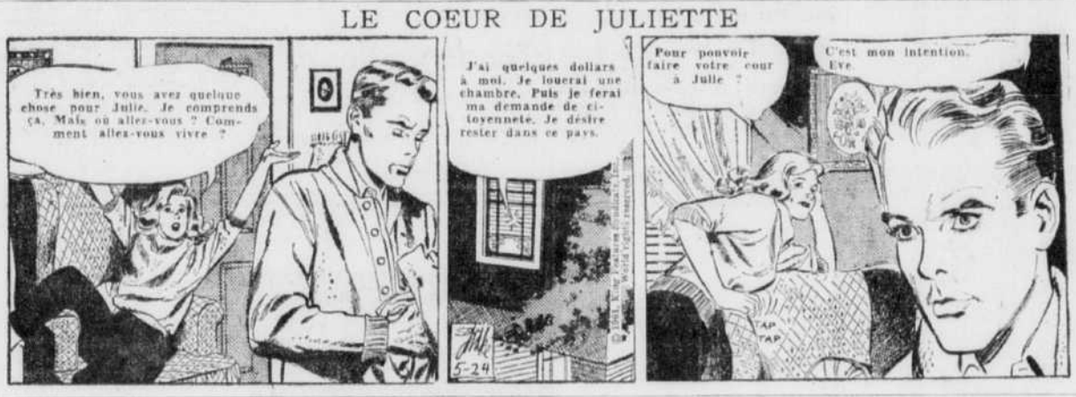
JOS PALOOKA



MARISE DUCLAU ET SA FAMILLE



LE COEUR DE JULIETTE



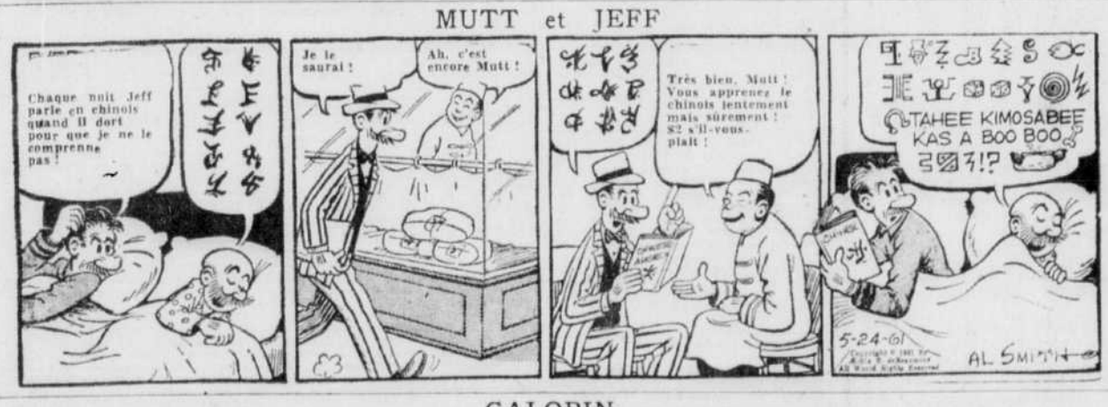
RIP LE DETECTIVE



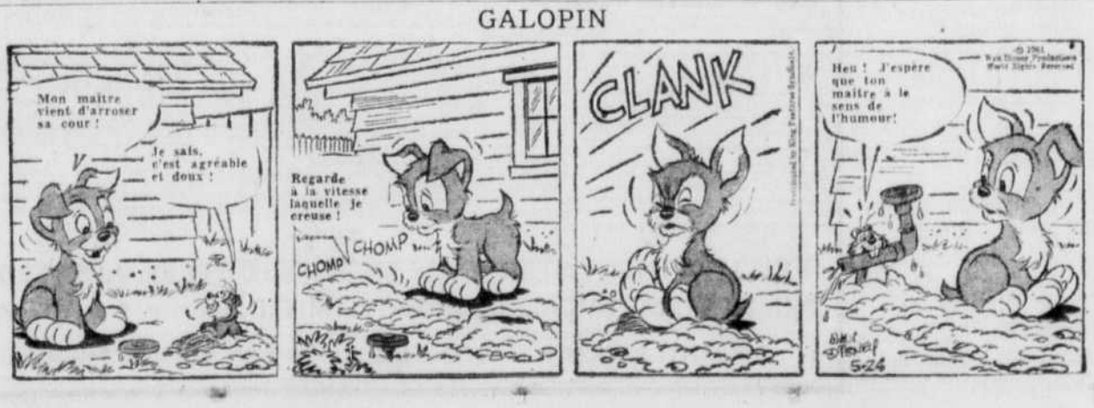
MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



Enquête sur l'administration . . .

(Suite de la page 30)

la compagnie a fixé le prix de vente à $6.10 le gallon ?

R— Non ! On m'a donné des ordres.

Q— Que représentait, pour cinq ans, le total des commissions payées par votre compagnie, à des intermédiaires ?

R— Entre $210,000 à $215,000.

Le juge Salvas: "Dans l'établissement du prix pour le gouvernement, avez-vous tenu compte de cette commission de $1.50 le gallon que la compagnie était tenue de payer".

Le témoin: "Oui".

Le juge Salvas: "Alors, dans cette commission, le prix aurait été moindre de $1.50 le gallon ?"

Me Masson: "Et si le gouvernement avait fabriqué sa peinture lui-même, il aurait tout sauvé !"

LES FORMULES T-4

Me Taschereau Fortier demande à M. Archambault si sa compagnie a fait rapport des commissions payées, sur les formules T-4. Le témoin répond dans l'affirmative, pour la majeure partie des intermédiaires.

Le juge Salvas: "Qui entendez-vous par "intermédiaires" ?"

M. Archambault: "Des personnes désignées par le service des achats".

Le juge Salvas: "Ces personnes désignées avaient-elles quelque chose à faire pour gagner cette commission ?"

Le témoin répond dans la négative et veut donner un exemple: "Supposons, dit M. Archambault, que votre frère..."

Le juge Salvas: "Je vous en prie ! choisissez-vous un autre exemple. Je n'ai pas de frère".

Le témoin dit que parmi les intermédiaires désignés, il y en a que les représentants de la compagnie n'ont jamais vus.

Le juge Salvas: "Y avait-il, parmi eux, des agents de votre compagnie ?"

Le témoin: "Oui".

Me Fortier: "La grande majorité n'était-elle pas des gens qui n'avaient rien fait pour gagner des commissions ?"

M. Archambault: "C'est vague dans mon souvenir, mais je suis d'avis que la majorité n'était pas composée d'agents autorisés de la compagnie. Ces gens étaient désigné, et on payait".

Le juge Salvas: "Est-ce que $1.50 le gallon était la commission normale payée à vos agents ?"

R— Non !

M. D. W. SHALES

Ce témoin est gérant général et vice-président de la compagnie Brandam-Henderson depuis le 5 janvier 1960. Il est interrogé en anglais, par Me Taschereau Fortier. M. Sharles a commencé par déclarer ce qui suit:

"Antérieurement au 5 janvier 1960, alors que la Brandam-Henderson a adopté certaines procédures relativement à la vente de peinture au gouvernement de la province de Québec, ses propriétaires et dirigeants actuels ne possédaient aucun intérêt dans la compagnie et n'avaient avec elle aucune relation d'affaires".

M. Shales a expliqué ensuite que la Brandam-Henderson a été acquise par la Canadien Industries Limited, le 5 janvier 1960, par l'achat de la quasi totalité des actions. A cette date ont été nommés un bureau de direction et un exécutif entièrement nouveaux.

Me Fortier: "Quand la C.I.L. a pris le contrôle de la compagnie, saviez-vous que ces commissions de $1.50 le gallon étaient payées ?"

M. Shales: "Non, nous savions seulement que la compagnie vendait au gouvernement de Québec"

Q— Quand avez-vous découvert ces pratiques ?

R— En janvier 1960.

Q— Sous la nouvelle direction, qui s'occupait de la vente de la peinture à trafic au gouvernement du Québec ?

R— C'est l'ancien vice-président de la compagnie, M. G. Archambault, qui a continué jusqu'au 14 décembre 1960.

Q— Savez-vous si votre compagnie a vendu de la peinture de cette sorte et de même qualité à d'autres qu'au gouvernement de Québec ?

R— Oui, on a vendu à une autre province.

Q— A quel prix ?

R— A $3.38 le gallon, moins le prix des billes de verre.

LES SPECIFICATIONS

Me Fortier demande à M. Shales s'il est au courant des spécifications exigées par le gouvernement fédéral dans le document L GP.-74. Le témoin répond dans l'affirmative.

M. Shales ajoute que dans le cas de la peinture vendue au gouvernement de Québec ces spécifications ont été suivies.

Q— Est-ce que les intermédiaires désignés faisaient du travail pour gagner leurs commissions ?

R— Non, pas à ma connaissance.

Q— Avez-vous payé ces commissions jusqu'au mois de juillet 1960 ?

R— Oui, en attendant de décider d'une nouvelle ligne de conduite.

M. Shales a terminé son témoignage par une déclaration de principe. "Des instructions ont été données aux officiers de la compagnie de trouver un autre moyen de faire affaire avec le gouvernement de Québec; autrement, la compagnie cesserait de vendre au gouvernement".

M. ARTHUR PARADIS

Ce témoin est employé civil depuis 38 ans et il est assistant pourvoyeur au ministère de la Voirie. Il déclare que le pourvoyeur, M. J.-A. Caron, est parti en voyage.

Q— Depuis quelle année êtes-vous employé au bureau du pourvoyeur ?

R— Depuis 1937.

Q— Pouvez-vous nous dire combien de gallons de peinture à trafic le ministère de la Voirie peut acheter chaque année ?

R— Oui, pour certaines années. En 1955, le ministère en a acheté 39,996 gallons; en 1956, 46,700 gallons, et, en 1957 57,640 gallons.

Le témoin déclare qu'il n'a pas les chiffres pour les années subséquentes, parce que les employés ont commencé à préparer ces états dans le détail au lieu de donner le chiffre global par année. Il produira ces chiffres aujourd'hui.

Q— De quelles compagnies le ministère de la Voirie achetait-il la peinture à trafic ?

R— De la Brandam-Henderson puis de la Peinture Sico, à partir de 1956.

Q— En achetez-vous d'autres compagnies ?

R— Peut-être, mais je ne pourrais dire.

Q— Quel prix le ministère de la Voirie payait-il par gallon ?

R— En 1955, $6.10 le gallon; en 1956, $6. le gallon et en 1957, de nouveau $6.10 le gallon.

Q— Et en 1958 et 1959 ?

R— Je ne le sais pas. Probablement encore $6.10 le gallon.

M. JAMES MCLEAN

M. McLean est employé civil au ministère des Ressources hydrauliques. Il est entré au service du gouvernement le 18 mars 1959. Il déclare qu'il ne connait pas la compagnie Automotive Products et qu'il n'a jamais rencontré M. Finestone ni travaillé pour lui.

Interrogé par Me Gérard Lévesque, M. McLean admet qu'il a reçu, le 11 décembre 1958, un chèque de $432.44 de Automotive Products.

Q— Par quelle entremise avez-vous reçu cette somme ?

R— J'ai vu mon député... et je lui ai demandé une position.

Q— Qui est votre député ?

R— M. Armand Maltais.

Q— Vous avez demandé une position et vous avez reçu un chèque ?

R— Oui, il m'avait promis de m'organiser.

Q— Et à la suite de votre entrevue avec M. Maltais, vous recevez un chèque chez vous ?

R— Oui !

Q— En avez-vous reçu d'autres compagnies ?

R— Non.

M. GUY ROCHETTE

Le témoin est à l'emploi de la Northern Electric, à Québec. Il est technicien et travaille pour cette compagnie depuis onze ans. Il est interrogé par Me Georges Pelletier.

Q— Connaissez-vous la société Automotive ?

R— Non !

Q— Connaissez-vous la Brandram-Henderson ?

R— Non.

Q— Connaissez-vous la compagnie J.-B. Rolland ?

R— Non.

Q— Est-il exact que vous avez reçu des chèques de Automotive Products en 1957 et en 1958 ?

R— Oui.

Q— Combien ?

R— Je crois avoir reçu 2 chèques.

Q— Avez-vous reçu en 1957 la somme de $215.04 ?

R— C'est probable !

Q— Et en 1958 la somme de $783.79 ?

R— Oui. C'est probable.

Q— Et vous avez reçu tout cela

(Suite à la page 36, 1ère col.)

Meilleurs voeux de la Chambre à M. Paul Dozois

Lors de l'ajournement de la Chambre, hier soir, le député de Bagot, M. Daniel Johnson, a souligné l'anniversaire de naissance de son collègue, le député de St-Jacques, M. Paul Dozois. Au nom des membres de l'opposition, il présenta à M. Dozois les voeux de circonstance.

De son côté, le premier ministre, M. Jean Lesage, s'associa à ces voeux et, au nom du gouvernement, présenta ses souhaits à M. Dozois.

Estomac en ébullition par suite de tension?

Une vie trépidante, des repas pris à heures irrégulières, l'excès de tabac ou de breuvages alcooliques, tout cela dérange l'estomac. Mais les TUMS vous apportent un soulagement *rapide!* Croquez une ou deux de ces pastilles à douce saveur de menthe . . . Leur action bienfaisante apaise immédiatement l'indigestion et les aigreurs dues à l'hyperacidité! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée —pour en prendre lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre . . . et ils ne laissent pas d'arrière-goût! Ayez toujours des TUMS, ils coûtent si peu!

TUMS pour l'estomac

"Il faut manger bien et manger bon..."

(Suite de la page 27)

plus important à ce stage-ci que l'équilibre intellectuel pour traverser ces épreuves de leur vie scolaire."

Mme Bernardin-Blanchet a été présentée par Mlle Françoise Noreau et remerciée par Mme Denise Bédard, trésorière de l'Association.

L'assemblée était sous la présidence de Mlle Paule Massé, présidente de l'Association.

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

(Annonce)



En un an, vous passez plus de 100 heures à vous faire la barbe

La mousse-crème Yardley doit être utilisée en très petite quantité: Une cuillerée à thé suffit! Sa mousse est aussi légère et abondante que celle du célèbre bol de savon à barbe Yardley. Que vous préfériez la mousse-crème, d'emploi facile, ou que vous restiez fidèle, comme tant d'autres, au bol de savon à barbe, exigez toujours Yardley. Pensez au nombre d'heures que vous consacrez à votre barbe et vous ne voudrez plus vous passer de ces excellents produits Yardley: Mousse-crème: $1.25. Bol de savon: $1.75.

Offrez-vous un produit Yardley

Les profits des manufacturiers canadiens ont atteint leur plus bas niveau depuis l'année 1948

Le profit moyen par dollar de vente réalisé l'an dernier par l'industrie manufacturière canadienne est tombé à 4.4 cents, le plus bas niveau en l'espace de treize ans, soit depuis que l'Association des manufacturiers canadiens publie des statistiques à ce sujet, déclare M. J. Stuart Richardson, président du comité des Relations publiques de l'Association.

Ce chiffre marque une diminution de 7/10 de cent par rapport au profit moyen de 1959 et une baisse de 1.1 cent en regard de la moyenne des profits annuels durant la période 1948-1960. "Notre relevé a porté sur 1,006 compagnies d'un océan à l'autre", a dit M. Richardson. "Ces compagnies ont déclaré un chiffre d'affaires net de $9,746,107,000 et comptaient à leur service 469,390 personnes dans les douze mois couverts par le relevé.

"Les chiffres des bénéfices reflètent certainement les difficultés commerciales que les manufacturiers canadiens ont connues, comme entité, au cours de 1960" poursuit M. Richardson. "Ce qui est tout aussi important, c'est que sur le total de 1,006 compagnies qui ont répondu à notre questionnaire, pas moins de 201 ont déclaré une perte et ce fait, à lui seul, démontre que l'exploitation d'une usine comporte le risque de pertes aussi bien que la possibilité de bénéfices."

Le relevé de 1960 a révélé d'autres faits intéressants et significatifs, déclare M. Richardson. Par exemple, les taxes fédérales et provinciales sur les revenus des corporations en 1960 ont représenté 3.9 cents pour chaque dollar de vente; le nombre des actionnaires que comptaient les compagnies qui ont répondu au questionnaire s'élevait à 543,109; la valeur nette totale des 1,006 compagnies qui ont participé au relevé, s'établissait à $6,279,333,000; le profit exprimé en pourcentage de la valeur nette totale atteignait, en moyenne, 7.3 pour cent; le profit de 4.4 cents pour chaque dollar de vente a été réparti comme suit : 2.5 cents pour les actionnaires et 1.9 pour cent pour les réinvestissements dans l'entreprise.

"Les chiffres à l'égard des profits par dollar de vente ont très peu varié dans les 13 années au cours desquelles les manufacturiers ont coopéré au relevé", conclut M. Richardson. "Notre premier relevé, qui couvre l'année 1948, montrait un profit moyen de 6.2 cents. Les meilleurs résultats ont été obtenus en 1950, alors que la proportion s'est élevée à 7.1 cents. Le niveau le plus bas a été atteint en 1960, alors que les profits pour chaque dollar de vente sont tombés à 4.4 cents. La moyenne pour cette période de 13 ans représente un chiffre modeste de 5.5 cents."

Pour obtenir ces chiffres, les compagnies membres de l'Association des manufacturiers canadiens avaient été invitées à déclarer, par un questionnaire, le total de leurs revenus durant leur dernier exercice fiscal, y compris les revenus divers. On a également demandé aux membres comment ils avaient dépensé cet argent — en indiquant les montants dépensés pour les matériaux, la main-d'oeuvre, les bénéfices sociaux, les taxes la dépréciation et autres postes. Les membres ont également été priés d'indiquer ce qu'ils avaient fait avec le reste de leurs revenus, le montant versé à leurs actionnaires et les sommes retenues dans l'entreprise pour l'agrandissement et la modernisation de leurs usines.

LE MARCHE DU BETAIL

Montréal (PC) — Les prix étaient les mêmes que la semaine dernière hier sur les marchés à bestiaux de la métropole.

On y offrait en vente 502 bovins, 337 veaux, 67 porcs et cinq moutons.

Les bons bouvillons rapportaient entre $22.75 et $23.25; les moyens, entre $21.50 et $22.50 et les communs, entre $19 et $21.50; les génisses moyennes, entre $19.50 et $19.75 et les communes, entre $15 et $19.25; les bonnes vaches, entre $17 et 18.75, les moyennes, entre $16 et $18, les communes, entre $14.50 et $16; les bons taureaux, entre $19.50 et $20.50 et les communs et les moyens, entre $14.25 et $19.25; les meilleurs veaux de lait, entre $23 et $26, les moyens, entre $18 et $23 et les communs, entre $12 et $18. On ne donnait le prix des porcs à aucun des marchés.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AVIS PUBLIC

Le Conseil de la Municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette donne avis que le règlement no 111 à l'effet d'abolir le régime de prohibition qui est en vigueur dans la municipalité depuis l'année 1907 sera soumis aux électeurs de la municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, le 14ième jour du mois de juin 1961, lors d'un scrutin secret qui sera tenu à cet effet de dix heures de l'avant-midi jusqu'à cinq heures de l'après-midi, le 14ième jour de juin 1961, et pendant les mêmes heures, les 15, 16 et 17. Le scrutin aura lieu dans la Salle Paroissiale de l'Ancienne-Lorette.

Le règlement en question se lit comme suit :

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE L'ANCIENNE-LORETTE
Règlement No 111

(à l'effet d'abolir le règlement de prohibition)

ATTENDU que la prohibition existe dans la municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette depuis le 1er mai 1907 aux termes du règlement que le Conseil avait adopté à cet effet, le 26 novembre 1906 et qui avait reçu l'approbation des électeurs de la municipalité, les 21 et 22 décembre 1906.

ATTENDU qu'il y a lieu maintenant de mettre fin au régime de la prohibition et en conséquence d'abroger ce règlement.

ATTENDU cependant qu'il y a lieu de laisser à la Régie des alcools du Québec le soin de juger du bien fondé de chaque demande de permis de vente d'alcools qui pourrait lui être présentée.

EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSE PAR Monsieur le Conseiller Wellie Milhomme :

APPUYE par Messieurs les Conseillers Roland Hamel, Adrien Côté et Leo Fiset.

DISSIDENCE, M. le Conseiller J.-H. Laberge.

Que le règlement suivant soit adopté :

1—Le règlement que le Conseil de la Municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette a adopté le 26 novembre 1906 à l'effet d'instituer un régime de prohibition dans la municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette est abrogé.

2—Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs de la municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette comme le veut la Loi de tempérance de Québec et si les électeurs l'approuvent il constituera une demande à la Régie des alcools du Québec suivant l'article 58 de la Loi de la Régie des alcools du Québec.

3—Le secrétaire-trésorier de la municipalité est autorisé, si le règlement est approuvé par les électeurs, a en déposer une copie authentique au bureau du Percepteur du Revenu de la Province de Québec et au bureau du Greffier de la section de Québec de la Régie des alcools du Québec.

4—Le présent règlement entrera en vigueur aussitôt que le Percepteur du revenu de la Province de Québec et le Greffier de la section de Québec de la Régie des alcools du Québec en auront reçu copie authentique.

DONNE à l'Ancienne-Lorette, ce 15e jour du mois de mai 1961.

LEGER MOISAN,
Sec.-Trés.

Mindustrial Corp. et ses bénéfices

Les bénéfices nets de Mindustrial Corporation Limited se sont chiffrés par $97,027 ou 15 cents l'action en 1960; il s'agit d'une augmentation de 45 pour cent sur les résultats de l'année précédente alors que la compagnie avait gagné $67,100 ou 11 cents l'action. Le bilan au 31 décembre reflète une plus grande liquidité par suite d'un profit de $514,000 réalisé sur la vente des actions de Hendershot Paper.

Exposition de distributeurs automatiques

Des distributeurs automatiques, dont le rôle économique s'avère toujours grandissant dans le commerce de détail, seront exposés à Montréal, les 26 et 27 mai prochains. L'exposition permettra à tous les intéressés de l'industrie et des grands centres d'alimentation, aux chefs de bureaux ou de personnel d'usine, de se rendre compte de l'efficacité de ces machines.

Cette quatrième exposition de distributeurs automatiques attirera sur place des gens venus de toutes les parties du Canada : fabricants et opérateurs de machines, fournisseurs de marchandises, etc., qui auront ainsi l'avantage de se tenir à la page sur les progrès techniques d'un commerce en croissance constante, représentant une mise de fonds de quelque 50 millions de dollars par année.

L'une des innovations les plus sensationnelles de l'exposition sera la présentation de machines et la démonstration de techniques alimentaires qui dispensent des plats tout chauds après insertion de quelques pièces de monnaie. Ces cafétérias automatiques desservent déjà des centaines de milliers de travailleurs canadiens dans des usines et bureaux. Selon les perspectives actuelles, on prévoit un accroissement phénoménal de nouvelles installations.

COMMISSION SCOLAIRE
de
CROSS POINT
Cté Bonaventure, P.Q.

AVIS

A tous les entrepreneurs et Contracteurs

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées, seront reçues par la Commission Scolaire de Cross Point, comté de Bonaventure, P.Q., au bureau du sec.-trés. Auguste Beaudoin, le ou avant le 31 mai 1961 à 8 hres P.M.

Pour la construction d'une résidence (pour les religieuses), d'une grandeur de 146 pds. de longueur, par 32 pds de largeur à deux étages, comprenant 22 chambres à coucher, cuisine, réfectoir, salle de récréation, bureau et parloir, chapelle, le tout conformément aux plans et devis préparés par l'architecte Albert Leclerc, de Rimouski. Pour toutes informations, s'adresser au secrétaire, où les plans et devis pourront être obtenus contre une garantie de $25.00, montant qui sera remboursé quand les plans seront retournés en bon état.

La Commission Scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Auguste Beaudoin, sec.-trés.

Pour : Commission Scolaire
Cross Point.

Prix de gros des denrées

New York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indication contraire.

SUCRE, domestique, contrat No 7 de juillet 0.0657

SUCRE, brut marché courant 0.0652

SUCRE, mondial No 8, contrat de juillet 0.0345-46

SUCRE, mondial, brut, marché courant 0.0340

CAFE, "Santos" No 4, marché courant 0.3725

CAFE, "B" contrat de mai 0.3825

CAOUTCHOUC "REX" contrat de juillet 0.3120

CAOUTCHOUC, brut, feuilles fumées à nervures, marché courant No 1 0.32

CACAO, contrat de mai 0.2050

CACAO, "Accra" marché courant 0.2175

FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents" à Minneapolis 7.20

COTON, contrat de juillet, la balle 33.31

COTON, "middling" marché courant 34.20

HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrat de juillet 0.1616-17

HUILE, tirée du soya brut, wagon citerne à la livre, prix nominal 0.13625

PEAUX, brutes, la livre, contrat de juillet 0.1684

PEAUX, légères, de vaches, marché courant 0.2050

CUIVRE, contrat de mai 0.3225

PLOMB, contrat de mars, prix offert 0.1083

ZINC, contrat d'octobre 0.1131

SOIE, marché courant 5.17

LAINE, contrat de juillet 1.1550

LAINE, certifiée, marché courant 1.13

LAINE, "Tops" contrat de juillet 1.5670

LAINE, "Tops" certifiée, marché courant 1.56

BLE, Northern No 1, dark du printemps C.I.F. à New York 2.63¾

MAIS No 2, jaune C.I.F à New York 1.41¾

AVOINE No 2, blanche C.I.F à New York 6.89½

ORGE No 2, fourragère domestique, C.I.F à N.Y., prix demandé 1.16

SEIGLE No 2, américain, F.A.B. à New York en lots de wagons 1.50¾

SOYA No 1, jaune, à Toledo, Ohio 2.93-2.94

SAINDOUX, midwest, prix nominal 0.1075

Changement de contrôle

Consolidated Quebec Gold Mining & Metals Corporation a fait parvenir la Bourse Canadienne des documents amendés donnant avis que Kirkland Minerals Limited a acheté de E. H. Pooler & Company Limited 400,000 actions de Consolidated Quebec au prix de 40 cts chacune, et ces dernières seront entiercées. Kirkland Minerals se trouve, maintenant, à contrôler de fait la Consolidated Quebec et il a été procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

BOURSE DE NEW YORK

Séance du 23 mai 1961

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Acf Ind	d800	$58¾	56¾	58¾	+ 2⅜
Address	2400	88½	86½	88½	
Alleghany	12000	12⅜	11⅞	12⅛	+ ⅛
Allis Ch	5000	28¼	27⅞	27⅞	— ⅛
Amerada	3000	91⅜	91	91	+ ⅜
Am Can	13000	41⅝	40⅜	41	— ⅜
Am Cyan	10000	46⅜	45⅝	45⅞	— ⅛
Am Mot	13000	19⅛	18⅝	19	+ ⅛
Am Smelt	1400	71⅝	71⅜	71½	— ¼
Am Std	d9000	15	14¾	14¾	— ¼
Am Tel	16000	123⅜	124¾	125⅛	
Am Tob	3000	78¼	77½	78¼	+ ⅛
Anconda	6300	64¼	63¼	63⅜	— ¼
Armco Stl	2400	77	76¼	76¼	— 1
Armstg	300	55⅜	55	55⅜	
Babcock	1600	47¾	46¾	47½	+ ⅝
Balt Ohio	700	25⅛	24⅞	25⅛	
Bet Steel	20000	48	47½	47¾	— ⅛
Boeing	10200	46⅛	45⅝	46⅛	+ ⅛
Borden	1100	63¼	62⅝	62¾	— ⅛
Borg War	1400	42¾	41⅝	41⅝	— ⅛
Brnswck	3200	58⅜	57¼	57⅜	+ ⅛
Bucy Erie	4700	24⅞	23½	23⅝	— ⅛
Budd Co	8900	16	15⅝	16	+ ⅛
Burl Ind	9200	18⅝	18⅜	18⅜	+ ⅛
Burrghs	11000	33½	32¾	33½	+ ⅛
Calumet	4500	21⅜	20¾	20⅞	+ ⅛
Can Dry	1000	25⅝	25⅛	25⅛	— ⅛
CPR	9900	27⅛	26⅝	26⅞	— ⅛
Case JI	1000	11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Cater Tr	23000	39⅝	38⅜	38½	+ ⅛
Celanese	7800	35¼	34¼	34⅝	+ ⅛
Chance V	2200	56½	55⅝	56	+ ⅛
Ches Ohio	2400	65⅝	65¼	65½	— ⅛
Chrysler	21800	45⅞	43⅞	44¼	— ⅛
Cities Svc	5200	57⅜	56⅝	57	— ⅛
Clevite	2900	70⅝	69⅝	70	+ ⅛
Coca Cola	3000	91⅝	91¼	91¼	+ ⅛
CBS xd	300	39½	39¼	39¼	+ ⅛
Coml Solv	6400	33⅛	32¾	33	+ ⅛
Con Ed	1400	82½	81½	81⅝	— 1⅛
Container	5400	27⅞	27¼	27½	— ⅛
Cont Can	6500	42⅞	41¾	42⅛	— ⅛
Con Oil	d1900	57	56½	57	+ ⅛
Copw Stl	400	40⅞	40⅜	40⅝	— ⅛
Crane Co	900	62½	61¾	61¾	— ⅛
Cr zell	3800	58¾	58	58¼	— ⅛
Curtiss	2900	19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
Deere	10900	62⅞	61¼	62¼	+ 1
Dist Seag	6600	41	40⅞	40⅞	— ⅛
Dome	1100	22⅜	21¾	22⅛	+ ⅛
Douglas	2800	33⅜	32⅝	32⅞	
Dow Chem	6900	80⅝	79	79¾	— ⅜
Du Pont	27800	218½	212	212	— 2½
East kod	2400	114½	113¼	113⅜	+ ¼
Eaton Mfg	1200	36⅝	35¾	36	
El Auto L	1000	64½	62¾	63¼	— 1⅛
El Paso	12500	27⅞	27⅝	27⅝	— ⅛
Firestn	6800	92½	90½	91	— 1⅜
Ford	11500	90⅜	89⅛	89⅛	— ¼
Frueh Tra	3600	26¼	25⅝	25⅝	
Gen Dyn	14000	37¼	36⅝	36⅝	— ⅜
Gen Elec	20000	67¼	66½	66½	— ⅝
Gen Fds	5200	80¼	79½	79⅝	+ ⅛
Gen Mills	10900	34¼	33¾	33¾	— ½
GMC	199500	46⅞	45⅝	45⅞	— ½
Gen Tire	4600	74⅛	72⅝	73⅜	+ ⅛
Glidden	600	42⅝	42⅜	42⅜	— ⅛
Goodrich	6200	66⅛	65	65¾	— ⅛
Goodyear	12700	42¾	42⅛	42⅛	— ⅜
Gr Paige	3500	2⅜	2⅛	2⅛	— ⅛
Grand Un	400	39⅝	39⅜	39⅝	+ ⅛
GT A P	1700	50¼	49⅝	49⅝	— ⅜
Gt Nor R	1300	47⅞	47¼	47¼	— ⅜
Gulf Oil	9300	39⅜	38½	39¼	+ ⅛
Homstk	100	44⅞	44⅝	44⅝	— ⅛
Hud Bay	1600	55¼	54⅞	55	
Interlake	1500	27⅞	27½	27	+ ⅛
Int B M	d14100	462	458	459	+ 4½
Int Harv	4800	53⅞	52⅝	53¼	+ ⅛
Int Nick	8100	50⅞	50⅜	50⅝	— ⅛
Int Pap	17300	34½	33¾	34⅜	+ ⅜
Int Tel	5500	58¼	57⅞	58	+ ⅛
Johns M	3000	74	73¼	73⅝	+ ⅛
Kennecot	6600	91⅜	90½	90⅝	— 1⅜
Kresge	900	33½	33¼	33¼	— ⅛
Kroehler	10500	12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Lowe's	3600	27½	26¾	27½	+ ⅛
Marsh Fld	800	69½	69	69½	+ ⅛
Martin Co	8400	37¾	37	37	— ⅛
McKee	300	30	29½	29½	
Merck	2300	85¼	83	83	— 2
Minn Hon	1400	184	182	183½	
Minn Mm	10500	82⅜	80½	82¼	+ 2¼
Minn Ont	1200	32	31⅞	31⅞	— ⅛
Monsanto	1600	49¾	50	50	— ⅛
Mnt Wrd	16800	30¼	29½	29⅝	— ⅛
Nat Aviat	500	29	28⅝	29	+ ⅛
Nat Cash	1500	97⅛	97⅛	97⅛	— ⅛
Nat Dist	6700	29¾	29⅛	29¼	— ⅛
Nat Gyps	800	58	57¼	57¼	— 1
NY Cent	7500	19⅝	19¼	19¼	— ⅜
NY NH	100	37¼	37¼	37¼	— ⅛
Nor Pac	1900	45½	45	45	— ⅜
Ohio Oil	4300	42⅜	41⅝	42⅛	+ ⅛
Outb Mar	10500	22½	22⅛	22¼	+ ⅛
Parke D	6500	39⅜	38⅝	39⅜	+ ⅛
Penn Rr	7400	15⅝	15½	15⅝	— ⅛
Phelps D	2000	61⅝	60¼	61¼	+ ⅛
Philco	5300	23¼	22⅝	22⅞	+ ⅛
Philip Mr	1400	98½	97	97½	— ⅜
Pit Plate	3500	74½	73⅝	74¼	+ ⅜
Proc Gam	4600	80	79⅛	79⅛	— ⅜
Pullman	3400	40⅜	39⅝	39⅝	— ⅛
RCA	12400	64½	63⅝	64	— ⅛
Repub Stl	3100	64¾	64⅜	64½	+ ⅛
Rey Tob	2700	119¼	118¼	118¼	— ⅛
Royal Dut	7400	36⅛	35⅝	35⅝	— ⅛
Sears R	6600	62	61½	61⅝	+ ⅛
Shell Oil	4000	43⅝	42½	42½	— ⅛
Sheraton	1700	18⅜	18⅛	18⅜	— ⅛
Sinclair	3400	43⅝	43	43	— ⅛
Socony	9400	48¼	47¾	48	— ⅛
Sou Pac	d6700	24	23¾	23⅞	— ⅛
Sperry R	18000	32⅜	31⅝	32	— ⅛
Std Brand	1300	61	60¼	60¼	— ⅛
Std Cal	5500	51⅞	51⅜	51⅝	— ⅛
Std Ind	d2900	53⅞	53⅛	53⅝	+ ⅛
Std NJ	15000	43¾	43¼	43½	— ⅛
Stud Pac	28000	8¼	7⅞	8	— ⅛
Sun Oil	900	56⅝	56½	56	— ⅛
Texaco	7100	102⅜	101⅞	102⅜	+ ⅛
Tex Gul	d11000	24⅞	24¼	24¼	— ⅛
Thiokol	8300	45	44	44¼	— ⅛
Tidewtr	6000	27⅛	26¾	26⅞	— ⅛
Timk n	1400	53⅝	52⅝	53¼	+ ⅛
Twent C	3600	46⅛	45½	45¾	— ⅛
Un Carb	3400	144	143	143¾	+ ⅛
Utd Aire	4000	45⅝	45⅛	45⅜	— ⅛
Utd Cp	d11000	8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Us Gyps	1300	103½	102	102	— ⅛
US Rubb	6400	59½	58⅝	59½	+ ⅛
US Steel	4800	89⅝	88⅞	88⅞	— ⅛
Vanad	1200	27¼	26½	26⅝	— ⅛
Walkers	1200	49¼	48⅝	49⅛	+ ⅛
W Un Tel	2800	47	46¼	46¼	— ⅛
Wesths	13000	44	43	43½	+ ⅛
Woolwth	4600	75⅜	75⅛	75¼	— ⅛

Ventes totales : 3,660,000 actions.

Le dollar américain à la baisse

Montréal (PC) — Le dollar américain était à un escompte de 1 11-32 pour cent en devises canadiennes hier à la fermeture, soit une baisse de 3-32 de cent.

La livre sterling a $2.75 9-16, a baissé de 1-8 de cent.

Le dollar américain: offert 98 5-8, demandé 98 11-16.

New York (PC) — Le dollar canadien était en hausse de 5-64 de cent hier à $1.01 23-64 en devises américaines. Il y a une semaine il était à $1.01 7-32 à la fermeture.

La livre sterling a monté de 1-8 de cent à $2.79 5-16.

Le marché minier

Londres, (PC) L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté, hier, de 1.0 point à 63.4 a la Bourse de Londres.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 23 mai 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

z pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droits
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Abitibi	225	$30	30	30	— 1
Abit pr	z10	$24	24	24	
Acad Atl	150	$9¾	9¾	9¾	+ ⅜
Algoma	560	$40¼	40	40	— ¼
Alumini	1812	$37½	36¾	36¾	— ¼
Alum 2 pr	600	$46¾	46¾	46½	— ¼
Ang Cdn pr	25	$53	53	53	
A. T 290 pr	25	$53	53	53	
Argus	1870	$40	40	40	
Asbestos	652	$29	28¼	28¼	— 1¼
Atlas Steel	673	$30½	30	30½	— ¼
B. S ⅝% p	200	$22¾	22¾	22¾	+ 1¼
Bk Mont	187	$65¾	65½	65½	— ¼
Bk NS	185	$73¼	73¼	73¾	— ½
Banq Cn	361	$61	60½	61	+ ½
Banq. PC	35	$40¼	40¼	40¼	— ¼
Bath P A	200	$44	44	44	
Bell Ph	3643	$54	53½	53⅝	— ⅜
Bow S pr	50	$48¼	48¼	48¼	— ¼
Bow 5½ pr	z20	$51	51	51	
Bowater	200	$9	8¾	9	+ ⅛
Bow Mer p	z5	$50	50	50	
Brazil	644	$65	65	65	— 5
BA Oil	1515	$34	33¾	34	— ⅜
BCE 4½ pr	100	$43	42¾	43	
BCE 5½pr	100	$52½	52⅜	52½	+ ¼
BC Forest	1000	$13	13	13	
BC Pow	2161	$35	34⅝	34⅝	+ ¼
BC Ph.	427	$51⅜	51	51	+ ⅛
Brown	800	$14¾	14⅜	14⅜	+ ¼
Build Prod	50	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
Cal Pow	450	$28⅝	28¼	28¼	— ¼
Cal P 5 pr	50	$101¼	101¼	101¼	+ ¼
Can Cem	1250	$28	27⅝	27⅝	— ¼
Can C. p	89	$28¼	28¼	28¼	
CI Fndry	z45	$19¾	19½	19½	
C Aviation	550	$22	20	20	— 2¼
C Bk C	338	$67	66¾	67	+ ¼
Cdn Brew	570	$49½	49¾	49¾	+ ¼
C Br	z90	$12	11¾	12	
C Bronze	25	$19½	19½	19½	+ ¾
Cdn Celan	275	$27¾	27¾	27¾	
C C. 175 pr	50	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
C Chem	140	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
C Frbks A	z25	$11¾	11¾	11¾	
C Frbks B	500	$9	9	9	
C Husky	200	$7¼	7	7	
C Hydro	1275	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
CIL	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
CIL pr	z5	$16¼	16¼	16¼	
CI P. pr	25	$38½	38½	38½	
C Marconi	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Cdn Oil	620	$29¾	29⅝	29¾	— ⅛
CPR	5990	$26¾	26¼	26⅝	+ ⅛
Cdn Pet p	629	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
C Vickers	150	$23	23	23	— ¼
Cockshutt	150	$13½	13½	13½	— ¼
Col Cell	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Comb Ent	700	$12¾	12	12⅜	+ ⅛
Con MS	4950	$26⅝	25¾	26⅝	+ ⅜
C Glass	z37	$24½	24	24	
Con Can	100	$41½	41½	41½	— 1⅜
Corby A	z25	$17	17	17	
Credit F	z5	$106	106	106	
Cr Cork	100	$67	67	67	— 3
Cr Zell A	225	$20	20	20	
Crush Int	200	$9¾	9¼	9¼	— ½
D Seag xd	19000	$4¼	4⅛	4⅛	— ⅛
D Bridge	2480	$18¼	18	18¼	+ ¼
D Coal pr	z50	275	275	275	—
D Corset	1825	$17½	17½	17½	— ½
D Fndry	25	$56¼	56¼	56¼	— ¾
D Glass	250	$67	67	67	— 1
D Steel	z75	$12½	12½	12½	
Dom Tar	9760	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Dom Text	4100	$13	13	13	
Donohue	500	$18½	18¼	18½	
Du Pont	150	$21	21	21	
Dupuis A	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Electrol	375	$35	34¾	34¾	— ¼
Fam Play	225	$19½	19½	19½	+ ⅛
Fleetwood	1700	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Fraser	4750	$23	22¾	22¾	
Fr Pete pr	300	350	345	350	+ 5
Frost A	600	$21	21	21	
Gatineau	235	$38	37¾	38	
G Dynam	225	$36¾	36½	36½	— ¼
GL Paper	1750	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Handy A	130	$17¼	17¼	17¼	
Holt Ren	z40	$20	20	20	
Home A	100	$11	11	11	+ ⅜
Home B	100	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Horne Pf	15935	370	360	365	+ 15
H Smith	778	$45	45	45	— ¼
Hud B. Co	125	$27½	27½	27½	— ⅛
H B. Min	1160	$54½	54	54⅜	
Imp Bank	25	$77	77	77	+ ½
Imp Inv A	925	$18¼	18	18¼	— ¼
I Inv 8¼pr	100	$21	21	21	+ ¼
I In. 125pr	100	$21	21	21	
Imp Oil	2955	$45¾	45¾	45¾	
Imp Tob	17395	$14¼	14¼	14¼	
Ind Acc	1030	$59	58½	58½	— 2¾
Ini. C pr	332	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Int Nick	1357	$79½	79¼	79¾	+ ¼
Int Pap	2100	$34	34	34	— 1
Int Util	470	$45½	45	45	— ½
Int Util pr	525	$47¼	46¾	47¼	— ½
Inter PL	885	$73½	72½	73	— ¼
Iroq G pr	300	$11	11	11	+ 1¾
Jam. PS	1080	$38	38	38	
Loeb M	140	$16½	16½	16½	— ⅛
MB PR	2531	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
Marit. Tel	100	$20	19½	19½	
Mass F	2340	$13¾	13¾	13½	— ¼
M. F 5½ p	115	$108½	108¼	108¼	— ½
Mitch R A	z5	$9	9	9	
Molson A	235	$27¾	27½	27½	
Molson B	150	$27½	27	27	
Molson pr	30	$42¾	42¼	42¼	
Moni Loco	560	$13¾	13½	13½	— ¾
Mont Trust	25	$65	65	65	
N St Car	100	$12	12	12	
Noranda	560	$48¼	48	48¼	+ ¼
NS LP	633	$17½	17	17	
Ont Steel	300	$19	19	19	+ ⅛
Pac Pete	1275	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Page Hers	615	$25	25	25	+ ¼
Penmans	50	$29½	29½	29½	— ½
Pow Corp	175	$53½	53	53	— ½
Price Br	601	$43½	43	43	— ½
QN Gas	z128	$8½	8	8½	
QN Gas pr	50	$50	50	50	
Que Pow	1161	$40	38¼	40	+ 2
Que Tel	35	$45	45	45	— ¼
Reed A E	1000	$7	7	7	
Reitman	325	$17	17	17	
Reitman A	150	$13	13	13	
Rio Alg	1255	$5¾	5¾	5¾	
Rolland A	2675	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Royal Bk	2434	$75¾	75	75¼	— ⅝
Rothmans	850	$13¾

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 23 mai 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

z pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droits
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

HUILES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Acme Gas	5700	12	12	12	
All Rox	1250	35	35	35	+ 2
Alminex	1470	190	183	183	— 2
Am Led	1200	8	8	8	— ½
Anchor	3500	8	8	8	
Asamera	8500	56	50	56	
Ball S A	1550	795	780	780	— 5
Ball. S sp	210	$19¼	19¼	19¼	
Ball. 5¾ p	515	$22¾	22¾	22¾	+ 1¼
Banff	20500	163	142	150	+ 6
Bata	4500	7	6	6½	— ½
Calalta	1500	40½	40½	40½	— ½
Cal Ed	400	$17½	17¼	17¼	— ¼
Calvert	5400	38	36	36	+ 1
C Oil L	3375	130	121	125	— 3
C O L w	7780	12	11	12	+ 1
CS O w	1000	12	12	12	+ 2
CS Pete	750	310	305	310	
C Chieftn	1300	75	75	75	+ 2
C Delhi	1165	430	420	425	
C Delhi	1165	430	420	425	— 5
Cdn Dev	2200	420	400	420	+15
C Ex G	4700	189	185	185	
C Homes	1400	105	102	102	— 3
Cent Del	8452	680	670	680	
Chart O	3000	10½	10½	10½	
C Dragon	3900	15	13½	13½	— ½
C East C	614	39	39	39	+ 1
C Mic M	3900	270	260	262	+ 9
C West P	1800	261	260	260	
Dev-Pal	4300	74	73	73	— 4
Duvex	500	5	5	5	
Dynamic	2360	70	68	68	— 2
Fargo	800	370	355	370	+10
Fr P. pr	300	380	340	380	+ 5
Gr Plains	220	$13	13	13	
Home A	1260	$11	10½	10½	— ½
Home B	810	$10¼	10	10	— ¼
H B O G	2131	$14½	14¼	14⅜	— ⅛
Jump Pn	1000	20	19	19	— 2
Jupiter	3900	380	355	355	+40
Long P	2000	47	47	47	
Marigold	1000	6½	6½	6½	— ½
Medal	3200	235	222	225	— 8
Mideon	2500	32	31	31	— 2½
Nat Pete	2100	335	325	325	
N Cont	2000	23½	23	23½	+ ½
Northeal	7000	9	8	9	
NC Oils	100	225	222	225	+15
NCO wts	300	80	80	80	— 5
NCO pr	850	25	25	25	
Pac Pete	3219	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
Pamoil	32700	46	41	44	— 4
Pam rt	284750	4	3	3	— 1½
Place	12810	42	40	40	— 1½
Fender	5000	48	45	45	— 3
Provo G	2900	227	223	223	+ 2
Quinto	833	5½	5½	5½	— ½
Ranger	200	113	113	113	— 5
Reef Ex	51050	9½	8½	9	+ ½
Rocky P	2199	6½	6½	6½	
Sapphire	24200	72	67	68	
Sapph debs	20	$135	132	132	— P
Sarcee	520	88	88	88	
Sec. Pres	200	440	440	440	— 5
South U	3500	12	11½	11½	— ½
Spooner	8500	11	10½	10½	— ½
Stanwell	1900	40	39	40	+ 1
Tidal	800	54	54	54	
Tr Can	4500	57	51	55	+ 2
Triad O	11200	205	197	200	— 5
Un Oils	7950	144	142	142	— 1
Wespac	1000	102	101	101	— 1
W C OG	1520	102	101	101	— 1
Weburne	3200	54	54	54	+ 1
Wstates	1224	160	150	160	
Windfall	1000	12	12	12	
Yan Can	12500	4	3	4	

CURB

CW Pete	800	150	150	150	

MINES

Abacus	11500	10	9	10	— 1
Advocate	1350	400	395	400	
Agnico	195501	102	93	98	+10
Am Lard	2500	16	16	16	
Anacon	2200	60	59	60	+ 1
Ang Rou	1590	18	17	17	— 2
Anvil	14000	8	8	8	
Arjon	4500	9	9	9	+ ½
A Arcadi	12400	45	42	44	
A Arc B w	200	15	15	15	
Atl C C	1300	146	140	140	+ 4
Atlin-Ruf	2000	10	10	10	+ ½
Aumacho	1500	15	14	14	
Aumaq	2200	6½	6	6	— 1
Aunor	400	270	270	270	— 4
Bankeno	1433	45	45	45	
Barnat	8300	151	150	150	— 5
Bary Ex	2400	45	44	44	
Base Met	3700	11	10	10	— 1
Baska	5000	10½	9½	10	
B-Duq	1320	17½	17½	17½	— 1½
Beav Lo	1800	6	5½	5½	— ½
Belcher	2411	62	60	60	
Bethlm	1400	137	133	137	— 3
Bevcon	5000	10½	10	10	— 1
Bicroft	4500	73	72	73	— 1
Bidcop	4500	10	9½	10	
Black By	3300	6½	6½	6½	— ½
Bordulac	2500	6	6	6	— 1
Bouzan	8300	63	61	63	
Bralorne	1077	600	585	590	
Brnswk	4300	350	325	333	—10
Buffad	7500	7	6	6½	
Buff An	2500	125	117	117	—13
Buff Rl	2000	4½	4½	4½	
Cadamet	2250	9½	9½	9½	+ ½
Camp Ch	8325	995	975	980	+ 5
Camp Rl	1026	$12½	12½	12½	— ½
C Tung	2200	175	175	175	— 6
C Astor	6000	6	6	6	
C Dyno	2880	100	100	100	— 2
C Mallart	900	33	33	33	
Cdn Nw	3798	25	22½	22½	
Can-Erin	5500	53	51	51	+ 1
Captain	2000	7	7	7	+ ½
Cassiar	750	$14¾	14⅜	14¾	
Cent Pat	1400	105	104	104	— 3
Cent Por	3500	10½	10½	10½	
Cheskirk	1000	3	3	3	+ ½
Chester	22000	41	37	38	— 3
Chib-Kay	3500	15	14	14½	+ ½
Chib M	4500	90	87	89	+ 2
Chimo	10000	49	46	47	— 2
Chrom	100	625	625	625	+10
Coch Wi	600	350	345	345	— 5
Coin Lke	1500	15	15	15	+ ½
Coniagas	2900	82	80	81	
Con-Key	1025	18	18	18	— 1
C Bellek	7233	5	4½	4½	— ½
C Discov	6200	270	264	270	+ 8
C Fen	3928	20	19	19	— ½
Cg Arro	500	25	25	25	+ 1
C Halli	20600	50	48	49	+ ½
C Marben	5800	44	40	44	+ 2
C Marcus	1400	87	87	87	
Con M S	5683	$26½	26	26½	+ ½
C Mogul	9540	182	137	139	+ 1
C Morris	1000	26	26	26	— 2
C Mosher	6450	167	161	165	+ 4
Con Negu	4000	15	14	14½	— ½
Con Nich	1500	4½	4½	4½	
C Northl	9100	31	28	30½	— ½
C Persh	500	8½	8½	8½	— ½
Con Que	1310	53	51	52	— 1
C Re Po	2000	5	5	5	
C Regcou	3000	7½	7	7½	— 1
C Sannor	500	7	7	7	+ ½
Conwest	200	380	380	380	
Cop Cor	8500	23	21	21	
Cop-Man	3500	8	8	8	
Cop Ra	34840	159	153	159	+ 8
Coulee	21500	38	34½	38	+ 5
Cusco	3000	5	5	5	
D'Aragon	7000	29	27	28	+ 1
Deer Ho	13500	26	25	25	— 1
D'Eldona	1000	7	7	7	
Denison	2611	10½	10¼	10⅜	— ⅛
Dicknan	4360	277	265	272	— 5
Dome	145	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ¼
Donalda	10100	5½	5	5	— 1
Duvan	3550	13	13	13	+ 1
East Mal	900	162	155	162	+ 2
East Sull	1925	199	195	198	— 1
Elder	13750	168	163	165	— 2
Eldrich	13500	18	15	16	
El Sol	1000	5½	5	5½	
Eureka	1850	30	30	30	+ 5
Falcon	3245	$35¼	35¾	36¼	+ ¼
Faraday	1100	181	181	181	+ 1
F'West T	2500	10	10	10	
Fatima	7000	40	38	40	+ 2
Francoeur	2000	5	5	5	
Frobisher	6025	11½	11	11	— ½
Geco Mi	2170	$22⅛	21⅞	22	— ¼
Gnt Mas	1000	55	55	55	+ 5
Giant Yk	786	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
Glacier	1500	18	18	18	+ 1
Goldale	2100	27	27	27	— 1
G F Mini	5100	20	19	19	— 1
Goldray	500	17	17	17	— 1
Grandroy	1000	17	17	17	— 2
Granduc	8450	385	385	365	— 5
Gulch	3000	6	5	5	— 1
Gunnar	2525	875	865	870	— 5
Gwillim	2000	5½	5½	5½	— ½
Hasaga	2200	12½	11	11	— 2½
H of Lkes	5000	9½	9½	9½	
Headwy	3300	30	28	30	— 1
High-Be	1700	215	210	215	+ 4
Hollinger	1305	823	22¾	22⅞	— ⅜
Howey	2500	270	260	260	—10
Hud Bay	1230	$54½	54¼	54½	+ ¾
Hydro Ex	3763	35	34	34	
Int Nicke	4992	$79⅝	78¾	79⅜	+ ⅛
Irish Co	12150	158	150	153	+ 3
Jao	4000	63	62	62	— 3
J Waite	2500	26	24	26	
Jacobus	1200	84	84	84	— 1
Jaye Ex	3500	19	18	19	+ 1
Jellicoe	8000	8	6½	8	+ 2
Joburke	1000	8½	8½	8½	— 1
Jowsey	1544	32	30½	32	
Kenville	6800	7	6½	7	+ ½
Kerr Ad	2415	$11	10⅝	10⅝	— ¼
Kilembe	905	410	405	405	— 5
Kirk Mi	25530	70	67	69	— 1
Kirk Tow	7000	8	8	8	
Kopan	8041	19	18½	18½	— ½
Lab Min	340	$23½	23½	23½	— 1
L Dufaul	2260	58	56	56	— 3
L Shore	1087	345	335	340	— 5
La Luz	450	260	230	250	—10
Lamaque	1600	325	325	325	
Langis	8600	41	40	40	— 1½
Lafin A	19100	61	57	59	— 3
Leitch	7400	147	143	147	+ 2
Lexindin	5000	3	3	3	+ ½
LL Lac	1150	176	176	176	— 3
Lorado	49845	193	187	190	+ 1
Lorad w	23100	108	96	106	+ 4
Lyndhst	500	12	12	12	+ 1
Lynx	2000	6½	6½	6½	+ ½
Macassa	400	275	270	270	+ 5
Macfie	1000	3	3	3	
MacLeod	1800	101	100	100	
Madsen	5950	233	217	225	— 7
Magnet	1500	6	6	6	
Malartic	2900	69	68	69	+ 1
Maritim	17800	114	110	112	+ 2
Martin	9300	37½	32	37½	— ½
Mattgmi	1000	805	800	805	+15
Maybrun	6500	9½	8	8	— 1½
McIntyre	500	$33	33	33	
McWat	1000	27½	27	27	— ½
Mentor	45800	62	60	62	
Merrill	4300	104	100	104	
Meta Urs	1000	12	12	12	
Midrim	600	38	38	38	
Minda	1200	5½	5	5½	+ 1½
Min Corp	425	$12⅜	12⅜	12⅜	
Min-Ore	1000	6½	6½	6½	+ ½
Moneta	2200	70	69	70	+ 2
Mt Wright	115618	129	118	117	— 5
Multi-M	1500	28	27	27	+ 1
Murra M	21600	94	88	89	— 4
Nama C	3645	14	12½	14	+ 1
Nat Exp	71900	10½	9	10	+ 1½
New Alg	3167	5	5	5	+ ½
New At	9395	32	30	30	— ½
New Bi	22800	8	8	8	+ 1
New Del	11000	11½	11	11½	+ ½
N Harri	1500	8	8	8	— ½
N Hosco	11600	86	84	85	— 1
New Jas	2000	7	7	7	
N Kelore	9200	11	10	10	— 1
Newlund	54000	28½	25	25½	+ ½
N Man	11300	47	42	43	— 2
N Myia	28175	53	50	52	— 1
Nickel M	10904	65	61	63	— 1
Nipissing	100	114	114	114	—41
Nisto	6000	4½	4½	4½	
Nor-Acme	2000	14	13	13	— 1
Noranda	1174	$48¼	48	48	— ¼
Norbeau	1000	35½	35	35½	— ½
Norgold	6000	5½	5	5½	+ ½
Normetal	466	310	305	310	
Norpax	6800	18	16	17	+ 1
Norsyne	777	7	5½	7	+ 1½
N Coldst	6875	152	144	144	— 2
Northgat	1155	35	34	35	
N Goldc	2000	27½	24	24	— 3
N Rank	4500	62	60	60	— 2
North Ca	3000	170	160	170	+12
Norvalie	5500	9	8½	9	— 1
Nudul	500	11	11	11	+ ½
Obaska	2050	6	6	6	+ ½
O'Brien	1900	63	62	62	— 1
O'Leary	3000	16	15	15½	+ ½
Opemiska	5751	845	815	845	+20
Orchan	2100	164	159	165	+ 3
Orenada	2300	6	5½	5½	— ½
Ormsby	1800	26	26	26	— 2
Otisko	500	32	32	32	
Pac Nic	800	85	85	85	— 2
Pamour	4000	75	72	72	— 3
Parama	39250	13½	13	13½	— ½
Pardee	946	21	21	21	— ½
Patino M	100	400	400	400	—40
Pato	205	230	230	230	— 5
Paymast	9200	15	15	15	— 1
Pcg Exp	2300	12	12	12	— 3
Perron	2700	10½	10	10½	— ½
Pick Cr	1640	50	50	50	
Pitch-Ore	1000	4	4	4	
Placer	2189	$20⅜	20⅜	20⅜	
Preston	1265	500	480	480	—30
Pros Al	3600	95	92	94	— 2
Purdex	500	3½	3½	3½	— ½
Que Asc	2289	9	9	9	— ½
Que Chi	8950	29	25	26	+ 1½
Que Lab	500	3	3	3	— ½
Que Lith	200	460	460	460	
Q Metal	9220	75	73	75	+ 3
Qunston	2800	14½	13½	14½	+ 1½
Quemont	175	925	925	925	+ 5
Radiore	6500	39	38	38	— 3
Rayrock	8000	81	80	80	— 1
Realm	6000	20½	20	20	
Renable	200	140	140	140	— 5
Rexspar	2250	17½	16	16	— 1
Rio Algo	4165	870	850	855	—25
Rio Rup	2500	6	5½	5½	— ½
Rix Ath	1100	33½	33⅜	33½	— ½
Roche	7000	10	9½	9½	
Rockwin	16600	18	15½	15½	— 3
Ryanor	4500	13	13	13	
San Ant	6910	180	170	174	— 5
Satellite	2500	19	19	19	
Sheep Cr	500	134	134	134	+ 4
Sherritt	9489	460	440	450	
Sil Mill	9800	38	37	38	+ ½
Sil Stand	500	33	33	33	+ 3
Siscoe x	13800	150	148	148	— 2
Stanrck	870	151	146	146	— 9
Starrat	144000	6	5½	6	+ ½
Steeloy	500	4½	4½	4½	
Steep R	8450	865	850	860	—10
Sud Cont	1200	8½	8½	8½	+ ½
Sullivan	850	163	160	160	— 4
Sylvanite	1050	24	23½	24	
Taurcan	2775	64	63	64	+ 1
Teck-H	3053	165	163	165	
Temag	300	153	153	153	— 2
Territory	800	12½	12½	12½	— ½
Thom L	7300	72	70	71	— 1
Tiara	1200	3½	3½	3½	— ½
Tombill	2800	71	70	70	— 8
Torbrit	2100	30	28½	30	— 1
Towag	210	61½	61½	61½	
Ult-Sha	12300	8	7	7	— 1
U Asbest	500	535	520	525	
Un Keno	15547	900	890	900	+10
Un Fort	3000	11½	11	11½	+ ½
Upp Can	2700	130	126	130	
Vandoo	1000	4	4	4	
Ventures	13752	544	43½	43¾	— ¼
Vespar	1000	18½	18½	18½	+ ½
Violam	1000	85	85	85	
Waite A	420	670	660	670	+15
Werner	8600	23	22	22½	— ½
W Suf I	3000	20	17	20	— 2
Willroy	28700	203	197	198	— 2
Willsey	1000	8½	8½	8½	
Wr Har	8000	98	96	98	+ 2
Yale Lea	2100	15	15	15	
Yellorex	3000	5	4½	4½	— ½
Yk Bear	1400	92	92	92	+ 2
Young H	7400	45	43	43	— 2
Yukeno	5000	5	5	5	
Zenmac	2500	18	18	18	— ½
Zulapa	625	27	27	27	

CURB

Bulolo	200	610	610	610	
Gaspe Co	260	$26	28	28	
Pend Or	1300	247	240	247	+ 7
Yukon Co	1000	50	50	50	

Ventes totales : 3,304,000 actions.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne.

Séance du 23 mai 1961

Titres	Off.	Dem.
All Cdn Com	8.50	9.24
All Cdn Div	6.41	6.97
American Growth	9.25	10.08
Beaubrun	31.78	34.51
Canadian Investment	8.92	10.39
Canafund	42.00	44.10
Champion Mutual	5.98	6.57
Commonwealth Inter.	8.84	9.69
Commonwealth In. Leverage F.	7.98	8.75
Corporate Investors	9.91	10.82
Diversified Inc SHS. séries "B"	4.40	4.80
Dividend Shares	3.41	3.74
Dominion Equity	16.75	17.98
Federated Growth	8.24	8.73
First Oil and Gas	4.55	4.97
Fonds Collectif "A"	5.99	6.51
Fonds Collectif "B" xd	5.34	5.68
Fonds Collectif "C"	6.70	7.29
Group Inc.	3.86	4.22
Grouped Income Accum.	8.03	8.59
Growth Oil and Gas	8.13	8.53
Investors Growth Fund	6.94	7.54
Investors Mutual	12.63	13.73
Keystone	17.11	18.51
Mutual Accumulating Fund	8.87	9.69
Mutual Income Fund	5.58	6.10
North American Fund of Can.	10.23	11.18
Prêt et Revenu Mutuel	5.80	6.35
Radisson	4.72	5.19
Supervised Amer. Fund	7.93	8.01
Supervised Exec 55	43.86	—
Supervised Exec 56	35.76	—
Supervised Exec 57	6.12	—
Supervised Exec 58	6.47	6.54
Supervised Growth Fund	1.92	1.94
Supervised Income Fund	4.31	4.35
X—TV Electronic	8.88	9.80
Timed Investment Fund	6.10	6.59
United Accumulative	17.75	19.40

X— en monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund Inc.	8.50	9.19
American Bus Shares	4.66	4.66
Boston Fund	19.55	21.37
Bullock Fund	14.31	15.00
European Growth	7.41	8.12
Keystone Cust B-3	15.70	17.13
Keystone Cust B-4	9.42	10.29
Keystone Cust K-1	9.36	10.22
Keystone Cust K-2	18.68	20.38
Mass Inv Growth Stock	17.96	19.63
Wellington Fund	15.51	16.90

Une reprise de courte durée

Chicago (PC) — Le marché des contrats à terme s'est quelque peu raffermi à un certain moment, hier, mais il n'a su maintenir son allure et les prix ont été mixtes.

Les anciens contrats à terme du soya ont été faibles tandis que les nouveaux ont manifesté une certaine vigueur.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, 132, rue St-Pierre, Québec 2, P.Q. TEL. : 522-7006

Séance du 23 mai 1961

Titres	Off.	Dem.
Aconic	13	16
Amal. Kirk	2	3
Am. Chib.	7	10
Annamaque	½	1½
Ass. Dev.	4	6
Bald Min.	14	17
Beacon	2½	4
Bracemac	8	10
Brosnan	4	8
Black Hawk	11	16
Can. Radium	3½	5
Cdn. Jav.	13¾	14
Chesbar	17	24
Gibson Chib.	2	4
Hubert Lake	3	5
Huoamp		45
Hull Iron	60	70
Imp. Chem.	10⅝	11¼
Laduboro	125	135
Main Oka	50	60
Martin Bird	3	5
Mate Yellowk.	5	6
North Mattag.	10	13
Olympia		48
Paige Pete	3	6
Pascalis	15	18
Quejo	2½	3½
Raglan	40	65
Rang Malartic	3	4
Richgroup	3	4
Rugged	1½	2½
Russet	4	6
Starlight	1½	2½
Tamara	7	12
Titanium	47	50
Towel		3
Verchers	125	135
Wesley	2	6
Young David	16½	18

Nouvelle production

Toronto — Pour la première fois, une compagnie canadienne manufacture des stations d'épuisement d'égoûts et des installations industrielles pour le traitement et l'aération des égoûts, fabriquées au Canada et complètement terminées en fabrique.

W. A. Wachsmuth, gérant de la division Smith & Loveless, a annoncé que la plus récente division de Products Tank Line of Canada, Ltd. — Smith & Loveless Company — a commencé récemment à Oakville, sa fabrique de l'Ontario, la production complète de stations d'égoûts terminées en fabrique.

Quebec Lithium

Le premier rapport annuel de Sullico Mines Limited attire l'attention sur les opérations de Quebec Lithium dans laquelle compagnie, Sullico détient 16% des actions émises. M. Pierre Beauchemin, président du conseil de Sullico discutant des opération de Quebec Lithium, déclare en partie ce qui suit:

"La construction de l'usine chimique a été complétée durant le cours de l'année. L'usine est maintenant en opération depuis plusieurs mois et produit un carbonate de lithium de très haute qualité. Cette qualité du produit obtenu, les coûts de production et les résultats d'une étude constante du marché du lithium nous justifient d'envisager un avenir économique d'importance pour cette compagnie."

PLUS DE $15,000 EN PRIX*



DANS LE CONCOURS CROWN DIAMOND PAINT

LES DEUX PREMIERS PRIX:

2 AUTOMOBILES

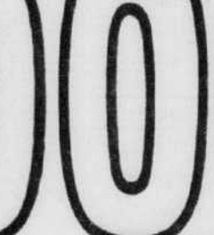
COMET 1961

Modèle sedan, 4 portes, avec transmission automatique, chaufferette, garniture de luxe, tableau de bord de sécurité, lave pare-brise, pneus à parois blanches et livraison gratuite.

ET PLUS DE 300 MAGNIFIQUES ACCESSOIRES ELECTRIQUES WESTINGHOUSE



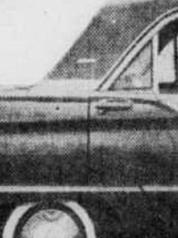
2ième PRIX: Nouveau séchoir électrique Westinghouse "Laundromat". Prix de détail: $599.90



3ième PRIX: Réfrigérateur de luxe Westinghouse avec congélateur séparé: Prix de détail: $499.95



4ième PRIX: Une laveuse de vaisselle portative Westinghouse. Prix de détail: $319.95



5ième PRIX: Télévision portative 19" Westinghouse. Prix de détail: $269.95

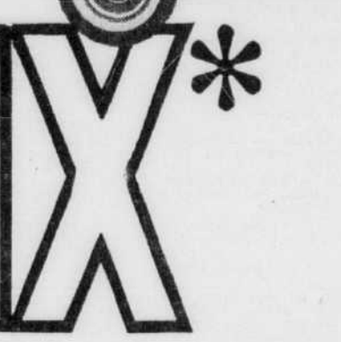


6ième PRIX: Aspirateur Rapide "Power Pac" Westinghouse. Prix de détail: $79.95

7ième PRIX: Polisseuse à brosses jumelées Westinghouse. Prix de détail: $51.00

20 PRIX: Grille-Pain Automatique à rejet. Prix de détail: $26.50 chacun

50 PRIX: Radio De Table Westinghouse "Petite". Prix de détail: $18.95 chacun.



100 PRIX: Fer à Vapeur à poignée ouverte. Prix de détail: $19.50 chacun

150 PRIX: Bouilloire électrique Westinghouse. Prix de détail: $14.95 chacune

PLUS 100 Prix additionnels d'un gallon de peinture Super Porcelaine "China White" de Crown Diamond. Prix de détail: $13.00 le gallon.

*VALEUR TOTALE DE PLUS DE $15,000 EN PRIX AU DÉTAIL

PEINTURE CROWN DIAMOND

VISITEZ VOTRE MARCHAND CROWN DIAMOND ET SUIVEZ LES RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. La formule d'entrée peut être obtenue de tout marchand Crown Diamond au moment de l'achat d'un produit Crown Diamond.
2. Ecrivez en lettres moulées votre nom et votre adresse sur la formule officielle d'entrée.
3. Participez à ce concours aussi souvent que vous le désirez. Incluez une étiquette Crown Diamond avec chaque entrée. Toutes les entrées devront être mises à la poste avant minuit, le 15 juin 1961.
4. Si votre nom est choisi, vous devrez répondre à une question d'actualité; les prix seront accordés seulement si la réponse est exacte. Les deux premiers prix seront attribués par région mais les autres prix seront accordés sans qu'il soit nécessaire de référer à l'endroit de résidence des gagnants.
5. Les noms des gagnants seront annoncés par l'entremise de ce journal le plus tôt possible après la fermeture du concours.
6. Le concours est accessible à tous, sauf aux employés de la compagnie Crown Diamond Paint Limited et aux membres de leur famille, les marchands Crown Diamond et les membres des organisations qui auront assisté la Compagnie Crown Diamond dans ce concours.

Le concours se termine le 15 juin 1961

THE CROWN DIAMOND PAINT COMPANY LIMITED

LES PEINTURES CROWN DIAMOND SONT VENDUES PAR :

A. Germain, 278 rue Franklin, Qué.	529-2883
Arthur Leclerc Enr., Pont-Rouge, P. Q.	
The Crown Diamond Paint Co. Ltd., 522, 3e Avenue, Limoilou	529-9353
Quincaillerie Côté Enr. Hardware, 1398, Chemin Ste-Foy	527-4287
Ferronnerie Crémazie Enr., 166 Crémazie Ouest	522-2506
Roberge & Langevin Enr., 3098 1ère Avenue, St-Albert Le Grand	623-9003
L.-P. Talbot, 576 rue St-Jean	524-0745
Quincaillerie St-Fidèle Enr., 1178, 4ème Avenue	523-9663
Léo Vibert, 24, 25ième Rue Ouest, Orsainville	623-3397
Quincaillerie Villeneuve & Frères Enr., 2300 Ave Royale, St-Louis de Courville	663-9894
Epicerie Bergeron, 395 Route de l'Egl

Les annonces classées du Soleil 525-5133

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous: Atalante Beauport, Camp-Valcartier, Cap-Rouge Champigny Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles L'Ange-Gardien, Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec Québec-Ouest, St-David St-Emile, Ste-Foy, St-Rodrigue, St-Romuald, Sillery, Village Baton, Ville Montmorency.

5c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année.

Région du Saguenay et du Lac-St-Jean: 5c la copie ou $18.00 par année.

Sept-Iles, 50 par semaine sans égard au nombre de jour de publication ou $25.00 par année.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs, 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants: Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Chambly, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche: 1 an, $8.50; 6 mois, $4.50; 3 mois, $3.00; 1 mois, $1.25. Ailleurs au Canada, 1 an, $12.00; 6 mois, $6.50; 3 mois, $4.00; et 1 mois, $1.50.

Etats-Unis et pays faisant partie de l'Union postale: 1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.50; 1 mois, $1.75.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 525-5133

TARIF COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots minimum	30 $1.00
3 ins. consécutives. Escompte de	12%
6 ins. consécutives. Escompte de	20%
24 ins. consécutives. Escompte de 20% +	15%
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais et réexpédition en plus	$0.05
Avis de décès, formule régulière	$2.00
Services anniversaires, remerciements, formule réguliers	$1.50
Mots additionnels	$0.06
Avis dans carnet mondain	$2.00
Remerciements pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées, minimum	$1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels . . . 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 5 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 5 heures le vendredi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

6 AGENTS

AVEC ou sans expérience, vendez nos produits et devenez indépendant. Bons territoires vacants. Cosmétiques, culinaires, remèdes de famille, thé, café. Commission 45%. Spéciaux chaque mois, — primes pour clients et vendeurs. Période d'essai sans risque. $20.00 requis. Ecrivez à: Jito, dépt 33, 8130 St-Hubert, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

CHIEN COLLEY enregistré, 8 mois, vaccin, inoculé. — Tél.: 653-0390.

TOUTES races de chiens enregistrés ou non. Léon Santaçon, Lac Beauport. — 849-3121 ou 849-3672.

JEUNES Bergers Allemands, Black and Silver, enregistrés. Tél.: 661-6688.

10 APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, 1 ou 2 pièces, meublées, réfrigérateur, bain, poêle électrique. 525-9426. Soir 523-5239.

PRES BASILIQUE, 3 et 2 pièces, meublé, frigidaire, 22 St-Flavien.

MODERNE, entièrement meublé, chauffé, boudoir, cuisine, frigidaire, bain, douche. 524-9904.

ST-SACREMENT, près Ecole Normale, flat et chambre, meublés, stationnement. 683-4002.

FACE CITE Universitaire, appt, meublé, moderne, propre, entrée seule, idéal pour couple marié. 527-2023.

MEUBLE, quartier Belvédère (1) — quartier Lalin — neufs, modernes, pour une ou 2 personnes. 522-4035, soir 527-6414.

HAUTE-VILLE, meublées, 2-3 et 4 pièces plus bain, ultra-moderne, $80, $100, $110. — 529-9077 — 527-9387.

FLAT à louer et une chambre, 479 rue St-Réal. 529-5290.

2 APPTS, meublés, frigidaire, $45, entrée seule. 605 St-Gabriel.

3 PIECES, 220, prélarts, 2 adultes, $50. S'adresser: 307 du Pont, appt 1.

APPARTEMENTS 3 ou 4 pièces, complètement meublés, incinérateur, buanderie, service de concierge. 100 St-Jean-Bosco. 527-7668 L.-H. Laplante.

HAUTE-VILLE, 3 pièces, chambre bain, poêle, frigidaire fournis, chauffées, eau chaude année, 220, gaz, endroit tranquille. TEL.: 522-6391.

ST-PASCAL, 3 pièces meublées, ensoleillées, eau chaude, propre, tranquille, entrée seule. S'adres. 1055 Vitré.

APPARTEMENT boudoir, chambre bain, cuisinette, chauffé, éclairé, meublé. Tél.: 522-2277, 480 St-Francois est.

PIECE meublée, chauffée, éclairée, 1er plancher, 81a-Marivrs, près St-Cyrille, autobus 8-9, 2 personnes. — 527-0220.

3 GRANDES PIECES, meublées, poêle, réfrigérateur, entrée seule. 2060 Champfleury.

CUISINETTE, boudoir, meublés. S'adres. soir 785 St-Patrice.

ST-SACREMENT, flat meublé, chambre bain privée, $60 par mois. — 524-9459.

ST-SACREMENT, Chemin Ste-Foy, flat meublé, chambre bain privée. 524-9459 — 523-1533.

BOUDOIR, cuisine, poêle, frigidaire, près église. 762 Deligny.

12 TERRASSE LAURENTIENNE, 3 pièces modernes, chauffées, meublées complets, $82.00, stationnement. 527-3628-527-5448.

ST-ROCH, flat, très propre, meublé ou non. 838 Ste-Hélène. 525-9737.

SOUS-SOL meublé, frigidaire, 3 pièces, suite 701, Ste-Madeleine, coin Ste-Geneviève. S'adr.: 565 d'Aiguillon.

2 APPTS, permis cuisine, frigidaire, poêle, 230 de Bernières, appt 4. Tél. — 623-4639.

2 APPARTEMENTS meublés, chauffés, frigidaire, entrée seule. 610 d'Aiguillon. 622-8581.

ST-THOMAS D'AQUIN, appartement neuf, moderne, entièrement meublé neuf, 2½ pièces, chambre bain, 220, téléphone, entrée privée, libre, 1515½ Ave Paradis.

FLAT, 2 appts, meublé, chambre bain, libre 1er juin, 4 Emile Côté. 527-1008.

REPOSANT, propres, permis cuisine, libre immédiatement, 558 St-Vallier est. — 525-9948.

STE-FOY, meublé, 3 pièces meublées, bain, poêle, frigidaire, 1er juin. — — 653-7461.

ST-THOMAS D'AQUIN, 3-4 pièces meublées, chauffées, poêle, frigidaire. — 681-1182.

2 APPTS meublés, frigidaire, poêle électrique 220. Tél.: jour 524-0242 — soir 522-4384.

ST-SACREMENT, 4 chambres chauffées. Occupation immédiate, modernes. Tél. 527-5369.

POUR JUIN, maison moderne, 2 pièces, bain, meublées, 760 Artillerie. — appt 2. Tél.: 523-9910.

2½ PIECES, sous-sol, entrée privée, — chauffé, eau chaude, bien meublé, 1132 Demontigny. Tél.: 527-8532.

GRANDE PIECE, meublée, frigidaire, eau chaude, 9 des Remparts. 522-7891.

2 PIECES, meublées, chauffées, éclairées, frigidaire. 524-3656. 172 avenue Lamontagne.

JACQUES-CARTIER, flat propre, meublé, éclairé, frigidaire, entrée seule. 522-7598.

FLAT A LOUER, chauffé. S'adresser 318, 2e Rue. — Tél.: 529-7823.

FLAT, ainsi que chambre, très propres, 7 des Remparts — 522-0223.

3 PIECES meublées, couple marié. 1049 St-Michel. 524-0050.

FLAT chauffé, éclairé, meublé, douche, 1er, entrée seule. 521-7229.

FLAT moderne, meublé, 1, Emile Côté, appt. 3.

ST-RODRIGUE, 3 appts meublés, modernes, frigidaire. 181, 42e Rue.

ST-ROCH, Beaux flats chauffés, meublés, éclairés, 656 St-Vallier est. — 529-7468.

FLAT meublé ou non. Cuisine, toilette, éclairé, eau chaude, chauffé, entrée libre, propre. 1365 Villebon.

10 APPARTEMENTS A LOUER

ST-ROCH, 2 appts chauffés, meublés. S'adresser: 337 La Salle. — 529-4099.

3 APPTS, meublé, eau chaude à l'année, plus chambre de bain; 2 appts pas meublé plus chambre bain, pour grande personne qui travaille seulement. S'adresser à: 321 Caron.

BACHELOR Appartement, 2 pièces, semi-meublées, chambre bain, douche. St-Sacrement. Appelez 681-2680 — 683-8627.

FLATS, haute-ville, chauffés, meublés, eau chaude libre immédiatement. — 522-2130.

3 APPTS, meublés, chauffés, bain et douche, 2 entrées seules. 532 Jérôme. 523-3897.

2 et 3 PIECES, meublées, chauffées, éclairées, $10.50 et $13 par semaine. 86 St-Louis.

5 PIECES, meublées pour 3 mois. Références exigées. 525-7736.

MEUBLE, boudoir, grande cuisine, poêle 220, réfrigérateur, entrée seule. 1187, 4ème Avenue. 529-1576.

2 PIECES, chauffées, meublées, modernes, adultes, 9e Avenue, Limoilou. — 524-0974.

FLAT 2 appts, meublé, frigidaire, eau chaude année. St-Roch. 524-6175.

BACHELOR 1 pièce, meublée, chauffée, entrée privée, près poste de télévision. 527-6858.

3 PIECES, chauffées, 921 St-Jean. Tél.: 527-3730.

APPARTEMENTS à louer, tous meublés. S'adr.: 1194 St-Vallier Est.

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement.

13 ARGENT A PRETER

PREMIERE et deuxième hypothèque Québec et banlieue, notaire Philippe Jolicoeur, 640 St-Jean. Tél.: 522-3986.

PRETS sur première et deuxième hypothèques, $1,500 et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. Service Finance Corp. 466 la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-9829.

BEAUCOUP d'argent à prêter en 1ère et 2ème hypothèques. Tél.: 522-3792.

TOUTE la province, 1er et 2e hypothèque sur propriété résidentielle et commerciale aussi refinancement hypothécaire. Taux raisonnable, long terme. Fermar Inc, suite 309, 466 de la Couronne. 529-3605.

1ère et 2ème HYPOTHEQUES, Québec, banlieue seulement. Samson, Samson, Gascon & Mercier, notaires, 970 avenue Cartier.

1ère et 2e HYPOTHEQUES sur propriétés à revenus ou commerciales, Québec et environs. 522-1249.

CAPITAL limité à placer 3 jours suffisent pour emprunter sur hypothèque 1ère et 2ème, domicile ou Québec et Banlieue. Société Immobilière Frontenac. — 1535 Garnier. 681-2802.

PRETS 1er et 2e hypothèques sur propriété résidentielle ou commerciale. Ballargeon & Carrier, notaires. Le Crédit Hypothécaire Inc. 38 Desjardins Québec. Demandez André Lepage. 525-4637.

STANDARD FINANCE Corp. — 522-4069. 895 d'Aiguillon (coin d'Abraham). 1ère et 2e hypothèques, service rapide.

ARGENT particulier, taux très raisonnable, hypothèque 1ère ou 2ième, ville en dehors. 77 St-Louis. 523-9187.

PRETS, 1ère et 2ème hypothèques, sur propriétés résidentielles et commerciales, bateaux. Ouverts tous les soirs. P. Savard, 101 rue St-Joseph, Lauzon. — 837-2428 — 837-2429.

1ère et 2e HYPOTHEQUES, taux 7%, Québec et banlieue, J.-E. Lamothe. — 842-3615.

EN PREMIERE et seconde hypothèques sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances. Prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. Aide Universelle Ltée, 466 de la Couronne, jour: 522-3968, soir: 653-7908.

$50,000.00 ET PLUS. Un particulier nous a confié cinq millions de dollars ($5,000,000.00) pour placer sur prêts hypothécaires. Ceci à un taux spécial sur n'importe quel genre de propriétés, longue échéance. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer ou écrire à: Aide Universelle Ltée, 466 la Couronne Ch. 230. Jour: 522-3968. Soir: 653-7908.

PRETS en 1ère et 2e hypothèques, sur motel, bâtisse commerciale ou maison à revenus, taux raisonnable (10 ans). S'adr.: Suite 3. — 1000 rue St-Jean. 522-7832.

1ère - 2ème HYPOTHEQUES. 6½%, 7%, 8%. Avons ainsi prêts personnels, administration de votre budget. Prêt accordé dans 1 heure. — 525-6823.

CAPITAL ETRANGER

PREMIERE et deuxième hypothèques, taux partir 7% toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. 529-9017.

PROPRIETAIRES

VOUS AVEZ besoin d'argent? Appelez A. Lacroix, 206 St-Joseph-Est, profitez des meilleurs taux et conditions. Consultations gratuites. Le tour: 522-6591. Le soir: 683 9237.

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2e hypothèques. Plans 5-10-15-20 ans. Taux les plus bas dans la province. Intérêt simple, rien à payer pour faire applications. Service à domicile dans la province. Service Hypothécaire du Québec, 2135 Des Intendants, Saint-Pie X, Québec 3. Tél.: 681-6239.

UN APPEL SUFFIT

RESIDENTIELLE, commerciale, 1ère, 2e hypothèque, balance prix de vente, taux courants. Service 48 heures. 653-3288.

PRETS

2ième hypothèque

Taux à partir 6%

POUR 5 A 7 ANS

Service rapide

Québec et banlieue seulement.

J.-E. LAMOTHE

842-3615

ARGENT

PREMIERE & DEUXIEME HYPOTHEQUES

Avant de contracter un prêt hypothécaire, nous vous invitons, sans aucune obligation de votre part, à nous consulter à cet effet.

Nous sommes la seule Société à Québec à offrir les taux d'intérêts les plus bas et une période de remboursement allant jusqu'à 15 ans.

De plus, aucun frais et aucune commission n'est exigé de notre Société pour avoir votre prêt.

Notre service est rapide et des plus confidentiel.

Nous prêtons sur résidences privées, maisons à logements, édifices à revenus, commerces, etc., etc.

SOCIETE D'AIDE FINANCIERE DU QUEBEC

285 ST-JOSEPH-EST (QUEBEC)

TEL.: 522-6464 TEL.

24 BONNES DEMANDEES

BONNE à tout faire, ville New York, 2 enfants, logée, références. Mme Jones, 25 East 86 Street, New York City.

GOUVERNANTE demandée, prendre charge, maison neuf, 4 enfants, 6 ans à 17 ans, 3 pensionnaires, très bon salaire. S'adr.: 1335 des Gouverneurs. — 683-0235.

BONNE, 3 enfants, ouvrage général, chambre privée, bonnes conditions. — 653-0700.

PERSONNE 25 à 50 ans, pour service général, 2 personnes, 495 Chemin Ste-Foy — Tél.: 683-8713.

SERIEUSE, soirée libre, 4 adultes, plain-pied. 515 Chemin Ste-Foy.

JEUNE FILLE sérieuse, pour ouvrage général de maison, Ste-Foy. Tél.: 653-7971. M. Coderre.

PERSONNE sérieuse, 30-40 ans, aimant enfants, chambre, chambre bain, T.V. privées, $25.00 semaine, sérieuses références. Jour 524-7640. Soir 653-1984.

BONNE demandée, 30 ans et plus. — Tél.: 529-1967.

BONNE demandée, veuve de préférence, pour deux adultes. Appelez après 5 heures 30. Tél.: 527-2743.

POUR MAISON privée, Sillery, chambre seule, $20.00 à $25.00 selon qualifications. Fournir références: 527-8491 ou écrire C. P. 1846 Québec 2.

24a BICYCLE

BICYCLES neufs, réparations, accessoires. Paul Turcotte, 210, 13e Rue. Tél.: 524-2650.

BICYCLES fille et garçon, 3 vitesses à vendre en parfait ordre. 572 Boisseau. 529-7517.

25 BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS démolition provenant Blvd Charest Ouest, 500,000 pieds de bois de toutes sortes. Planches 2x, 1¼, 1½, embouvetées pour planchers, madriers 2 x 8, 2 x 9, 3 x 8, 3 x 9, à carrés, clair de cloux, solliveaux 12 à 28 pieds longueur, 1 lot fluorescents 48 pouces avec tubes. S'adresser sur les lieux Blvd Charest Ouest. Tél.: 523-9609, le soir 235 Léonard. Marcel Fortin, entrepreneur en démolition.

26 BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE, conviendrait pour machine shop, ou plombier, autres commerces. — 681-3650.

29 BRULEURS A L'HUILE

J.-L. HARTON, 315 Latourelle. — Tél.: 522-6821. Huile pour brûleur.

NETTOYAGE $4.00. Vente brûleurs Victor, Kemac, Breeze Boston. Fournaises Parent, 198, 3e avenue. — 524-4990.

30 BUREAUX A LOUER

COIN ST-JOSEPH, St-Dominique. Bureau, salle d'échantillon, chauffé. — 523-2962.

BUREAU chauffé, éclairé, $40.00. Edifice Blondeau, 502, 1ère Ave, LA 9-4908.

BUREAU à louer, 1057 des Erables. TEL.: 524-7506.

CENTRE D'ACHATS Canardière, 3000 pieds, bureaux neufs. — Stationnement gratuit. 529-9077.

GRANDE, petits bureaux à louer, édifice épreuve feu, ascenseur. L. Cassulo, 1026 St-Jean. 524-6964 — 524-6449.

748 RUE ST-JEAN, chauffés, 200 à 600 pieds. 525-3427.

GRAND BUREAU remis à neuf, Haute-Ville, facilité stationnement. 527-4190.

COIN St-Joseph, Dorchester, ultra-moderne, idéal agences d'assurances, immeubles, comptabilité, 900 pieds plancher $125. — 527-8269.

31 BUREAUX DEMANDES

DESIRE louer espace minimum, 2500 pds ou plus, partout en ville. 522-1249.

35 CHALETS A LOUER

CHALETS NADEAU, Quai Rivière-Ouelle, Kamouraska, 5 pièces, meublés, saison, mois, semaine. Tél.: 472-W-1 ou Québec, 681-1818.

ST-ROMUALD, chalet moderne 2 appts meublés, endroit tranquille, plage. — 839-9861.

LAC TROIS-SAUMONS, chalets meublés, pour saison, mois, semaine. — Tél.: 653-0607 ou 527-1728.

CHALETS à deux et trois pièces, meubles, frigidaire, saison, bord rivière, 6 milles, Lévis. — 837-9633.

LAC ST-JOSEPH, 2 chalets modernes, complètement meublés. Ave Bellevue — 524-1989.

$150 ET PLUS, beau site, rivière, Champigny. 681-1571.

CHALET Neuville, sur bord fleuve, entièrement meublé, poêle, frigidaire. S'adr.: Nadeau Texaco. Tél.: 37-W-21.

NOTRE-DAME des Laurentides, 3 pièces, meublées, rivière, badminton. Tél.: 849-4458.

LAC BEAUPORT, chalet 1½ étage, 2 chambres à coucher, cuisine, salon, solarium, chambre bain, meublé, $400 pour saison — Tél.: 663-6211.

LA MARTINIERE, Lauzon, meublé, électricité 110-220, belle plage sable, près de l'eau. 837-5884 — 837-6891.

LAC ST-AUGUSTIN Nord, près chapelle, eau courante, électricité, accès au lac. Eddy Bergeron. Tél.: 527-0281.

36 CHALETS A VENDRE

5 PIECES, Ste-Thérèse, Beauport, échanger pour terrain en ville. 525-7981.

VAL St-Michel, chalet 4 pièces, grand terrain, doit au lac. Prix d'aubaine. 525-4573 — Soir 527-8037.

LAC ST-JOSEPH près ou lac, 9 pièces, modernes, salle bain, cave, fournaise, eau chaude, complètement meublé, avec 2 chalets à gros revenus. Tél.: 524-1989.

LAVAL — Beau chalet meublé, 220, garage, eau, immense terrain fini, accepterais échange maison ville. 623-4194.

LAC ST-AUGUSTIN sud, 9 pièces, couche, eau chaude, puits artésien, grand terrain, croquet, badminton. 525-5856.

SACRIFIER, grand chalet moderne meublé, entièrement équipé, 220, eau chaude, grand terrain, cause départ, voyage 3, no 77, St-Nicolas, 3 milles Pont Québec.

LAC ST-JOSEPH, terrain 400 x 800, site exceptionnel, 7 pièces, ameublement complet, plage privée. Appeler J.-P. Julien, Royal Trust: 522-4031. — Résidence: 623-3085.

MAGNIFIQUE chalet Ste-Pétronille, I.O., 9 pièces, 2 foyer, salon 14 x 24. Appeler J.-P. Julien, Royal Trust: 522-4031. Résidence: 623-3088.

A VENDRE, 8 chalets, dont plusieurs loués actuellement, qui donnent très bon revenu, tous meublés, frigidaire, sur rive sud, près plage, 1 prêt à opérer pour restaurant d'été si désiré, sur grand terrain privé. Conditions avantageuses. Ecrire C. P. 191, Lévis.

LAC SERGENT, magnifique chalet 24'x28' terrain 24,000 pieds carrés, entièrement meuble: laveuse, frigidaire, poêle, vénitiennes, radio, tentures, couvertures, vaisselle, enfin tout. Véritable occasion. Payable comme loyer. Tél.: le jour: 524-2495; le soir: 653-7337.

LAC ST-AUGUSTIN, côté sud, chalet 2 étages, 25 x 30, à louer ou vendre, terrain 70 x 70. Prix discutable. 525-8336, 623-4918.

RUE des Chênes, N.-D. des Laurentides, terrain 90 x 111, chalet 20 x 34, chambre bain, garage, terrain colouse, conditions faciles. 523-1826.

BEAU CHALET, plage idéal, aux limites de Ste-Foy. 522-1526.

CHALET meublé à louer ou à vendre près du quai St-François, I. O., avec belle plage au fleuve. 527-8217.

LAC BEAUPORT, acompte $500.00, 5 pièces, 25 Rang Brûlé. — 523-6770.

ST-NICOLAS, chalet moderne, meuble, chauffé sur fleuve, $12,000, libre. 525-6337.

SI VOUS voulez vendre, acheter un chalet, lac St-Joseph, appeler: Donat Bollard 524-3333. 1304 Ave Conway. J'en ai de beaux sur le bord du lac et dans les avenues à prix avantageux, aussi bas que $3,000 comptant, balance comme loyer. Je suis à votre disposition pour vous les faire visiter. Vous n'avez qu'à appeler: 524-3333.

CHALET meuble, 6 pièces, grand terrain. Conditions faciles. Soir: 839-8238.

A VENDRE — Chalet d'été meublé, 591 Boulevard St-Gérard, deux milles à l'ouest de Val St-Michel. Téléphone 527-5972.

LAC Trois-Saumons, chalet neuf, meuble, Raymond Robichaud, 300 Colombière-Est, Appt. 3. Tél.: 623-2417.

CHEMIN Lac Beauport, chalet 1½ étage, terrain 100 x 130, piscine, eau courante, meublé — 523-5132.

CHALET meublé, grand terrain, prix raisonnable. Tél.: 525-8965.

CHALET, près de Québec, Lac artificiel. Tél.: 663-7174.

CHALET très bien meublé, frigidaire, poêle électrique (220), 3 chambres coucher, vivoir, chambre bain, chauffage électrique chemin, grève privée, 7 milles Château. 681-3603 (heures repas).

CHALET, lac 15 milles Québec, 220, foyer, pin, noueux. 681-3293.

37 CHALETS DEMANDES

CHALET demandé, bord lac, en échange d'un terrain Orsainville. 529-7180.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE-pension, messieurs, paroisse Notre-Dame Chemin, Haute-Ville. — 527-7311.

HOPITAL PRIVE — Convalescents, cas chroniques, assurance-hospitalisation. — 1480 Frontenac. 681-3275.

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue. 523-6945.

CHAMBRE avec ou sans pension. — S'adr: 190 des Franciscains.

ST-PASCAL, chambre, pension si désirée, chez couple seul. 681-6488.

CHAMBRE double avec pension. S'adr.: 230 St-Jean. — Tél.: 522-8392.

39 CH. et PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ensoleillée, devant, lavabo, chez adultes distingués, sympathiques, pour dame âgée, vacances ou jusqu'à sa mort si confortable, Québec, banlieue. Appelez matin, soir: 523-2502.

40 CHAMBRES A LOUER

HAUTE-VILLE, chambres à partir $6.00 semaine. 48 Ste-Ursule.

CHAMBRE à louer, 935 rue St-Jean, appt 2. 529-3650.

BOUL. LAURIER, monsieur, maison privée, eau courante, stationnement auto. — 527-7061.

CHAMBRE confortable, poêle, frigidaire, eau chaude, réparée à neuf. 683-0986.

HAUTE-VILLE, chambre. S'adr.: entre 5 et 9 p.m. 522-7750.

AVE CARTIER, chambre, monsieur seulement, déjeuner si désiré, libre 3 juin. Tél.: 529-4865.

GRANDE chambre permis cuisine, frigidaire. 69 St-Jean.

GRANDE chambre double, lit simple, entrée privée, Ste-Foy. Tél.: 653-0695.

CHAMBRE, eau chaude, poêle, frigidaire fournis, $6.50 semaine. 729 d'Aiguillon.

RUE ST-JEAN. Chambres $6 — $7. meublées. 523-5150.

CHAMBRE meublée, éclairée, chauffée, chambre de bain, entrée seule, 2795 Maufils. 661-1309.

PRES Château, chambre-boudoir, poêle, réfrigérateur, dame ou demoiselle. — 523-8264.

RUE LOCKWELL, chambre, lit continental, confortablement meublé, monsieur préférence. 529-7844.

ST-SACREMENT, Chemin Ste-Foy, Flat meublé, chambre bain, privée. 524-9459 — 522-1533.

PRES EGLISE St-Sacrement, dans foyer sans enfant. Tél.: 681-3425.

CHAMBRE meublée, chauffée, — cuisine permise, pour une fille, fenêtre sur rue, près Carré d'Youville. 524-6273.

CHAMBRE avec balcon, 161 St-Cyrille Est. 522-3425.

GRANDE CHAMBRE, 1 ou 2 personnes, paroisse St-Jean-Baptiste. — 524-7596.

GRANDE chambre, 690 Chemin Ste-Foy. 527-3288.

PRES CHATEAU, chambre-boudoir, refait neuf, permis cuisine. 522-0236.

CHAMBRE à louer. Tél.: 523-0421.

CHAMBRE avec ou sans pension, 120 Saunders. 529-3167.

GRANDE CHAMBRE ensoleillée. Pour 2 personnes, dans famille anglaise. — 525-5345.

GRANDE chambre lavabo, personne aimant tranquillité. 459 St-Olivier. Tél.: 522-8377.

COLOMBIERE-OUEST, près 1re avenue, chambre moderne, eau chaude, 623-3076.

BONNE CHAMBRE, monsieur distingué, 866 des Prairies, appt 1. — 523-9741.

GRANDE chambre, rue Turnbull, monsieur de préférence. Tél.: 522-1051.

AVEC évier neuf, prix raisonnable. 893 St-Joachim, près Carré d'Youville.

CHAMBRE, lavabo, poêle gaz, garde-robes usagé. Tél.: 865 St-Augustin.

GRANDE CHAMBRE, 2 personnes, 305, rue Dorchester.

CALIXA-LAVALLEE, chambre 1 ou 2 personnes $8.00. 681-1516 — 525-9236.

ST-SACREMENT, chambre à louer pour personnes distinguées. Endroit tranquille. 1430 Garnier. 681-2202.

ST-SACREMENT, chambre bachelor meublée, chauffée, éclairée, idéal pour l'été, entrée privée. 683-7080 — 525-9695.

PLAINES D'ABRAHAM, boudoir moderne, évier, téléphone, cuisine, entrée privée. 523-6894.

PETITE chambre $5 par semaine, personne à l'année. 86 St-Louis.

ST-JEAN-BAPTISTE, chambre avec accommodations, confortable, tranquille, personne distinguée. 525-7585.

CHAMBRE, cuisinette, propres, commodités, tranquille, pour une personne. 758 St-Jean.

POUR 1 ou 2 compagnons sérieux, pension si désirée. 915 Chemin Ste-Foy. Appt 5. 683-7873.

CHAMBRE, eau chaude, 160 St-Cyrille Ouest, 2-9 hres. 524-9909.

ST-CYRILLE Est, grande chambre avant bain, 1-2 personnes. 525-8704.

5 HAMEL, près Hôtel-Dieu, chambre de première classe. 523-3019.

BACHELOR, avec bain et chambre meublés, chauffés. 630 Fraser. 683-9555.

BELLE grande chambre avec lavabo, meublée. S'adr.: 278 Dorchester. 525-9485.

42 CHANCE D'AFFAIRES

LES FABRICANTS de l'exclusif et sensationnel produit "Cup'n-Seltzer" de renommée mondiale tous droits réservés, offrent une chance inestimable de participation active à un représentant fiable et sobre pouvant disposer d'un petit capital (Minimum $2,000). Ecrire à: "Cup'n-Seltzer", C. & S. Laboratories Ltd., 91 rue Oxford, Toronto 2-B.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Inc., agent exclusif d'Underwood, 511 Blvd Charest Est. Téléphone 525-4823; $6.00 par mois $15.00 3 mois. Réparations clavigraphes.

E. LACOULINE, clavigraphe Royal, Underwood, 830 Côte d'Abraham. — Tél.: 522-1539. Location clavigraphe, $6.00 par mois ou 3 mois $15.00.

CLAVIGRAPHE louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. Gerald Martineau, 480 Dorchester. 525-5158.

MACHINES NEUVES à additionner, $39.95, à écrire, $69.50, coffre-fort, $99.50, caisse enregistreuse, protecteur de chèque, aussi usagé. Universal Business Machine, 295 Du Pont. 529-7963.

54 COMMERCE A VENDRE

EPICERIES licenciées, tavernes, boucheries, maisons de chambres, motels, etc. 527-1732.

HAUTE-VILLE. — Restaurant comptoir-lunch, complètement équipé, avec terrain stationnement. Bon chiffre d'affaire. 522-0678.

CENTRE St-Roch, hôtel 50 chambres, taverne, cabaret 250 sièges, acompte $50,000. Balance facile. Ecrire dépt 138 Le Soleil.

MOTEL 35 chambres, restaurant moderne, situé 3 milles avant Ste-Anne de Beaupré. S'adr.: 8520 Blvd Ste-Anne, Château-Richer.

MAISON de chambres, rue Ste-Ursule. Directement du propriétaire. — Int.: 529-7180.

AUTOBUS roulotte, équipé, gaz propane, 3 poêles. S'adresser Beaumont. — 837-6897.

GASPESIE, hôtel, gros revenus, cause santé. Laurent Bélanger, notaire, — Chandler.

HOTEL licencié, vendre ou louer, 16 chambres, comptant raisonnable. 218 Avenue du Palais, St-Joseph de Beauce. 432-9112.

MAISON de chambres, centre de ville, $21,500.00. TEL.: 523-4825 après 7 heures le soir seulement.

EPICERIE $3,500, de stock. A vendre pour $5,000. Gaudreault. 522-3282.

RESTAURANT, bon chiffre d'affaires, centre de la ville. 522-1527.

BEAU COMMERCE de chambres, rue St-Jean, faut vendre. 522-1526.

EPICERIE-LICENCIEE, gros chiffre d'affaires, à sacrifier. 522-1526.

POUR TOUS genre de commerce, situé coin de rues, 1ère Avenue, Orsainville. Direct propriétaire, magasin ou shop avec logement. 623-2123.

ST-PIE X, Fond de commerce d'épicerie moderne, prix $7,000.00 échangerait pour propriété. Turmel. 529-2575.

QUARTIER LIMOILOU, Beau petit salon de coiffure moderne, à vendre, cause départ, prix raisonnable. 529-2575.

HAUTE-VILLE, Maison de touristes 25 appartements, entièrement meublé, grand terrain, revenu intéressant. — Turmel. 529-2575.

ST-JEAN, Fond commerce tabagie, stock et ameublement, gros chiffre d'affaires, prix $17,500.00. Turmel. 529-2575.

HAUTE-VILLE, Commerce mercerie pour hommes. Turmel, 529-2575.

A VENDRE, 8 chalets, dont plusieurs loués actuellement, qui donnent très bon revenu, tous meublés, frigidaire, sur rive sud, près plage, 1 prêt à opérer pour restaurant d'été si désiré, sur grand terrain privé. Conditions avantageuses. Ecrire C. P. 191, Lévis.

STATION DE SERVICE

POSTE IDEAL à Sept-Iles — Galonnage certifié au delà de 300,000 gallons par année. Grand terrain permettant des améliorations (car-wash, etc.). Québec Land & Realty Company. M. Prévost, — 529-8456 — Soir: 524-7254.

VENDRE OU LOUER

OPPORTUNITE exceptionnelle sur route Trans-Canada à St-Vallier de Bellechasse. Garage indépendant 46' x 36' avec grand terrain. Venez visiter la Station Maurice tél.: 219, St-Vallier de Bellachasse ou écrivez à dépt 309, Le Soleil.

A VENDRE

MAGNIFIQUE poste de commerce établi pouvant servir cent personnes, bien moderne, beau site, 10 modernes cottages. Bungalow 6 pièces. Terrain de 400' x 600 pieds, $20,000 comptant, terme facile. Pour plus amples informations, communiquer avec Madame Alvine Reader, Hôtel Soleil Couchant, — 723-6777, Pointe-au-Père, Rimouski.

54 COMMERCE A VENDRE

ST-FRANÇOIS - D'ASSISE. Comptoir-lunch, moderne à sacrifier. Cause santé. Bouchard & Delisle. 529-9676.

BIJOUTERIE avec logement 5 pièces, aubaine. Bouchard-Delisle, 529-9676.

QUEBEC, centre des affaires, gros restaurant-cabaret à vendre. Aucune information par téléphone. Pour appointement. 529-8121. Gourgue. Comptant minimum $35,000.

SALLE de quilles, située dans ville prospère, chiffre d'affaires $120.00 par jour. Acompte $20,000 ou échange avec propriété dans ville de Québec. Ecrire Dépt 306 Le Soleil.

MOTEL, situé Route No 2, 15 unités, salle à manger, grill, etc. Financement 6%. Information. 529-8121.

EPICERIE licenciée, restaurant comptoir-lunch, acompte $2,000.00. Accepterait échange maison revenus. Bon chiffre affaires. 529-1711.

BATISSE située dans centre Québec, pouvant servir d'entrepôt ou manufacture. Outillage Shaper: 24" banc de meule, filières, ½" à ¾" x ¼" à ½". Moteur: 5 H.P. Pour informations: — Tél.: 522-7741.

SALON de coiffure, équipement moderne. Ecrire Dépt. 307 Le Soleil.

ST-SAUVEUR, boucherie, équipement moderne, grosse clientèle, $6,000. Roger, 524-2542.

RESTAURANT. Bon prix pour argent comptant. Départ, cause santé. 525-6814.

MAISON de touristes, située sur chemin Ste-Foy, clientèle à l'année longue. 11 appartements. Conditions avantageuses pour personnes possédant capital de $10,000. Claude Ferron. 681-1231.

COMTE Portneuf, moulin à scie et moulange à farine, 1 tracteurs avec terre à bois et desirez. En pleine opération. Cause maladie. Acompte $5,000. J.-E. Lamothe. 842-3618.

55 COMMERCE DEMANDE

JE ME CHERCHE une épicerie-licenciée. Ai gros comptant à disposer. Fortin. 323-5282.

COMMERCES demandés, avons acheteurs. L. Hunt, 794 St-Jean. 529-5582 — 527-2091.

SUIS acheteur d'une maison appartements, b

AUTOS USAGÉES

Toutes les marques
Tous les modèles

AUCUN comptant pour automobile, si très bonne position. Racine, 529-4394.

AUTOMOBILES toutes marques, termes, échange, pièces neuves, usagées. Peinture, débossage. Simard Auto 686 Dorchester 524-4091

CADILLAC, hard top, 2 portes, 1954, parfait état, bas millage. A vendre, cause décès — 623-5633.

PLYMOUTH 54 coach, à vendre, $150. 373 Prince-Edouard. — 523-0604.

DIRECT du propriétaire, Ford Sedan 1958, transmission automatique, 6 cylindres, radio. Prix $1,300. Tél.: 529-1149.

CHEVROLET 57 Bel-Air, automatique, 4 portes, d'un particulier, cause départ. Contactez 522-3011, après 7 hres soir.

PONTIAC sedan 1955, 6 cylindres, 4 portes, parfaite condition. 525-9678.

TRACTEUR Ford, reconditionné, bon ordre, avec garantie. Belle occasion. 250 2e avenue. 522-3949 soir 522-3470.

1959 Mercedès 190-D sedan, parfait ordre, licencié, cause départ, 527-0867.

LAND-ROVER

POUVOIR sur 4 roues, neuf, usagé. Prix d'occasion. Phil Larocheile Equipement, 230 3e Ave. — 522-3949.

A VENDRE ou à échanger contre grosse voiture Simca hard-top 59, 26,000 milles. M. E. Roy, 529-8121.

VAUXHALL, 1959 six, équipé, très propre, 21,000 milles $1,225.00. 683-0493.

MONARCH, hard-top, power brake, steering, $850. Camion $100. 622-4573.

JAGUAR x K. 120, "M," routière 1954, peinture neuve, mécanique A.1., aussi Morris Minor, routière 1952. Aubaine. Tél.: 653-7461.

VOLSKWAGEN, luxe 61, état neuf, pneus neige, porte, bagage, $1,600. Conditions paiement si désiré. 681-1247.

METEOR 49, coupée opéra, propre, bon mécanique. Aubaine, $100. 653-0306.

CADILLAC 53, sedan, bas millage, — échange acceptée — 623-4439.

CONVERTIBLE Buick 54, très bonne condition, 720 — 17e Rue. 524-2700.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

MAURICE POIRIER, Pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue. 522-4463.

LUDGER FERLAND Enrg. Parties d'automobiles neuves, usagées, vitre. — 661, 1ère Avenue. TEL.: 524-2920.

MAURICE POIRIER, Pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue. 522-4463.

PIECES D'AUTOS

NEUVES et usagées, King Auto Part, 737, 3e Rue — 523-1557.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS au plus haut prix autos 1950 à 1960. Echangeons, vendons. 210 rue du Pont.

ACHETONS AUTO argent comptant, Turmel Automobile, 1385 Dorchester. — Tél.: 529-5319.

ACHETONS AUTOS tout argent comptant. Aussi vente, échange. Beaulé Auto Enrg., 25, 3e Avenue.

ACHETONS AUTOS

AGENT comptant, Hudon Auto, 1365 rue Dorchester. Tél.: 523-4789.

130 MOTOCYCLETTE

MOTOCYCLETTE Jawa 58, 125CC forces, très bonne condition. — 524-6835.

METEOR coach 1955, parfait ordre, $575. Dodge 51, bon mécanique, $195. Dodge 52, bon ordre, $250. Abandon affaires, 580 St-Cyrille ouest, appt 2.

1960 ANGLIA, à vendre, Cause départ Tél.: 522-8817.

UN CHEVROLET "station-wagon" 1957, automatique, radio, pneus neufs, "white wall", pneus d'hiver, millage 34,000, très bonne condition, couleur beige. Pour information, Tél.: 522-1269, entre 9 a.m. — 5:30 p.m. Aucune offre raisonnable refusée

PICK-UP 1952, ½ tonne, 4 pneus neufs, radio, bon ordre, licenciée, $200. — — 661-1282.

CHEVROLET sedan 57, ou échanger pour plus vieux — 525-8661.

FORD sedan 6, 1957. Terme, échange. Tél.: 681-5387.

$75.00 COMPTANT, balance facile, chars 1950 à 1953. Gerard Beaulieu, 580 Blvd Hamel, Station Texaco.

LARK 1959, aubaine $1,395. Termes, échange. 580 Blvd Hamel, 681-5387.

PONTIAC 55 sedan 4 portes. Bonne condition. M. Jobin, 523-9408.

PANEL Chevrolet ½ tonne, 1957, pratiquement neuf, licence 61. 525-9527.

CHEVROLET 1953 en bonne condition. $450. Tél.: 523-8676.

NASH Métropolitain, radio, modèle 1955, bon ordre, Ile d'Orléans. 829-2745.

VOUS VOULEZ UNE NOUVELLE VOITURE ?

ACHETEZ-LA DE SUITE, AVEC UN PRET PEU COUTEUX. COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE DE VOTRE

CAISSE DE PRETS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

MERCURY Park Lane 1959, hard-top, règlement de succession. 529-5311 jour, 839-8566 soir.

HUDSON 51, 6, automatique, mécanique A-1. Très propre. Tél.: 527-7859.

CONSUL accidenté 1952, licence, $75.00. 1385 Dorchester. 529-5319.

FORD sedan 1954, radio, licence $375. Turmel, 1385 Dorchester. 529-5319.

PONTIAC coach 8, 1959, transmission ordinaire $1475. 1385 Dorchester. — 529-5319.

VOLKSWAGEN 1959 de luxe, radio, — $1150. 1385 Dorchester. 529-5319.

METEOR Niagara sedan 1957, radio, licence $1050. 1385 Dorchester. 529-5319.

CHEVROLET Impala convertible 1959, équipe, termes, échange. 1385 Dorchester. 529-5319.

AUSTIN Mini-Minor 850, 1960, millage 17,000 milles très bonne condition. 524-2584 — 522-8187.

BUICK 1957, très propre, aucune offre raisonnable sera refusée. 524-8963.

VOLKSWAGEN 1960, de luxe, équipé, chaufferette, radio, tapis — S'adr.: 523-4297.

CAMION 1958, 3 tonnes, état neuf, permis transport général. 661-5268.

PLYMOUTH 53, $250, entre 5 et 6 hres. 508 St-Félix.

BUICK 56 Spécial, tout équipé, propre, finance si désirée. 527-2583.

(Suite de la page 34)

98 INFORMATION

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

PROJET : Rejointoiement et décapage, Québec, P.Q.
Dossier 122-35-Q1-2

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, indiquant leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. H.A.E. LE MARDI 20 juin 1961.

Plans, devis et formules de soumission peuvent être examinés à l'Association des Constructeurs de Québec, Sherbrooke, Montréal, Chicoutimi et au bureau de la succursale de Montréal de DCL et seuls les entrepreneurs généraux peuvent se les procurer à la Section des Plans de DCL, Chambre 158, à l'adresse mentionnée ci-dessus moyennant dépôt de $25.00 payable à Defence Construction (1951) Limited.

Un dépôt de garantie de $1,500.00 ou une caution de 10% du montant de l'offre doit accompagner toute soumission.

J. D. Jennison, secrétaire.
a/s Chambre de Dépouillement des Soumissions,
Edifice Temp. No 4, 56 rue Lyon,
OTTAWA, Ontario.

105 LOCAL A LOUER

LOCAL, peut servir garage, entrepôt, atelier, 19 St-François ouest. 524-5967.

LOCAL moderne à louer, 2101 1ère Avenue. 524-6123.

CARTIER: 12 x 22, chauffé, cave. Conviendrait bureau, magasin, etc. 529-1711.

SAULT AU MATELOT, salle échantillon, entrepôt, magasin, chauffé, éclairé. — 529-1711.

JACQUES-CARTIER, sous-sol, chauffé, éclairé, toilette, douche, $7.00. 524-5914.

309 DU PONT, 17 x 39, chauffé avec sous-sol, entrée arrière, convient pour bureau, salle d'échantillons, salon beauté. S'adresser 311.

GRAND LOCAL 929 rue St-Jean, Place d'Youville, ancien bureau d'Avis (rent-a-car) comprenant à l'avant local avec vitrine, à l'arrière 3 grands bureaux. — 524-3234.

BUREAUX et salle d'échantillon, pouvant servir 2 bureaux, chauffés, éclairés. Inf.: 376, 1ère Rue, de 7 à 9 heures a.m. Tél.: 522-3289 soir.

107 LOGEMENTS A LOUER

NON CLASSIFIEES

PEU importe le nombre de pièces, si l'appartement que vous louerez n'a pas l'entrée électrique Housepower, assurez-vous qu'il y ait au moins le 220 volts.

QUARTIER CHAMPLAIN

5 APPTS, $54, deuxième, douche, 29 Sault-au-Matelot, — 524-1662.

2-3 PIECES, meublées, frigidaire, $7.00, $8.00, $10.00. 18 St-Pierre.

22 LAVAL, 2-3 pièces, chauffées, éclairées, poêle, frigidaire. 529-4497.

6 ST-STANISLAS, 1 ou 2 pièces à louer, chambre bain, petite cuisinette, chauffées, eau chaude. S'adresser appt 32. — 524-7585.

99 ST-PAUL, 5 chambres, magasin et logement en arrière, prix d'occasion. Tél.: 529-5063.

QUARTIER LIMOILOU

PRES centre d'achats Canardière, moderne, 3½-4½ pièces, 1810 Niverville.

POUR 1er juillet, logement 4 pièces, chauffé $70.00, 196 des Peupliers Est. Appt 1.

MAGNIFIQUE 4 pièces, chauffé, 220, peinture au goût. Tél.: 661-2874.

ST-ALBERT, 4 pièces plus chambre bain céramique, plancher recouvert de tuile, incinérateur. 623-9654, 7 des Pins Ouest.

4 PIECES modernes, chauffées, près autobus $68, 367 26e Rue.

DE GRANDVILLE. Logement 4 pièces, chauffé, service de concierge. Philippe Jobidon Immeuble Inc. 555, 1ère Avenue. — 524-1068.

2129 DES INTENDANTS, 4 appartements, chauffés, modernes, $69.00 - $70.00 — — 524-4484.

ST-FIDELE, 4 pièces, chauffées, eau chaude année, clair neige, vidanges, $65, libre immédiatement. 1675, 8e Avenue, Appt 2.

3 PIECES, chauffées, meublées, demi-sous-sol, semaine $12.00. — 661-2326.

STE-CLAIRE D'ASSISE, 4 pièces chauffées, eau chaude année, pour couple ou futurs mariés, libre 1er septembre, 162 Berthiaume, appt 1.

LIBRE, 4 appartements, plus salle de bain, chauffés, eau chaude, entrée seule, bien éclairé, planchers bois durs, solarium et galerie avant. 1860 rue Jalobert, en face du Collège, Ste-Claire-d'Assise. Tél.: 523-4531.

LIMOILOU, 5 pièces, pas chauffé, 1er plain, 220, tank. Visible soir. Références, 285 4e Avenue.

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, moderne, libre 1er juin, soir 822-3573.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

BEAU demi sous-sol, 4 pièces, bain, chauffé, 220, moderne, 222 des Saules est. 522-7714.

LOGEMENTS modernes, chauffées à pièces, chambre bain Limoilou — Jour 623-1830, soir dimanche fêtes, 681-2029.

3 PIECES modernes, chambre bain, chauffé, eau chaude, stationnement — 623-7019.

4 APPARTEMENTS, chambre bain, chauffés, juillet, S'adresser 2707 1ère Avenue.

POUR 1er mois de loyer gratis, 3 ou 4 pièces, très moderne, plus chambre bain, chauffé, poêle et frigidaire si désiré, service de conciergerie, ascheuse et laveuse automatique, parking. S'adresser à 2015 Boul. Henri Bourassa, Appt 2, Face hôpital l'Enfant-Jésus. Prix d'occasion. 522-5083.

1er PLANCHER — 4 appts, chauffés, $75.00. 1er juin. 529-5240.

LOGEMENT neuf, 3 pièces, plus chambre bain, 10e Rue St-Fidèle, 681-3335 — 663-9028.

3 PIECES, chambre bain, chauffées, eau chaude, modernes, 42 L'Espinay.

5 GRANDES PIECES, 1er août, enfant admis, 1749 Capricieuse. 524-2006.

QUARTIER MONTCALM

ST-SACREMENT, coin Bégin, Père Marquette, logement sous-sol, 3 pièces, moderne, chauffé. Tél.: 522-2962, Soir 681-2265.

630 FRASER, logement 3 pièces, plus chambre bain.

ST-CYRILLE OUEST, Sous-sol 4 pièces, chauffé, $55.00. Tél.: 527-8792.

LOGEMENT moderne, situé 620 Chouinard, chauffé, eau chaude année.

SALABERRY pour adultes, beau 4 pièces, chauffé, chambre bain. 523-3325.

STE-MARTYRS, 4 pièces, chauffées, tuile, repeint neuf, adultes 612 Fraser.

975 ADOLPHE-ROUTHIER, sous-sol 3½ pièces, entrée seule, chauffé, meublé, eau chaude. 822-3265—527-0293.

5 PIECES, rue Calixa Lavallée, balcon tambour, traîchement repeint, planchers cirés et vernis, chauffé. Libre immédiatement. Tél.: 527-0188 ou 527-6240.

53 MYRAND NORD, 5 pièces, $75, 1 mois gratuit — 527-1123.

5 PIECES, chauffées, 1er étage, jusqu'euse, poêle, réfrigérateur, 766 St-Cyrille.

ST-SACREMENT 5 pièces, peinture à neuf, 2e étage, libre 1er juin, $60, chauffé, 654 Juffre — 527-2204.

2 LOGEMENTS, 4 appts, chauffés, chambre bain, 102 Crémazie est.

AVE DES ERABLES, semi-sous-sol, 4 grandes pièces chauffées, propres, libres 1er juillet. 683-7314.

SOUS-SOL, 4 pièces, à louer. S'adr.: 985 des Erables.

670 SHERBROOKE. Libre 1er juillet. S'adresser Tél.: 522-6588.

5 PIECES, chambre bain, 220, chauffées, eau chaude, 2e, 877, 233 des Franciscains.

ST-SACREMENT 635 Monk Appt 1, 4 pièces, chauffées, 653-1301.

AVENUE MONCTON, sous-sol, 3 pièces, chambre bain, chauffé, très propre, $40. 683-4633.

ST-SACREMENT 4½ pièces, à louer, eau chaude compagnie, 1420 de Callières, Appt 3, coin Marguerite-Bourgeois, $80 par mois. Tél.: 527-1410.

LE BARONET

COIN Grande-Allée et Ave Cartier, appartements luxueux, 2-3-4-5-6 pièces, ascenseur automatique. Appeler M. Perland, Royal Trust, 522-4031. — Soir 523-4556.

PISCINE

LE CHANTILLY. Il nous reste quelques logements luxueux, de 4-5-6 pièces, avec ascenseur, incinérateur, laveuse de vaisselle, buanderie service conciergerie. Royal Trust, 681-1823. Soir, 523-4556.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

855 D'ABRAHAM, 4 pièces, peinturées, chauffées, eau chaude, $65. 525-5427.

ST-JEAN, 3-4 pièces, meublées ou non, eau chaude. 523-5150.

LOGEMENT 89 St-Jean, Appt 5. Tél.: 522-3976 ou 523-3701.

LOGEMENT à louer, Place Montcalm, 3 appartements, chauffé, eau chaude année, $55. Tél.: jour 524-7532.

2 PIECES plus salle bain, chauffé, éclairé, haute-ville. 524-1848; aussi logement 1 grand appartement.

SOUS-SOL, 3 pièces, non chauffé, $20.00 mois, 522-3268 — 683-8947.

SUTHERLAND 759, 5 pièces, chauffées, 3e étage, $65.00 par mois. 771 Sutherland, 3e étage, 3 pièces, non chauffées, $45.00 par mois. — H.-P. Cimon, 895 d'Aiguillon.

LOGEMENT 2 pièces, plus chambre bain, meublé, chauffé, situé 915 rue St-Jean. 522-2445. Soir: 523-2687.

MAISON NEUVE

LOGEMENT CHAUFFE, 3 pièces, plus bain, meublé, 318 Durocher. 525-4893.

QUARTIER ST-ROCH

JACQUES-CARTIER, logement à louer. Tél.: 842-3849.

LOGEMENT 4 appartements plus chambre bain, non chauffé, frais peinturé, $55 par mois. S'adresser 515 rue du Pont. Tél.: 522-8422.

4 APPTS, chambre bain, 3e étage, 172 Arago est. — 524-2962.

LOGEMENT 3 pièces, 283 Prince-Edouard. Libre immédiatement, — — 828-2472.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

BEAU demi sous-sol, 4 pièces, bain, chauffé, 220, moderne, 222 des Saules est. 522-7714.

LOGEMENTS modernes, chauffées à pièces, chambre bain Limoilou — Jour 623-1830, soir dimanche fêtes, 681-2029.

3 PIECES modernes, chambre bain, chauffé, eau chaude, stationnement — 623-7019.

4 APPARTEMENTS, chambre bain, chauffés, juillet, S'adresser 2707 1ère Avenue.

POUR les mois de loyer gratis, 3 ou 4 pièces, très moderne, plus chambre bain, chauffé, poêle et frigidaire si désiré, service de conciergerie, ascheuse et laveuse automatique, parking. S'adresser à 2015 Boul. Henri Bourassa, Appt 2, Face hôpital l'Enfant-Jésus. Prix d'occasion. 522-5083.

1er PLANCHER — 4 appts, chauffés, $75.00. 1er juin. 529-5240.

LOGEMENT neuf, 3 pièces, plus chambre bain, 10e Rue St-Fidèle, 681-3335 — 663-9028.

3 PIECES, chambre bain, chauffées, eau chaude, modernes, 42 L'Espinay.

5 GRANDES PIECES, 1er août, enfant admis, 1749 Capricieuse. 524-2006.

QUARTIER MONTCALM

ST-SACREMENT, coin Bégin, Père Marquette, logement sous-sol, 3 pièces, moderne, chauffé. Tél.: 522-2962, Soir 681-2265.

630 FRASER, logement 3 pièces, plus chambre bain.

ST-CYRILLE OUEST, Sous-sol 4 pièces, chauffé, $55.00. Tél.: 527-8792.

LOGEMENT moderne, situé 620 Chouinard, chauffé, eau chaude année.

SALABERRY pour adultes, beau 4 pièces, chauffé, chambre bain. 523-3325.

STE-MARTYRS, 4 pièces, chauffées, tuile, repeint neuf, adultes 612 Fraser.

975 ADOLPHE-ROUTHIER, sous-sol 3½ pièces, entrée seule, chauffé, meublé, eau chaude. 822-3265—527-0293.

5 PIECES, rue Calixa Lavallée, balcon tambour, traîchement repeint, planchers cirés et vernis, chauffé. Libre immédiatement. Tél.: 527-0188 ou 527-6240.

53 MYRAND NORD, 5 pièces, $75, 1 mois gratuit — 527-1123.

5 PIECES, chauffées, 1er étage, jusqu'euse, poêle, réfrigérateur, 766 St-Cyrille.

ST-SACREMENT 5 pièces, peinture à neuf, 2e étage, libre 1er juin, $60, chauffé, 654 Juffre — 527-2204.

2 LOGEMENTS, 4 appts, chauffés, chambre bain, 102 Crémazie est.

AVE DES ERABLES, semi-sous-sol, 4 grandes pièces chauffées, propres, libres 1er juillet. 683-7314.

SOUS-SOL, 4 pièces, à louer. S'adr.: 985 des Erables.

670 SHERBROOKE. Libre 1er juillet. S'adresser Tél.: 522-6588.

5 PIECES, chambre bain, 220, chauffées, eau chaude, 2e, 877, 233 des Franciscains.

ST-SACREMENT 635 Monk Appt 1, 4 pièces, chauffées, 653-1301.

AVENUE MONCTON, sous-sol, 3 pièces, chambre bain, chauffé, très propre, $40. 683-4633.

ST-SACREMENT 4½ pièces, à louer, eau chaude compagnie, 1420 de Callières, Appt 3, coin Marguerite-Bourgeois, $80 par mois. Tél.: 527-1410.

LE BARONET

COIN Grande-Allée et Ave Cartier, appartements luxueux, 2-3-4-5-6 pièces, ascenseur automatique. Appeler M. Perland, Royal Trust, 522-4031. — Soir 523-4556.

PISCINE

LE CHANTILLY. Il nous reste quelques logements luxueux, de 4-5-6 pièces, avec ascenseur, incinérateur, laveuse de vaisselle, buanderie service conciergerie. Royal Trust, 681-1823. Soir, 523-4556.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

855 D'ABRAHAM, 4 pièces, peinturées, chauffées, eau chaude, $65. 525-5427.

ST-JEAN, 3-4 pièces, meublées ou non, eau chaude. 523-5150.

LOGEMENT 89 St-Jean, Appt 5. Tél.: 522-3976 ou 523-3701.

LOGEMENT à louer, Place Montcalm, 3 appartements, chauffé, eau chaude année, $55. Tél.: jour 524-7532.

2 PIECES plus salle bain, chauffé, éclairé, haute-ville. 524-1848; aussi logement 1 grand appartement.

SOUS-SOL, 3 pièces, non chauffé, $20.00 mois, 522-3268 — 683-8947.

SUTHERLAND 759, 5 pièces, chauffées, 3e étage, $65.00 par mois. 771 Sutherland, 3e étage, 3 pièces, non chauffées, $45.00 par mois. — H.-P. Cimon, 895 d'Aiguillon.

LOGEMENT 2 pièces, plus chambre bain, meublé, chauffé, situé 915 rue St-Jean. 522-2445. Soir: 523-2687.

MAISON NEUVE

LOGEMENT CHAUFFE, 3 pièces, plus bain, meublé, 318 Durocher. 525-4893.

QUARTIER ST-ROCH

JACQUES-CARTIER, logement à louer. Tél.: 842-3849.

LOGEMENT 4 appartements plus chambre bain, non chauffé, frais peinturé, $55 par mois. S'adresser 515 rue du Pont. Tél.: 522-8422.

4 APPTS, chambre bain, 3e étage, 172 Arago est. — 524-2962.

LOGEMENT 3 pièces, 283 Prince-Edouard. Libre immédiatement, — — 828-2472.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER ST-SAUVEUR

321 AVE ST-SACREMENT, 4 pièces, non chauffées, mai, $48.00. 525-5427.

20 ST-JOSEPH OUEST, 4 pièces, chambre bain, chauffées, $69.00. 524-5228.

LOGEMENT moderne 220, installation lessiveuse et sécheuse automatique, fournaise huile et réservoir fournis, 4 grands appts plus chambre bain, $65.00. Tél.: après 6 hres: 520-2621.

3 APPTS libres, 2 entrées, pour adultes seulement. — 523-3174.

3 APPTS, 220, $30 par mois. Tél.: — — 524-5548.

MARIE-INCARNATION près Blvd Charest, 5 pièces plus chambre bain propre, $55.00. 1er juillet. Ecrire Dépt 312 Le Soleil.

3 APPTS, tank électrique 220, neuf, 634 Père Grenier. 523-7973.

2 PIECES, plus chambre bain. Tél.: soir 524-1743.

3 APPTS, refait neuf, 2e étage. Tél.: 523-9097. Visible soir.

SILLERY

1296 MAXPIELD 3 pièces, chambre bain, chauffées, eau chaude, poêle électrique, frigidaire, $70.00. — 527-3108.

SILLERY, ultra-moderne, 3-3½ pièces, bain, chauffées, $70-$80, garage disponible. 529-9074 Soir: 527-9387.

4 PIECES, chauffées, eau chaude, éclairées, $60. 527-2315.

4 PIECES, propres, poêle, frigidaire fournis, balcon — Tél.: 653-7919.

LE BOURGEOYS

STE-FOY, coin des rues du Vallon et Quatre-Bourgeoys, face Cité Universitaire, logements luxueux 3-4-5 pièces, à l'épreuve du son, du feu, poêle et réfrigérateur si désiré. Visible tous les jours de 4½ à 6 — 7 à 9 hres. Fin de semaine 2 à 5 hres. — 529-5311.

STE-FOY

PLACE PHILIPPE, 5 pièces, chauffées, neuves, 220. — 522-7972.

3 PIECES, chambre bain aussi 4 pièces, 2e plancher, meublées ou non, 2131 avenue Chapdelaine coin Myrand, Ste-Foy. Tél.: 524-1038, visible sur les lieux. Demandez le concierge après 7 heures.

APPARTEMENTS du Jardin, 2200 Chemin Ste-Foy, 3½ pièces, poêle, frigidaire, toilles vénitiennes, chauffées, face à verdure, service conciergerie, incinérateur, très moderne. L.-H. Laplante, 527-7868.

3½ PIECES, $67, 4½ pièces, $77, poêles, frigidaires, chauffées, eau chaude incluse, service de conciergerie, incinérateur, buanderie, toutes faites pour plaire. Repeint au goût du locataire. L.-H. Laplante, 100 St-Jean-Bosco. 527-7868.

FACE Cité Universitaire, logements neufs 3 et 5 pièces, très modernes, poêle et réfrigérateur. 683-8461.

LOGEMENT à louer, 96 Myrand Nord, 5 et 4 pièces, livraison immédiate, 1er étage, couleur choix locataire, s'adr.: 527-9881.

LOGEMENT neuf, 1er étage, 5 pièces, rue Chanoine Scott — 653-1343.

ST-THOMAS D'AQUIN, logement moderne, chauffé, 4 appts. Libre immédiatement — 683-8098.

5 PIECES, poêle fourni, chauffé. Libre 1er juin — 653-1193.

40 MYRAND-NORD, 4 appts, $68.00. — 653-3290. Mlle Beaulieu. 524-5296.

STE-FOY. Plat 4 pièces, meublé. Pouvant être loué au mois. Conviendrait très bien pour étudiant. 683-7632.

100 PLACE BELOEIL, 3 pièces, $65; 4 pièces, $5; 5 pièces, $90. — 653-1452 ou 653-5183.

4 OU 5 très grandes pièces, ultra-modernes, plus chambre de bain, chauffées, stationnement gratis. Au début de Ste-Foy, 68 Myrand-Nord, Appt 1. Service de concierge. Prix raisonnable. Tél.: 683-7155 ou 527-4020.

LOGEMENT ultra moderne, 5 grandes pièces, plus chambre bain en tuile, thermostat individuel, lover très raisonnable. 128 Place Beloeil. 653-0161.

IMMEUBLES DU VALLON

3284 CHEMIN Ste-Foy, 6 pièces, chauffées, très propres, $90 par mois. Tél.: 653-0204 — 524-7946.

BANLIEUE

BEAUPORT, 6 logements à louer, bien situés, centre. 661-3825.

BOISCHATEL, 4 pièces, chauffées, chambre bain, adultes, 504 De l'Eglise, près Blvd Ste-Anne. 663-4108.

SOUS-SOL, 3 pièces, neuf, entrée privée, 220, Ht. set de cuisine, prélarts, rideaux, chauffé, $60 par mois — 623-3271, St-Rodrigue.

COURVILLE, trois pièces plus chambre bain, chauffé, libre 1er juillet, $48 par mois. — 663-9146.

LOGEMENT, Gros Pins, Charlesbourg, 3 appts chauffé, $55.00. Idéal pour nouveaux mariés, couple âgé. Libre immédiatement. 5380 1ère Avenue. 623-1858.

LOGEMENT neuf, 5 pièces, plus chambre bain, 220, non chauffé, $55.00, libre immédiatement. 4433, 4e Avenue, Est, St-Rodrigue.

1059 BLVD STE-ANNE 3 et 4 pièces, plus chambre bain. S'adresser soir 47 rue St-Emile, Villeneuve. 663-9348.

RUE LACHANCE, Petite-Rivière-Sud 2 beaux logements, 3 pièces, refaits complètement à neuf, non chauffés — 683-7622.

LOGEMENT neuf chauffé, à 2065 Boul. des Chutes, St-Louis de Courville. 661-1282.

STE-MONIQUE LES SAULES, 4 pièces, plus chambre bain, chauffé, grand terrain, $62 par mois. — 681-5948.

BEAUPORT, 5 grandes pièces, avec chauffage, logement moderne. 661-3204.

CHARLESBOURG, 4 appts, chambre bain, chauffés, 2e étage — 623-1365.

3 APPTS, Blvd Masson, les Saules. — 824-5945.

RIVE SUD

RIVE-SUD, Charny, logement 4 pièces, chauffées. Tél.: 832-2621.

ST-DAVID, 4 pièces, chambre de bain, chauffées. 837-8900.

108 LOGEMENTS DEMANDES

COUPLE demande 4 pièces, 220, Sacré-Coeur, St-Sauveur, septembre. 524-1909.

COUPLE demande 4 appts, 220, mois juillet, à Lauson. — 522-8335.

110 MACHINERIE A VENDRE

CAMION 10 tonnes avec charrue winch, 3 différentiels, Grader parfaite condition, Bulls D-6, D-4, D-8, John Deere 440 avec Backo, Pelle mécanique Dominion, Compresseur 125 p.c. — 250 Machine souder 400 ampères, Plan d'asphalte, 10 scrapers Caterpillar, plan gravier complet, tracteur pour float, Machinerie Hydraulique Inc. 1384 ou 1400 Dorchester Nord.

MOTEUR 75 forces, électriques, $50 — watts. Tél.: — 623-7258.

CONVOYEUR avec moteur parfait ordre, aubaine $250. Blondeau et Fils Ltée, 500 1ère Avenue. 529-4908.

IMPRIMERIE

A VENDRE: Une presse-platine "Challenge", 10 x 15 avec fontaine, bras d'impression, poulies, courroies, arbre de couche, et moteur ¾ force. S'adresser à l'économe, Couvent Ste-Marie-des-Anges, 5350 Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

112 MAGASIN A LOUER

RUE ST-JEAN, grand magasin, chauffé, face Kresge. 524-5226.

MAGASIN de souvenirs louer avec petit appt à même Neuville, route 2 Québec-Montréal. S'adr. Garage Nadeau Texaco, Tél.: 37w21.

118 MAISON à louer ou à vendre

LAC ST-JOSEPH grande maison à louer ou à vendre, 3 logements, plus permis restaurant. 875-2261.

120 MAISON A LOUER

MAISON d'été, non meublée, foyer, plancher bois dur, bain. 663-9146.

MAGNIFIQUE bungalow, 5½ chambres, garage, beau terrain, près autobus ville, école, chauffé, $130.00. Libre. 681-3078.

CHATEAU D'EAU, Boul. Martel, maison 5 chambres, habitable à l'année, grand terrain. Royal Trust, 522-4031, soir 842-2818.

STE-FOY. Maison de 8½ pièces, située près du centre d'achat de la Colline. Disponible le 1er septembre, $125.00 par mois. Tél.: 653-5932.

LAUZON, maison seule à louer, 4 pièces, chambre de bain, $50.00 par mois. Tél.: 837-5763.

CHARLESBOURG. Cottages neufs, 7 pièces, 2 chambres bain. Libres. 623-1931.

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIEES

CHOIX maisons seules, plain-pied, 2 logements, St-Sacrement, Sillery, St-Thomas d'Aquin, Ste-Foy. LA 7-1732.

CONSTRUISEZ à votre goût, selon vos besoins. Grands choix de plans. Nous nous occupons des emprunts. 5-6-7 pièces. Aussi maisons 2 logements. 653-5660.

GRANDES maisons, Québec, municipalités environnantes, pour genres cliniques convalescents. 527-1732.

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER CHAMPLAIN

PRES Hôtel-Dieu, propriété 5 étages, sous-sol fini. 523-3019.

RUE ST-JEAN, près Côte du Palais, accepterais offre raisonnable. Genest. — 524-9459 — 522-1533.

RUE LAVAL, 4 flats de 2 pièces, chauffé Roger, 524-2542.

QUARTIER LIMOILOU

ST-PASCAL, Mgr Gosselin, vente rapide Cause départ, 2 logements, 5 pièces, chauffés, garage. Roger 524-2542.

VRAIE aubaine, 6 logements, 4 appartements modernes construction 5 ans, rapporte $5,304. Pour $37,500. 524-4484.

ST-PASCAL, acompte $4,000, 3 logis, 5 pièces, modernes, brique. 523-6770.

6 LOGEMENTS, 4 pièces, non chauffées, Terrain 50 [illegible], Appeler J.-P. Julien, Royal Trust, 522-4031, résidence, 623-3085.

OCCASION, $13,500, St-Albert, 2 logis, 4 pièces, gyproc, brique. 523-6770.

DES FRENES, maison 2 logements, 5 pièces, très propre brique et pierre. — 524-4517.

4ème RUE, 3 logements, 5 pièces, $16,000. Genest, 522-1533 — 524-9459.

PROPRIETE 6 logis de 5 pièces, âge 6 ans, brique et plâtre. Acompte $3,000. 522-1327.

ST-ALBERT — Maison seule sous-sol fini et louer. Ecrire Dept. 303 Le Soleil.

ST-PAUL APOTRE, près écoles, église, magnifique deux logements, $10,000 comptant, aubaine, cause mortalité. 523-7819.

ST-PAUL APOTRE, cottage 7 pièces, $14,000. Acompte $3,000. Bouchard & Delisle, 529-9676.

CARDINAL-VILLENEUVE. Cottage moderne, 8 pièces, garage, $15,900 — Turmel — 529-2575.

ST-ALBERT, Bungalow, 7 grandes pièces, chauffé, garage. Bouchard Delisle, 529-9676.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE. — Propriété 3 logements, garage. $18,500.00. Turmel, 529-2575.

ST-PASCAL. — Propriété 3 logements chauffés, garage, $19,000.00. Turmel. — 529-2575.

LIMOILOU, 3 logements, 5 pièces, moderne Bouchard-Delisle, 529-9676.

ST-PASCAL. Près église, 3 logements, chauffé. Bouchard-Delisle, 529-9676.

LIMOILOU, Aubaine pour acheteur sérieux. Propriété 7 grands logements, semi-chauffés, garage, $43,000.00. Turmel, 529-2575.

DES PEUPLIERS, 2 logements 5 pièces, moderne, $15,500.00. Turmel, 529-2575.

ST-PIE X. Magnifique propriété 8 pièces, très beau terrain, badminton, garage. Belle occasion. 529-8121.

ST-PIE X, 5 logements, dont 1-7 pièces, brique, chauffage central. En très bonnes conditions. 529-8121.

ST-ALBERT LE GRAND, 6 logements, 4 pièces, chauffés. Roger, 524-2542.

AUBAINE. Acompte $2,500. Limoilou, 2 logements, garages, grande cour. — 523-3174.

STE-CLAIRE D'ASSISE, 2 logements 5 pièces, $18,000. Genest, 524-9459 — 522-1533.

1ère AVENUE, Limoilou. Maison 2 logements, 14 ans, située rue commerciale. Prix $15,500.00. 529-5240.

8 LOGEMENTS, 4 pièces, échangerait contre maison seule 529-5240.

ST-FIDELE, 4 logements, chauffés, acompte $10,000. — Bouchard - Delisle, 529-9676.

ST-PASCAL, cottage 5 pièces chauffées, $11,500. Wilfrid Roger, 524-2542.

ST-RODRIGUE, 2 logements, 5 pièces, modernes, chauffées. Roger, 524-2542.

PROFESSIONNEL

MAGNIFIQUE maison avec garage double, toute en pierre, située sur coin de rues, sous-sol fini, à sacrifier, cause départ. Acompte $8,000. Ecrire Dept 250 Le Soleil.

QUARTIER MONTCALM

ERNEST-GAGNON, brique, 3 logis, un 7, 2 - 4. — 527-8634.

AUBAINE incroyable, 2 maisons, 2 garages, grand terrain $8,000. 527-8634.

DE CALLIERES, cottage 8 pièces, plâtre, brique, garage, $19,000. 623-6770.

ST-SACREMENT, 3 logements, 8 pièces, garage. Genest, 522-1533 — 524-9459.

CHEMIN STE-FOY, 3 logements, 2 flats, revenu $425.00 par mois. Genest, 522-1533 — 524-9459.

AVENUE MURRAY, 9 pièces, près Grande-Allée. Genest, 522-1533 — 524-9459.

ST-SACREMENT, 2 logements, 7 pièces, garage. Genest, 522-1533 — 524-9459.

ST-SACREMENT, — 3-5 pièces, moderne, acompte, $8,000. Turmel, 529-2575.

RUE HOLLAND, 2 logements 7 et 9 pièces. Comptant requis $10,000. 529-8121. Gourgue.

RUE HOCQUART. Magnifique propriété 2 logements, 6 pièces, sous-sol fini, chambres toutes louées, rapportant 17% net. Comptant requis $10,000. Gourgue, 529-8121.

ST-SACREMENT, 2 logements, dont 1-8 pièces, plus salle de jeux. Construction 2 ans. Acompte $10,000. 529-8121.

AVE DES ERABLES

COIN St-Cyrille. Superbe résidence privée de onze pièces, chambres de bain, salle de jeux, garage, etc. Endroit très central. Libre immédiatement. — Tél.: 683-3804.

QUARTIER ST-ROCH

PLUSIEURS propriétés seules à revenus ou commerce, direct propriétaire, cause départ, accepterait échange.

Enquête sur l'administration ...

(Suite de la page 31)

sans connaitre la compagnie ni ses directeurs ?

R— Oui.

Q— Etait-ce en paiement de supposées ventes ?

R— Je ne peux pas dire quelles sortes de ventes.

Q— Vous n'êtes jamais allé au bureau de la compagnie Automotive ?

R— Non.

LA BRANDRAM-HENDERSON

Q— Avez-vous reçu $750 en 1958 de la compagnie Brandram-Henderson ?

R— Oui.

Q— Etes-vous allé au bureau général des achats pour vendre de la peinture ?

R— Non.

Q— Combien avez-vous reçu de la compagnie J.-B. Rolland ?

R— Je ne me rappelle pas.

Q— Seriez-vous surpris si on vous disait que vous avez reçu de cette compagnie, entre juillet 1955 et juillet 1960, une somme de $5,-928.25 ?

R— C'est probable.

Q— Avez-vous travaillé pour la compagnie pour gagner cela ?

R— Non.

PAYE EN ARGENT

Le témoin, répondant à une question de Me Georges Pelletier, dit qu'il a reçu cette somme en argent. Il ne sait pas quel pourcentage de commission cela peut représenter.

Q— Comment cela se passait-il quand vous étiez payé en argent ?

R— Je recevais une commande et j'allais la porter à la compagnie Rolland où on me payait ma commission en argent.

Q— Signiez-vous un reçu ?

R— Oui.

Q— Qui voyiez-vous au bureau de la compagnie Rolland ?

R— M. Gauvin.

Q— Ce monsieur Gauvin est un employé du bureau de Québec ?

R— Oui.

Q— Avez-vous reçu d'autres commissions d'autres compagnies ?

R— Oui, peut être !

Q— De quelles compagnies ?

R— De la Peinture Québec.

Q— Et ensuite ?

R— Je ne me rappelle pas.

Q— En avez-vous reçu de Armco Drainage ?

R— Oui.

Q— Combien ?

R— $1,900 environ.

Le juge Salvas: "Que vend cette compagnie ?"

Le témoin: "Des tuyaux, je crois".

Q— Combien avez-vous reçu de Peinture Québec ?

R— $360.

Q— En avez-vous reçu d'autres compagnies ?

R— Je n'en vois pas d'autres.

Me Pelletier rappelle ici à ce témoin qu'il a reçu des sommes considérables en commissions et lui demande s'il a converti le total de ces sommes, soit environ $12,600, à son seul bénéfice personnel. Me Pelletier demande si cette somme a été partagée avec d'autres bénéficiaires. Le témoin répond qu'il a aidé sa mère.

LA PARENTE

Me Pelletier demande à M. Rochette s'il est parent avec un personnage politique. Le témoin répond dans la négative.

Q— Comment avez-vous fait pour obtenir ces commissions ? Par qui avez-vous été recommandé ?

R— Par M. Albert Samson, député de Lévis.

Q— Comment expliquez-vous cela. Vous demeurez dans Québec et vous êtes recommandé par le député de Lévis.

R— Oui, aux élections j'ai travaillé dans le comté de Lévis.

Q— Quel travail y avez-vous fait ?

R— J'étais reviseur des listes électorales en 1956.

Q— Et en 1960 ?

R— En 1960, je n'ai pas travaillé aux élections.

M. GERARD CLOUTIER

Citoyen de Ste-Foy, ce témoin déclare qu'il est actuellement en repos. Il est interrogé par Me Gérard Lévesque.

Q— De juillet 1955 à juillet 1960, que faisiez-vous ?

R— J'étais employé de Nettoyeur Sillery.

Q— Pendant ces cinq ans que vous vous êtes occupé de nettoyage, avez-vous eu une entente avec Automotive Products ou avec M. Finestone ? Les avez-vous représentés auprès du service général des achats ?

R— Non.

Q— Le 1er mai 1957, avez-vous reçu de cette société 617.14 ?

R— Oui.

Le témoin affirme qu'il n'a pas de contrat avec la Brandram-Henderson. Pourtant, il admet avoir reçu $700 à la fin de juillet 1955 et $900 en 1957 de cette compagnie.

Il n'a pas de contrat avec Charles Cusson Limitée, ni avec Massey-Harris. Me Lévesque lui demande s'il a reçu des chèques de ces deux compagnies. Le témoin répond que son souvenir est vague à ce sujet.

Q— Avez-vous reçu $200 de Charles Cusson Limitée, et $200 de Massey Harris ?

R— C'est probable.

Q— Avez-vous vendu pour le Dominion Steel ?

R— Oui, mais je ne peux pas dire combien j'en ai reçu.

Q— Dites-nous le approximativement ?

R— Je ne suis pas capable de le dire.

Q— Combien receviez-vous de la tonne d'acier ?

R— Je ne sais pas.

Me Lévesque fait remarquer ici que tout ce que le témoin sait c'est qu'il a reçu des commissions. Il lui rappelle qu'il a reçu une commande de 50 tonnes d'acier en 1957, de 150 tonnes en 1958 et de 100 tonnes en 1959.

"Cela se peut", répond M. Cloutier.

"Et vous avez retiré ces commissions sans faire quoi que ce soit pour les gagner", commente Me Lévesque.

DES GRAINES DE SEMENCE

Me Lévesque demande au témoin s'il a vendu pour $86,784. de graines de semence.

M. Cloutier: "Cela se peut !"

Q— Comment expliquer que pendant que vous vous occupiez de nettoyage, vous trouviez le tour de vendre des graines de semence pour plus de $86,000 ? Qui vous envoyait ces commandes ?

R— Je ne sais pas.

Q— Vous ne saviez pas d'où cela venait ?

R— Non. Je suppose que c'est le bureau des achats.

Q— Est-il possible que vous ayiez ainsi reçu des commissions se montant à $10,717, sans travailler ?

R— Je travaillais en temps d'élection ...

Q— Et vous avez aussi reçu de la compagnie Cobra des commissions se montant à $5,000. ?

R— C'est probable.

Le juge Salvas: "Quel travail faisiez-vous en temps d'élections ?"

R— J'étais organisateur de polls.

Le juge Salvas: "Alors vous étiez un organisateur politique ?"

M. Cloutier: "Oui".

M. Salvas: "Pour qui ? Pour quel parti ?

M. Cloutier: "Pour l'Union nationale."

Me Lévesque: "De 1955 à 1960 vous avez travaillé pour l'Union nationale et vous avez été organisateur, cabaleur organisateur de polls ?

M. Cloutier: "Oui".

Me Lévesque: "Honnêtement ou malhonnêtement ?

M. Cloutier: "En temps d'élections, on fait cela le plus honnêtement possible".

Q— Dans quel comté avez-vous travaillé ?

R— Dans Québec-ouest.

Q— Qui vous a recommandé pour ces commissions ?

R— M. Saucier, probablement.

Q— Avez-vous été en relations avec M. Jos. Bégin ou avec M. Alfred Hardy ?

R— Non.

Q— De quelle date à quelle date M. Saucier a-t-il été votre député ?

R— Je ne sais pas.

Q— De 1955 à 1960 qui était votre député ... ?

Q— Vous ne savez même pas qui était votre député alors que vous avez reçu $15,000 de commissions et vendu pour $86,000 de graines de semences ?

R— Je sais qu'on a présenté M. Saucier, M. Eugène Noël et autres.

Q— Connaissez-vous M. Martineau ?

R— Je le connais comme je vous connais.

Me Masson: "Connaissez-vous M. Lesage ?

M. Cloutier: "Comme je vous connais !"

Me Lévesque demande quelle commission le témoin a reçu pour la vente de graines de semence au gouvernement. M. Cloutier répond que c'est environ 5 cents la livre. Les graines de semence se sont vendues de 27 à 35 cents la livre, mais la commission restait fixée à 5 cents la livre.

Le juge Salvas: "Où achetiez-vous ces graines de semence ?

R— A Montréal, à Toronto et ailleurs.

Le juge Salvas: "Quel prix vendiez-vous au gouvernement ? Un prix spécial ?"

Le témoin: "Oui".

Le juge Salvas: "Avez-vous vendu des graines de semence à d'autres qu'au gouvernement.

R— Oui.

Q— Pouvez-vous vous rappeler à qui ?

R— Non.

Sur ce, la commission s'ajourne à ce matin.

HYDRO-QUEBEC
Soumission No D-12

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi 8 juin 1961, relativement au

Concassage de gravier naturel le long de la route Forestville - Labrieville, Comté de Saguenay, P.Q.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'Ingénieur en Chef
Division Régionale de l'Exploitation, Suite 915
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $10 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée :

"Soumission No D-12"

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.-E. Johnson
Montréal, le 22 mai 1961

EN PRIMEUR A NEW-YORK
AVEC PLAN FAMILIAL AVANTAGEUX
A COMPTER DE $14.50 PAR JOUR
GARAGE GRATUIT
2 adultes, 1 ou 2 enfants dans la même chambre.
En vigueur le 30 juin !

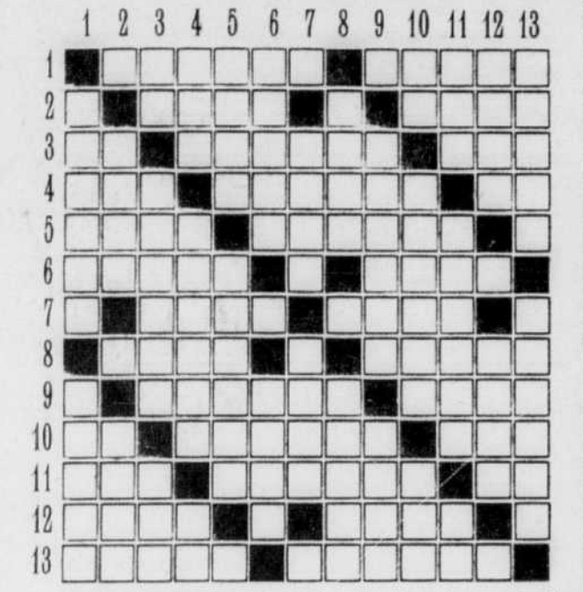
Vous pourrez désormais amener toute la famille à New York stationnement gratuit au centre de la ville 1200 chambres avec bain et TV. Plusieurs chambres ont l'air climatisé.

Garage gratuit avec toute chambre à double occupation!

Pour réservations et renseignements — écrire à : Vic Giles, directeur général

HOTEL GOVERNOR CLINTON
7e Avenue à 31e Rue, NEW YORK — EN FACE DE LA GARE PENN

MOTS CROISÉS du Soleil



HORIZONTALEMENT

1—Celui qui gouverne — Marque qui sépare un champ d'un autre.
2—Grimace faite par mécontentement — Peu de chose.
3—Inf. — Genre de labiacés à odeur — Rayon.
4—Fatigué — Qui a la forme d'une forte — Roche poreuse légère — roque — Interj. marque le dégoût.
5—Successeur d'Abou-Bekr. — Salé puis séché à la fumée.
6—Voix d'homme la plus élevée — Exister.
7—Combat entre deux adversaires — Avec qui on est lié d'amitié.
8—Grande fête — Fils d'Hellen.
9—Grand nombre d'êtres vivants — Note mise dans le bas d'un écrit.
10—Unique en son genre — Laver à l'eau pure — Propre.
11—Meuble où l'on se couche — Opposer une action contraire — D'un verbe gal.
12—De même — Fit usage de quelque chose.
13—Ch. l. d'arr. (Lot-et-Garonne). — Appréciation favorable d'une personne.

VERTICALEMENT

1—Zélateur juif — Doux et caressant.
2—Aviron — Paysage.
3—Avant-midi — Arbuste d'Asie — Trois fois.
4—Petit fils d'Hellen — Mouvoir une chose en la faisant tourner sur elle-même — Pois.
5—Oter la vie — Opposer une action contraire.
6—Cessation de mouvement — Femme célèbre par sa beauté et ses malheurs.
7—Manière d'être — Arbuste du Pérou à feuilles stimulantes.
8—Instrument pour maintenir les objets à limer — Titre du souverain d'Ethiopie.
9—Sépare la crème du lait — Economiste français.
10—Métal précieux — Roi de Thèbes — Rayon.
11—Ordre prescrit des cérémonies — Ch. l. de c. (Nord) Préf.
12—Fait depuis peu — Retrancher.
13—Qui marque la conclusion — Plante appelée aussi paste ou guède.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	S	A	L	P	E	T	R	E	■	R	A	T	A
2	A	P	I	O	N	■	E	R	G	O	T	E	R
3	M	O	M	E	■	A	M	■	A	M	A	N	D
4	I	R	E	■	A	R	I	A	■	E	L	M	E
5	T	I	■	B	O	S	S	U	E	■	A	I	N
6	■	E	M	E	U	■	E	B	R	E	■	S	I
7	O	■	A	N	T	E	■	E	O	L	E	■	E
8	R	A	■	E	A	S	T	■	D	I	T	O	■
9	A	I	R	■	T	R	U	P	E	E	■	L	A
10	I	R	A	I	■	U	R	U	S	■	D	E	S
11	S	A	I	N	E	■	N	S	■	B	E	A	T
12	O	G	R	E	S	I	E	■	T	A	N	T	E
13	N	E	E	S	■	A	P	P	A	R	I	E	R

24—5—1961

Ottawa ne met pas le nez dans l'enquête sur l'UN

Ottawa (PC) — Le ministre de la Justice, M. Fulton, a déclaré, hier, que la section des coalitions de son ministère ne se livre à aucune étude de l'enquête sur l'administration de l'Union nationale dans le Québec.

Il s'agit d'une enquête politique, a-t-il dit, et il est certain que le gouvernement n'aimerait pas prendre officiellement connaissance de l'affaire d'ici tout au moins à ce qu'un rapport officiel soit publié.

"Nous ne voulons aucunement nous mêler des questions politiques du Québec", a ajouté le ministre, qui répondait aux Communes au député social-démocratique de Port Arthur, M. Douglas Fisher.

Le député lui avait demandé si une étude était faite afin de déterminer s'il pouvait y avoir eu collusion.

Il ressort des témoignages entendus jusqu'ici à l'enquête que des sociétés commerciales auraient versé des "commissions" pour l'obtention de contrats du gouvernement.

Fulton: "Nous ne voulons aucunement nous mêler des questions politiques du Québec".



Merci, Paule, pour m'avoir fait oublier les problèmes internationaux.

La Compagnie PAQUET PREMIER A QUÉBEC Limitée

INVITATION
à venir admirer,
à notre salle de spectacle (troisième étage)
du 24 au 27 mai inclusivement



Les merveilles d'artisanat provenant de
St-Raphaël
sur la Côte d'Azur
appelé le "Salon artisanal Méditerranéen"

NOUVEAUX ET SEDUISANTS ARTICLES
de "La Boutique d'Art M-C"
(première maison créée sur la Côte d'Azur)

MME MELINA SICARD termine la mise au point de cette manifestation à Québec sous le patronage de la FRATERNITE CANADIENNE et sous le thème de : "Nice présente la Provence de Menton à Marseille".

Voici les différentes villes à l'honneur:

MENTON - VILLEFRANCHE SUR MER - GRASSE - VILLARS SUR VAR - VALLAURIS - LE GOLF JUAN - LA COLLE SUR LOUP - CANNES - ST-RAPHAEL - ST-TROPEZ - ST-MAXIME - TOULON - AIX EN PROVENCE - MARSEILLE



Assistez à notre
Défilé de Modes exclusives
de la Côte d'Azur
présenté sur notre étage de la mode (2ième)
VENDREDI le 26 mai,
l'après-midi à 2h.30
le soir à 7h.30
ADMISSION GRATUITE
– PRIX DE PRESENCE



Venez admirer nos vitrines car plusieurs sont réservées à la présentation de fleurs offertes par la Municipalité de St-Raphaël et de magnifiques pièces d'artisanat telles que : le fer forgé de Vallauris, les tissus peints de Myriel, le style Provençal, les robes d'hôtesses, etc....

DEGUSTATION de CIDRE de POMME et CREPES D'ORIGINE NORMANDE
jeudi après-midi de 2h. à 5h. à notre salle de spectacles (3ième étage) en coopération avec la Fraternité Canadienne.



combinez détente et économie
EN PRENANT
l'Océan
LIMITÉ
pour vous rendre dans les
provinces de l'Atlantique

- Voitures ordinaires climatisées; choix de couchettes.
- Voiture-restaurant; rafraîchissements et repas légers servis dans voiture-salon-buffet.
- Pas besoin de changer de train jusqu'à Halifax. Correspondances pour Charlottetown et Sydney.
- Transport des bagages gratuit jusqu'à 150 livres.
- L'EXPRESS MARITIME dessert lui aussi les provinces de l'Atlantique.

Pour réservations, composez 522-2748.

Les tarifs réduits du CN permettent à chaque personne qui vous accompagne d'économiser 40%
ALLER-RETOUR
HALIFAX
VOITURE ORDINAIRE
Une personne $48.75
Deux personnes $39.00 (chacune)

Canadien National CN

Protection à la TV

Ottawa (PC) — M. J.-Alphonse Ouimet, président de la société Radio-Canada, a demandé avec insistance hier des mesures visant à protéger le réseau national de télévision contre les "incursions" des postes privés.

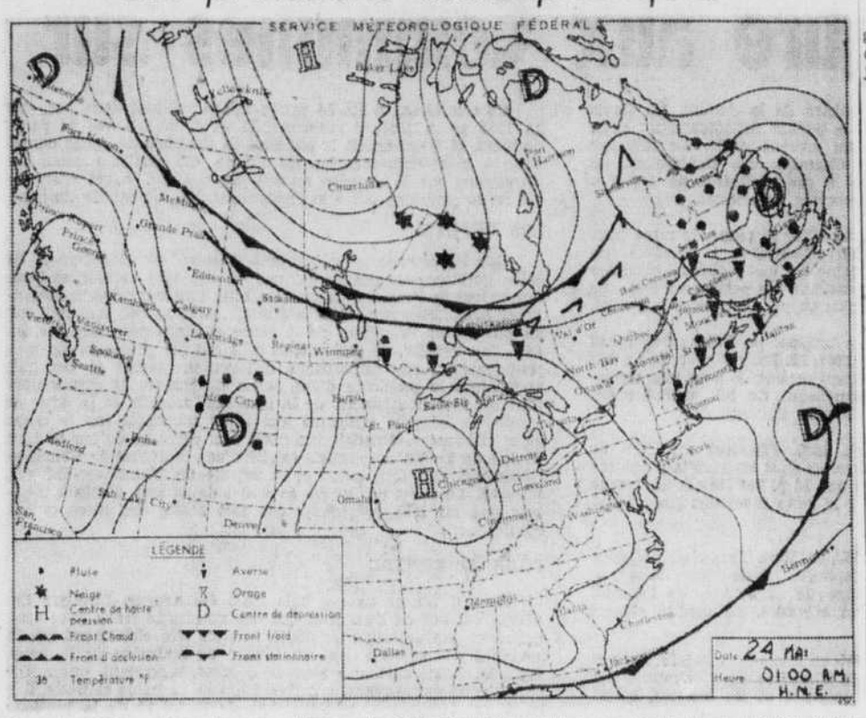
Devant le comité parlementaire de la radiodiffusion, M. Ouimet a déclaré que le système canadien de radiodiffusion se trouvait présentement "à une époque des plus sombres de son histoire".

Doctorats honorifiques

Sherbrooke — (PC) — L'Université de Sherbrooke conférera cinq doctorats honorifiques lors de la collation des grades, à des personnalités qui se sont distinguées dans la sphère de leurs initiatives professionnelles et qui ont montré beaucoup d'intérêt à l'endroit de l'université.

Les récipiendaires seront : le chanoine Michel Couture, ancien vice-recteur, M. John A. Fuller, président de Shawinigan Water and Power et président du sous-comité de la campagne de souscription de l'université, M. Karl V. Lindell, vice-président et gérant-général de Canadian Johns-Manville, le baire Armand Nadeau, de Sherbrooke, ainsi que M. Gilbert Maxwell Young, vice-président et gérant général de Canadian Ingersoll-Rand.

Les prévisions atmosphériques



Montréal (PC) — Voici les prévisions de la météo telles que transmises à 11h.30 ce matin par l'Observatoire météorologique de Dorval:

Synopsis: Le temps a été nuageux et il y a eu des averses dispersées dans presque toutes nos régions hier et les températures étaient près de la normale cette nuit. Il s'est produit quelques éclaircis durant la nuit et les températures devraient se maintenir près de la normale dans le courant de la journée aujourd'hui. Il est possible que cette vague de chaleur se termine très bientôt étant donné qu'une masse d'air froid provenant de la région de la Baie d'Hudson et qui a déja atteint la région de l'Abitibi, se déplace en direction du sud. On prévoit des nuages et des averses dispersées dans presque toutes les régions.

Région de Montréal: Ensoleillé devenant nuageux dans la soirée avec quelques averses dispersées ce soir. Nuageux avec quelques averses jeudi. Plus froid. Vents du sud-ouest de 15 milles devenant du nord de 15 milles ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal 45 et 60. Sommaire pour jeudi: Nuageux avec averses dispersées.

Régions d'Ottawa et des Laurentides: Nuageux aujourd'hui avec averses dispersées ce soir et cette nuit. Nuageux jeudi avec quelques averses dispersées. Vents de l'ouest de 10 à 15 milles devenant du nord-est de 15 milles ce soir. Beaucoup plus froid. Minimum cette nuit et maximum demain à Ottawa 45 et 58 et Saint-Agathe 35 et 50. Sommaire pour jeudi: Nuageux. Quelques averses. Beaucoup plus froid.

Régions de Québec, des Cantons de l'est, de la Mauricie et du Lac Saint-Jean: Ciel variable aujourd'hui avec quelques averses dispersées. Devenant plus froid. Vents de l'ouest de 110 à 15 milles devenant légers demain. Minimum cette nuit et maximum jeudi à Québec 40 et 55, Sherbrooke 45 et 60; La Tuque et Chicoutimi 35 et 50. Sommaire pour jeudi: Ciel variable. Quelques averses. Froid.

Régions de Sept-Iles, de Rimouski, de Gaspé et de Baie-Comeau: ciel variable aujourd'hui et jeudi avec quelques averses dispersées. Pas beaucoup de changements dans les températures. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum jeudi à Sept-Iles, Baie-Comeau, Gaspé, Mont-Joli et Rivière-du-Loup 35 et 50. Sommaire pour jeudi: nuageux et quelques averses.

Maire

Hull — (PC) — M. Charles Murtagh a été confirmé hier comme maire de Hull-Ouest à la suite d'un recomptage des votes enregistrés à l'élection municipale du 15 mai. Le recomptage a eu lieu à Hull devant le juge Avila Labelle.

M. Murtagh a obtenu 433 voix tandis que son adversaire, M. Cecil Meredith en a obtenu 429. Le tribunal a rejeté 56 bulletins.

Après l'élection, M. Murtagh avait été déclaré élu par le président d'élection Edmond Ryan qui avait enregistré le vote décisif à la suite d'une égalité de 449 voix.

La création d'un bureau d'évaluateurs...

(Suite de la page 13)

UNE AUTRE ETAPE

L'échevin J.-J. Côté a donné un avis de motion hier soir pour un règlement qui décrétera l'achat et l'emprunt nécessaire à l'achat de terrains qui "pour le moment", selon ce qu'a précisé le maire Noël Carter, serviront de terrains et de parcs municipaux.

Le règlement se rattache à un projet datant de 1953 qui vise à la création éventuelle d'un centre civique où un certain nombre d'édifices publics seront groupés pour les sports, les arts, une bibliothèque, des édifices pour les services fédéraux et provinciaux, un centre de distribution postal, etc.

LES PAVAGES

La cité de Ste-Foy dépensera $110,000 pour faire du pavage sur une distance totale de cinq milles dans la ville. Après un certain nombre de discussions et de propositions suivies de contre-propositions, le contrat a été partagé entre Ray Car et l'Union des Carrières. La proposition a été faite par l'échevin A. Legendre secondé par l'échevin A. Cassista.

DEUX REGLEMENTS

L'échevin P. Rochette a demandé au conseil d'étudier à nouveau les règlements d'administration de l'aqueduc et de la taxe d'affaires adoptés à la séance précédente lors du budget. Il a dit qu'il a des représentations à faire.

LA GARE

Le maire Noël Carter s'est réjoui hier soir de la décision des Chemins de fer nationaux de changer le nom de gare Bridge pour gare de Ste-Foy. La demande en avait été faite par le conseil. Les Chemins de fer nationaux ont aussi fait part de leur intention d'améliorer la gare elle-même et de la peindre à neuf. "Cette nouvelle fait bon augure", a dit M. Carter.

R. Fr. P. Bélanger

Le Révérend Frère Paul Belanger, m.s.c., est décédé lundi à l'âge de 82 ans. Ses funérailles ont lieu jeudi, à Beauport.



Né à Saint-Jean Chrysostome, Cte Levis, le 27 mai 1878, il fut le premier missionnaire canadien du Sacré-Coeur. En automne 1903, le P. François Barral m.s.c., de la province française, venait fonder une maison religieuse à Beauport. C'est là, dans un établissement de fortune, que le Frère Paul prit le saint habit, le 14 octobre 1904. Il y prononça également ses voeux, le 15 septembre 1905.

Il passa les cinquante-six ans de sa vie religieuse à Beauport. Il y déploya toute son ardeur et tout son zèle pour assurer l'éclosion de cette oeuvre, d'où naquit la province canadienne des Missionnaires du Sacré-Coeur.

En plus de sa famille religieuse, il laisse dans le deuil ses frères: Joseph Bélanger, missionnaire, M. et Mme Philippe Bélanger, de St-Jean-Chrysostôme; Edmond Bélanger, de St-Jean-Chrysostôme, M. et Mme Alphonse Bélanger, de St-Jean-Chrysostôme; sa belle-soeur, Mme Albert Bélanger, de Québec; de nombreux neveux et nièces, dont le R. P. Joseph Bélanger, m.s.c., de Québec; le Fr. Pierre Bélanger, m.s.c., de Beauport, le R. F. David, de la Charité, de Beauport.

Les funérailles auront lieu demain à Beauport.

Mme W. Savard

Mme Emilia Boulianne, épouse en premières noces de feu M. Henri Boulianne et en secondes noces de M. Wilbrod Savard, est décédée hier à l'hôpital St-Sacrement à l'âge de 64 ans et 11 mois. Elle était domiciliée à St-Siméon.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants : M. Jean-Réal Savard, de St-Siméon; M. et Mme Paul-Emile Savard, M. et Mme Gérard Savard, Mme Antoine Blais, Mme Clément Tremblay; ses soeurs et beaux-frères : Mme Vve Albert Delisle, Mme Albénie Thibeault, de Port-Alfred; Mme Philippe Deschênes, de Portneuf; M. et Mme Edgar Harington, du Sacré-Coeur; Mlle Françoise Boulianne, de Baie-St-Paul; son frère, M. Gaston Boulianne; ses belles-soeurs : Mme Vve T. Boulianne, de Chicoutimi; Mlle Marguerite Boulianne, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St-Siméon et l'inhumation, au cimetière paroissial.

Mme F. Drouin

Mme Leda Nolet, épouse de M. Ferdinand Drouin, est décédée récemment à l'âge de 77 ans, à Coleraine.

Outre son epoux, la disparue laisse dans le deuil ses enfants, MM. et Mmes Josaphat Drouin, Théodore Drouin, Edmond Rochon (Albertine), Maurice Bois (Annette) et sa belle-fille, Mme Florence Drouin.

Le deuil afflige également ses frères, MM. Joseph Nolet, de Stratton, Maine, et William Nolet, de Sacré-Coeur de Marie; ses soeurs, Mmes Julien et Albert Carrier; ses belles-soeurs, Mme Alfred Drouin, de St-Isidore d'Auckland, et Mme Richard Drouin, de Robertsonville.

M. P.-H. Beaulieu

M. Paul-Henri Beaulieu, chef magasinier au garage de la Voirie provinciale, demeurant au 1641 de l'avenue Bergemont, est décédé à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 54 ans et 7 mois. M. Beaulieu était employé civil depuis 33 ans et était l'époux de dame Laurette Jobin qui lui survit.



Outre son épouse, il comptait deux fils et une fille: M. Eugène Beaulieu, de Montréal; M. Gustave Collin, de New York et Mlle Gabrielle Beaulieu; ses belles-filles: Mme E. Beaulieu (Denise Jeanneau), Mme G. Collin (Jacqueline Gingras), ainsi que plusieurs petits-enfants.

M. Beaulieu était le frère de MM. Emile Binet et Joseph Beaulieu, de Mme Gaudiose Letellier (Thérèse) et Mme Robert Bérubé (Aline) ainsi que le beau-frère de Mme Emile Binet, Mme Joseph Beaulieu, M. Gaudiose Letellier, M. Robert Bérubé, Mme Vve Lucien Beaulieu, M. et Mme William Rappeley, de New York; M. et Mme Eugène Jobin, M. et Mme Arthur Deblois, M. et Mme Lucien Jobin, M. et Mme Stanislas Jobin, M. et Mme Paul-Emile Tremblay, M. et Mme Gérard Jobin, Mlle Régina Jobin. Plusieurs neveux et nièces lui survivent, aussi.

Les funérailles auront lieu samedi et d'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224 St-Vallier-ouest.

Mme Jean Dionne

Dame Alice Bolly, épouse de M. Jean Dionne, vice-président de Huot Publicité Limitée, est décédée à Québec hier à l'âge de 56 ans. Elle demeurait au no 1060, Avenue Maguire, à Sillery.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils: Me Denys Dionne, Me René W. Dionne, M. Maurice Dionne; sa fille: Mme Jean Gagnon (Monique); ses belles-filles: Mmes Denys Dionne (Michèle Bourbeau), René W. Dionne (Claire LeMay); son gendre: M. Jean Gagnon; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Pierre Dionne, Mme Edouard Bolly, Mme Albert Bolly, MM. C.-E. Migner, et Gérard Dionne.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Avenue Marguerite Bourgeois. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St-Charles-Garnier et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Mme J. Laperrière

Mme Joseph Laperrière, née Alexandrine Bleau, est décédée lundi à Notre-Dame-des-Laurentides, à l'âge de 73 ans. Elle était l'épouse de feu J. Laperrière et était domiciliée au 948, Notre-Dame.

Elle laisse dans le deuil, ses fils : MM. Paul, Georges, Clovis et Jean-Charles Laperrière; ses filles : Mlles Angeline, Jeanne et Marguerite Laperrière; ses belles-filles : Mme Georges Laperrière et Mme Clovis Laperrière; ses frères : MM. Charles et Edouard Bleau; ses belles-soeurs : Mme Chs Bleau, Mme Ed. Bleau, Mme Vve Victor Bleau, Mme Vve Ls Bleau et Mme Vve Georges Bleau-Demers, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à Notre-Dame-des-Laurentides et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse. D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons mortuaires Asselin, à Notre-Dame-des-Laurentides.

DÉCÈS

BELANGER — A Beauport, le 22 mai 1961, à l'âge de 83 ans, est décédé Frère Paul Bélanger, des Frères missionnaires du Sacré-Coeur, rue des Cascades, Beauport.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30, en la chapelle de la communauté et de là au cimetière du même endroit.

BOUDREAU — A Québec, le 22 mai 1961, à l'âge de 22 ans 2 mois, est décédé accidentellement Patrice Boudreau fils de feu Alfred Boudreau et de dame Apolline Arsenault, demeurant à 135 St-Paul.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45 pour l'église Notre-Dame des Victoires et de là au cimetière Belmont.

BOUTET — A Québec, le 24 mai 1961, à l'âge de 86 ans 10 mois, est décédée dame Marie-Louise-Clara Pradette, épouse de feu Silfrid Boutet.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire de l'Hôpital Général, No 260, Boul. Langelier, à 8 heures 50 pour l'église Notre-Dame des Anges, Hôpital Général, et de là au cimetière de l'institution.

Mme V. Patry

Dans la nouvelle du décès de Mme Eva Pelchat, épouse de M. Valère Patry, parue hier dans notre journal, les noms de M. Jean-Marie Beaulieu, de Lauzon et de Mme W. Pelchat (Mercedès Morin), beau-frère et belle-soeur de la défunte avaient été omis.

Les funérailles auront lieu demain en la chapelle de l'hôpital du Sacré-Coeur.

M. Arthur Hamel

M. Arthur Hamel, époux de feu dame Clara Boivin, est décédé lundi à sa résidence, à l'âge de 79 ans 5 mois. M. Hamel demeurait au no 1082, rue St-Jean-Baptiste, Ancienne-Lorette.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Mme Amédée Daigle (Cécile), Mme Dominique Hamel (Rose-Aimée), M. Alexandre Hamel, M. Gérard Hamel, Mme Roland Boiteau (Gemma), M. Paul-Henri Hamel, M. Rosaire Hamel, M. Gabriel Hamel, M. Léger Hamel, Mme Donat Lépine (Jacqueline), Mme Cyrille Allard (Eugénie); ses gendres : MM. Amédée Daigle, Dominique Hamel, Roland Boiteau, Donat Lépine et Cyrille Allard; ses belles-filles : Mmes Alexandre Hamel (Cécile Blouin), Gérard Hamel (Jeannette Gauvin), Paul-Henri Hamel (Alice Lemelin), Rosaire Hamel (Gemma Auclair), Gabriel Hamel (Cécile Allard), Léger Hamel (Rita Hamel), son frère, M. Wilfrid Hamel; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Pierre Hamel, Mme Albert Hamel, M. et Mme Ferdinand Drolet, Mlle Hélène Boivin, MM. Moïse Frenette et Gaudiose Frenette ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J.-Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

BEAULIEU — A Québec, le 24 mai 1961, à l'âge de 34 ans, 7 mois, est décédé M. Paul-Henri Beaulieu, époux de dame Laurette Jobin, demeurant 1641 Ave Bergemont.

Les funérailles auront lieu samedi.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau no 224 rue St-Vallier ouest pour l'église St-Paul Apôtre, et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobiles.

L'heure des funérailles sera annoncée plus tard.

CADORETTE — A Québec, le 21 mai 1961, à l'âge de 58 ans 5 mois, est décédée accidentellement Mme Germaine Simpson, épouse de M. J.-Adolphe Cadorette, demeurant à 1480 rue Cadillac, Appt 4.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc, No 594, 2e Avenue coin de Rue, à 9 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis.

CARRIER — A Thetford-Mines, le 22 mai 1961, à l'âge de 68 ans 3 mois, est décédé subitement M. J.-Alphonse Carrier, époux de dame Eugénie Turcotte, demeurant à 828 rue Nadeau.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Georges-Henri Cloutier, No 21 rue St-Alphonse Est, à 9 heures 30 pour l'église St-Maurice et de là au cimetière St-Alphonse.

DAVID — A l'Hôpital des Anciens Combattants, le 22 mai 1961, à l'âge de 70 ans 2 mois, est décédé monsieur Joseph David, vétéran ges deux guerres, époux de Dame Marguerite Bujold.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Marcel Ruelland, 32 rue de la Fabrique à 9h.45 pour l'église de St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial.

DIONNE — A Québec, le 22 mai 1961, à l'âge de 56 ans, est décédée dame Alice Bolly, épouse de M. Jean Dionne, vice-président de Huot Publicité Ltée, demeurant No 1060 Ave Maguire, Sillery.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 975 avenue Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet en automobiles.

DROUIN — A St-Emile, le 23 mai 1961, à l'âge de 76 ans, est décédé dame Clorinthe Théberge, épouse de feu M. Arthur Drouin, demeurant 60, Des Erables.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau & Fils, No 189 rue St-Ambroise, à 8 heures 45 pour l'église St-Emile et de là au cimetière paroissial.

GURRY — A Québec, le 23 mai 1961, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Stella Gurry, fille de feu M. et Mme James F. Gurry, demeurant à 985 de Salaberry, Appt 7.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ du salon mortuaire St-Brigid's Home 89 Grande-Allée, à 8 heures 45 pour l'église St-Patrick, Grande-Allée et de là au cimetière St-Patrick.

HAMEL — A l'Ancienne-Lorette, le 22 mai 1961, à l'âge de 79 ans 5 mois, est décédé monsieur Arthur Hamel, époux de feu dame Clara Boivin, demeurant à 1082 St-Jean-Baptiste.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547 rue Notre-Dame à 8h.50 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

LAFLAMME — A Ste-Germaine, Dorchester, le 21 mai 1961, à l'âge de 68 ans 8 mois, est décédé M. Joseph Laflamme, époux de feu dame Jeannette Métivier, demeurant à 23 Côte Labadie, Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon, No 58 avenue Bégin, à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière de Lauzon.

LAPERRIERE — A Notre-Dame des Laurentides, le 22 mai 1961, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Alexandrine Pleau, épouse de feu Joseph Laperrière, demeurant à 948 Notre-Dame.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des salons funéraires J.-E. Asselin, à 8 heures 55 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière paroissial.

LATULIPPE — A Québec, le 22 mai 1961, à l'âge de 84 ans 6 mois, est décédé M. Willie Latulippe, époux de dame Marie Duval, demeurant à 34 rue St-Nicolas.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, No 35 Est Grande-Allée, à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière de St-Raphaël, Cte Bellechasse ou un libera sera chanté avant l'inhumation. Le trajet se fera en automobiles.

PAQUIN — A Québec, le 22 mai 1961, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Régina Gauthier, épouse de M. Arsène Paquin, demeurant à Deschambault.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ du foyer funéraire à Donnacona, à 9.30 h. pour l'église de Deschambault, et de là au cimetière paroissial.

PASCAL — A Ste-Thérèse-de-Lisieux, le 23 mai 1961, à l'âge de 73 ans 5 mois, est décédé subitement M. Albert Pascal, époux de dame Cédonia Métayer, demeurant 143 Ave St-Michel.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, 844 avenue Royale, Beauport à 8h.30 pour l'église Ste-Thérèse-de-Lisieux et de là au cimetière paroissial.

PATRY — A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, le 22 mai 1961, à l'âge de 46 ans, est décédée Dame Eva Pelchat, épouse de monsieur Valère Patry.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur à 8h.50 pour la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur et de là au cimetière de Lauzon.

ROBERT — A Beauport, le 22 mai 1961, à l'âge de 85 ans 5 mois, est décédé M. Charles Robert, époux de dame Laura Lortie, demeurant à 191, avenue des Cascades.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert, No 844, avenue Royale, à 8 heures 45 pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial.

SAVARD — A l'Hôpital St-Sacrement, le 23 mai 1961, à l'âge de 64 ans 11 mois, est décédée Emilia Boulianne, épouse de Wilfrid Savard.

Les funérailles auront lieu vendredi. L'heure sera annoncée plus tard.

Départ de la maison mortuaire à St-Siméon pour l'église de St-Siméon et de là au cimetière paroissial.

SOEUR ST-NAZAIRE — Au Couvent Jésus-Marie de Sillery, le 23 mai 1961, à l'âge de 89 ans 10 mois, est décédée Soeur St-Nazaire, née Graziella Dion.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures en la chapelle du Couvent Jésus-Marie et l'inhumation se fera au cimetière de l'Institution.

THIVIERGE — A Québec, le 23 mai 1961, à l'âge de 86 ans 3 mois, est décédé M. Tancrède Thivierge, époux de feu dame Laetitia Asselin, demeurant 617 Blvd Langelier.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 30.

Départ du salon funéraire de la Compagnie Hubert Moisan, 353 est, rue St-Joseph à 9h.15 pour l'église Notre-Dame de Grâces et de là au cimetière Ste-Famille, I.O. où un libera sera chanté avant l'inhumation.

TREMBLAY — A Beauprè, le 22 mai 1961, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Alfredine Tremblay, époux de feu dame Marie Bouchard.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de Georges Guilmette, No 38 avenue Royale, à 8 heures 45 pour l'église de St-Joachim et de là au cimetière paroissial.

Service anniversaire

MOREAU — Vendredi le 26 mai à 8 heures 30 en l'église St-François d'Assise, sera chanté le service anniversaire de M. Michel Moreau, époux de dame Antoinette Bussières.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

REMERCIEMENTS

BILODEAU — M. et Mme Edmond Bilodeau ainsi que leur fille Nicole, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Serge, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Protection à la TV

Ottawa (PC) — M. J.-Alphonse Ouimet, président de la société Radio-Canada, a demandé avec insistance hier des mesures visant à protéger le réseau national de télévision contre les "incursions" des postes privés.

Devant le comité parlementaire de la radiodiffusion, M. Ouimet a déclaré que le système canadien de radiodiffusion se trouvait présentement "à une époque des plus sombres de son histoire".



Que diront les voisins?

Bien! Car la tondeuse Lawn-Cruiser Super-Quiet de 19" est si silencieuse qu'elle ne trouble pas les sommeils les plus légers. Vous pourrez tondre la pelouse quand il vous plaira, sans déranger personne. 7 modèles Lawn-Cruiser et le tracteur Ride-On. Passez les voir chez votre marchand. A partir de $82.50.

LAWN-CRUISER
NOUVELLE GARANTIE 2 ANS . . .
Fabriquées par
OUTBOARD MARINE
Corporation of Canada Ltd.
Peterborough, Canada
LC 8920AF

Vendu par

Rousseau & Frère Inc.
Distributeur en gros
2325 ave du Colisée
Tél. : 529-5711

John Millen Québec
37 PLACE JEAN TALON
TEL. : 524-3504

John Millen Chicoutimi
LTEE
212 rue Price, Chicoutimi
Tél. : LI 3-3377



Oui, un bon plat de poisson ou de fruits de mer n'est pas complet sans une bouteille d'Orvieto Melini . . . le roi des orvietos.

D'un beau jaune paille, sec et distingué, il est le compagnon de rigueur des fruits de mer, du poisson, et des pâtes alimentaires.

Avec les viandes, le Chianti Melini . . . bien entendu!

MARTINI & ROSSI
ORVIETO
MELINI
OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LTEE

AVIATION ELECTRIC LIMITED
INGENIEUR SENIOR EN DESSIN

Notre compagnie, établie depuis près de 30 ans à Montréal, désire accélérer son expansion dans les champs de l'aviation commerciale et industrielle grâce à l'addition de nouveaux produits à son assortiment actuel d'articles ayant fait leurs preuves. Nous avons déjà recruté plusieurs excellents ingénieurs au cours des derniers mois mais nous avons encore des situations vacantes pour des ingénieurs professionnels seniors (particulièrement pour des candidats possédant une formation en électronique, mécanique et en utilisation d'instruments scientifiques) à l'imagination alerte, ambitieux et animés du désir de réussir. Le candidat choisi devra jouir d'au moins dix ans d'expérience professionnelle et commander actuellement une rémunération de $8,500 ou plus par année. Si un travail indépendant vous intéresse et que vous souhaitez suivre un produit du moment de sa conception jusqu'à sa réalisation finale, alors communiquez en toute discrétion avec le Directeur du Personnel.

AVIATION ELECTRIC LIMITED
(une filiale de Bendix Corporation)
200 Boulevard Laurentien, Montréal 9, Qué.

NETTOYEZ • EMBELLISSEZ • PEINTUREZ



Faites-le plus rapidement avec TUCK MASKING TAPE

En vente chez les marchands en quincaillerie, et tous les grands magasins à rayon.

FAIT AU CANADA PAR CANADIAN TECHNICAL TAPE LTD.

Vendu par

PAQUET — Tél. : 524-5121

QUINCAILLERIE MORENCY — 1371 Chemin Ste-Foy, Tél. : 683-9556

P.-H. VILLENEUVE INC. — 185, rue Chabot, Qué.-Ouest, Tél. : 683-4417

ARTHUR THIVIERGE
EPICIER-BOUCHER GROS ET DETAIL
198, Hermine, (coin de Mazenod) — Tél. : 2-3804

Soupes Légumes Ayl., 8 pr	.99	Beurre No 1, Crémerie, lb	.65
Papier Lunch, 100 pds, 4 pr	.99	Spread 4 lbs pour	.99
Face Elle, (mouchoir) 6 pr	.99	Poulet A, évis., 6 à 7 lbs	.49
Sardines Brunsw., 12 pr	.99	Poules A, évis., 5 à 6 lbs	.47
Pêches, poires, et Ananas, 20 oz, 4 pr	.99	Dinde A, évis., 14 à 16 lbs	.45
Tomates, bte 20 oz, 6 pr	.99	Poitrine de poulet, lb	.59
Macédoine, 20 oz, 6 pr	.99	Jambon épaule, 4 à 6 lbs,	.42
Thon, (Tuna fish) 7 oz, 5 pr	.99	Jambon cottage, 4 à 6 lbs,	.59
Corn Flake, K., 3 pr	.99	Bacon tranché, lb	.55
		Saucisson complet, lb	.27

Offre Spéciale des Biscuits **Dion**

Biscuits Laveuses, 2 lbs pr	.49
Biscuits Thé, 2 lbs pr	.49
Biscuits sandwich, 2 lbs pr	.59
Biscuits chocolat, 2 lbs pr	.59
Biscuits assorties, 3 lbs	.89
B., tarte fraises, bte 5 lbs	1.49
B., ass, bte 9/10 lbs	2.79

Offre Spéciale Shortening **Domestic**

Paquet 1 lb 2 pour	.75
Chaudière 2½ livres	.79

Un produit Canada Packer.

Vermicelle, bte 5 lbs	.69	Oeufs A gros, doz	.49
Pois extra cuis., 5 lbs	.49	Veau épaule dés., lb	.45
Fèves blanches no 1, 5 lbs	.59	Veau fesse dés., lb	.69
Riz glacé, 5 lbs pour	.59	Lard épaule et soc, lb	.43
Sel fin, bte 2 lbs, 2 pour	.31	Côtelettes (chops) lard sans gras, lb	.63
Petits cornichons, sal., lb	.35	Boeuf haché, 3 lbs pr	1.00
Savon haché, 5 lbs pr	.89	Boeuf haut côte, lb	.45
Jus prunes W., 24 oz, 2 pr	.65	Tête fromagée, bol pyr., lb	.29
Jus pamplem., 20 oz, 3 pr	.40	Creton français, lb	.59
Sauce Hot ch., 15 oz, 3 pr	.50	Coeur de veau, lb	.29

DEPARTEMENT DU GROS		Oranges Sunkist, 2 doz	.65
Jus tomates, 24/20 oz	2.90	ACCEPTONS COMMANDES DE LA CAMPAGNE.	
Pois verts, 24/20 oz	3.65	Pamplemousses, 10 pour	.59
Fèves jaunes, 24/20	3.55	Pommes table, 2 lbs	.35
Blé d'Inde doré, 24/20	2.90	Tomates fraiches, 2 cellos	.29
Blé soufflé, 1 minot	.65	Bananes, 2 lbs pour	.29
Beurre pist., ch. 15 lbs	3.35	Carotte Cello, 5 lbs	.49
Confitures fraises, 15 lbs	2.99	Navets, 5 lbs pour	.35
Gâteaux prép. assts 7	1.00	Oignons, 5 lbs pour	.39
Envel. liqueur assts 12 pr	.57	Patates blanches, 10 lbs	.29
Catsup vert, 24 oz, 3 pr	1.00	Patates blcs no 1, 75 lbs	1.59

Votre patron, Madame
par
Anne Adams
4813

Madame, vous serez très élégante cet été dans cette jolie robe étroite à l'encolure ronde que vous pourrez accompagner du gentil boléro à manches courtes. Cette robe attache par un cordon à la taille.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 2¾ verges d'un tissu de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix : 50¢

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

Neuvième débat d'envergure aux Communes sur la peine de mort



M. JACQUES GOSSELIN, secrétaire de l'Association forestière Charlevoix-Montmorency et M. J.-C. Pelletier, président.

OTTAWA (DNC) — Le ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a fait un historique de la pensée canadienne au sujet de la peine de mort au cours du présent siècle. Le ministre présentait, hier après-midi en Chambre des Communes, un projet de loi visant à amender le code criminel de façon à réserver la peine capitale aux meurtres prémédités.

Au Canada, on a cherché à modifier la peine de mort pour homicide déjà en 1914; M. Robert Bickerdike a présenté des bills visant à l'abolition de la peine de mort durant plusieurs sessions de la Chambre des Communes dès cette année-là. Ils ont fait l'objet de longs débats mais aucun n'a abouti à une loi.

En 1924, M. William Irvine a proposé un bill analogue qui n'a pas été adopté non plus. En 1937, M. Blair a proposé un bill visant à ce que la peine de mort soit accomplie dans une chambre à gaz plutôt que par la pendaison. Ce bill, déféré à un comité spécial, fit l'objet d'un rapport défavorable.

En 1947, et, de nouveau, en 1950, l'Institut canadien de l'opinion publique a fait deux enquêtes dont les résultats ont été à peu près identiques, c'est-à-dire que 68 p. 100 étaient en faveur du maintien de la peine capitale; le reste favorisait l'emprisonnement à vie.

En 1950 et, de nouveau, en 1952, M. Ross Thratcher présenta un bill visant à abolir la peine capitale. La deuxième fois, il le retira à condition que le ministre de la Justice de l'époque s'engageât à établir, à la session suivante, un comité chargé d'étudier l'affaire à fond.

Le plus récent exposé autorisé au Canada a été le rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur la peine capitale, le châtiment corporel et les loteries, lequel comité a été établi en conformité de l'engagement susmentionné.

Ce comité qui a étudié ces questions pendant deux ans, soit en 1954 et en 1955, a recommandé qu'on maintienne la peine de mort, et à cet égard, le bill dont la chambre est saisie donne suite à la recommandation du comité. Le comité a aussi recommandé que le meurtre ne soit pas qualifié. A cet égard, le bill ne se conforme pas à la recommandation du comité conjoint.

LES DEPUTES

Que les députés se préoccupent vivement et constamment de cette question, les débats qui ont eu lieu l'an dernier et cette année lors de l'examen de certains bills d'intérêt privé le démontrent bien. Bien que les débats aient porté sur un seul bill, soit un bill visant l'abolition de la peine capitale pour meurtre, en fait, l'an dernier, au moins trois bills ont été présentés qui tous renfermaient des dispositions différentes. Même si ces bills abordaient le problème d'une façon différente, ils exprimaient tous un mécontentement de la situation actuelle et le désir de rendre la loi plus conforme aux idées courantes sur le crime et le châtiment. On doit beaucoup aux parrains de ces bills, le député de York-Scarborough (M. McGee), le député de Burnaby-Richmond (M. Drysdale), et le député de Vancouver-Est (M. Winch). Le débat qui suivra ce projet de loi sera d'autant meilleur que les bills précédents ont fait naître des idées et des opinions.

POUR ET CONTRE

Bien qu'aucun de ces bills n'ait été adopté, l'analyse des débats qui ont eu lieu, ainsi que des entretiens tenus avec ceux qui n'ont pas participé au débat, indique très clairement que la majorité des députés sont en faveur du maintien de la peine capitale. Il est devenu également évident, cependant, que même parmi ceux qui s'opposent à l'abolition de la peine capitale, il y en a qui s'inquiètent sérieusement de la loi et de la pratique actuelles régissant la peine de mort. Il semble donc opportun et souhaitable de proposer certaines modifications à cette loi et à cette pratique.

L'étude de ces débats, ainsi que de tout ce qui a été dit et écrit ailleurs, rend une chose très claire. Bien que les autorités soient disposées à aider et que les débats aient été utiles, il n'en reste pas moins que c'est un domaine où les opinions sont exprimées avec tant de sentiment qu'on ne réussira jamais à les modifier par un simple recours aux arguments ou aux données statistiques. Certes, surtout pour ce qui est de la question de l'effet préventif, les données statistiques ne peuvent pas fournir une réponse satisfaisante. Il n'y a pas de données statistiques à l'égard des meurtres qui ne sont pas commis. Mais dans le cas de tous les problèmes semblables, il faut en venir à une conclusion définitive, prendre ses responsabilités, et c'est ce que le gouvernement a fait.

Terrain de jeux déménagé

Le terrain de Jeux de la rue Champlain sera déménagé au quai Brown.

Les Chemins de Fer nationaux ont prévenu la cité qu'ils ne renouvelleront pas le bail avec l'OTJ pour le terrain de jeux Notre-Dame des Victoires.

Le rapport des ingénieurs suggérait de transporter le chalet à St-Pascal ou à la souille du quai Brown, qu'on remplie graduellement et qui finira par faire un terrain de jeux convenable.

L'échevin Paul Mecteau a ajouté qu'on peut déjà établir une patinoire convenable à cet endroit et qu'il y aura assez d'espace pour un petit terrain de jeux.

Des brigades pour protéger les forêts

Plus de 1,200 écoliers ont assisté à des séances éducatives sur la protection des forêts et de la faune sous les auspices de l'Association forestière Charlevoix-Montmorency.

Le président de l'Association, M. J.-C. Pelletier, a révélé que depuis le commencement du vaste programme d'éducation sur la protection et la conservation des ressources naturelles de sa région, plus de 25,000 arbres ont été plantés dans les seules paroisses de Beaupré et de St-Ferréol.

Les membres de l'Association ont l'intention de former dans chacune des paroisses des deux comtés, Charlevoix et Montmorency, des brigades municipales qui seront appelées à prévenir et à combattre, le cas échéant, les incendies en forêt. Des garde-feu seront recrutés parmi les élèves de 10e et 11e années. Ces derniers seront entraînés par des spécialistes de la protection des forêts.

De plus, l'Association désire établir un contact étroit avec les membres des clubs de pêche, avec les propriétaires désireux d'améliorer leurs lots boisés, ainsi qu'avec les familles des villages, toujours dans le même but de protection et de conservation qu'elle poursuit présentement.

A Loretteville

On construira pour $1,287,063.00

La valeur des permis de construction à Loretteville depuis le début de l'année atteint $1,287,063. Il y figure un projet de $800,000 pour la construction d'un noviciat par les RR. SS. Ursulines.

Quarante-huit nouvelles maisons d'une valeur de $449,600 ont été mises en chantier depuis janvier et un édifice commercial évalué à $26,000. Dix-neuf autres permis d'une valeur de $11,563 ont été émis à Loretteville.

Assemblée de la Fédération des loisirs, samedi

L'assemblée générale annuelle de la section Terrains de Jeux de la Fédération des Oeuvres de loisirs du diocèse de Québec aura lieu samedi prochain le 27 mai à 2 heures p.m. au Centre Montmorency-Laval, Place de l'Eglise à Beauport.

Le programme de la réunion comprendra l'élection du comité directeur, le rapport du président de section, le Dr Victor Cloutier, la distribution des octrois et la lecture des rapports des enquêtes concernant les terrains de jeux.

Tous les terrains de jeux affiliés à la Fédération des Oeuvres de loisirs ont droit à deux délégués à l'assemblée.

NE PAS confondre

Le public est prié de ne pas confondre M. Fernand Leclerc dont il était question au cours de l'enquête sur l'administration de l'Union Nationale, selon le compte rendu qui a paru dans notre édition du jeudi, 18 mai, avec M. Fernand Leclerc, courtier en assurances, domicilié au 604 rue St-François est, à Québec.

Val St-Michel

L'ENQUÊTE SE POURSUIT

La Sûreté provinciale poursuit une enquête sur un accident qui s'est produit, dimanche soir, à Val St-Michel où Mme Yves St-Louis a été heurtée par une automobile qui a continué sa route après l'accident. Mme St-Louis, qui demeure au 230 boul. Pie XI, n'aurait pas été grièvement atteinte cependant.



VALEURS VEDETTES
à notre rayon des
TISSUS A LA VERGE

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC Limitée

MAGNIFIQUE SOIE IMPRIMEE

Soie espagnole, térylène, soie surah. Confectionnez vos toilettes estivales des grandes occasions dans ce merveilleux tissu à fond blanc ou de couleur agrémenté de délicats et exquis motifs. Largeurs 36 et 45 pouces.

Rég. 3.50 La verge 1.98

LEGERE FLANELLE VYELLA

"Tartan authentique" l'idéal pour la réalisation de chics vêtements sport: jupes, slacks, blouses . . . ce beau et pratique tissu est lavable. Modèles: Black Watch, Hunting, McKinnon et différentes autres teintes. Largeur 54 pouces.

La verge 4.98

Paquet, rayon des tissus à la verge — troisième étage

A l'occasion de la graduation offrez ce
SPLENDIDE RADIO
TRANSISTORS



A PRIX IMBATTABLE !

Quelle magnifique récompense pour le finissant ou la graduée qu'un merveilleux radio "Coronet" 2 transistors, complet avec batterie acoustique, antenne télescopique et sac en cuirette.

Couleurs assorties.

6.95

Paquet, appareils électriques, sous-sol.
Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501.

très assurée . . . . très élégante . . . . très confortable

NOUVELLE Silf Skin



STYLE No 528 LA NOUVELLE GAINE-CULOTTE À LONGUEUR JAMAICA . . . le NOUVEAU concept d'élégance pour le contrôle des cuisses, assurant cette ligne continue et svelte de la taille jusqu'au dessus du genou.
petite, moyenne, grande $8.95
extra large $9.95

STYLE No 500 ENTIÈREMENT FAÇONNÉE, GAINE À PANNEAU avec ce touché si doux de la SILF SKIN . . . pour vous donner contrôle naturel avec panneaux frontal et dorsal de Satin Lastex.
petite, moyenne, grande $5.95
extra large $6.95

STYLE No 525 GAINE-CULOTTE À PANNEAUX . . . section des hanches sans coutures avec panneaux frontal et dorsal de Satin Lastex . . . supporte confortablement sans un plissement . . . avec jarretelles amovibles.
petite, moyenne, grande $7.50
extra large $8.50

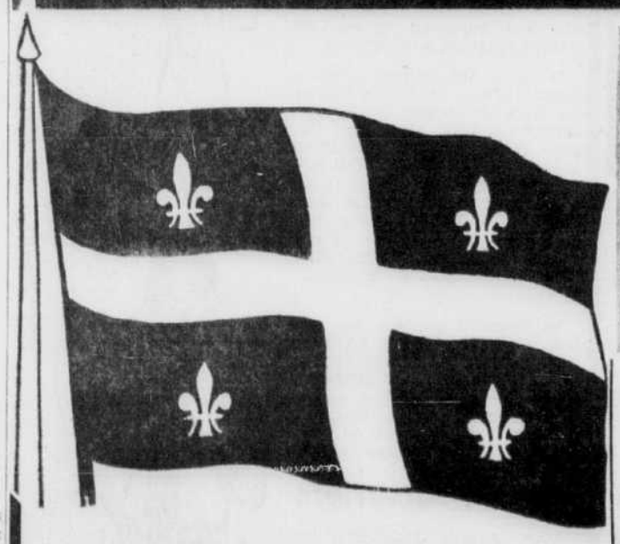
Paquet, rayon des corsets, deuxième étage.
Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501.

LA CIE PAQUET LTEE, rue St-Joseph-Est, Québec, P.Q.
Veuillez m'expédier . . .

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIX

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
☐ Comptant ☐ Entrée ☐ C.O.D.

PAVOISEZ pour la Fête Dieu, du Sacré-Coeur, la St-Jean-Baptiste...



ECUSSONS
en "masonite"
à 3 trous, pour insérer les drapeaux, avec dessins peints à la main: Sacré-Coeur — Papal — Provincial. 9" x 11".
Chacun .70

ECUSSONS
à cinq branches en aluminium. Ne rouille pas. On peut y insérer des drapeaux.
Chacun .45

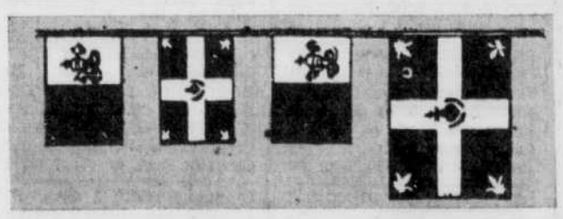
DRAPEAUX en coton montés sur bâton

Paquet, vous offre le plus grand choix de drapeaux, écussons et banderoles de toutes sortes, tel que: Papal — Sacré-Coeur — Provincial. Placez votre commande immédiatement.

8" x 12" .12 12" x 16" .20

Aussi, assortiment complet de drapeaux en laine ou nylon, dimensions: 3' à 12' — Prix fournis sur demande.

Paquet, garnitures de maison, quatrième étage.
Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501



BANDEROLE

Longueur de 9 pieds avec drapeaux religieux ou provinciaux de longueurs assorties. Chacun ..... .95